

# RAPPORT DE GESTION 2020

Suivez-nous sur [renens.ch](https://www.renens.ch)



**Le présent document est imprimé sur du papier recyclé BalancePure, label « L'Ange Bleu », par les Presses Centrales de Lausanne**



### **L'Ange Bleu**

Label d'origine allemande, l'Ange Bleu garantit la fabrication du papier à 100% à base de vieux papiers et le respect d'une réglementation stricte sur les produits chimiques utilisés.





# TABLE DES MATIÈRES

2020 : quelques chiffres .....	4
Conseil communal et Municipalité	
Conseil communal .....	6
Municipalité .....	20
Administration générale-Finances-Ressources humaines	
Administration générale .....	26
Finances .....	48
Ressources humaines .....	54
Bâtiments-Domains-Logement-Cultes	
Bâtiments-Domains-Logement-Cultes .....	64
Gestion urbaine-Développement durable	
Gestion urbaine-Développement durable.....	86
Urbanisme-Travaux	
Urbanisme .....	110
Travaux .....	130
Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport	
Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport .....	144
Etablissements primaires et secondaire .....	171
Informatique-Population-Sécurité publique	
Informatique-Population .....	180
Sécurité publique .....	196
Enfance-Cohésion sociale	
Enfance-Cohésion sociale .....	204
Partenaires extérieurs .....	238

# 2020

## quelques chiffres

**261**

nouveaux logements

**1'067**

lecteurs actifs à la  
Bibliothèque du Léman

**38**

nonagénaires

**123**

permis de fouille

**123**

tonnes de textiles recyclés

**851**

places d'accueil de jour  
pour les enfants

**1**

label  
"Villeverte Suisse"

**122**

nationalités  
recensées à Renens

**4'511**

transports de personnes  
à mobilité réduite

nombre moyen d'électeurs

**8'391**

**40**  
manifestations et activités  
culturelles annulées

**100**

panneaux  
photovoltaïques  
posés grâce à la Bourse  
solaire

**289**

employés de la Ville  
+ 49 accueillantes  
en milieu familial

**4'176**

heures de fonctionnement  
de l'éclairage public

**20'800**

habitants

**500**

élèves inscrits aux  
devoirs accompagnés

**3'515**

cartes CFF  
journalières vendues

**70'650 m<sup>2</sup>**

de surface intérieure  
entretenu par le Secteur  
exploitation





CONSEIL COMMUNAL

MUNICIPALITÉ



# CONSEIL COMMUNAL

## BUREAU

### Du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 30 juin 2020

Président	M. Vito Vita
Vice-président	M. Jonas Kocher
2 <sup>e</sup> Vice-présidente	Mme Carole Castillo
Scrutateurs	Mme Muriel Rossel M. Gérard Duperrex
Scrutateurs suppléants	Mme Maria Correia M. Boubacar Barry

### Du 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2021

Président	M. Jonas Kocher
Vice-présidente	Mme Carole Castillo
2 <sup>e</sup> Vice-président	M. Dylan Montefusco
Scrutateurs	M. Boubacar Barry M. Ali Korkmaz
Scrutateurs suppléants	M. Pascal Golay M. Philippe Anhorn

### Législature 2016-2021, pour l'année 2020

Secrétaire	Mme Yvette Charlet
Secrétaire suppléant	M. Grégoire Menoud
Huissier	M. Ismail Hamoud Hassan jusqu'au 31 août 2020 M. Gilbert Demangel dès le 8 octobre 2020
Huissier suppléant	M. Gilbert Demangel jusqu'au 7 octobre 2020 M. Alexandre Vila dès le 8 octobre 2020

## COMMISSIONS PERMANENTES

### COMMISSION DES FINANCES

Présidence 2019-2020 : M. Pascal Golay, PLR

Présidence 2020-2021 : M. François Delaquis, PSR

#### LISTE DES MEMBRES AU 31 DÉCEMBRE 2020

M. François Delaquis, PSR - Président

Mme Geneviève Bonzon, UDC

Mme Anne Cherbuin, Les Verts

M. Pascal Golay, PLR

Mme Nicole Haas-Torriani, Fourmi rouge

M. Selim Ibrahim, Les Verts

M. Vincent Keller, Fourmi rouge

M. Dylan Montefusco, UDC

M. Eugène Roscigno, PSR

M. Reza Safaï, Fourmi rouge

M. Vito Tartaglia, PSR

M. Vito Vita, PLR

M. Pascal Waeber, PLR

### COMMISSION DE GESTION

Présidence 2019-2020 : M. Michele Scala, PSR

Présidence 2020-2021 : Mme Elodie Golaz Grilli, PLR

#### LISTE DES MEMBRES AU 31 DÉCEMBRE 2020

Mme Elodie Golaz Grilli, PLR - Présidente

M. Byron Allauca, Fourmi rouge

Mme Frédérique Beauvois, PSR

M. André Cordeiro, UDC

M. Gérard Duperrex, UDC

M. Jean-Marc Dupuis, PLR

Mme Nathalie Jaccard, Les Verts

Mme Rosana Joliat, PLR

M. Mehmet Korkmaz, Fourmi rouge

M. Robert Mulopo, PSR

Mme Laurence Plattner, Les Verts

M. Michele Scala, PSR

Mme Suzanne Sisto-Zoller, Fourmi rouge

### COMMISSION D'URBANISME ET D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Présidence 2019-2020 : Mme Verena Berseth, Fourmi rouge

Présidence 2020-2021 : M. Gérard Duperrex, UDC

#### LISTE DES MEMBRES AU 31 DÉCEMBRE 2020

M. Gérard Duperrex, UDC - Président

M. Eric Aeschlimann, PLR

Mme Verena Berseth, Fourmi rouge

M. Antonio Bongiorno, PLR  
Mme Carole Castillo, Fourmi rouge  
Mme Anne Cherbuin, Les Verts  
M. Alain De Col, UDC  
M. Selim Ibrahimi, Les Verts  
M. Francesco Munafo, PLR  
M. Oumar Niang, PSR  
Mme Muriel Rossel, PSR  
M. Naïm Smakijq, PSR  
M. Silvio Torriani, Fourmi rouge

## COMMISSION RÉGIONALE ET INTERCOMMUNALE

Présidence 2019-2020 : M. Jonas Kocher, Les Verts  
Présidence 2020-2021 : Mme Nicole Divorne, Fourmi rouge

### LISTE DES MEMBRES AU 31 DÉCEMBRE 2020

Mme Nicole Divorne, Fourmi rouge - Présidente  
M. Maximilien Anhorn, Les Verts  
Mme Martha Bejarano, Fourmi rouge  
M. François Delaquis, PSR  
M. Gérard Duperrex, UDC  
M. Pascal Golay, PLR  
M. Jeton Hoxha, PSR  
M. Jean-François Jeanrichard, PSR  
Mme Rosana Joliat, PLR  
M. Jonas Kocher, Les Verts  
Mme Milica Maksimovic, PSR  
M. Stéphane Montabert, UDC  
M. Richard Neal, PSR  
M. Oumar Niang, PSR  
Mme Maria del Mar Rodriguez, Fourmi rouge  
Mme Suzanne Sisto-Zoller, Fourmi rouge

## COMMISSION DES PÉTITIONS

Présidence : M. Richard Neal, PSR

### LISTE DES MEMBRES AU 31 DÉCEMBRE 2020

M. Richard Neal, PSR – Président  
Mme Verena Berseth, Fourmi rouge  
Mme Anne Cherbuin, Les Verts  
M. André Cordeiro, UDC  
Mme Elodie Golaz Grilli, PLR  
Mme Milica Maksimovic, PSR  
Mme Sandra Martinelli, PLR  
Mme Suzanne Sisto-Zoller, Fourmi rouge

# CONSEIL COMMUNAL

## SÉANCE DE PASSATION DES POUVOIRS

La cérémonie de la passation des pouvoirs a eu lieu le 6 juillet 2020 à la Buvette de la Salle de spectacles. M. Vito Vita, président sortant, a transmis le sceau du Conseil communal ainsi que la clef du carnotzet au nouveau président élu, M. Jonas Kocher.

Habituellement, ce moment solennel est partagé avec les Membres de l'Honorable Confrérie des Anciens Présidents du Conseil communal de la Ville de Renens. Toutefois, les Assises ayant été annulées en raison de la pandémie, la Confrérie était représentée par son Président, M. Oumar Niang, qui a remis la «boîte souvenir» au nouveau Compère-Président, M. Vito Vita. La soirée s'est poursuivie par un apéritif offert par la Municipalité.



Remise des pouvoirs entre MM. Vito Vita et Jonas Kocher

## RENCONTRE MUNICIPALITÉ / PARTIS ET GROUPES POLITIQUES / BUREAU DU CONSEIL ÉLARGI

Les membres de la Municipalité, les présidents des partis et groupes politiques ainsi que les membres du Bureau du Conseil élargi avaient prévu de se rencontrer en date du 16 mars 2020. Toutefois, cette rencontre a dû être annulée suite aux décisions du Conseil fédéral du 13 mars 2020.

## COUPE DES SAPINS À BOTTENS



Le 24 novembre 2020, les autorités rennaises se sont rendues dans les bois de Bottens pour la journée «Coupe des sapins», fidèlement à la tradition qui lie les deux communes depuis plus de 40 ans. Chaque année la Commune de Bottens fournit gratuitement les sapins qui décorent différents lieux de la ville.

M. Jonas Kocher, Président du Conseil communal, a pris part activement à la coupe du sapin qui a illuminé la Place du Marché durant les fêtes de fin d'année.

Cette sympathique manifestation s'est poursuivie par un pique-nique dans les bois de Bottens.

## RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION POUR L'EXERCICE 2019

Le rapport de la Commission de gestion pour l'exercice 2019, avec les réponses de la Municipalité aux divers vœux formulés, observations et remarques, a été adopté par le Conseil communal le 3 septembre 2020. Toutefois, suite aux réponses de la Municipalité, les 2 observations suivantes ont été maintenues :

## INFORMATIQUE – POPULATION – SÉCURITÉ PUBLIQUE - OBSERVATION N° 7

### Question de la Commission de gestion

Qu'en est-il de la modification des feux de signalisation? Des travaux de réglages sont-il en cours?

### Réponse de la Municipalité

La volonté de relier les feux à une plateforme informatique est toujours à l'étude. Ce projet est actuellement impacté par le projet de la GCTA (gestion coordonnée du trafic d'agglomération) centrale de gestion du trafic dans la région Lausanne-Morges.

**La Commission de gestion comprend cette réponse, mais la refuse afin qu'elle soit maintenue jusqu'à la réalisation du projet.**

## CULTURE-JEUNESSE-AFFAIRES SCOLAIRES-SPORT - OBSERVATION N° 1

### Question de la Commission de gestion

Pourquoi un montant de CHF 5'000.- pour «l'inauguration de La Ferme des Tilleuls» figure-t-il dans les frais de réceptions et de manifestations (compte No 1010.3170.00) du budget 2020?

### Réponse de la Municipalité

À l'heure actuelle, il y a eu uniquement une manifestation organisée pour la première exposition présentée à la Ferme des Tilleuls. Cette inauguration concerne ainsi l'inauguration de l'ensemble des bâtiments et les portes ouvertes de l'annexe qui est opérationnelle depuis 2019. Une cuisine professionnelle viendra également compléter adéquatement le site prochainement. Ce sera ainsi l'occasion de faire une inauguration publique de l'entier du périmètre rénové et faire découvrir le nouveau partenaire pour la restauration, l'ORIF.

**La Commission de gestion souhaite une répartition organisationnelle et financière plus claire entre les manifestations de la commune et celle de La Ferme des Tilleuls. D'autre part la Commission de gestion estime que le budget déjà octroyé par la commune devrait lui permettre de financer ses manifestations.**

### Réponse de la Municipalité

L'inauguration de la Ferme des Tilleuls est un événement particulier, organisé conjointement par la Fondation de la Ferme des Tilleuls, la structure de l'Orif et la Ville de Renens. Le premier soir de la manifestation, vendredi 25 septembre, la Fondation organise le vernissage des deux premiers modules du Colossal d'Art Brut ORGANUGAMME II de Danielle Jacqui, en présence de Mme la Conseillère d'État Cesla Amarelle. Le lendemain, il s'agira de l'inauguration officielle des bâtiments rénovés du site de la Ferme des Tilleuls. L'Orif participe également à l'événement pour promouvoir son nouveau Café Restaurant. Le montant de CHF 5'000.- attribué au budget de l'Administration pour l'événement représente la participation financière de la Ville de Renens. La Fondation de la Ferme des Tilleuls et l'Orif y participent également, à hauteur du même montant.

**La Commission de gestion refuse la réponse municipale, car elle n'aborde pas la répartition organisationnelle. Côté financier, la manifestation n'ayant pas encore eu lieu, la question sera repoussée l'an prochain.**

## RETRANSMISSION DES SÉANCES DU CONSEIL COMMUNAL

Les séances du Conseil communal sont diffusées en direct sur le site de la ville renens.ch. Elles y sont également accessibles dès le lendemain matin. Chaque séance est de plus retransmise à la TV en différé en règle générale les vendredi, samedi et dimanche qui suivent la séance sur le canal info inclus dans l'abonnement du téléseuil renais et lausannois.

# SOMMAIRE DES DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

## SÉANCE DU 30 JANVIER 2020

- Assermentation de M. Suat Özcan, PLR, élu en remplacement de M. Julien Ochsner, démissionnaire.
- Motion Jonas Kocher et consorts « Compte 3650.3809.10 attributions au fonds Bourse solaire pour un montant CHF 50'000.- (cinquante mille) »

Décision : Refus de la prise en considération et classement de la motion.

- Postulat François Delaquis « Transformation numérique : une reconfiguration de la notion de service public pour notre Administration ? Un état des lieux pour ne laisser personne se déconnecter ... »

Décision : Postulat transmis à la Municipalité pour étude et rapport.

- Postulat Carole Castillo « Pour la bonne utilisation des armoiries communales »

Décision : Refus de la prise en considération et classement du postulat.

## SÉANCE DU 5 MARS 2020

- Préavis intercommunal N° 62-2020 – BHNS – Réaménagement de la route de Cossonay – Adoption du projet routier BHNS – PP5 – Route de Cossonay

Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées.

- Préavis intercommunal N° 63-2020 – BHNS – Réaménagement de la route de Cossonay – Octroi du crédit d'ouvrage

Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions amendées.

- Postulat Nicole Divorne « Pour une fête de la Nature à Renens »

Décision : Postulat transmis à la Municipalité pour étude et rapport.

- Postulat Frédérique Beauvois « 1 arbre + 1 banc = Bonheur urbain<sup>2</sup> »

Décision : Postulat transmis à la Municipalité pour étude et rapport.

- Interpellation de M. Jean-Marc Dupuis « Règlement : Inventaire et compétence »

Réponse ultérieure de la Municipalité.

- Interpellation de M. Johnson Bastidas « La Vaudoise Aréna : La Municipalité de Renens ne peut pas garder silence ».

Réponse donnée en séance par M. Jean-François Clément, Syndic.

- Interpellation de M. Silvio Torriani « L'engagement démocratique devient-il payant ? »

Réponse donnée en séance par M. Olivier Golaz, Municipal Informatique - Population - Sécurité publique

## SÉANCE DU 2 AVRIL 2020

La séance du Conseil communal a été annulée suite aux décisions du Conseil fédéral du 13 mars 2020.

## SÉANCE DU 14 MAI 2020

- Assermentation de M. Florian Briaux, UDC, élu en remplacement de M. Yves Briaux, démissionnaire.

Réponse à l'interpellation de M. Jonas Kocher relative aux déchets plastiques et à la pollution aux micro-plastiques dans les cours d'eau de Renens

- Election du Bureau du Conseil communal pour l'année de législature 2020-2021
- Préavis N° 60-2020 – Réponse de la Municipalité au postulat Elodie Golaz Grilli « Trop de sel sur nos routes et nos arbres »

Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées.

- Préavis N° 61-2020 – Adoption du plan d'affectation P21\_A «Les Baumettes», remplaçant le plan d'extension partiel «Au Bugnon» de 1978

Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées.

- Préavis N° 65-2020 – Assises du développement durable et réponse au postulat Frédérique Beauvois «Pour des assises du développement durable afin de faire face à l'urgence climatique avec les habitantes et habitants de Renens, toutes générations confondues»

Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées.

- Préavis N° 66-2020 – CADouest SA – Augmentation du cautionnement solidaire

Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées.

- Préavis N° 67-2020 – Convention de subventionnement multipartite 2021-2024 entre la Ville de Renens et la Fondation du TKM - Théâtre Kléber-Méleau

Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées.

- Préavis N° 68-2020 – Soutien à l'investissement en faveur de la Fondation Inartis lié aux travaux d'aménagement des locaux du projet Station R dans le bâtiment Mayer et Soutter – Reconduction du mandat lié au délégué à la promotion économique pour une durée de 4 ans au minimum – Octroi pour 4 ans au minimum de la subvention de garantie de déficit en faveur de la Fondation des Ateliers de la Ville de Renens

Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées.

- Interpellation de M. Jean-Marc Dupuis «Massacre à la tronçonneuse»

Réponse ultérieure de la Municipalité (-> réponse écrite en date du 3 septembre)

- Interpellation de Mme Elodie Golaz Grilli «L'avenir du télétravail»

Réponse ultérieure de la Municipalité.

- Interpellation de M. Jonas Kocher «Mise en place d'un plan de gestion de crise pour le futur?»

Réponse ultérieure de la Municipalité.

- Interpellation de M. Byron Allauca pour le soutien à la création d'un fonds cantonal destiné à l'économie domestique

Réponse ultérieure de la Municipalité.

## SÉANCE DU 25 JUIN 2020

- Assermentation de M. Silvan Sanches Morais Silva Cooper, PSR, élu en remplacement de M. Laurent Voisard, démissionnaire.
- Réponse à l'interpellation de M. Vincent Keller «Le petit Ajaccio de l'Ouest Lausannois redeviendra-t-il digne d'une visite?»
- Réponse à l'interpellation de M. Byron Allauca relative à un fonds cantonal de soutien à l'économie domestique
- Réponse à l'interpellation de Mme Nicole Divorne relative aux travaux dans et aux abords de Renens
- Réponse à l'interpellation de M. Jonas Kocher «Mise en place d'un plan de gestion de crise pour le futur?»
- Comptes 2019
  - de la Ville de Renens, présentant un excédent de revenus de CHF 265'212.52
  - de l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge
  - de la Commission intercommunale de la Station d'épuration des eaux usées et de traitement des boues de l'agglomération lausannoise «STEP» de Vidy
  - de l'Entente intercommunale SDIS Malley Prilly-Renens

Décision : Le Conseil communal adopte les comptes arrêtés au 31 décembre 2019

- Préavis N° 59-2020 – Réponse de la Municipalité au postulat Elodie Golaz Grilli « Le fléau des mégots de cigarettes! »

Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées.

- Préavis N° 64-2020 – Aménagement paysager du Parc de la Delèze et de la cour d'entrée du Centre technique communal – Réponse au postulat Jean-Marc Dupuis « Laisse béton »

Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées.

- Préavis N° 68-2020 – Réseau cyclable à Renens : état des lieux - Réponse de la Municipalité au postulat de M. Laurent Voisard et à l'interpellation de Mme Anne Cherbuin relatifs à la mobilité cycliste à Renens

Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées.

- Préavis intercommunal N° 70-2020 – Réhabilitation du collecteur intercommunal Sorge à Ecublens - Secteur 11 « Triaudes-Sorge »

Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées.

- Interpellation de M. Michele Scala « Y-a-t'il un pilote, pardon, un policier dans la Ville? »

Réponse donnée en séance par M. Olivier Golaz, Municipal Informatique - Population - Sécurité publique, et Mme Tinetta Maystre, Municipale Urbanisme - Travaux.

- Interpellation de Mme Frédérique Beauvois « Jeu, covid et matchs : quelles occupations pour nos enfants cet été? »

Réponse donnée en séance par Mme Myriam Romano-Malagrifa, Municipale Culture - Jeunesse - Affaires scolaires - Sport.

- Interpellation de Mme Muriel Rossel « Bruit et vitesse de la circulation sur l'avenue de Longemalle »

Réponse donnée en séance par M. Olivier Golaz, Municipal Informatique - Population - Sécurité publique.

- Interpellation de M. Byron Allauca relative à la Vidéosurveillance

Réponse ultérieure de la Municipalité (-> réponse écrite en date du 5 novembre 2020).

- Interpellation de Mme Elodie Golaz Grilli « Fermeture d'une garderie à Renens »

Réponse donnée en séance par Mme Karine Clerc, Municipale Enfance - Cohésion sociale.

- Interpellation de M. Pascal Golay « soutenir l'économie locale »

Réponse ultérieure de la Municipalité (-> réponse écrite en date du 10 décembre 2020).

### SÉANCE DU 3 SEPTEMBRE 2020

- Assermentation de Mme Chiara Storari, PSR, élue en remplacement de Mme Maria Correia, démissionnaire
- Réponse à l'interpellation de M. Jean-Marc Dupuis « Massacre à la tronçonneuse »
- Gestion 2019

Décision : Le Conseil communal approuve la gestion de l'exercice 2019 et donne décharge aux organes responsables.

- Postulat Elodie Golaz Grilli « Pour que Renens rejoigne le Rainbow Cities Network »

Décision : Postulat transmis à la Municipalité pour étude et rapport.

- Postulat Frédérique Beauvois « Joue-la comme Renens ! Des stages de vacances made in Renens, organisés pour et par les Renanais. »

Décision : Postulat transmis à la Municipalité pour étude et rapport.

- Postulat Frédérique Beauvois et François Delaquis « Les conséquences de la pandémie de Covid-19 pour la Ville de Renens, quelles solutions pour remédier aux problèmes déjà identifiés, quels changements doit-on s'attendre pour le futur. »

Décision : Postulat classé.

- Postulat Marie Schneider « Tampons et serviettes hygiéniques mis à disposition gratuitement dans les établissements scolaires rennais »

Décision : Postulat transmis à la Municipalité pour étude et rapport.

- Interpellation de Mme Suzanne Sisto-Zoller « Des fontaines et points d'eau pour combattre la canicule et améliorer la qualité de vie en ville ? »

Réponse ultérieure de la Municipalité (-> réponse écrite en date du 10 décembre 2020).

- Interpellation de M. Richard Neal « Difficulté de circulation au Chemin de St George »

Réponse ultérieure de la Municipalité.

- Interpellation de Mme Elodie Golaz Grilli « Pour plus de places en crèche/garderie »

Réponse ultérieure de la Municipalité (-> réponse écrite en date du 8 octobre 2020).

## SÉANCE DU 8 OCTOBRE 2020

- Assermentation de Mme Hassna Chaib, Fourmi rouge, élue en remplacement de Mme Simone Szenyan-Reymond, démissionnaire.
- Réponse à l'interpellation de Mme Elodie Golaz Grilli « Fermeture d'une garderie à Renens »
- Réponse à l'interpellation de Mme Elodie Golaz Grilli « Pour plus de places en crèche/garderie »
- Nominations de l'Huissier du Conseil communal et de son suppléant
- Préavis N°71-2020 – Site des Tilleuls – Demande d'un crédit complémentaire au crédit accordé dans le cadre du préavis N° 43-2013 pour la rénovation des bâtiments du site des Tilleuls

Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées.

- Préavis N° 72-2020 – Site des Tilleuls-Passerelle piétonne du 1<sup>er</sup>-Août - Adoption du projet routier - Demande d'un crédit d'ouvrage pour sa réalisation

Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées.

- Préavis N° 73-2020 – Fixation des indemnités de la Syndique ou du Syndic et des membres de la Municipalité pour la législature 2021-2026

Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées.

- Préavis N° 74-2020 – Centre technique communal (CTC) – Dépassement final du crédit de construction pour l'agrandissement et la réfection du bâtiment à la rue du Lac 14 dans le cadre du Préavis N° 78-2015

Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées.

- Postulat Mehmet Korkmaz « Lutte contre la pollution sonore »

Décision : Refus de la prise en considération et classement du postulat.

- Interpellation de M. Silvio Torriani « Publicité commerciale, quel devenir ? »

Réponse donnée en séance par M. Jean-François Clément, Syndic.

- Interpellation de Mme Frédérique Beauvois « Quelle est la répartition des contribuables de Renens selon leurs contributions respectives au budget de la Commune ? »

Réponse donnée en séance par M. Jean-François Clément, Syndic.

- Interpellation de M. Richard Neal « Château 17: Tout le monde cherche les poubelles! »

Réponse donnée en séance par M. Didier Divorne, Municipal Bâtiments - Domaines - Logement - Cultes.

- Interpellation de Mme Verena Berseth relative à la sortie piétons du parking de la place du Marché, côté rue du Midi

Réponse ultérieure de la Municipalité.

### SÉANCE DU 7 NOVEMBRE 2020

- Réponse à l'interpellation de M. Byron Allauca relative à la vidéosurveillance
- Préavis N° 75-2020 – Rapport de la Municipalité sur l'état au 31 décembre 2019 des postulats et motions – Demandes de prolongation de délai – Réponses de la Municipalité à différents postulats et motions

Décision: Le Conseil communal accepte les conclusions amendées.

- Préavis N° 76-2020 – Demande de crédit complémentaire aux budgets 2020 et 2021 concernant les mesures sanitaires nécessaires dans les bâtiments communaux en lien avec la Covid-19

Décision: Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées.

- Postulat Nicole Haas-Torriani « Comment baptiser le square de la Place du Marché? »

Décision: Postulat transmis à la Municipalité pour étude et rapport.

- Postulat Nathalie Jaccard « Un braquet solidaire »

Décision: Postulat envoyé à une commission chargée de préavis sur la prise en considération et le renvoi à la Municipalité.

- Interpellation de Mme Elodie Golaz Grilli « Quelle alternative aux camps scolaires annulés? »

Réponse ultérieure de la Municipalité.

- Interpellation de Mme Suzanne Sisto-Zoller « Vers une société de consommation non-stop? »

Réponse donnée en séance par M. Jean-François Clément, Syndic.

- Interpellation de Mme Rosana Joliat relative aux horaires d'ouvertures des commerces de Renens

Réponse donnée en séance par M. Jean-François Clément, Syndic.

### SÉANCE DU 10 DÉCEMBRE 2020

- Assermentation de M. Vladimir Ilic, PLR – Pour les Renonais, élu en remplacement de M. João Mendes, réputé démissionnaire.
- Assermentation de M. Augustin Mukamba, Fourmi rouge, élu en remplacement de M. Naïm Lokaj, démissionnaire.
- Réponse à l'interpellation de Mme Suzanne Sisto-Zoller « Des fontaines et des points d'eau pour combattre la canicule et améliorer la qualité de la vie en ville? »
- Réponse à l'interpellation de Mme Elodie Golaz Grilli et consorts « Quelles alternatives à l'annulation des camps scolaires? »
- Réponse à l'interpellation de M. Pascal Golay relative à un soutien à l'économie locale en période de crise du COVID-19
- Budgets 2021
  - de la Ville de Renens, présentant un excédent de charges de CHF 5'403'600.-,
  - de l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge
  - de la Commission intercommunale de la Station d'épuration des eaux usées et de traitement des boues de l'agglomération lausannoise « STEP » de Vidy
  - de l'Entente intercommunale SDIS Malley Prilly-Renens

Décision : Le Conseil communal accepte les budgets 2021 tels que présentés

- Postulat Nathalie Jaccard «Un Braquet solidaire»

Décision : Postulat transmis à la Municipalité pour étude et rapport.

- Postulat Rachid Taaroufi «Ouvrer pour la création d'un dispositif d'insertion professionnelle pour les 50 ans et plus»

Décision : Postulat envoyé à une commission chargée de préavis sur la prise en considération et le renvoi à la Municipalité.

- Postulat Jean-Marc Dupuis et Frédérique Beauvois «Stade du Censuy – Des infrastructures saines et adaptées aux besoins actuels pour la pratique du sport»

Décision : Postulat transmis à la Municipalité pour étude et rapport.

- Postulat Elodie Golaz Grilli «Pour une multimodalité accessible»

Décision : Postulat transmis à la Municipalité pour étude et rapport.

- Interpellation de Mme Frédérique Beauvois «Une politique commerciale équitable à Renens»

Réponse donnée en séance par M. Jean-François Clément, Syndic.

- Interpellation de Mme Nathalie Jaccard «Renens en mouvement et si le Marché entrain dans la danse...?»

Réponse ultérieure de la Municipalité.

- Interpellation de M. Ali Korkmaz «La Place du Marché est un îlot de chaleur!»

Réponse ultérieure de la Municipalité.

- Interpellation de M. Silvio Torriani «Des antennes 5G à Renens?»

Réponse donnée en séance par Mme Tinetta Maystre, Municipale Urbanisme - Travaux.

## UTILISATION DU DROIT D'INITIATIVE PAR LE CONSEIL COMMUNAL

Année	Motions	Postulats	Interpellations	Sous-total	Questions	Vœux	Résolutions	Pétitions	Total
2011			18	<b>18</b>	13	1	5	5	<b>42</b>
2012		5	19	<b>24</b>	19		1		<b>44</b>
2013	3	4	23	<b>30</b>	17		4	5	<b>56</b>
2014	1	8	20	<b>29</b>	19		3	1	<b>52</b>
2015	1	5	15	<b>21</b>	13		2	1	<b>37</b>
2016	4	4	16	<b>24</b>	8	1		4	<b>37</b>
2017		7	23	<b>30</b>	14				<b>44</b>
2018	2	8	12	<b>22</b>	9				<b>31</b>
2019		13	10	<b>23</b>	28			1	<b>52</b>
2020	1	12	27	<b>40</b>	29		1		<b>70</b>

## VOTATIONS / ÉLECTIONS

Cette année, le Bureau du Conseil communal a assumé sa fonction de Bureau électoral lors de l'élection complémentaire au Conseil d'Etat du 9 février 2020 ainsi que des votations fédérales des 9 février, 27 septembre et 29 novembre 2020.



# MUNICIPALITÉ

## COMPOSITION

Administration générale- Finances-Ressources humaines	M. Jean-François CLÉMENT
Bâtiments-Domains- Logement-Cultes	M. Didier DIVORNE
Gestion urbaine- Développement durable	Mme Patricia ZURCHER MAQUIGNAZ
Urbanisme-Travaux	Mme Tinetta MAYSTRE
Culture-Jeunesse- Affaires scolaires-Sport	Mme Myriam ROMANO-MALAGRIFA
Informatique-Population- Sécurité publique	M. Olivier GOLAZ
Enfance-Cohésion sociale	Mme Karine CLERC
Secrétaire municipal	M. Michel VEYRE
Secrétaire municipale adjointe	Mme Anne LAFOND DE LORMEL

# MUNICIPALITÉ



De gauche à droite : M. Didier Divorne, Mme Tinetta Maystre, M. Olivier Golaz, M. Jean-François Clément, Mme Karine Clerc, Mme Myriam Romano-Malagrifa, Mme Patricia Zurcher Maquignaz

## SÉANCES

La Municipalité a tenu 41 séances ordinaires, au cours desquelles 1'087 objets ont été traités.

Les séances ont notamment été consacrées à l'examen de préavis, à l'étude de projets, à l'adjudication de travaux, à la délivrance de permis de construire et d'autorisations diverses, à l'engagement de personnel et au versement des subventions aux associations et sociétés locales. En cette année particulière due à la crise sanitaire liée à la Covid-19, des décisions ont également été prises pour l'application des mesures de protection sur les sites scolaires, dans les centres de vie enfantine et les bâtiments administratifs, ainsi que pour le soutien aux acteurs du tissu économique local.

En plus de ses séances normales et celles consacrées aux comptes, plan d'investissement et budget, la Municipalité a tenu plusieurs séances spéciales dédiées à des thèmes particuliers et en présence des chefs de service. La séance du 27 février était spécialement consacrée à l'organisation du site des Ateliers de Renens et aux enjeux futurs de la promotion économique. Celle du 26 juin était axée sur le projet participatif Demain Renens visant à réfléchir sur l'avenir, pour une ville durable sur le plan climatique, environnemental et sociétal. La séance du 2 décembre avait pour thème la planification scolaire.

D'autres rencontres ont eu lieu pour partager des réflexions et des préoccupations communes. Le 20 janvier, une soirée organisée pour la 1<sup>ère</sup> fois cette année a réuni les partenaires cantonaux et intercommunaux aux Ateliers de Renens. En dates des 5 juin et 3 novembre, la Municipalité a rencontré des représentants des Chemins de fer fédéraux pour un état de situation des projets immobiliers Quai Ouest, Parc du Simplon, Central Malley, des travaux de la gare et des passerelles Rayon-Vert et du 1<sup>er</sup> Août.

Depuis le mois de mars, de nombreux événements ont dû être reportés voire annulés, en raison de la pandémie. La Municipalité a tout de même participé à plusieurs manifestations dont quelques-unes sont citées ci-après :

- 9 et 22 janvier – Cérémonies d'ouverture et de clôture des Jeux olympiques d'hiver de la jeunesse 2020;
- 2 février – Apéritif culturel de la Ville;
- 26 février – Soirée fondue en l'honneur des nouveaux naturalisés;
- 20 août – Soirée de présentation publique du projet Malley Gare;

- 4 septembre – Inauguration des armoires solidaires à la pastorale de rue catholique de Renens ;
- 16 septembre – Cérémonie de remise des prix pour le concours d'architecture en vue de l'agrandissement du Foyer Sainte famille ;
- 25 et 26 septembre – Inauguration du site de La Ferme des Tilleuls et vernissage des deux premiers modules du Colossal d'Art Brut ORGANUGAMME II de l'artiste Danielle Jacqui – Présence de Mmes les Conseillères d'Etat Rebecca Ruiz et Cesla Amarelle ;
- 28 septembre – Visite de la passerelle Rayon-Vert en compagnie des Municipalités de Chavannes-près-Renens, Crissier et Ecublens ;
- 17 novembre – Soirée Innovation by Design Challenge – 1<sup>ère</sup> édition virtuelle.

## DÉMISSION

Au 31 décembre 2020, Mme Myriam Romano-Malagrifa a mis fin à son mandat de municipale après 14 ans dans l'exécutif communal, souhaitant se consacrer à un nouveau défi au sein de l'administration lausannoise. Elle sera remplacée jusqu'à la fin de la législature par Mme Karine Clerc.

## PRÉFECTURE

Conformément à la Loi sur les communes, Mme Anne Marion Freiss, Préfète du District de l'Ouest lausannois, a procédé à l'inspection annuelle de la Commune de Renens le 23 novembre 2020.

## COLLABORATIONS INTERCOMMUNALES

La Ville de Renens est engagée dans de nombreuses collaborations intercommunales.

### ADMINISTRATION GÉNÉRALE-FINANCES-RESSOURCES HUMAINES

- Bureau intermunicipal des syndics de l'Ouest lausannois (OL)
- Service intercommunal d'électricité (SIE SA)
- TvT Services SA
- Transports publics lausannois tl
- Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL)
- Lausanne Région – Commission Promotion économique

### BÂTIMENTS-DOMAINES-LOGEMENT-CULTES

- Plate-forme logement OL
- Commission de gestion de la Paroisse catholique romaine de Renens et environs

### GESTION URBAINE-DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Valorsa SA
- Commission forestière du triage intercommunal de la Venoge
- Déchèterie intercommunale de Malley
- Société coopérative des sites et espaces verts de la région lausannoise (SOCOSEV)

## URBANISME-TRAVAUX

- Inspection intercommunale des chantiers
- Chauffage à distance OL (CADouest)
- Commission intercommunale de la STEP (CISTEP)
- Entente intercommunale Mèbre-Sorge
- Commission intercommunale des services industriels
- Structure intercommunale La Fabrique de Malley
- Plan Directeur intercommunal (PDi)

## CULTURE-JEUNESSE-AFFAIRES SCOLAIRES-SPORT

- Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise
- TKM-Théâtre Kléber-Méleau
- Conférence des municipaux du sport OL
- Conférence des municipaux des écoles OL
- Plateforme Jeunesse OL
- Lausanne Région
- Commission Activités sportives

## INFORMATIQUE-POPULATION-SÉCURITÉ PUBLIQUE

- Association de communes de la région lausannoise pour la règlementation du service des taxis
- Association de communes pour la gestion de la sécurité publique OL (POL)
- Organisation régionale de la protection civile OL (ORPC-ROL)
- SDIS Malley Prilly-Renens
- Centre sportif de Malley (CSM)

## ENFANCE-COHÉSION SOCIALE

- Association régionale pour l'action sociale OL (ARASOL)
- Association pour la prévention et le maintien à domicile OL (APREMADOL)
- Réseau d'accueil de jour des enfants Renens-Crissier
- Conférence des municipaux et chefs de service des affaires sociales OL
- Lausanne Région – Commissions Seniors, Enfance, Prévention et dépendances

Les principaux objets traités sur un plan intercommunal au cours de l'année sont :

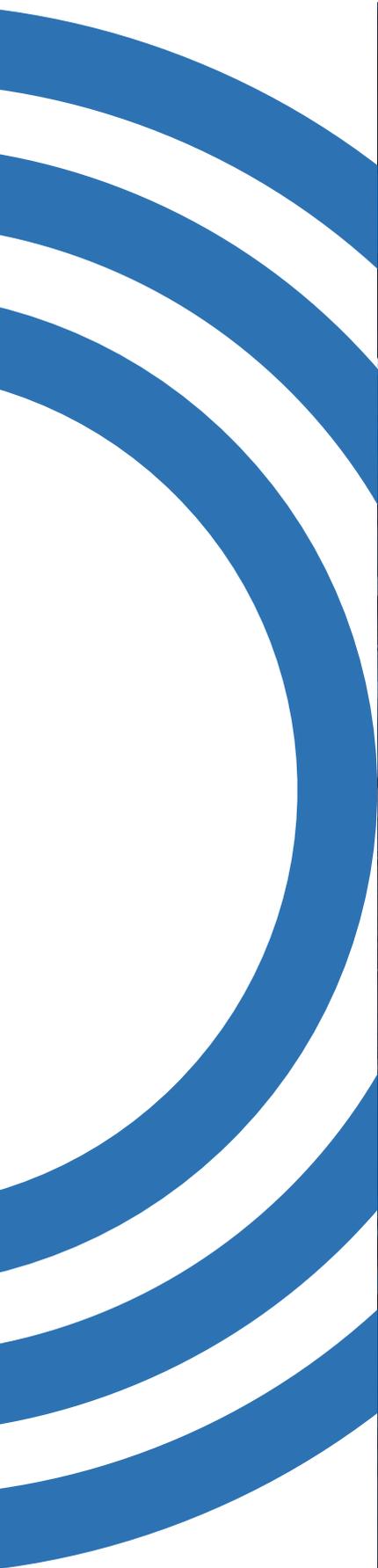
- le préavis relatif au renouvellement de la convention de subventionnement multipartite pour quatre ans, soit jusqu'en 2024, avec la Fondation du Théâtre Kléber-Méleau (TKM), l'Etat de Vaud et les Communes fondatrices, Lausanne, Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, St-Sulpice, Villars-Sainte-Croix, Jouxten-Mézery;
- la signature de la nouvelle convention d'utilisation intercommunale de la déchetterie de Malley entre la Ville de Lausanne et les Communes partenaires, Prilly et Renens, afin de mettre à jour les bases de la tarification fixées en 2006;
- la signature des conventions de répartition des frais entre les Communes partenaires, Lausanne, Prilly et Renens, pour leurs obligations légales envers la paroisse protestante du Sud-Ouest lausannois, Chapelle de Malley;
- la signature de la nouvelle convention liant la Commune de Renens aux communes de la CRENOL pour le financement de la plateforme administrative et financière de la Direction régionale de pédagogie, psychologie, logopédie en milieu scolaire (PPLS); celle-ci adapte la précédente convention datant de 2005 et définit Renens comme Commune boursière.

## POINTS PRESSE

Le lundi précédant la séance du Conseil communal, la Municipalité invite les représentants des médias à un point d'information sur les préavis déposés, ainsi que sur les réponses aux questions et interpellations du législatif. A cette occasion, elle publie également un communiqué qui résume les principales décisions de l'exécutif entre chaque séance du Conseil communal.

L'ensemble de ces communications transmises à la presse sont portées à la connaissance du personnel communal, des Conseillères et Conseillers communaux, et sont accessibles au public depuis le site internet de la Commune. Elles sont ainsi régulièrement reprises par les médias locaux, notamment 24 Heures, 20 Minutes et Lausanne Cité. Les actualités relatives aux grands travaux d'infrastructure sont régulièrement traitées par les médias régionaux et nationaux (RTS, Le Temps).

Une conférence de presse spéciale a été organisée le 24 janvier pour présenter l'octroi des crédits d'ouvrage du projet intercommunal de bus à haut niveau de service (BHNS). Cette séance s'est faite en présence des Syndics de Crissier, Prilly et Renens, de la Municipale de l'Urbanisme de la Ville de Renens et du responsable de la planification de l'offre des Transports publics de la région lausannoise (TL). Côté médias, étaient représentés pour l'occasion la presse écrite (24 Heures), télévisuelle (RTS et La Télé) ainsi que radiophonique (RTS-La Première).



A  
ADMINISTRATION  
GÉNÉRALE

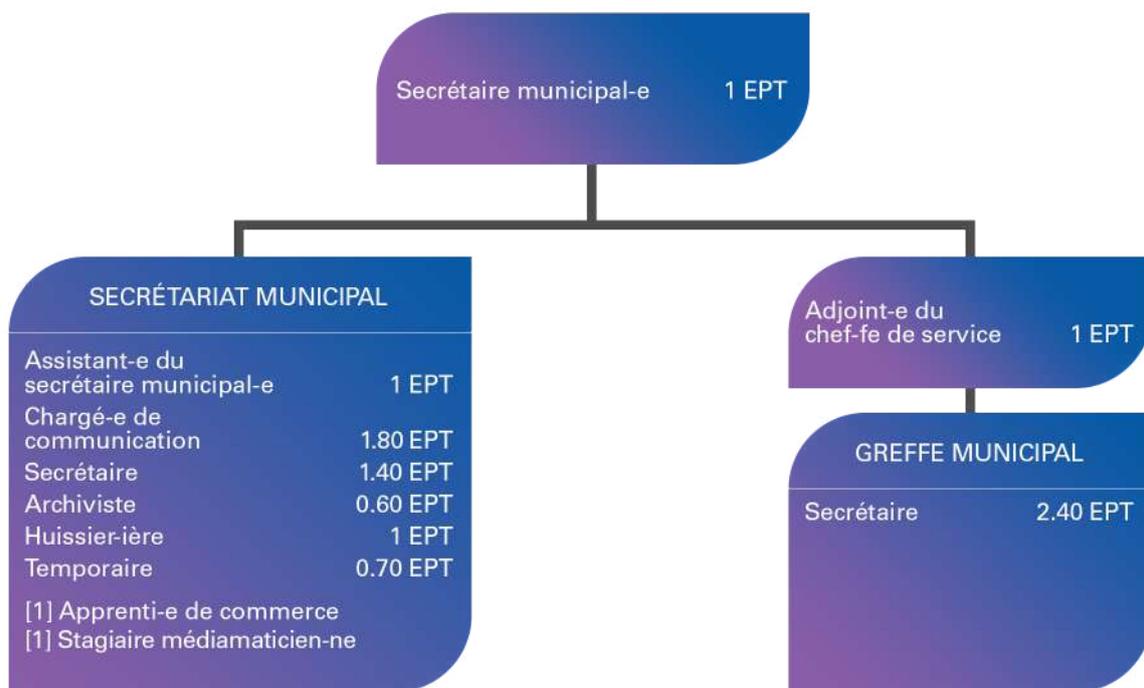
F  
FINANCES

R  
RESSOURCES  
HUMAINES



Directeur  
Jean-François Clément, Syndic

Chefs de service  
Michel Veyre, Secrétaire municipal  
Michaël Perrin, Finances  
Line Savioz, Ressources humaines



# ADMINISTRATION GÉNÉRALE

## ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Suivi des séances et affaires de la Municipalité
- Coordination entre services
- Relations extérieures et communication
- Relations avec le Conseil communal
- Relations avec la presse
- Organisation des scrutins et élections
- Contact avec les milieux économiques
- Gestion des archives communales

## POINTS FORTS 2020

- Soutien au projet de développement économique Station R
- Coordination des communications en lien avec la pandémie
- Projet Idée(s) de Renens
- Implémentation d'un nouveau logiciel de gestion des séances de Municipalité

# SERVICE DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (ADG)

## ACTIVITÉS PRINCIPALES

L'Administration générale est un service transversal de l'administration communale.

Le Secrétariat municipal a pour mission la coordination entre la Municipalité et les différents services communaux. Il facilite la réflexion et la prise de décisions de la Municipalité et assure la transmission des décisions aux services concernés. Il gère en outre toutes les relations extérieures.

Le Greffe municipal assure principalement les tâches liées à l'organisation des scrutins des votations et élections, à la procédure de naturalisation, aux assurances et à l'accueil de la population (guichet et standard téléphonique principaux).

## CRISE DU CORONAVIRUS : UNE GESTION CENTRALISÉE

2020 restera dans les mémoires comme le point de départ de la pandémie de Coronavirus. Trois grandes étapes ont marqué cette «année 0» en Suisse et à Renens: un premier semi-confinement débuté le 16 mars; une réouverture progressive de la vie publique et des échanges (commerces, frontières, réunions publiques, etc.) à partir du 11 mai; une deuxième vague de contaminations forte à l'automne avec de nouvelles mesures restrictives cantonales (fermeture des restaurants et interdiction des manifestations publiques). Durant cette période, la Municipalité, comme toutes les collectivités publiques, a dû naviguer à vue et savoir s'adapter à chaque nouvelle directive émise par le Conseil fédéral ou le Conseil d'Etat.

Cette conjoncture inédite a posé de grands défis à l'administration communale. Les services ont ainsi intégré une nouvelle logistique de travail avec la désinfection étendue des locaux (y compris et de façon très marquée dans les locaux scolaires, ce qui a nécessité l'engagement de personnel supplémentaire), l'utilisation d'outils jusque-là marginaux (masques, gel hydro-alcoolique, etc.) et la gestion des pénuries momentanées de ces dispositifs.

Un groupe de travail «pandémie» a été mis sur pied par la Municipalité afin de disposer d'un organe de gestion pour la crise du Coronavirus. Il a pour mission de centraliser les informations (Confédération, Canton, communes), de coordonner les différents pôles d'action de l'administration communale en fonction de l'évolution de la situation, d'élaborer les directives liées au personnel et d'être force de proposition pour la Municipalité. Géré par le Secrétaire municipal, il est composé des chefs des services Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport, Ressources humaines, Gestion urbaine-Développement durable, Informatique, Bâtiments-Domains-Logement-Cultes et Enfance-Cohésion sociale. Cet ensemble s'est réuni à 6 reprises entre mars et juin, et à 3 reprises entre septembre et décembre.

Parmi les principales décisions municipales relatives au fonctionnement général de l'administration communale, on peut mettre en exergue la chronologie suivante :

- fermeture des guichets et mise en place du télétravail partout où il était possible à partir du 16 mars. Maintien de l'ensemble des prestations à l'exception de celles délivrées exclusivement aux guichets, et maintien d'une présence minimale dans les bureaux pour assurer la centrale téléphonique et la question des courriers ;
- réouverture des guichets et des bureaux de l'administration le 11 mai – réouverture encadrée par différentes mesures de sécurité telles que des marquages au sol, l'installation de vitres de protection ou encore la mise à disposition de gel hydro-alcoolique. Des masques ont également été mis à disposition des collaboratrices et collaborateurs communaux ;
- nouvelle fermeture des guichets communaux à partir du 9 novembre à l'exception du Greffe municipal et du Service de la population. Maintien des prestations dans leur totalité et possibilité de rendez-vous auprès des guichets fermés. Généralisation du télétravail à l'ensemble des services communaux là où il est applicable.

Le télétravail s'est donc imposé comme thématique centrale tant d'un point de vue technique que vis-à-vis de la relation aux tâches des services. La dématérialisation s'est souvent imposée dans un temps court, avec nombre de séances et quelques manifestations publiques organisées en ligne. Cependant, grâce à une organisation efficace et à l'accès à une technologie de télétravail mature, la quasi-totalité des tâches administratives a pu être maintenue tout au long de l'année.

En parallèle des décisions relatives au fonctionnement quotidien de l'administration, de multiples manifestations communales ont été annulées et l'offre en matière culturelle, sportive et associative a été particulièrement chamboulée. Ainsi, dès le 13 mars la Municipalité s'est vue dans l'obligation d'annuler l'ensembles des spectacles programmés, mais aussi les camps scolaires et l'école à la montagne, les devoirs accompagnés ou encore les activités sportives. La première phase de la pandémie a aussi conduit à la fermeture des bibliothèques, du Centre de rencontre et d'animations (CRA) et des salles de sport.

Une reprise de certaines activités a pu avoir lieu à la fin du printemps avec notamment la réouverture des salles de sport le 6 juin et du CRA le 11 juin. Après un été plutôt calme qui a permis de maintenir les rassemblements publics jusqu'à 300 personnes, le début de la seconde vague a à nouveau frappé de plein fouet l'offre de loisirs renanaise à l'automne avec l'interdiction d'événements rassemblant plus de 50 personnes, l'annulation des camps scolaires jusqu'à juin 2021, l'interdiction du sport de contact et la nouvelle fermeture des établissements publics (cinémas, théâtres, centres de loisirs fitness et piscine compris).

## SECRÉTARIAT MUNICIPAL

### GESTION DES SÉANCES DE MUNICIPALITÉ

L'avancement du projet de gestion des séances de Municipalité s'est poursuivie durant les premiers mois de l'année pour permettre, comme prévu, une implémentation du logiciel eSéances en juin.

Au préalable, et afin de faciliter la transition entre le précédent et le nouveau programme, une formation a été dispensée à l'ensemble des utilisateurs (membres de la Municipalité et du personnel) par le prestataire informatique et en interne. Une phase de tests a ensuite permis aux utilisateurs de se familiariser avec le programme, avant la tenue de la première séance en date du 8 juin 2020. Le logiciel intègre notamment un moteur de recherche pour les objets traités, et à l'usage spécifique des membres de la Municipalité, une discussion instantanée ainsi qu'un module de vidéo-conférence.

De par son adhésion au board du club des utilisateurs, la Ville de Renens participe au développement continu du logiciel et à la définition des futures orientations.

### DIGITALISATION

La correspondance entrante et sortante (courriers postaux et courriels) de la Municipalité et des différents services de l'administration est quotidiennement numérisée. En parallèle, les nouvelles conventions sont également systématiquement enregistrées et le travail se poursuit pour introduire les conventions en vigueur établies précédemment.

Depuis le lancement du processus de digitalisation en 2018, 8'177 documents ont été numérisés avec ce programme.

**8'177** classés numériquement pour  
être retrouvés rapidement et  
**DOCUMENTS** de manière fiable

# PROMOTION ÉCONOMIQUE

## INTRODUCTION

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2016, la promotion économique est conduite par Nicolas Servageon sur la base d'un mandat de délégué économique représentant environ 0.4 EPT. Après neuf années d'engagement auprès de la Commune – dont deux en tant que Secrétaire municipal – M. Servageon a décidé de mettre un terme à son mandat au 31 décembre 2020 (mandat qui englobait également la fonction de secrétaire de la Fondation des Ateliers de la Ville de Renens). Une réflexion, relative aux enjeux actuels et futurs de la promotion économique renanaise, a d'ores et déjà été entamée par la Municipalité. Un service de transition sera assuré par le Secrétariat municipal, appuyé par le chef de Service des Finances, dans l'attente de déterminer le profil de la future déléguée ou du futur délégué.

Les activités déployées en 2020 ont porté sur :

- le suivi et la rédaction du préavis N°69-2020 pour un soutien à l'investissement lié aux travaux d'aménagement des locaux du projet Station R dans le bâtiment Mayer & Soutter ;
- le contact avec le tissu économique renanais (entreprises établies, Association des commerçants de Renens, Groupe de travail « Commerces »), notamment pour le suivi et le soutien organisationnel des demandes suite au premier semi-confinement ;
- l'accompagnement et l'implantation de nouvelles entreprises sur le territoire renanais et la recherche de solutions immobilières adéquates ;
- la gestion opérationnelle de la Fondation des Ateliers de Renens en qualité de secrétaire de la Fondation. Cette fonction induit la coordination des activités conduites en étroite collaboration avec la Fondation Inartis, la participation à la plateforme des technopôles vaudois et l'accueil des entreprises souhaitant s'établir aux Ateliers de Renens ;
- la participation à l'organisation de l'Innovation by Design Challenge, en collaboration avec la HEIG-VD, l'ECAL, l'EPFL, Innovaud et la Fondation des Ateliers de la Ville de Renens.

## GESTION OPÉRATIONNELLE DES ATELIERS DE RENENS

La Fondation des Ateliers de Renens émet un rapport d'activités ad hoc sur ses activités. Le délégué économique, également secrétaire de la Fondation jusqu'au 31 octobre 2020, s'est occupé de la coordination opérationnelle du site. A ce titre, des contacts réguliers et étroits sont entretenus avec la communauté en place. Le suivi de transition a été repris par le Secrétariat municipal en collaboration avec le Conseil d'administration de CACIB SA (détenue à 60% par la Ville de Renens et 40% par la Société industrielle et commerciale de l'Ouest lausannois), propriétaire du bâtiment des Ateliers de Renens, la Fondation des Ateliers de la Ville de Renens et la Fondation Inartis, soit les principaux partenaires de la Ville dans la gestion opérationnelle du lieu.

## DÉVELOPPEMENT DES ATELIERS DE RENENS ET PROJET STATION R

La validation au mois de mai du préavis N° 69-2020 pour le soutien au projet Station R par le Conseil communal a constitué une étape marquante de l'année 2020 par l'ambition des mesures proposées mais également par son impact sur la politique de développement économique de la Ville à moyen terme. Le projet Station R vise en effet à poursuivre la dynamique de création de valeur et d'emplois des Ateliers de Renens (sur le site du Closel), en proposant de nouveaux espaces pour les entreprises au sein du bâtiment voisin ex-Mayer & Soutter.

La Ville soutiendra cette démarche par le biais d'une subvention à l'investissement de CHF 1 million à la Fondation Inartis, porteuse du projet. Inartis est un partenaire depuis 2012 dans la gestion du bâtiment des Ateliers au travers de sa structure UniverCité, qui occupe aujourd'hui un tiers du bâtiment.

La réhabilitation du bâtiment Mayer & Soutter comprend la mise à disposition de 4'500 m<sup>2</sup> de surfaces, offrant une opportunité unique d'élargir les programmes portés par Inartis et de proposer aux sociétés en croissance des solutions d'hébergement inscrites dans la même dynamique que celle des Ateliers de Renens. L'extension

du réseau d'UniverCité permettra à la Fondation Inartis de faire face à une forte demande d'espaces, d'étendre l'offre de prototypage, de renforcer la dynamique de formation ou encore de permettre à des entités industrielles partenaires d'y établir des projets.

La rédaction du préavis a également été l'occasion de retracer tout l'historique de la promotion économique et de la structure de développement bâtie au fil des ans autour de la Fondation des Ateliers de la Ville de Renens, en collaboration avec la Fondation Inartis et le Service de la promotion économique et de l'innovation du Canton (SPEI). Ce travail constitue désormais un document de référence pour comprendre l'évolution de la politique de promotion économique depuis deux législatures.

## **ACCUEIL DE NOUVELLES ENTREPRISES SUR LE TERRITOIRE RENANAIS**

Malgré la crise du Coronavirus, plusieurs demandes de recherche de locaux ont été adressées à la promotion économique. On peut citer le projet United Boxing qui a pu se développer du côté de l'avenue de Longemalle. Ce club sportif propose depuis le mois de juillet quelque 350 m<sup>2</sup> dédiés à la pratique de la boxe anglaise et thaïlandaise. Déjà engagé sur le terrain communal avant l'inauguration de leur structure, United Boxing a mis en ligne des vidéos d'entraînement qui ont été relayées sur le site internet communal durant la période de semi-confinement.

Le projet Clearspace.today, jeune pousse issue de l'EPFL, a également posé ses valises à Renens après une année d'accompagnement. Sélectionnée par l'Agence spatiale européenne pour accomplir la première mission de récupération d'un débris spatial d'ici à 2025 – soit un contrat de CHF 93 millions –, la société a bénéficié d'une large couverture médiatique.

D'autres projets prometteurs ont aussi pu s'implanter, preuve de l'envie de certains entrepreneurs de persévérer malgré la situation sanitaire. Comme chaque année, certaines demandes sont toujours en cours de traitement et d'autres sont abandonnées, faute d'infrastructures adéquates. Il est important de rappeler que les entreprises recherchent souvent plus qu'une solution purement immobilière avec un loyer accessible. La qualité des services offerts, l'écosystème en place et le réseau de compétences accessibles sont des éléments clés dans le choix.

## **CONTACT AVEC LE TISSU ÉCONOMIQUE RENANAIS**

L'organisation continue de visites auprès d'entreprises renanaises a été passablement chamboulée par la période de semi-confinement du printemps ainsi que par les nombreux effets collatéraux de la crise du Coronavirus. Rapidement stoppées en début d'année, ces rencontres ont pu reprendre en nombre entre l'été et l'automne, afin notamment d'aborder l'impact concret de la crise avec des cheffes et chefs d'entreprises.

Durant la phase de semi-confinement, la promotion économique a été active dans la transmission d'informations aux entreprises de son réseau. Il s'agissait notamment de sollicitations relatives aux charges fixes ou sur les possibilités de soutien financier. Les réponses aux sociétés hébergées au sein des Ateliers de Renens ou dans le bâtiment du CACIB aux Baumettes ont été coordonnées avec la direction de CACIB SA. Afin de relayer l'information la plus complète possible, le délégué a également suivi les divers webinaires dispensés par le Canton et portant sur les mécanismes de soutiens financiers mis en place tant au niveau cantonal que fédéral.

## **FAVORISER L'ÉMERGENCE DE NOUVELLES INITIATIVES PERMETTANT DE DIVERSIFIER LE COMMERCE LOCAL**

Atteindre une bonne mixité commerciale et permettre au flux des passagers de la gare de fréquenter davantage le nord des voies et le centre-ville de Renens continue de représenter un enjeu majeur. Il est au cœur des réflexions en cours qui définiront le futur mode de fonctionnement de la promotion économique.

## BONS D'ACHAT SOLIDAIRES EN SOUTIEN AU COMMERCE LOCAL

L'ACR – Association des commerçants de Renens – a pris contact avec la Municipalité pour lui proposer un projet de bons locaux solidaires, dans l'optique d'inciter à une reprise de la consommation à Renens. La Municipalité a alors décidé de soutenir financièrement cette initiative en prenant à son compte la différence entre le prix payé pour un bon (CHF 40.-) et sa valeur effective (CHF 50.-). La promotion économique s'est chargée de définir les contours de la démarche avec l'ACR, et l'administration communale a aussi assuré un soutien logistique avec l'impression des bons, leur vente ainsi que la redistribution des montants aux commerçants.

Une première série de 1'000 bons a été entièrement écoulee entre les mois de septembre et novembre. Elle ciblait alors exclusivement les commerces membres de l'ACR. Prenant acte de la demande pour ce type d'offre, la Municipalité a lancé une deuxième série de 2'500 bons d'une valeur de CHF 20.- le 3 décembre. Elle a à nouveau pris à son compte la différence entre valeur effective du bon et son prix de vente (CHF 15.-). Les bons ont cette fois-ci également intégré les cafés et restaurants renanais intéressés, en plus des membres de l'ACR.

Cette démarche a permis une action rapide, simple et peu onéreuse (sans plateforme digitale ou solution informatique intégrées). L'ACR a également pu mettre en valeur ses membres avec un nouveau site internet. Finalement, un démarchage a également été entrepris par l'ACR, à la demande de la Municipalité, afin de présenter le maximum d'acteurs locaux dans cette opération. Sur la base de cette expérience, de nouvelles actions similaires et ciblées seront abordées dans le courant 2021. Le montant habituellement dévolu au repas du personnel a été remis aux collaboratrices et collaborateurs sous forme de bons à faire valoir auprès des étalagistes du marché.

## INITIATIVES LOCALES

L'année 2020 aura malheureusement vu la fermeture du magasin La Mise en Bière, à la rue de Crissier. La disparition de cette antenne renanaise après seulement une année d'activité démontre la difficulté de trouver et fidéliser une clientèle stable sur le territoire communal, notamment au centre-ville.

Dans le sillage des commerces installés de manière éphémère sur le futur site de l'îlot de la Savonnerie (avec le restaurant et marché urbain LE GRAM, ou l'enseigne d'habits de seconde main Finest Vintage), la nouvelle boutique Rañute a ouvert ses portes au mois de décembre. Il s'agit d'un concept store dédié aux protections menstruelles. Première au niveau Suisse, ce magasin prévoit également à terme l'organisation d'ateliers sur des thèmes spécifiques ou des soirées témoignages. Comme pour LE GRAM et Finest Vintage, le défi sera d'aider à pérenniser sur le territoire communal ces initiatives originales, urbaines et multi-générationnelle, d'ici au coup d'envoi du chantier de la Savonnerie.

## GRUPE DE TRAVAIL « COMMERCE »

Le groupe de travail « Commerces » est géré par le Secrétariat municipal et se réunit deux fois par année afin de traiter de l'activité économique à Renens. L'objectif général est d'animer et d'accroître la fréquentation du centre-ville, ainsi que de faciliter les échanges entre tous les acteurs concernés. Y participent les représentants de l'Association des commerçants de Renens (ACR), des deux grandes enseignes COOP et Migros ou encore de la SICOL, mais également les services communaux impliqués (Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport, Gestion urbaine-Développement durable) et la Police du commerce. Les séances sont conduites par le délégué économique.

Deux séances se sont tenues en 2020 malgré la situation de pandémie. La première a permis de proposer aux membres un point de situation complet sur le début du chantier du tram. Ont ainsi pu être abordés le planning des interventions sur l'avenue du 14-Avril et ses conséquences majeures sur la circulation et la dynamique commerciale au centre-ville. Les discussions ont également traité du test de piétonnisation des rues de la Mèbre et du Midi durant la période estivale et le début de l'automne. La deuxième séance a porté sur les animations de fin d'année (financement à long terme, dates des nocturnes, dates des illuminations) ainsi que sur la mise en vente des bons d'achat solidaires.

L'organisation et la gestion de ces séances seront reprises en 2021 par le Secrétariat municipal, dans l'attente de la définition du futur poste de délégué à la promotion économique. A noter également qu'avec l'engagement d'un médiateur chargé d'établir le lien entre tissu économique et acteurs du chantier du tram, les discussions liées à cette thématique centrale pour les mois et années à venir seront centralisées vers ce nouveau poste. Le

groupe de travail – qui a joué un rôle important dans la transmission des informations relatives au tram auprès des représentants du commerce au centre-ville – restera néanmoins en appui du médiateur, notamment dans le cadre de communications ou présentations ultérieures.

## MANIFESTATIONS

### INNOVATION BY DESIGN CHALLENGE : 4<sup>e</sup> ÉDITION ENTIÈREMENT NUMÉRIQUE

La 4<sup>e</sup> édition de ce challenge, qui a pour but d'initier des collaborations entre entreprises et designers de la région, s'est tenue le 17 novembre dans le cadre de la Semaine entrepreneuriale. Le Innovation by Design Challenge est un concours lors duquel entrepreneurs et designers doivent imaginer comment améliorer l'offre d'un produit grâce au design. Cette édition 2020 a vu s'affronter 5 équipes, couvrant les secteurs de la medtech, de la fintech, de la robotique, de l'énergie ou encore de l'intelligence artificielle.

Afin de permettre le maintien de cette manifestation malgré les restrictions sanitaires, l'organisation a été entièrement réalisée sur un mode numérique y compris les ateliers de développement des projets. Le public a ainsi pu assister en direct à la présentation des projets en ligne. Celle-ci a attiré près de 200 personnes qui ont également eu l'occasion de voter et d'attribuer le Prix Coup de Cœur du public (d'une valeur de CHF 2'000.-) au projet Data-cie. L'équipe a mis au point une nouvelle interface orientée utilisateurs pour la plateforme web de la société qui permet l'accès à des informations économiques, financières et sociales.

Nouveauté de l'édition 2020, un jury composé de représentants du Conseil communal a attribué un premier Prix du Conseil communal (d'une valeur de CHF 1'000.-). Le Prix du Challenge (d'une valeur de CHF 8'000.-) a lui été à nouveau remis par un Jury d'exception, composé d'éminents représentants des milieux de l'innovation et du design en Suisse. Le Prix du Conseil et le Prix du Challenge ont tous deux été attribués au projet Isochronic. Active dans le secteur de l'automatisation industrielle, la société a pu dévoiler le nouveau design d'un robot capable de manipuler plusieurs pièces simultanément.

Une partie réseautage, offrant la possibilité d'interagir directement avec les équipes finalistes, a clôturé la soirée – le tout sur la plateforme web de la manifestation. Avec le maintien de ce rendez-vous, la Ville et ses partenaires (l'ECAL, l'EPFL, la HEIG-VD, Innovaud et la Fondation des Ateliers de Renens) ont voulu matérialiser concrètement leur volonté de poursuivre une politique de promotion de l'entrepreneuriat et de l'innovation à Renens.

## CELLULE COMMUNICATION

### ANNONCES ET ANNULATIONS EN SÉRIE

Les activités de communication ont été passablement chamboulées en cette année de pandémie. Annulations de manifestations à tour de bras, adaptation des affiches se rapportant aux différents stades des mesures sanitaires. L'équipe de communication, stagiaire médiaticien compris, n'a pas chômé.

## IDÉE(S) DE RENENS

### UN PROJET POUR MIEUX COMPRENDRE L'IDENTITÉ DE LA VILLE



Le projet Idée(s) de Renens, démarré au printemps, a pour objectif de définir une base identitaire claire sur laquelle s'appuyer pour faire rayonner la ville. Le résultat doit aussi permettre de développer une communication cohérente, crédible et impactante, ainsi que des outils de communication harmonisés.

Pour aller au-delà des impressions, le projet a débuté par une vaste enquête auprès d'un public aussi large que possible de représentants de la population. Les thèmes de discussion tournaient notamment autour de « Renens, carrefour d'idées », en quoi Renens est-elle un « carrefour » ? Quelles sont ces « idées » dont elle parle ? Bref, qu'est-ce qui fait la commune de Renens et qu'est-ce qui la différencie des autres ?

Diverses actions ont permis de mieux cerner cette identité :

- Un travail de recherche : tendances, comparaison avec d'autres villes, etc ;
- L'interview de chacun des municipaux ;
- 6 groupes de discussion : avec des représentants de la population (2 groupes), des personnalités, des représentants des partis politiques, des enseignants, des collaborateurs de la Ville ;
- Une campagne d'affichage « Et si Renens était... », où chaque passant pouvait inscrire ses idées directement sur les affiches ;
- Une campagne sur Facebook et Twitter, avec les mêmes questions ;
- La visite d'une classe de 9<sup>e</sup> année, avec le Syndic ;
- La publication d'un questionnaire dans le journal d'un EMS ;
- Un concours de dessin pour enfants et jeunes jusqu'à 18 ans.

La deuxième phase du projet se poursuivra en 2021, avec l'identification de projets emblématiques, à même de mettre en lumière cette identité renanaise, aussi bien dans la ville qu'à l'extérieur.

## IDENTITÉ VISUELLE

Dans un souci d'image et grâce notamment à la participation active d'un stagiaire médiaticien, plusieurs imprimés ont fait peau neuve en 2020. C'est le cas du rapport de gestion qui a eu droit à un lifting conséquent et à l'intégration de la couleur dans ses pages. Le journal interne Entre nous a également bénéficié d'un coup de jeune.

## JOURNAL COMMUNAL CARREFOUR INFO

Imprimé à 14'000 exemplaires, le Carrefour Info est livré 8 fois par année gratuitement à l'ensemble des ménages rennais et cases postales, dans les établissements publics et les réceptions des grandes entreprises ainsi que dans les réceptions des cabinets médicaux de la commune. Deux caissettes à journaux sont régulièrement approvisionnées sur la Place du Marché et à la Place de la Gare Sud.

Dans l'édition du mois de mars un encart de 4 pages a présenté Aquasplash dans sa nouvelle ligne graphique. COVID-19 oblige, le journal du mois d'avril s'est réduit à 4 pages pour faire le point sur les mesures exceptionnelles en lien avec la pandémie et aussi pour remercier toutes les personnes impliquées. L'édition de septembre incluait un spécial « Demain Renens » et un spécial « Renens en mouvement ».

La parution du 2 décembre comportait un sondage concernant le projet Demain Renens ainsi que les résultats du concours de dessin Idée(s) de Renens.

Chaque parution du Carrefour Info est également disponible sur [renens.ch](http://renens.ch), qui répertorie l'ensemble des éditions depuis 1998 à ce jour.

## WWW.RENENS.CH

Le site est toujours mis à jour de façon centralisée, ce qui assure une qualité rédactionnelle constante. En mars, une rubrique « Infos Coronavirus » a immédiatement été créée pour informer la population sur les directives en vigueur en Suisse et dans le canton, sur les informations concernant Renens et sur tous les points de contacts et de permanences si une aide est souhaitée.

Dans le courant de l'année, un mini-site [www.renens.ch/demain](http://www.renens.ch/demain) a été créé pour accueillir le sondage en ligne concernant les démarches participatives « Demain Renens » organisées par la Direction Gestion urbaine - Développement durable.

En fin d'année et afin de sensibiliser les habitants en vue des élections communales 2021, un mini-site [renens.ch/ec2021](http://renens.ch/ec2021) a été mis en ligne avec les premières informations utiles.

## RENENS EN MOUVEMENT

Intégré dans le site internet communal, le site [renens.ch/enmouvement](http://renens.ch/enmouvement) informe sur les grands travaux et chantiers situés à Renens.

Cette année une attention toute particulière a été apportée à la communication liée au tram et particulièrement aux travaux préparatoires sur l'avenue du 14-Avril et la rue de l'Avenir. Chaque étape des travaux a fait l'objet d'avis aux riverains et d'actualités sur le site internet. Une séance d'information publique a également été organisée en collaboration avec les tl à la Salle de spectacles.

Les travaux de rénovation de la Gare et de la passerelle Rayon Vert ont également engendré plusieurs actualités.

A noter qu'une nouvelle rubrique, ORGANuGAMME, a été créée afin de suivre l'installation artistique du même nom à La Ferme des Tilleuls.

L'application «Renens en mouvement» reprend les données concernant les travaux et chantiers du site [renens.ch/enmouvement](http://renens.ch/enmouvement). Des notifications permettent d'informer les abonnés des actualités impactant sur leur quotidien, par exemple les fermetures de routes ou les déviations de trafic.

## EXPO ITINÉRANTE DES AXES FORTS

Au moment où débutaient les travaux préparatoires du tramway lausannois, Renens a accueilli la première l'exposition itinérante des Axes forts, dédiée à la mobilité de demain.

Durant un mois, du 22 septembre au 26 octobre, l'exposition a pris place sur la rue de la Mèbre. Sous forme de bancs et de panneaux d'information, elle permettait de contextualiser le tram dans le développement du réseau des transports publics de l'Agglomération Lausanne-Morges. Plusieurs thématiques étaient abordées: le réseau des Axes forts, les futurs BHNS, métros et tram, ainsi qu'un panneau spécifiquement renenais sur le début du chantier préparatoire du tram sur l'avenue du 14-Avril.



## RÉSEAUX SOCIAUX

La page Facebook (2300 abonnés) cherche à mettre en valeur dans un style décontracté différentes facettes de la ville. Les quelques publications hebdomadaires atteignent, selon les thèmes, un public de plusieurs centaines à plusieurs milliers de personnes et constitue un canal important et très réactif de promotion des nombreux projets et animations de Renens.

La chaîne Youtube, créée en 2019, s'alimente régulièrement de nouvelles publications et compte une petite trentaine de vidéos à fin 2020.

Une page Instagram a été lancée en automne, pour accompagner la communication du projet Demain Renens, notamment auprès d'un public plus jeune que celui de Facebook. Elle possède déjà plus de 230 abonnés.

La page LinkedIn, encore peu utilisée, présente des possibilités de développement à considérer avec ses 650 abonnés.

Une stratégie Réseaux sociaux devrait encore être mise en place pour exploiter le plein potentiel de chaque page, avec éventuellement un outil de gestion centralisé pour gagner en efficacité.

## ÉCRANS TL

La cellule communication se charge de la gestion des écrans publicitaires, mis à disposition par les tl et diffusés dans les bus sur le territoire de Renens. Chaque service peut bénéficier de ce vecteur de communication pour la promotion de ses projets ou manifestations. La production de matériel visuel se fait au sein de la cellule communication, grâce aux compétences du stagiaire médiamaticien.

## AFFICHES

Utilisées ces trois dernières années, les affiches ayant pour thème les commerces et les marchés ont été posées respectivement en mars et mai.

Dans le courant de l'été, une campagne d'affichage de la Municipalité a remplacé les habituelles annonces culturelles, avec pour objectif de remercier la population pour ses efforts dans cette période particulière due à la Covid-19.

La traditionnelle affiche «Vœux de la Municipalité» a été réalisée et posée durant la période des fêtes de fin d'année. Le graphisme de cette affiche a également été utilisé pour la réalisation de cartes de vœux. Une carte virtuelle avec ce même graphisme a été utilisée par les services pour la transmission de leurs vœux via messagerie.

## BROCHURE BIENVENUE À RENENS

La brochure Bienvenue à Renens est distribuée par le Service de la Population à tous les nouveaux arrivants dans la commune lors de leur inscription. Elle présente la commune et ses projets, l'offre culturelle et de loisirs, ainsi qu'une foule d'informations pratiques.

## COMMUNICATION INTERNE

### INTRANET

Un intranet sommaire contient depuis 2013 les dernières actualités internes, saisies par chaque service, et une bourse aux billets. Il sert de porte d'entrée à différentes applications internes comme le portail cartographique GéoWeb ou la revue de presse.

### VEILLE MÉDIATIQUE

La Ville est abonnée à un service de veille médiatique qui recense quotidiennement les articles de presse suisse ainsi qu'une sélection de médias audio-visuels mentionnant les mots «Renens» ou «Stratégie et Développement de l'Ouest lausannois (SDOL)». Ces articles sont enregistrés dans une base de données et accessibles depuis l'intranet.

Ce système est fort apprécié par les municipaux, chefs de services, collaborateurs et conseillers communaux abonnés. Il permet de suivre les retombées médiatiques des différentes actions entreprises par l'administration communale, de se tenir au courant d'un coup d'œil de l'actualité concernant Renens au niveau politique, sportif ou économique et de mieux connaître les entreprises, les personnes ou encore les associations qui font Renens.

## MANIFESTATIONS ET ANIMATIONS

### MARCHÉ DE RENENS

L'année 2019 avait été riche en actualités pour le marché de Renens, avec notamment une étude menée auprès de ses différents acteurs pour questionner les atouts et les possibilités d'amélioration de la manifestation, l'engagement d'un coordinateur présent chaque samedi matin et mercredi après-midi ou encore une nouvelle approche de la saison des animations, avec de multiples pistes explorées dans l'optique d'établir un modèle pérenne pour les années à venir. Sur cette base, un groupe de travail a été mis sur pied au sein de l'administration communale au mois de janvier 2020 afin de préparer la nouvelle saison et de mener une réflexion complète sur l'avenir du marché.

Une telle réflexion s'impose notamment avec l'ouverture des grands travaux pour le passage en double-sens de l'avenue du 14-Avril d'une part, mais aussi avec la fin prochaine du chantier de la gare et l'arrivée du tram à moyen terme. Entouré par deux marchés de référence (Lausanne et Morges), le marché de Renens se doit plus que jamais de trouver une visibilité ainsi qu'une orientation qui lui soit propre. Cette démarche passera par la mise à jour de son règlement, la définition d'un programme d'animations conciliant attentes des étalagistes, des

clients et des usagers de la Place, ou encore la définition et l'attribution d'un mandat externe pour compléter et renforcer l'offre existante d'étalagistes.

La crise du Coronavirus a rapidement mis entre parenthèses ce travail, les activités sur la Place du Marché ayant été réduites au strict minimum. Ainsi, entre le 16 mars et le 13 mai, les marchés du samedi et du mercredi n'ont pas pu avoir lieu. Suite au déconfinement progressif qui a suivi, ces derniers ont pu reprendre, moyennant la mise en place d'un plan strict de sécurité validé par le Canton. Les mesures sanitaires imposaient alors un espace de 10 m<sup>2</sup> entre chaque stand ainsi que la séparation stricte des files d'attente à l'aide de barrières. Ces exigences ont impliqué la modification du positionnement des stands. La configuration habituelle a pu être réinstaurée à partir du 4 juillet.

Au moment de la deuxième vague de contaminations qui a débuté en automne, les marchés ont été autorisés à poursuivre leurs activités, avec l'entrée en vigueur du port obligatoire du masque pour toutes personnes présentes dans la zone d'activité. Depuis leur réouverture en mai, le coordinateur gère l'ensemble des mesures de sécurité nécessaires à leur bon déroulement (installation des barrières de sécurité pour les files d'attente, affichage des mesures en vigueur, rappel de l'obligation du port du masque auprès des usagers).

Malgré le coup d'arrêt brutal du premier semi-confinement et les restrictions qui ont pesé sur l'activité commerciale en général, le marché a été animé en 2020 avec l'arrivée de deux nouveaux stands de maraîchers BIO le samedi matin et de cinq nouveaux stands réguliers pour le mercredi après-midi (artisanat, brocante, cuisine, entre autres). Cette période a également été marquée par le départ pour cause de retraite d'un stand de maraîchers actifs depuis plus de quarante ans au marché de Renens.

Suite à cette année passablement mouvementée, la Municipalité a pris la décision d'exonérer l'ensemble des étalagistes du samedi matin de la taxe annuelle d'occupation de la Place du Marché pour 2020 (pour rappel, l'occupation de la Place le mercredi est gratuite pour les stands du marché) dans une démarche de soutien économique. Le groupe de travail reprendra ses activités de terrain aussi vite que les conditions sanitaires le permettront.

## CAP SUR L'OUEST

La 6<sup>e</sup> édition de Cap sur l'Ouest, la fête de la mobilité douce dans le district de l'Ouest lausannois, aurait dû se tenir le 27 septembre. Face à l'incertitude quant à la durée de la crise du Coronavirus, le comité d'organisation mené par la Préfecture de l'Ouest lausannois s'est fixé la limite du 30 avril pour arrêter le maintien ou non de l'édition 2020 – dernière limite en matière d'organisation (communication, sponsoring, planification sécuritaire avec la Police de l'Ouest lausannois et la Protection civile). En accord avec le Bureau intermunicipal, le Comité a pris la décision inévitable de repousser l'événement à l'automne 2021. Si l'envie était grande de pouvoir offrir à la population une manifestation en plein air après un printemps confiné et un été sans festivals, les incertitudes sanitaires ainsi que le risque d'annulation de dernière minute se sont avérés trop importants pour garantir une organisation sereine de Cap sur l'Ouest en 2020.

La tenue d'une édition en 2021 dépendra à son tour de l'évolution de la pandémie mais aussi de l'impact des grands travaux sur le parcours et de la possibilité de mobiliser la Protection civile ainsi que les bénévoles indispensables à la tenue de la manifestation. Pour rappel, Cap sur l'Ouest a lieu tous les deux ans et propose un parcours de 23 kilomètres autour des huit communes du district. 25'000 personnes y ont participé lors de la dernière édition en 2018.

## ARCHIVES

Le poste d'archiviste a été repourvu dès le 1<sup>er</sup> juillet 2020. Un mandat a par ailleurs été confié à une société spécialisée externe pour l'établissement d'un plan de classement, d'un calendrier de conservation et de prescriptions visant à régler la gestion des archives communales conformément aux exigences légales. La Municipalité a attribué à la même société un mandat pour le traitement de l'arriéré et la maintenance des archives communales à partir de 2021.

Dans le cadre de cette démarche, des collaboratrices et collaborateurs préposés aux archives ont été désignés dans chaque service en tant que personnes de référence pour les questions d'archivage.

Le rapport des activités de l'année 2020 s'articule suivant les quatre missions de base des archives : la collecte, le classement, la conservation et la communication.

## ARCHIVAGE ET NOUVELLES ACQUISITIONS

Les archives de plusieurs entités ont été prises en charge soit pour archivage intermédiaire, dans le respect des délais légaux et des prescriptions en la matière, soit pour archivage définitif dans les compactus situés au sous-sol du bâtiment de la rue de Lausanne 33.

Les archives communales ont par ailleurs acquis plusieurs documents d'intérêt pour l'histoire de Renens. Il s'agit de deux publications illustrées, sept cartes postales, deux photographies et deux affiches. L'ensemble de ces documents date de la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle. Ces acquisitions contribuent à l'enrichissement du patrimoine iconographique et archivistique de la commune.

Des ouvrages relatifs à l'histoire de Renens, de l'Ouest lausannois et du Canton de Vaud ont été remis au guichet du greffe par un citoyen de la commune.



## PLAN DE CLASSEMENT ET GESTION ÉLECTRONIQUE DES DOCUMENTS

Après une séance de présentation et des entretiens individuels avec les préposées et préposés, une proposition de plan de classement basé sur le modèle réalisé en partenariat entre l'Association vaudoise des secrétaires communaux et les Archives cantonales vaudoises, avec la collaboration de l'Association vaudoise des archivistes, a été rédigée. Ce plan sera appelé à constituer la colonne vertébrale du classement de l'ensemble des documents sur support papier et informatique produits et reçus par l'administration communale dès son approbation par la Municipalité.

Parallèlement à ces démarches, l'archiviste a été associé aux travaux relatifs à l'implémentation future d'une gestion électronique des documents (GED) au sein de l'administration communale. Dans cette perspective, une licence d'utilisation du logiciel ArchiClass a été acquise. Développé dans le cadre des Archives de l'Etat de Neuchâtel, en collaboration avec des experts en archivistique et en informatique, cet outil est destiné à la gestion de l'arborescence et des métadonnées du plan de classement ainsi qu'à son importation dans la GED.

L'archiviste a en outre poursuivi le travail de classement et de conditionnement des documents destinés à l'archivage définitif.

## APPAREILS ET MATÉRIEL DE CONSERVATION

Les différents locaux dans lesquels sont conservées les archives communales nécessitent un suivi attentif, notamment en raison de conditions climatiques variables. Deux déshumidificateurs ont ainsi été acquis afin d'améliorer les conditions hygrométriques des locaux situés au sous-sol du bâtiment de la rue de Lausanne 33.

## RECHERCHES ET COMMUNICATION

Les archives communales ont traité une vingtaine de demandes d'information et de recherche entre juillet et décembre 2020. Ces requêtes émanent d'une part de l'administration communale et de la Municipalité, et d'autre part de demandeurs externes (professionnels, étudiants, particuliers). Plusieurs contributions ont été rédigées pour le journal communal Carrefour Info, en collaboration avec la cellule communication. L'archiviste travaille à la rédaction d'un article historique pour l'ouvrage consacré à la passerelle Rayon Vert, à paraître en 2021. Par ailleurs, dans la perspective de renforcer les échanges et la collaboration, une réunion par visioconférence a été organisée avec les Archives cantonales vaudoises Enfin, l'archiviste a participé aux assemblées générales respectives de la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie (SVHA) et de l'Association vaudoise des archivistes (AVA).

## DONS, COTISATIONS ET SUBVENTIONS

En plus des cotisations à des organismes dont la Commune fait partie (Union des communes vaudoises, Union des villes suisses, développement économique du Canton de Vaud, etc.) et les subventions annuelles à Encre et Plomb et Connaissance 3 ainsi que le versement de dons à des associations ou sociétés diverses, la Municipalité a décidé:

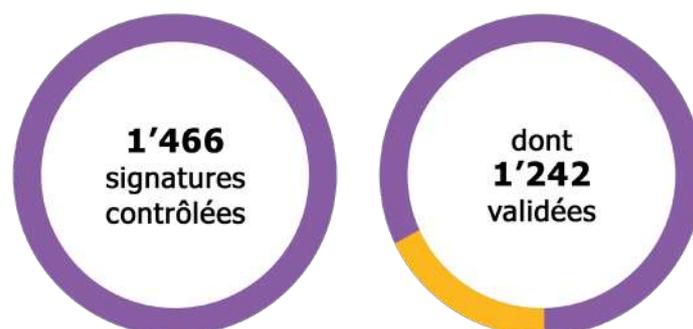
- d'octroyer deux Prix d'encouragement de la Ville de Renens 2020 de CHF 2'000.- chacun à Mme Caroline Perrenoud, étudiante en 2<sup>e</sup> année Bachelor en photographie, et Mme Amanda Puna, étudiante en 2<sup>e</sup> année Bachelor en Design graphique de l'École cantonale d'art de Lausanne. Les deux lauréates exposeront leur travail à La Ferme des Tilleuls au printemps prochain. L'exposition programmée en décembre a dû être reportée en raison de la Covid-19;
- de verser un don de CHF 8'400.- à l'Association des amis des bateaux à vapeur du Léman pour la sauvegarde de la flotte historique de la Compagnie Générale de Navigation (CGN).

## GREFFE

Le Greffe municipal gère les mutations du rôle des électeurs en vue des votations et élections. Le rôle comprenait 3'915 électeurs et 4'459 électrices, pour le scrutin de la votation fédérale du 29 novembre 2020.

Durant l'année, le Greffe municipal a également contrôlé les signatures des listes de 17 initiatives et référendums reçus des comités.

En raison de la pandémie de Covid-19, la récolte des signatures a été suspendue du 21 mars au 31 mai 2020, soit durant 72 jours. L'expiration du délai imparti pour la récolte des signatures a été reportée d'autant. Ceci explique le nombre de signatures à contrôler nettement inférieur à celui des années précédentes (2019: 4'045 signatures contrôlées dont 3'221 validées).



## VOTE PAR CORRESPONDANCE ET BUREAUX DE VOTE

L'année 2020 a compté trois dates de scrutins ; trois votations fédérales et une élection complémentaire au Conseil d'Etat (en un tour). La votation fédérale prévue le 17 mai a été annulée suite aux restrictions liées à la Covid-19.

Le Greffe municipal se charge de contrôler les votes reçus par correspondance, au moyen du logiciel Nest. Sur l'ensemble de l'année, 314 courriers ont été adressés pour des votes non conformes (carte de vote incomplète, matériel d'un autre scrutin ou autre). Les électeurs ainsi informés ont eu la possibilité de rendre leur vote valable.

Finalement, sur les trois dates de scrutins, ce sont au total 171 votes non valables qui ont été enregistrés (69 votes non conformes reçus les derniers jours de scrutin et 102 votes reçus sans carte ou avec un bulletin hors enveloppe). Cela représente en moyenne 57 votes non valables par scrutin.

Les deux bureaux de vote qui fonctionnent le dimanche du scrutin sont préparés par le Greffe municipal. Ce dernier assiste également le Bureau électoral dans les opérations de dépouillement.

En vue de remplacer le lecteur optique en fonction utilisé pour le dépouillement des bulletins de vote, une démarche a été initiée auprès d'un prestataire informatique. Ce dernier propose une solution par scannage déjà utilisée dans plusieurs villes suisses mais pas encore en Suisse romande. Il s'agit d'un projet pilote mené en collaboration avec les Villes de Lausanne et Nyon, et le soutien du Canton de Vaud. Durant l'automne, des tests ont été effectués en présence des services informatiques. Des ajustements seront apportés pour une mise en fonction prévue dans le courant de l'année 2021.

## PARTICIPATION AUX VOTATIONS ET ÉLECTIONS

Année	2020	2019	2018
Nombre moyen de votants	3'431	2'540	2'869
Nombre moyen d'électeurs	8'391	8'330	8'274
Participation	40.89%	30.50%	34.67%

La majorité des électeurs votent par correspondance ou déposent leur enveloppe dans la boîte aux lettres de l'Administration. Très peu se rendent le dimanche du scrutin dans l'un des deux bureaux de vote.

## FRÉQUENTATION DES BUREAUX DE VOTE HÔTEL DE VILLE ET BAUMETTES

Année	2020	2019	2018
Nombre moyen de votants	36	28	44
Nombre moyen d'électeurs	8'391	8'330	8'274
Fréquentation	0.42%	0.34%	0.54%

## EASYVOTE

La Municipalité a reconduit l'abonnement annuel à la brochure easyvote, qui explique de façon neutre les objets à voter sur le plan fédéral. Avant chaque scrutin, la brochure, accompagnée d'un courrier de la Municipalité, est adressée aux jeunes ayant atteint leur majorité ainsi qu'aux personnes devenues suisses, dans le but de les sensibiliser à exercer leurs droits civiques. Des brochures sont également tenues à disposition dans les réceptions de l'Administration communale.

Une page spéciale pour l'élection complémentaire au Conseil d'Etat a été intégrée à la brochure du scrutin du 9 février. Une brochure intitulée « La Suisse ne vote pas » a également été préparée par easyvote lors de la votation de mai, annulée en raison de la Covid-19. Celle-ci a été adressée aux électeurs comme habituellement, avec un courrier.

## NATURALISATION DES PERSONNES ÉTRANGÈRES

La nouvelle loi sur le droit de cité vaudois (LDCV) est entrée en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Elle s'applique selon le cadre défini par son règlement (RLDCV), pour toutes les phases au niveau cantonal, communal et fédéral. Les directives municipales éditées en 2018 ont évolué progressivement pour répondre entièrement à la nouvelle procédure.

Tous les candidats sont soumis à une seule et unique procédure :

1. Le candidat prépare son dossier et l'envoie au Service cantonal de la population (SPOP).
2. Le SPOP vérifie les conditions (années de résidence, permis de séjour, connaissances linguistiques, aucune aide sociale, casier judiciaire VOSTRA).
3. Le SPOP transmet la demande à la Commune de domicile du candidat.
4. La Commune de domicile examine la demande; elle s'assure de la familiarisation avec les conditions de vie en Suisse, de la participation à la vie sociale et culturelle ainsi que du respect de l'ordre public. Elle organise le test de connaissances pour tout candidat ayant effectué moins de 5 ans de scolarité obligatoire en Suisse. Si elle le juge utile, elle auditionne le candidat.
5. La Commune octroie la bourgeoisie.
6. Le SPOP finalise le dossier et octroie le droit de cité vaudois.
7. La Confédération examine la demande et délivre l'autorisation fédérale.
8. Le candidat est assermenté devant le Conseil d'Etat vaudois et acquière la nationalité suisse.
9. Les émoluments communaux sont fixés selon le barème défini par les bases légales. Ils varient de CHF 100.- pour les jeunes de moins de 25 ans ayant effectué leur scolarité en Suisse à CHF 400.- pour les demandes familiales.

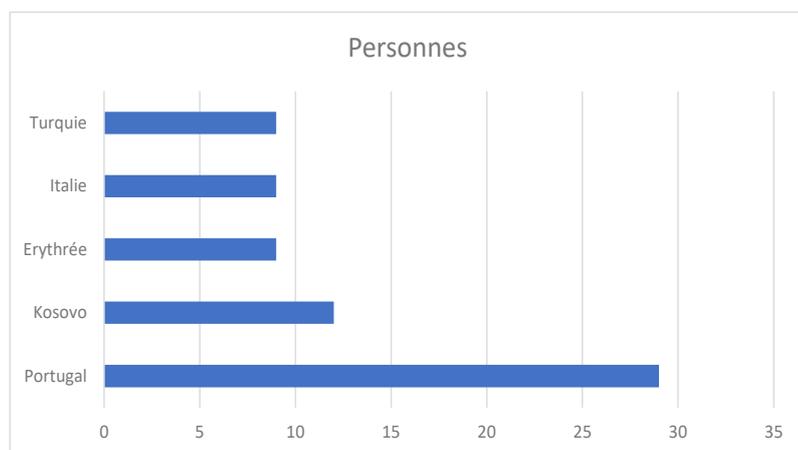
### DÉPÔT DE DOSSIERS

Au cours de l'année 2020, le Greffe municipal a enregistré 79 dossiers de naturalisation, ce qui représente 106 personnes. Parmi celles-ci, 83 étaient dispensées du test de connaissances pour avoir effectué plus de 5 ans de scolarité obligatoire en Suisse.

### NOMBRE DE CANDIDATS À LA NATURALISATION

Année	2020	2019	2018	2017	2016
	Procédures uniques			Procédures ordinaires et facilitées cantonales	
Nombre de personnes	106	73	60	795	303

### ORIGINE DES CANDIDATS EN 2020



Les candidats sont de 22 nationalités différentes; les 5 pays les plus représentés sont le Portugal, le Kosovo, l'Erythrée, l'Italie et la Turquie.

## PROCÉDURES EN COURS TRAITÉES PAR LE GREFFE MUNICIPAL

Au niveau communal, le traitement des demandes de naturalisation déposées avant le 1<sup>er</sup> janvier 2018 est arrivé à son terme avec les dernières auditions. Durant l'année, huit personnes ont été entendues par une délégation de la Commission communale de naturalisation et de la Municipalité. Une décision d'octroi de la bourgeoisie de Renens a été délivrée en leur faveur. Sous réserve de l'octroi du droit de cité cantonal et de la délivrance de l'autorisation fédérale, elles obtiendront la nationalité suisse. Ces personnes ont généralement participé au moins une fois à la permanence Info-Naturalisation, mise en place par la Commission Intégration Suisse Etrangers (CISE) et coordonnée par le Secteur intégration.

Conformément au règlement d'application de la loi sur le droit de cité vaudois (art. 33 – Droit transitoire), la nouvelle procédure de naturalisation ne comportant plus d'audition, la Municipalité a prononcé la dissolution de la Commission de naturalisation au 23 novembre 2020.

Depuis sa nomination en 2005, la Commission, de compétence municipale, était constituée de dix-huit membres et suppléants issus du Conseil communal, selon une représentation proportionnelle aux groupes politiques représentés. Elle a dû adapter son mode de fonctionnement au fil des années et notamment en 2018, afin de faire face à une forte sollicitation due aux nombreuses demandes déposées avant le changement de la loi sur la nationalité.

Au cours des quinze dernières années, la Commission a cumulé 1'902 auditions pour entendre les candidats à la naturalisation; certains ont été entendus à plusieurs reprises en raison de connaissances insuffisantes. Sur cette même période, la Municipalité a finalement rendu une décision d'octroi de bourgeoisie en faveur de 1'641 personnes, sur la base d'un préavis favorable de la Commission.

## ACQUISITION DE LA NATIONALITÉ SUISSE

Le nombre de personnes ayant acquis la nationalité suisse est légèrement en hausse.

Année	2020	2019	2018	2017	2016
Ancienne procédure ordinaire	223	202	159	143	163
Anciennes procédures facilitées cantonales (nés en CH et 2 <sup>e</sup> génération)	43	62	93	110	110
Total anciennes procédures	266	264	252	253	273
Procédure ordinaire 2018	63	0	0		

Un décret adopté par le Grand Conseil en date du 16 juin 2020 a permis aux personnes parvenues au terme de leur procédure de naturalisation d'obtenir formellement la nationalité sans cérémonie. La prestation de serment, qui, en temps normal, est le moment qui marque l'accession à la nationalité suisse, n'est plus organisée depuis les mesures de confinement prises en mars 2020 en raison de la Covid-19.

## PROCÉDURES FACILITÉES FÉDÉRALES EN 2020

La naturalisation facilitée s'adresse aux jeunes étrangers de la troisième génération et aux conjoints étrangers ou enfants d'un Suisse ou d'une Suissesse sous certaines conditions. La procédure est facilitée en ce sens que la décision se prend au niveau de la Confédération, sans que le Canton ou la Commune n'ait à examiner la demande.

Au cours de l'année, une seule candidate a obtenu la nationalité suisse à travers une procédure facilitée fédérale par mariage (art. 21).

## RÉCEPTION DES NOUVEAUX CITOYENS SUISSES

Le 26 février 2020, la Municipalité a invité 288 nouveaux bourgeois originaires de 43 pays différents, naturalisés durant l'année 2019. Les Autorités ont accueilli 71 participants et leur famille pour une soirée organisée en leur honneur.

Cette soirée conviviale a débuté par un accueil tout en tradition, au son des cors des Alpes. Après le discours des autorités, les participants ont pu savourer une délicieuse fondue au fromage.



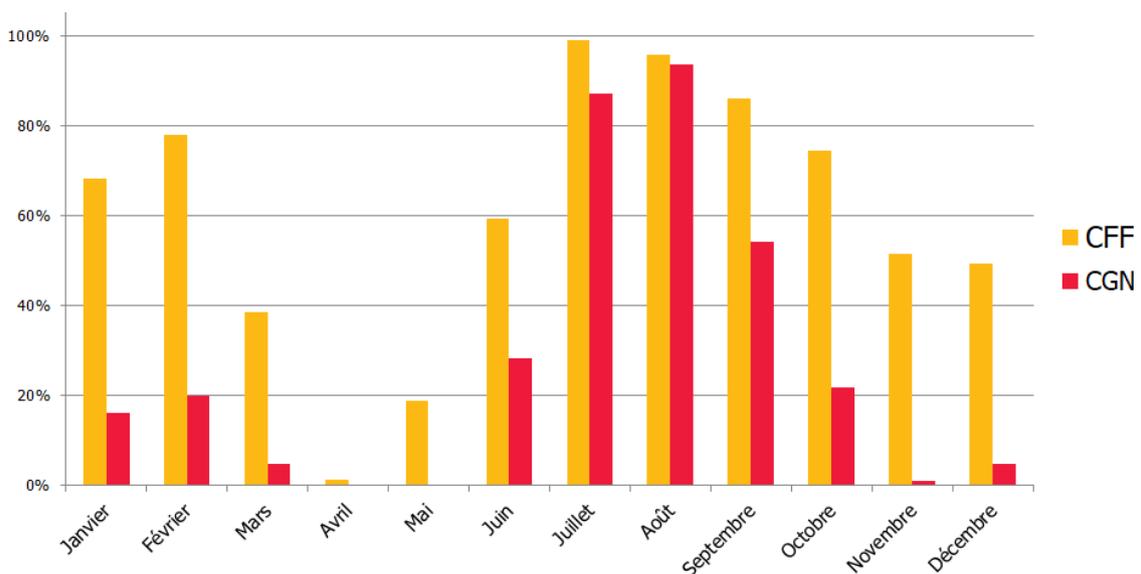
## CARTES JOURNALIÈRES CFF ET CGN

16 cartes journalières CFF et 4 cartes journalières CGN sont proposées quotidiennement aux habitants de Renens et Crissier. Le tarif journalier de la carte CFF est resté à CHF 42.-, celui de la carte CGN à CHF 20.-.

En raison des restrictions mises en place pour lutter contre la Covid-19, la population a beaucoup moins voyagé cette année.

Sur l'année, le taux moyen d'utilisation des cartes CFF est de 60%, ce qui représente 3'515 cartes vendues, soit environ 20% de moins que les années précédentes, avec tout de même un pic d'environ 99% en juillet. Quant aux cartes CGN, 406 croisières ont été effectuées, dont la plupart au cours de l'été, soit plus de 300 de moins qu'en 2019.

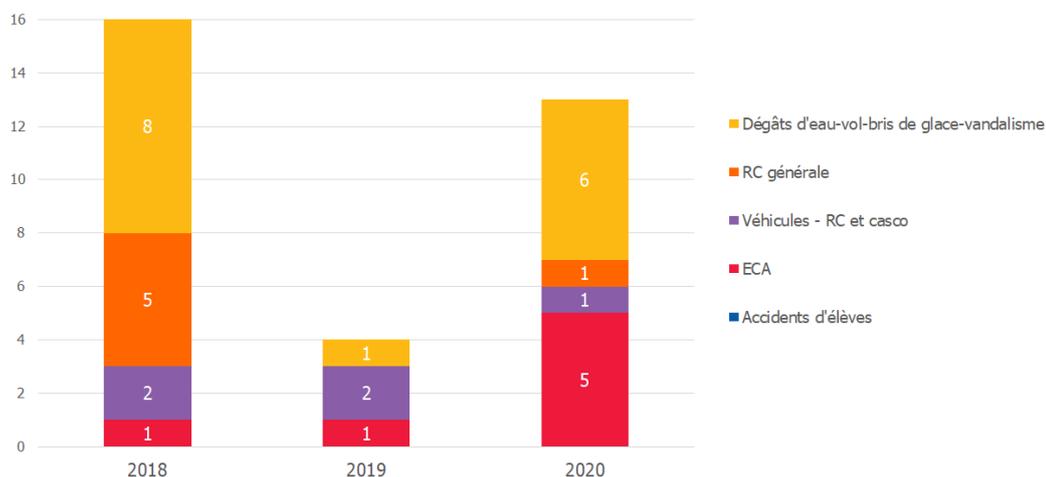
### UTILISATION DES CARTES CFF ET CGN



## ASSURANCES

La Commune de Renens est couverte par des assurances spécifiques à chaque domaine. Il s'agit des assurances responsabilité civile Commune et responsabilité civile des dirigeants, des assurances de personnes, qui couvrent les accidents et la perte de gain en cas de maladie, et des assurances de dommages pour les bâtiments, le mobilier et les véhicules à moteur. Ces contrats font l'objet de mises à jour régulières.

### CAS DE SINISTRES DÉCLARÉS AUPRÈS DES ASSURANCES RC ET DE CHOSES



Le graphique ci-contre montre un total de 13 sinistres déclarés durant l'année.

Dans le cadre du renouvellement du contrat d'assurance responsabilité civile arrivé à échéance au 31 décembre 2020, une procédure d'appel d'offres a été lancée auprès de trois assureurs. L'offre de l'assureur actuel, la Vaudoise Assurances, s'est avérée être la plus concurrentielle au niveau des conditions contractuelles et du montant de la prime. Le contrat a été renouvelé auprès de cette compagnie.

Le contrat d'assurance conclu auprès de la Bâloise pour le vol et les dégâts d'eau a été adapté en une formule all risk qui, au-delà de couvrir les actes de vandalisme, prend également en charge les dommages qui touchent directement et de l'extérieur les installations d'immeubles (chauffages, climatisations et installations photovoltaïques entre autres) et les infrastructures immobilières en plein air (feux de signalisation).

Le contrat d'assurance responsabilité civile des dirigeants, incluant également les mandats des administrateurs dans des sociétés tierces, a une échéance annuelle au 31 août. Il a été renouvelé pour une année auprès de la compagnie Zürich Assurances, pour une somme d'assurance d'un million, et n'a fait l'objet d'aucun événement à déclarer.

## RECENSEMENT DES CHIENS

Les personnes détenant un chien ont l'obligation de l'inscrire auprès du Greffe municipal. La tenue du registre des propriétaires de chiens se fait au moyen de l'application Nest, logiciel de gestion des habitants. Les activités enregistrées par le Service de la Population (départs, décès) sont systématiquement reprises pour la mise à jour et reportées dans Amicus, la banque de données nationale pour les chiens.

Un pointage a été effectué entre les données enregistrées dans Amicus et celles issues du recensement communal, durant le printemps. La mise à jour des données s'est faite manuellement durant le semi-confinement, profitant de la disponibilité due à la fermeture des guichets. Ce travail a permis d'inscrire 85 chiens qui n'avaient pas été annoncés par leurs propriétaires. La prochaine étape prévoit le paramétrage de l'interface reliant Amicus et Nest. L'échange des données entre les deux logiciels permettra un contrôle optimal des propriétaires de chiens.

Au 31 décembre 2020, 706 chiens vivent à Renens.

<b>Année</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
Nombre de chiens recensés	828	672	718	654

Les propriétaires s'acquittent, par chien, d'un impôt communal de CHF 100.-, additionné d'un impôt cantonal de CHF 100.-. Une exonération a été accordée à 110 personnes dont 65 bénéficiaires de prestations complémentaires de l'AVS/AI (y compris les prestations complémentaires pour frais de guérison), 39 ayants droit au revenu d'insertion, 4 propriétaires de chien d'infirme et 2 propriétaires de chien de travail.

Chef-fe de service  
Boursier.ère communal.e 1 EPT

Adjoint-e du chef-fe de service 1 EPT

Comptable  
Secrétaire  
[1] Apprenti-e de commerce 5.90 EPT

# F INANCES

## **ACTIVITÉS PRINCIPALES**

- Conduite des processus budgétaires
- Gestion des comptabilités
- Bouclement des comptes
- Analyses financières
- Arrêté d'imposition
- Plan des investissements

# SERVICE DES FINANCES (FIN)

## INTRODUCTION

La gestion financière et comptable est une activité transverse qui a pour principal objectif de gérer les ressources communales de la manière la plus efficiente possible. Pour y parvenir, le Service des Finances a pour mission de :

- Animer le processus budgétaire et établir le budget général
- Gérer et planifier la trésorerie courante, les limites de crédit, les avances à terme fixe, les emprunts à long terme et les risques de cautionnement
- Gérer la comptabilité générale en assurant une situation claire, complète et véridique des finances, des patrimoines et des dettes communales et ce, conformément aux prescriptions légales en vigueur
- Gérer la comptabilité des débiteurs et le contentieux, à savoir l'intégration des factures, des encaissements, des relances, du suivi des litiges, des mises en poursuites, du suivi des dossiers jusqu'à l'acte de défaut de biens et du suivi des actes de défaut de biens
- Gérer la comptabilité fournisseurs depuis le processus du contrôle des personnes autorisées à viser jusqu'aux paiements
- Boucler les comptes conformément aux prescriptions légales en vigueur
- Etablir le plan des investissements et commenter son impact sur les finances communales
- Etablir et analyser les indicateurs de la santé financière de la Commune
- Définir et proposer des directives internes en matière de gestion et de processus financiers
- Gérer la comptabilité de certains organismes partenaires
- Assurer les relations extérieures dans les domaines touchant aux impôts, aux comptes annuels, aux emprunts et au contentieux.

Outre les activités courantes de gestion des finances communales et d'élaboration du budget, le Service des Finances a contribué à l'étude de nombreux projets communaux et intercommunaux.

Le Service est également associé à tous les projets majeurs dès la phase initiale. Il soutient et accompagne les services pour tous les projets, études et préavis de la Ville ayant une incidence financière.

## BOUCLEMENT DES COMPTES 2019

Les comptes 2019 ont été clôturés conformément au calendrier établi par le Service des Finances. La marge d'autofinancement a permis de financer les investissements à hauteur de 60.67%. Les comptes ont été approuvés par la Municipalité le 6 avril 2020 et par le Conseil communal le 25 juin 2020.

CHF 265'212.52  
Excédent de revenus

CHF 10'192'509.12  
Marge d'autofinancement

CHF 16'799'537.26  
Investissements nets

## MARGE D'AUTOFINANCEMENT

	Comptes 2019
Revenus monétaires ordinaires	106'928'122.-
Charges monétaires ordinaires	-100'111'520.-
Marge d'autofinancement ordinaire	6'816'602.-
Dividende extraordinaire du SIE	2'206'800.-
Taxes uniques (raccordement, infrastructures communautaires, etc.)	1'169'107.-
Marge d'autofinancement totale	<b>10'192'509.-</b>

Note : la marge d'autofinancement monétaire se détermine avant les opérations de bouclage (amortissements, attributions et prélèvements aux fonds).

Tout comme les années précédentes, les charges de l'administration communale sous contrôle de la Municipalité (et hors comptabilité du SDOL) restent globalement inférieures au budget. Un écart favorable (hors comptabilité du SDOL) est à relever notamment pour les natures de charges « Autorités et personnel » (CHF -0.5 million), « Biens, services et marchandises » (CHF -1.5 million) et « Intérêts passifs » (CHF -0.5 million).

Enfin, compte tenu de son excédent de liquidités non nécessaires à la poursuite de son activité, l'assemblée générale du SIE SA a décidé de verser un dividende extraordinaire de CHF 30.- par action à ses actionnaires. Cela représente pour la Ville de Renens, un revenu extraordinaire de CHF 2'206'800.-. La Municipalité a décidé d'attribuer ce montant au Fonds « Pour renouvellement et amortissements ».

Les informations complètes et détaillées figurent au sein du préambule des comptes 2019.

## BUDGET 2021

L'excédent de charges comprend un prélèvement dans le Fonds de réserve « Pour renouvellement et amortissements ».



Le Conseil communal a approuvé le budget 2021 lors de la séance du 10 décembre 2020.

L'émergence du Coronavirus au début de l'année 2020, pouvant perdurer de nombreux mois encore, a impacté fortement l'ensemble de la société. Les conséquences financières de cette pandémie sur les budgets à venir de la Ville restent à ce jour difficiles à estimer.

Tout en restant vigilante et en gardant à l'esprit sa marge de manœuvre au profit de l'économie, la Municipalité a proposé un budget 2021 dans la continuité des années précédentes. Il tient compte également du développement des prestations, notamment dans le domaine de la petite enfance, par une augmentation du nombre de places présentée dans le cadre du préavis N° 58-2019 - Création d'un accueil parascolaire sur le site du pavillon de Florissant, adopté par le Conseil communal. Ainsi, le poste «Autorités et personnel» augmente en conséquence.

De même que lors des années précédentes, la Municipalité a contenu au mieux l'augmentation des charges des postes sur lesquels elle exerce un contrôle, à savoir «Biens, services et marchandises» et «Aides et subventions».

Il faut en outre relever une augmentation sensible de certaines charges qui ne sont pas sous le contrôle direct de la Municipalité. C'est le cas notamment des transports urbains, dont la charge budgétaire augmente de près de CHF 0.9 million par rapport à 2020 «hors effet COVID-19», ou encore de la participation budgétaire de la Ville à l'exploitation de la STEP qui augmente d'environ CHF 0.4 million par rapport à 2020.

Du côté des revenus, la Municipalité a retenu les hypothèses suivantes concernant les impôts :

- **impôts sur le revenu et la fortune des personnes physiques** : pas de progression linéaire en 2021 afin de tenir compte d'un risque d'augmentation du chômage de plus longue durée ;
- **impôts sur le bénéfice et le capital des personnes morales** : estimation basée sur les acomptes facturés l'année précédente en prenant en considération une marge pour risque d'environ 10% ;
- **impôts ne suivant pas le taux** : adaptation des montants sur la base des années antérieures.

Pour les autres revenus, la Municipalité a retenu pour principe la poursuite d'une exploitation normale en 2021 (revenus des parents dans le parascolaire, revenus des autres prestations, etc.).

Les informations complètes et détaillées figurent au sein du préambule du budget 2021.

## PLAN DES INVESTISSEMENTS 2020-2024 (2025-2029)

Pour la période 2020-2024, le plan des investissements se présente comme suit :

Investissements	2020	2021	2022	2023	2024	Total
(en milliers de francs)	18'746	24'589	28'904	36'247	19'805	128'291

Les investissements à réaliser devront être financés par voie d'emprunt.

## EMPRUNTS À MOYEN / LONG TERME À FIN 2020

En 2020, la Commune de Renens a obtenu un complément de prêt sans intérêt du Canton pour une période de 25 ans suite à l'achat du terrain du Closel en lien avec la promotion économique (se référer au préavis N° 87-2015). Un emprunt de CHF 5'000'000.- est arrivé à échéance et un nouvel emprunt a été contracté pour le même montant. Ainsi, les emprunts à fin 2020 se montent à :

	Comptes 2020
Total des emprunts à fin 2019	78'907'040.-
Emprunt au Canton de Vaud à 0.00 %	180'840.-
Remboursement emprunt à 2.72 %	-5'000'000.-
Nouvel emprunt à 0.32 %	5'000'000.-
Total des emprunts à fin 2020	<b>79'087'880.-</b>

## CAUTIONNEMENTS

CADOuest: par le préavis N° 66-2020, le Conseil communal a accepté d'augmenter le plafond de cautionnement, passant ainsi de CHF 3.7 millions à CHF 6.0 millions. Il en est de même pour les Communes de Lausanne et Prilly.

Variation des cautionnements en 2020	
Total des cautionnements engagés à fin 2019	36'950'000.-
CADOuest, nouveau cautionnement	400'000.-
CSM SA, libération cautionnement	-3'333'333.-
CSM SA, libération cautionnement	-400'000.-
CSM SA, nouveau cautionnement	1'000'000.-
Total des cautionnements engagés à fin 2020	<b>34'616'667.-</b>

Note: le détail des cautionnements se trouve dans le fascicule des comptes communaux annuels

## FACTURATION DES PRESTATIONS À DES TIERS - CONTENTIEUX

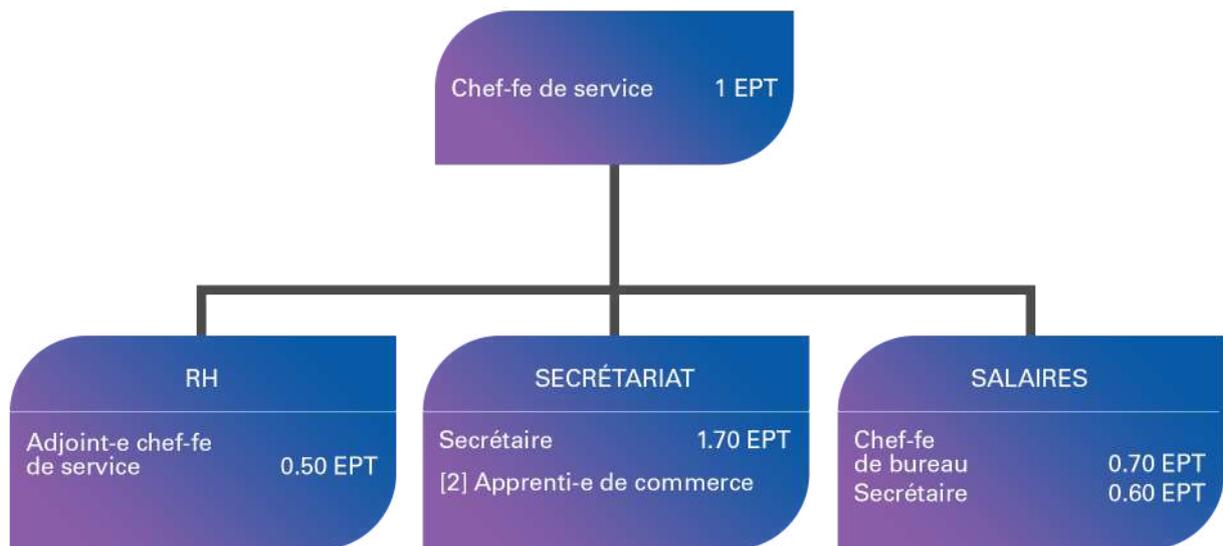
Les chiffres concernent l'année 2019, car au moment de la rédaction du rapport de gestion, les chiffres 2020 ne sont pas définitifs.



## MANDATS DE PRESTATIONS

Le Service des Finances apporte ses compétences dans les domaines comptables et financiers auprès des associations et organisations suivantes :

- Association Sécurité dans l'Ouest lausannois
- Société coopérative de la Piscine de Renens
- Entente intercommunale SDIS Malley Prilly-Renens
- Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL)
- Association Ouest lausannois: Prix Wakker 2011
- Fondation des Ateliers de la Ville de Renens



# RRESSOURCES HUMAINES

## **ACTIVITÉS PRINCIPALES**

- Recrutement
- Formation et développement des compétences
- Salaires et assurances sociales
- Application du statut du personnel
- Programme « Santé et Travail »
- Gestion de la formation des apprentis.e.s

## **POINTS FORTS 2020**

- Démarrage du projet « égalité salariale »
- 35 recrutements représentant un total de 1'358 dossiers de candidatures traités !

# SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES (RH)

## SAVOIR SE RÉINVENTER

L'année 2020 a été rythmée par la pandémie mondiale de la COVID-19. Le Service des Ressources humaines a fait en sorte de pouvoir maintenir ses activités habituelles pour l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de la Ville de Renens, tout en se réinventant çà et là dans la perspective d'assurer son rôle de soutien et de conseil auprès du personnel de la Ville de Renens malgré la distance et les contraintes sanitaires.

Le Service des Ressources humaines a activement participé à l'élaboration des directives municipales, afin de garantir de la cohérence et de l'équité de traitement pour toutes et tous. Les salaires ont ainsi été assurés à 100% pour tout le personnel, bien que de nombreuses activités n'aient pas pu être menées en télétravail !

Durant cette année, pas moins de 35 recrutements ont ainsi été menés, malgré les mesures fédérales strictes, assurant la continuité des activités professionnelles ! 168 personnes ont totalisé 2'018 jours d'absence renseignées dans Allegro liée à la COVID-19 s'agissant des quarantaines, des isolements et du traitement particulier pour les personnes vulnérables.

Plusieurs projets ont pu démarrer et avancer tandis que d'autres ont dû être suspendus en attendant une période plus propice à leur déploiement. La majorité des manifestations du personnel ont dû être annulées.

**Les migrations** des systèmes de gestion RH (Allegro et Abacus) ont été menées à distance avec réussite, afin de maintenir un haut niveau de qualité en matière de gestion des RH. Cependant, les formations Allegro prévues initialement en 2020 n'ont pas pu être organisées. Le travail à distance ne permettant pas leur mise en place. Elles seront organisées ultérieurement, dès que la situation le permettra.

Dans la continuité du projet **ergonomie**, démarré en 2019, une brochure a été créée afin de permettre à l'ensemble du personnel d'avoir à disposition un mémento des bonnes pratiques en matière d'ergonomie au travail. Elle sera diffusée en 2021.

Le lancement du projet **égalité salariale** a rythmé le dernier trimestre 2020. Dans le cadre des démarches en faveur de l'égalité femmes-hommes initiées à l'interne en 2016, la Ville de Renens doit également effectuer une analyse de son système salarial selon la nouvelle loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes (LEg art. 13a et suivants). Les étapes du projet ont été définies, les partenaires nécessaires à la gestion de ce projet ont été choisis et la récolte des données a débuté. L'analyse et le rapport découlant de ce projet seront élaborés dans le courant de l'année 2021. Ce rapport permettra d'avoir une vision complète de la situation et sera un outil précieux en matière d'analyse et de pilotage RH. Enfin, cette démarche devrait permettre à la Ville de Renens d'obtenir une certification officielle d'employeur égalitaire en matière salariale. Offrant ainsi une visibilité encore plus attractive aux futur.e.s candidat.e.s et assurant une égalité de traitement au personnel déjà en poste.

La mise en place d'une personne de **confiance** (PCE) a été organisée compte tenu de la durée et de la complexité à vivre cette crise sanitaire. Dans le cadre spécifique de la COVID-19 et sur conseil du Service des Ressources humaines, la Municipalité a permis d'offrir à l'ensemble du personnel un espace d'écoute, confidentiel, leur permettant de traverser cette période incertaine accompagnée d'une psychologue du travail. La personne de confiance traite de manière générale les risques psychosociaux en entreprise. Elle s'occupe notamment de prendre en charge des situations de stress au sens large du terme.

## QUELQUES CHIFFRES

### EFFECTIF DU PERSONNEL AU 31 DÉCEMBRE

Les EPT et les postes vacants fluctuent en fonction de l'attribution des postes. Les EPT représentent la somme des postes reliés à la structure du service, alors que les postes vacants reflètent les pourcentages inoccupés à l'instant T. À la fin de l'année, 289 collaboratrices et collaborateurs travaillent pour la Ville, non compris les 49 accueillantes en milieu familial.

Services	2018		2019		2020	
	EPT	Vacant	EPT	Vacant	EPT	Vacant
Secrétariat du Conseil communal	0.40	-	0.40	-	0.40	-
Administration générale	10.55	1.05	10.55	1.05	10.55	0.25
Ressources humaines	4.70	0.70	4.70	-	4.70	0.80
Finances	6.80	-	7.00	0.10	8.00	0.10
SDOL	6.55	-	6.55	-	5.75	0.15
Bâtiments-Domains-Logement-Cultes	38.09	0.20	38.09	0.20	39.33	0.20
Gestion urbaine-Développement durable	38.90	0.20	38.90	1.00	39.90	0.30
Urbanisme	8.20	0.20	8.20	0.20	8.20	0.20
Travaux	5.80	-	5.80	-	9.40	0.60
Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport	26.75	0.30	27.55	3.20	27.55	3.80
Informatique-Population-Sécurité publique	11.50	-	12.10	-	12.20	--
SDIS	0.90	-	0.90	-	0.90	--
Enfance-Cohésion sociale	56.16	2.55	59.05	1.95	69.44	2.65
<b>Total EPT</b>	<b>215.30</b>		<b>214.05</b>		<b>236.32</b>	

EPT : équivalent plein-temps attribué    Vacant : pourcentage vacant au 31.12

### MOUVEMENT DU PERSONNEL

Au cours de l'année 2020, il y a eu 27 arrivées et 12 départs (1 retraite et 11 démissions) répartis de la manière suivante :

Services	2018		2019		2020	
	Arrivées*	Départs	Arrivées*	Départs	Arrivées*	Départs
Administration générale	1	2	1	2	1	1
Ressources humaines	2	2	-	-	-	1
Finances	1	1	-	-	1	-
SDOL	1	1	1	1	-	-
Bâtiments-Domains-Logement-Cultes	2	1	4	2	3	-
Gestion urbaine-Développement durable	1	1	4	3	2	1
Urbanisme	-	1	2	1	-	-
Travaux	1	1	-	-	2	1
Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport	3	1	1	4	3	2
Informatique-Population-Sécurité publique	-	-	1	-	-	-
Enfance-Cohésion sociale	11	9	8	5	15	5

\*Y compris les nouveaux postes

## PERSONNEL AUXILIAIRE, TEMPORAIRE ET HORS EFFECTIF

Personnel auxiliaire	2018	2019	2020
Encadrant-e-s de devoirs accompagnés	120 pers. pour 6'067 heures	97 pers. pour 7'225 heures	*114 pers, pour 8'347 heures dont 1'755 heures compensées COVID-19
Moniteurs-trices sport facultatif	610 heures	656 heures	*649 heures dont 257 heures compensées COVID-19
Camps scolaires	62 pers. pour 27 camps (y.c. camps de volée)	53 pers. pour 21 camps (y.c camps de volée)	**30 pers. pour 13 camps (2 camps et camps de volée annulés)
CRA - Centres aérés	5 centres aérés pour 6 moniteurs	5 centres aérés pour 9 moniteurs	***5 centres aérés pour 18 moniteurs
CRA – Moniteurs-trices d'encadrement / d'ateliers / sportif	10 moniteurs pour 953 heures	7 moniteurs pour 650 heures	*4 moniteurs pour 466 heures dont 216 heures compensées COVID-19
Ondallaz (colonies)	37 pers. pour 8 camps	30 pers. pour 8 camps	***11 personnes pour 3 camps
Auxiliaire de nettoyage (nettoyage d'été)	23 pers. pour 2'993 heures	27 pers. pour 3'164 heures	17 pers. pour 960 heures

\* Il s'agit d'heures durant lesquelles le télétravail n'était pas possible, selon la nature de l'activité de la collaboratrice ou du collaborateur, mais dont le paiement a été assuré.

\*\*En raison de la situation sanitaire liée à la COVID-19, les activités extra-scolaires ont été impactées. Deux camps de ski ont dû être annulés ainsi que les camps de volée prévus la semaine du 14 au 18 septembre 2020.

\*\*\*Les colonies de vacances de Pâques qui se déroulent à Ondallaz ont dû être également annulées et celles prévues durant les vacances d'été ont eu lieu sous la forme de centres aérés.

Pour des missions limitées dans le temps en cas d'activités particulières, de remplacement pour arrêt maladie ou accident ou encore lors de congé maternité, 17'039 heures ont été effectuées par différentes personnes, engagées à cet effet durant l'année 2020.

De plus, 3'156 heures ont été payées en compensation liées à la crise sanitaire pour les personnes dont l'activité a été impactée. Ce nombre d'heures a été calculé sur la base de l'activité représentative des trois derniers mois effectifs avant le semi-confinement, à savoir décembre 2019, janvier 2020 et février 2020. Néanmoins, le calcul final a été revu en fin d'année, afin de pouvoir garantir le principe d'équité de traitement le plus précis possible. Cette approche a été mise en place afin de permettre au personnel impacté de pouvoir prétendre à une rémunération équivalente, bien que leur activité se voyait diminuée voire même arrêtée, selon les directives fédérales en matière de semi-confinement.



Personnel temporaire	2018	2019	2020	
			Heures effectives	Heures compensées COVID-19*
Administration générale	750	912	352	234
Ressources humaines	785	1427	657	
Finances	583	-	227	
SDOL	59	169	20	
Administration BaDoLoC	380	281	393	
Bâtiments	598	-		
Conciergerie	4'726	3'262	2'508	504
Administration GUDD	-	596	763	293
Espaces verts	1'041	-		
Logistique-Maintenance	-	-		
Urbanisme	437	1'252		
Administration CJS	-	1'240	990	342
Culture	332	-		
Salle de spectacles	-	88	1'182	320
Bibliothèque publique	72	-	292	
Jeunesse	12	529	2'927	816
Camps scolaires et colonies Joli-Bois	537	832		
Enfance-Cohésion sociale administration	798	231	118.50	
Enfance	-	-	57.50	
Garderie Les Globe-Trotteurs	805	1'913	492	
Garderie La Farandole	2'201	3'050	1'970	242
Le Lapin Bleu	-	692	23	9
Pinocchio			23	9
Garderie Le Tournesol	532	1'106	1'664	63
Garderies - Pool de remplacement	3'493	2'188	1'018	42
Accueil familial de jour-Renens	533	529		
Service dentaire	-	64		
UAPE Censuy	1'047	855	160	
APEMS Léman	147	615	740	227
APEMS 24-Janvier	130	60	174	
Réfectoire temporaire Florissant	151	117	253	55
Réfectoire scolaire Temple	-	275	29	
<b>Total</b>	<b>20'149</b>	<b>22'283</b>	<b>17'033</b>	<b>3'156</b>

\*il s'agit d'heures durant lesquelles le télétravail n'était pas possible, selon la nature de l'activité de la collaboratrice ou du collaborateur, mais dont le paiement a été assuré.

Hors effectif	2018	2019	2020
Accueillantes en milieu familial	51 pers. pour 269'351 h	47 pers. pour 264'770 h	49 pers. pour 260'699 h dont 62'715 heures compensées* COVID-19

\*Il s'agit d'heures durant lesquelles le télétravail n'était pas possible, selon la nature de l'activité de la collaboratrice, mais dont le paiement a été assuré.

La crise sanitaire a aussi impacté l'activité des accueillantes en milieu familial, en compensation, ce sont 62'715 heures qui ont été payées. Ce nombre d'heures a été calculé sur la base de l'activité représentative des trois derniers mois effectifs avant le semi-confinement, à savoir décembre 2019, janvier 2020 et février 2020. Cette approche a été mise en place afin de permettre aux accueillantes en milieu familial, dont l'activité a été fortement impactée durant la période de semi-confinement et ensuite, de pouvoir prétendre à une rémunération équivalente.

## ACCIDENTS

En matière de LAA, une différenciation est faite entre les accidents professionnels et non professionnels, ainsi qu'entre les accidents avec et sans arrêt de travail. Le nombre de jours d'absence pour les accidents professionnels s'élève à 83 (216 en 2019) et à 1033 (698 en 2019) pour les accidents non professionnels, soit un total de 1'116 jours. Pour 2020, les statistiques sont les suivantes :

Accident avec arrêt de travail	2018	2019	2020
Professionnel	10	9	4
Non professionnel	34	33	36
<b>Total de cas</b>	<b>44</b>	<b>42</b>	<b>40</b>

Accident sans arrêt de travail	2018	2019	2020
Professionnel	9	8	0
Non Professionnel	27	27	23
<b>Total de cas</b>	<b>36</b>	<b>35</b>	<b>23</b>

La baisse des accidents professionnels s'explique d'une part par la pratique d'une attention spécifique aux métiers, mais également par la période de semi-confinement et de télétravail qui s'en est suivi en lien avec la COVID-19.

## MALADIE

Jours d'arrêts	2018	2019	2020
Professionnel	5'210	6'130	6'858

Ce sont 323 personnes qui ont totalisé 6'858 journées d'absence pour maladie en 2020. Le projet « Santé et Travail » (SET) n'a pas pu se déployer durant l'année 2020 car le contexte sanitaire ne le permettait pas, s'agissant en particulier de la mise en place du télétravail à forte occupation.

Durée de l'absence maladie	2018	2019	2020
de 0.5 à 2 jours	443	487	490
de 3 à 29 jours	24	38	36
de 30 à 89 jours	19	21	25
de 90 à 264 jours	40	37	39
Plus de 265 jours	3	5	2
<b>TOTAL DE CAS</b>	<b>529</b>	<b>588</b>	<b>592</b>

Les absences répertoriées dans les tableaux ci-dessus ne comportent pas les absences liées à la crise sanitaire. Les absences dues à la COVID-19 (personnes mises en quarantaine, isolement, traitement particulier des personnes vulnérables) ont été répertoriées et identifiées différemment dans le Système d'Information des Ressources Humaines (SIRH).

Elles ont été classifiées sous « Absence Pandémie » et le nombre totalisé est de 2'018 jours. La durée des absences a varié d'un cas à l'autre, compte tenu des situations particulières de chaque personne.

## RECRUTEMENT

Durant l'année 2020, 35 recrutements ont été menés par le Service des Ressources humaines incluant : 23 postes fixes, 5 postes temporaires, 4 postes de stagiaires et 3 apprenti.e.s, représentant un total de 1'358 dossiers de candidatures traités.

De plus, ce ne sont pas moins de 533 offres spontanées qui ont été reçues et traitées.

La baisse du nombre de recrutement est liée à la crise sanitaire. En effet, lors du premier semi-confinement, tous les recrutements ont été reportés.

Moyen de publication	2018	2019	2020
Presse	-	2	2
JobUp & SIRH / Site Internet	41	41	35

## FORMATION CONTINUE

La formation continue regroupe l'ensemble des prestations proposées aux collaboratrices et collaborateurs telles que les séminaires professionnels, les formations continues ainsi que les formations certifiantes.

Pour certaines de ces formations, une convention et une période de redevance ont été convenues.

Service	2018	2019	2020
Administration générale	9	14	-
Ressources humaines	8	9	7
Finances	5	1	-
SDOL	-	-	2
Bâtiments-Domains-Logement-Cultes	15	18	8
Gestion urbaine-Développement durable	28	19	5
Urbanisme	23	20	11
Travaux	2	7	3
Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport	8	12	15
Informatique-Population-Sécurité publique	5	16	1
Enfance-Cohésion sociale	61	100	40
<b>Nombre de formations</b>	<b>164</b>	<b>216</b>	<b>92</b>

En raison de la pandémie de la COVID-19, 19 formations ont été annulées ou reportées en 2021. De plus, les organismes de formation étaient moins actifs en lien avec la situation sanitaire et les mesures particulières.

## APPRENTI.E.S & STAGIAIRES

En 2020, ce sont 4 apprenti.e.s. qui ont obtenu leur CFC! Deux assistantes socio-éducatives, une employée de commerce et un agent d'exploitation.

Au 31 décembre, la Ville comptait 14 apprenti.e.s toutes filières confondues :

- 4 employé.e.s de commerce
- 4 assistant.e.s socio-éducatif.s-ve.s
- 3 hortultrices-horticulteurs paysagistes
- 2 agents d'exploitation
- 1 agente en information documentaire

Sensible à la qualité de la formation des apprenti.e.s de la Ville, le Service des Ressources humaines s'investit particulièrement sur cette thématique.

En 2019, la Municipalité a validé un important projet qui consiste à offrir à tous les apprenti.e.s suivant la filière de formation d'employé.e de commerce, de changer de service chaque année au sein de l'Administration. Cette démarche qui s'est concrétisée en août 2020, souhaite apporter aux apprenti.e.s, d'une part une qualité de formation supérieure, et d'autre part un niveau d'adaptation et de flexibilité plus important.

En outre, plusieurs formations sont proposées aux apprenti.e.s dont : « Mon efficacité au quotidien » permettant de mettre en place une bonne organisation au début de l'apprentissage ou « Recruter son futur employeur/choisir sa société » permettant d'accroître leurs capacités à rechercher un emploi après leur formation, et savoir se positionner sur le marché de l'emploi.

La Ville de Renens offre aux apprenti.e.s rencontrant des difficultés un soutien individuel et spécifique, entre autres par la mise en place de cours d'appuis. L'ensemble des formatrices et formateurs de terrain sont, en priorité, leur premier soutien.

L'Administration a également accueilli plusieurs stagiaires (observation, réinsertion ou écoles professionnelles) pour une durée variant de quelques jours à plusieurs mois. En 2020, aucun stagiaire n'a suivi une formation et/ou un accompagnement spécifique, pris en charge par la Ville de Renens.

## PLAN DE MOBILITÉ

Plan de mobilité	Personnel communal		
	2018	2019	2020
Abonnement mensuel, parking *	85	90	94
Cartes de stationnement occasionnel *	325	431	316
Subventions abonnement annuel CFF ou TL	68	66	72
Subventions abonnement 1/2 tarif CFF	50	64	54
Cartes Mobilis	218	222	171
Cartes journalières CFF	14	41	27
Entretiens vélos	5	3	7
Subventions achat vélo	30	24	35

\* Les abonnements mensuels parking ainsi que les cartes de stationnement occasionnel sont également proposés aux partenaires (PROFA, PPLS, Orientation, enseignants).

Pour 2020, 137 abonnements mensuels de parking et 894 cartes de stationnement occasionnel ont été vendus.

A noter que dans le cadre des mesures sanitaires liées à la COVID-19, notamment le semi-confinement durant le printemps 2020, 211 abonnements mensuels parking ont été extournés au mois d'avril 2020 et 209 au mois de mai 2020.

## ABONNEMENTS PISCINE

La Municipalité offre chaque année à tout le personnel fixe, aux apprenti.e.s, aux accueillantes en milieu familial, au personnel de milice ainsi qu'aux retraité.e.s de la Ville de Renens, un abonnement à la piscine de Renens.

En 2020, ce sont 110 abonnements qui ont été délivrés contre 164 en 2019.

## ÉVÈNEMENTS

### A VÉLO AU BOULOT – BIKE TO WORK

Cette année, cet évènement, habituellement prévu au mois de juin et qui consiste à se rendre à pied ou à vélo à son travail, a été reconduit au mois de septembre.

En 2020, 43 collaboratrices et collaborateurs de l'Administration communale ont participé à ce mois sportif en formant ainsi 11 équipes. Pour clôturer cette édition qui s'est déroulée durant tout le mois de septembre, un apéritif-dîatoire, respectant les mesures sanitaires édictées, a été organisé à la buvette de la Salle de spectacles.

### AUTRES MANIFESTATIONS

Au regard de la situation exceptionnelle traversée en 2020 en lien avec la COVID-19, la Municipalité a décidé d'annuler les manifestations suivantes, respectant ainsi les mesures mises en place par le Conseil fédéral :

- la sortie des apprenti.e.s et des formatrices et formateurs ;
- le repas pour les jubilaires et les retraité.e.s de l'année\* ;
- la soirée du personnel ;
- le repas pour les anciennes collaboratrices et les anciens collaborateurs de la Ville de Renens ;
- l'accueil des nouvelles collaboratrices et des nouveaux collaborateurs.

Dès que la situation sanitaire le permettra, toutes ces manifestations seront organisées.

*\*Les collaboratrices et les collaborateurs ayant fêté leur jubilé en 2020 et qui n'ont malheureusement pas pu bénéficier d'une manifestation organisée en leur honneur, seront convié.e.s, en octobre 2021, au repas prévu pour les jubilaires et les retraité.e.s de l'année 2021.*

## FÊTE DE NOËL



La fête de Noël pour le personnel communal n'a pas pu être organisée dans le même contexte que les années précédentes. Néanmoins, l'équipe RH a tourné une vidéo, avec la complicité du Père Noël, invitant les enfants des collaboratrices et collaborateurs à s'inscrire afin de pouvoir recevoir leur sachet de friandises habituellement remis par le Père Noël. Cette démarche s'est inscrite dans la volonté de pouvoir apporter de la convivialité malgré la période complexe traversée.





BÂTIMENTS

DOMAINES

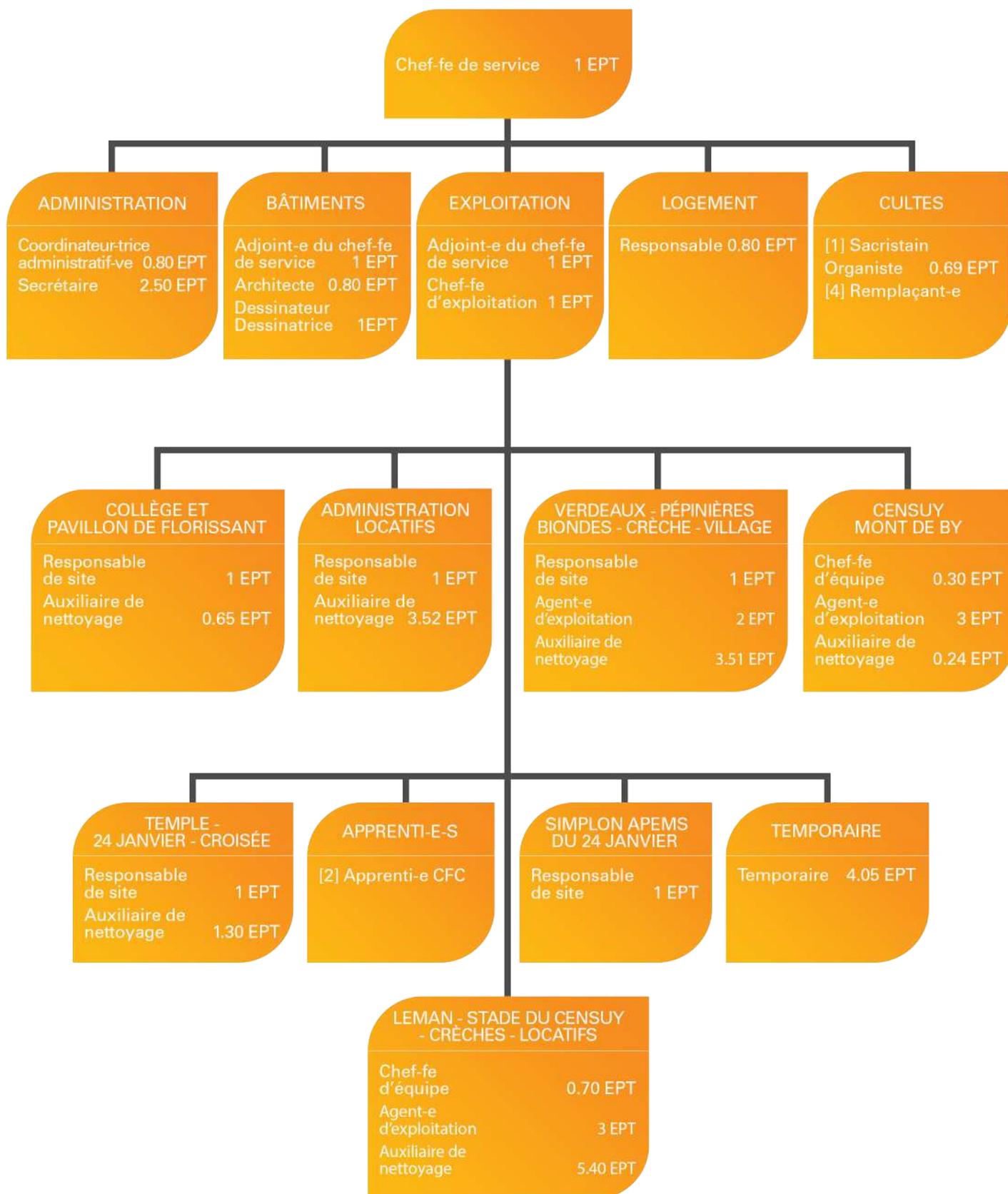
LOGEMENT

CULTES



Directeur  
Didier Divorner, Municipal

Chef de service  
Antoine Perret



# BÂTIMENTS - DOMAINES - LOGEMENT - CULTES

## ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Planification, expertise, entretien, transformation et rénovation de l'ensemble des bâtiments communaux et des églises
- Planification, suivi et gestion des projets de construction
- Négociations foncières et affaires immobilières
- Exploitation des bâtiments communaux et scolaires
- Gérance des immeubles communaux et des droits de superficie
- Gestion de l'office du logement
- Subventionnement des communautés religieuses
- Coordination des tâches administratives liées à la réception des trois directions du Centre Technique Communal
- Gestion de l'économat et du courrier pour l'ensemble du CTC.

## POINTS FORTS 2020

- Chantier du Château 17, fin des travaux et remise des locaux de la crèche et UAPE
- Chantier du Château 17, rénovation de la Grange de Florissant
- Chantier du Pavillon de Florissant

# SERVICE BÂTIMENTS - DOMAINES - LOGEMENT - CULTES (BADOLOC)

## BÂTIMENTS

### COMMISSION DES BÂTIMENTS

La Commission des bâtiments a comme tâches d'étudier et de planifier les projets importants d'entretien, de transformation ou de rénovation des bâtiments. Elle examine également les paramètres permettant de déterminer et valider le programme de construction des nouveaux bâtiments.

Présidée par le municipal de BaDoLoC, cette Commission est composée du syndic et de deux municipales, du secrétaire municipal, du chef de service de BaDoLoC et de son adjoint.

La Commission a tenu 3 séances en 2020. Elle a étudié plus particulièrement les objets suivants:

- Présentation de la pré-étude de la rénovation et agrandissement de la salle de spectacles;
- Conséquences de l'incendie à la salle de gymnastique du 24-Janvier;
- Discussion sur l'évolution du site du centre sportif du Censuy;
- Phasage et calendrier des travaux d'agrandissement du site Verdeaux-Pépinières-Saugiaz;
- Etude des locaux provisoires en vue des travaux d'agrandissement du site Verdeaux-Pépinières-Saugiaz;
- Calendrier des travaux et présentation des devis pour la réfection du chalet d'Ondallaz;
- Problèmes électriques de la place du Marché: résolution et remise en état.

### ÉTUDES ET RÉALISATIONS

#### CHÂTEAU 17 – AGRANDISSEMENT DE LA CRÈCHE, RÉNOVATION DU BÂTIMENT EXISTANT ET CRÉATION D'UNE UAPE - PRÉAVIS N<sup>os</sup> 72-2015 ET 26-2018



Après plus de deux ans de travaux, pendant lesquels la garderie-UAPE «Le Tournesol» et le jardin d'enfants de Florissant ont occupé des locaux provisoires à La Croisée, le chantier de leur nouveau bâtiment est arrivé à son terme au mois de juin.

Depuis le début de l'année 2020 et malgré quelques semaines d'interruption sur le chantier, liées à la situation sanitaire, les équipes techniques et les ouvriers se sont succédés durant la phase du second œuvre et ont ainsi pu garantir les délais prévus. Depuis le 24 août dernier, date de la remise du nouveau bâtiment, l'équipe pédagogique a pu accueillir 61 enfants dans ses 9 nouveaux espaces de vie enfantine.

En parallèle, les travaux de la transformation de la Grange de Florissant ont été entrepris et achevés pour la fin de l'année, à l'exception de quelques finitions.

En ce qui concerne les aménagements extérieurs, l'exploitation des jardins familiaux a commencé le 1<sup>er</sup> juin. La plantation d'un grand assortiment de fleurs, de buissons et de fruitiers, qui compléteront les aménagements extérieurs, a débuté en automne et sera achevée définitivement au printemps 2021.

L'inauguration du site est prévue au printemps 2021.



### **SALLE DE GYMNASTIQUE ET COLLÈGE DU 24-JANVIER**

Dans la nuit du 3 au 4 février, des individus se sont introduits dans le Collège du 24-Janvier et dans la salle de gymnastique provoquant d'importants dégâts. Inondations, casse de portes, bris de miroirs au moyen d'extincteurs et dévastation du secrétariat de la direction ont été à déplorer. Les travaux de remise en état ont été rapidement mis en œuvre, leur financement pris en charge par les différentes polices d'assurance de la commune.

Cependant, dans la nuit du 24 au 25 février, de nouvelles intrusions se sont produites. Le feu a été bouté dans les mêmes lieux que ceux vandalisés précédemment, occasionnant des dégâts importants.

Les locaux touchés dans le collège ont été une salle de classe au rez inférieur, le couloir ainsi que le secrétariat de la direction. Dans le bâtiment de la salle de gymnastique, la salle de rythmique a été entièrement détruite et des dégâts importants ont été provoqués par l'eau déversée par les pompiers dans les vestiaires au sous-sol.

Une étude a été immédiatement entreprise afin de permettre la remise en état et la reconstruction des locaux au plus vite. Après l'aval de l'ECA au sujet du financement, les travaux débiteront en février 2021. Ils se dérouleront sur une durée estimée à 4 mois.

A ce jour, l'enquête de police n'a pas abouti.

### **PLACE DU MARCHÉ**

Suite à l'incendie accidentel survenu dans le local qui abrite l'installation électrique nécessaire à l'alimentation des stands de la place, une étude pour sa remise en état a été menée avec le soutien de spécialistes et de l'ECA.

Il ressort des différentes analyses qu'en complément aux travaux de remise en état de l'installation, pris en charge par l'ECA, des travaux complémentaires nécessaires à la résolution des problèmes techniques ayant entraîné le sinistre doivent être entrepris. Ces travaux seront exécutés en parallèle courant 2021 et pris en charge par la Commune.

Un préavis à ce sujet sera déposé début 2021 au Conseil communal.

### **PRÉAVIS N° 58-2019 PAVILLON DE FLORISSANT – CRÉATION D'UN APEMS DE 36 PLACES ET D'UN RÉFECTOIRE DE 22 PLACES**

Pour rappel, ce projet consiste en la rénovation complète et la restructuration de l'ensemble du bâtiment.

Suite à l'adoption du préavis par le Conseil Communal en décembre 2019, le chantier a débuté en mars 2020 par des travaux de démolition et de désamiantage. Pour rappel, le projet prévoit la conservation de la structure en bois, la mise en place d'une enveloppe répondant aux critères énergétiques actuels et un réaménagement intérieur complet, afin de répondre aux besoins tant d'accueil que techniques.

A la fin de l'année, le remplacement de l'enveloppe du bâtiment a été achevé, permettant le démarrage des travaux intérieurs dans des locaux hors air et hors eau.

Les travaux du second œuvre et d'aménagements intérieurs ainsi que les extérieurs se dérouleront durant le premier semestre 2021.

Le bâtiment sera opérationnel pour la rentrée scolaire d'août 2021 conformément au calendrier prévu.



### VERDEAUX-PÉPINIÈRES-SAUGIAZ

Le développement ainsi que l'affinage des besoins et du contour du projet de la transformation du site scolaire de Verdeaux-Pépinières-Saugiaz ont été poursuivis en partenariat étroit avec la direction des écoles.

Le projet a été mis en consultation auprès de la direction des établissements primaires et de la Municipalité. Il a également été analysé sous l'angle urbanistique par le biais d'une évaluation technique, menée par un spécialiste externe. En particulier, les questions liées à la qualité urbaine et paysagère du site et à la faisabilité de sa densification ont été affinées. Un certain nombre de fils conducteurs ont émergé de cette étude, notamment la définition d'un périmètre d'implantation des futurs bâtiments qui permettrait la protection des grands arbres et la mise en valeur du paysage existant.

Pour rappel, le programme des futurs locaux a été élaboré par la Commission du projet et validé par la Municipalité en avril 2019. En 2020, le projet a également été présenté une première fois à la Commission Mobilité, Urbanisme et Travaux (COMUT), de plus, des échanges ont eu lieu avec des mandataires externes afin d'affiner la gestion des coûts du projet, ainsi que la planification d'un concours d'architecture en vue de la rédaction du premier préavis.

Celui-ci soumettra à l'approbation du Conseil communal la demande du crédit pour l'organisation d'un concours et du crédit d'étude pour la transformation du site et sera déposé au printemps 2021.

### LA CROISÉE

Suite à la mise en service des nouveaux locaux du «Centre de vie enfantine Le Tournesol», les trois salles de classe et les locaux annexes exploités par ce dernier au Collège de la Croisée depuis 2018 ont pu être libérés. Quelques travaux mineurs de remise en état d'une salle de classe ont été effectués.

En raison d'une capacité excédentaire de surfaces scolaires au nord des voies ferrées, qui dépasse les besoins actuels de l'établissement scolaire de Renens-Est, une solution a dû être trouvée.

Pour pallier le déficit en locaux d'accueil de l'Association Sainte Famille pendant la transformation de son site à l'avenue du 14-Avril, il a été décidé de lui louer trois salles de classe libérées, ainsi que quelques locaux de rangement à partir de janvier 2021.

## **PRÉAVIS N° 80-2020 – CHALET «JOLI-BOIS» - TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT ET DE SÉCURISATION**

A la suite d'une expertise sur l'état du bâtiment réalisée en 2019, il est apparu que des travaux d'amélioration liés principalement au concept de sécurité incendie devaient être entrepris. Ils permettront de répondre aux principes actuels en cas d'incendie ainsi que de responsabilité d'exploitation.

Les principaux travaux envisagés sont les suivants : modernisation de l'installation électrique, redéfinition et adaptation des voies d'évacuation en cas de feu, ainsi que la réfection totale du dallage devant le bâtiment.

Un préavis à ce sujet a été déposé au Conseil communal au mois décembre.

En cas d'acceptation par le Conseil communal de ce dernier lors de la séance de février, les travaux se dérouleront de mars à juillet 2021, soit pendant une période d'interdiction de toute tenue de camps d'école à la montagne pour cause de COVID 19.

## **TRIBUNE ET VESTIAIRES DU STADE DU CENSUY**

Datant de 1977, le bâtiment abritant la tribune et les vestiaires du terrain de football du Censuy nécessite une rénovation en profondeur, au vu de son état général et sa vétusté.

Le projet envisagé comprend principalement :

- L'étude de l'optimisation des vestiaires ;
- Le remplacement complet des installations techniques ;
- La mise aux normes énergétiques en vigueur ;
- la pose d'une centrale solaire sur la toiture du bâtiment en remplacement de l'actuelle.

Un appel d'offres visant à sélectionner un bureau pour le projet (de l'étude à la réalisation) a été lancé auprès de 5 bureaux d'architectes, avec un délai de réponse fixé à fin février 2021. Les travaux se feront en parallèle à ceux nécessaires sur le terrain principal et qui seront menés par le service GUDD.

Une demande de crédit d'étude sera déposée au Conseil communal dans le courant de l'année 2021.

## **INVENTAIRE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX ET EXPERTISES**

Des visites techniques et d'expertise internes se sont poursuivies sur l'ensemble du parc immobilier. Celles-ci sont basées sur l'analyse des différents éléments constructifs (CFC - Code des Frais de Construction).

Les buts de ces analyses sont :

- un meilleur suivi des bâtiments ;
- une vision ponctuelle et globale de l'état des bâtiments et des actions à entreprendre ;
- une mise à disposition de notation générale sur les fiches bâtiments.

La visite des bâtiments scolaires et administratifs a été achevée. Les visites se poursuivront en 2021 par les bâtiments locatifs. Par la suite, des visites annuelles seront organisées afin de tenir les documents à jour.

## **BÂTIMENTS COMMUNAUX**

Outre la tenue et la mise à jour des plans de l'ensemble des bâtiments communaux, le Service a également collaboré à la réalisation de certains travaux spécifiques.

L'uniformisation de la signalétique des Jardins d'enfants et bâtiments scolaires est en cours de réalisation, en collaboration avec le service Administration générale.

Afin de mieux maîtriser les besoins ainsi que les coûts, le principe d'une commande groupée du mobilier pour la Ville de Renens a été mise en place. Cette façon de faire sera affinée et étendue. Pour l'heure, les Services qui ont participé à cette commande sont : RH, Travaux, GUDD et BaDoLoC. Les autres services ont demandé des aides ponctuelles dans le courant de l'année pour diverses commandes de mobilier.

## CLÔTURE DES PRÉAVIS

Les préavis suivants ont été clôturés en 2020 :

- N° 43/2013 : Rénovation de la Ferme des Tilleuls – crédit de construction
- N° 71/2020 : La Ferme des Tilleuls – crédit complémentaire
- N° 78/2015 : Agrandissement du CTC – crédit de construction
- N° 74/2020 : CTC – crédit complémentaire
- N° 40/2019 : Salle de Spectacles – remplacement de la plateforme élévatrice

## TRAVAUX DIVERS

Le service Bâtiments-Domaines-Logement-Cultes s'est chargé de l'étude et de la mise en œuvre des travaux de rénovation suivants :

- Léman 15B : réfection d'un appartement ;
- Rue Neuve 8 : réfection d'un appartement ;
- Avenir 6 : réfection d'un appartement ;
- Léman 10 : réfection du sol ;
- Jouxpens 5 : réfection du sas d'entrée ;
- Village 10 : réfection de l'alimentation d'eau extérieure ;
- Borjod 20 : réfection de l'alimentation d'eau du sous-sol jusqu'à l'appartement du rez supérieur ;
- Borjod 20 : réfection d'une salle de bain ;
- Lausanne 33 : réfection de la réception du greffe municipal (desk + changement moquette) + changement de la moquette de la Salle de Municipalité ;
- Lausanne 33 : rénovation de la cuisine du Service des Finances ;
- Lausanne 35 : réfection de la cafétéria + mise en conformité du tableau électrique au 1er étage ;
- Rue de Lausanne 35 : réfection de l'éclairage du hall du bâtiment ;
- Avenir 2 : changement de la chaudière et mise en conformité des portes coupe-feu ;
- Suite à la COVID-19 : pose de plexiglas dans toutes les réceptions des bâtiments administratifs + bibliothèques scolaires ;
- Temple de Renens-Village : réfection des escaliers extérieurs ;
- Salle de spectacles : remplacement de la chaudière ;
- Joli-Bois : installation d'un éclairage extérieur ;
- Jardin d'enfants de La Farandole : travaux divers de mise en conformité des locaux ;
- Site scolaire du Léman, Collège Vaudaire : nettoyage et traitement des façades ;
- Site scolaire du Léman, Collège Vaudaire : remplacement de moteurs de stores ;
- Site scolaire du Léman, Collège Joran : remplacement de l'introduction d'eau et de moteurs de stores ;
- Collège de Verdeaux – Clinique dentaire : installation d'un système de purge avec minuterie pour l'alimentation d'eau de la Clinique dentaire scolaire ;
- Collège de Verdeaux : augmentation de l'alimentation électrique pour les besoins de la classe ACT ;
- Collège du 24-Janvier : installation de vannes thermostatiques sur l'ensemble du bâtiment ;
- Salle de gymnastique du 24-Janvier : nettoyage de la ventilation ;
- Site scolaire du Censuy, Collège Nenufar : remplacement de vannes thermostatiques sur l'ensemble du bâtiment ainsi que curage des canalisations ;
- Site scolaire du Censuy, Collège Roseau : réfection et changement partiel des stores + nettoyage des façades ;
- Collège de Florissant : nettoyage de la ventilation.

## SECTEUR EXPLOITATION

Le secteur a pour mission de contrôler le bon fonctionnement de l'ensemble des installations techniques des bâtiments communaux. Il analyse les consommations d'énergie et prend les mesures adéquates afin d'optimiser les sites. Il veille également à l'exécution de l'entretien et des nettoyages respectueux de l'environnement et assure les services de piquets des salles de gymnastique utilisées par les sociétés les soirs et les week-ends.

Les chiffres ci-après concernent l'année 2019. En effet, au moment de la rédaction du présent rapport, ceux pour 2020 ne sont pas encore connus.

En 2019, le Service a traité des factures pour un montant total de CHF 3'150'603.20 portant sur l'entretien, la rénovation et l'exploitation des bâtiments communaux. Sans inclure les montants prévus dans les préavis, environ 90% des factures sont traitées par le secteur exploitation. Il est aussi responsable du suivi des contrats d'entretien (au nombre de 334), de la mise en passe des cylindres, des contrôles périodiques des boilers, des contrôles OIBT (Ordonnance des Installations à Basse Tension) et des consommations d'énergie. Des contrôles techniques sur l'ensemble des bâtiments communaux ont été optimisés en vue d'anticiper les éventuels travaux à réaliser.

Suite à la pandémie COVID-19, le secteur exploitation a été particulièrement sollicité afin de répondre aux décisions cantonales en lien avec les normes sanitaires. Une formation sur les méthodes de désinfection a été dispensée aux responsables des sites.

Durant le semi-confinement causant la fermeture de plusieurs établissements communaux, l'ensemble du personnel d'exploitation a poursuivi ses activités. Une partie des grands nettoyages, prévus généralement durant les vacances scolaires d'été, a notamment été avancée, ce qui a permis une diminution d'environ deux tiers du nombre de jeunes en renfort durant l'été. Au vu de la surcharge de travail et de la fatigue accumulée des collaborateurs, le secteur a dû procéder à l'engagement de personnel supplémentaire en septembre, par voie de préavis. Une entreprise de nettoyage située à Renens, l'OSEO (Œuvre Suisse d'Entraide Ouvrière) ainsi qu'un temporaire représentant un total de 4.5 EPT ont dès lors été sollicités et détachés sur l'ensemble des sites scolaires et administratifs pour les tâches liées principalement à la désinfection des lieux.

Avec l'ouverture de la nouvelle garderie Le Tournesol, quatre auxiliaires de nettoyage ont été engagées représentant un total de 1 EPT. Trois personnes temporaires ont été engagées pour le remplacement d'absences de longues durées.

Un agent d'exploitation et un agent de propreté ont terminé leur formation en août. Dès lors, deux apprentis agents d'exploitation ont été engagés. A l'instar des années précédentes, plusieurs stagiaires sont venus découvrir la profession sur les sites du Léman et Censuy.



## GARDE-MEUBLES COMMUNAL

La Commune a l'obligation légale de prendre en charge temporairement les choses mobilières laissées par les locataires dans les lieux, dont ils ont été expulsés, afin d'éviter que des biens soient déposés sur la voie publique. Pour ce faire, la Commune de Renens dispose de locaux situés dans les sous-sols des Collèges de Florissant et du Léman. Si le volume des affaires à stocker l'impose, un espace est loué dans un garde-meuble privé.

Si le propriétaire ne récupère pas ses biens dans le délai imparti de six mois, ce qui arrive fréquemment, le Service entame la procédure de rappel par l'envoi d'un courrier et l'insertion d'une annonce dans la Feuille des Avis Officiels. Sans réponse du propriétaire, le lot est alors mis à disposition d'une association caritative et le solde détruit par le Service Gestion urbaine-Développement durable.

Durant l'année écoulée, 25 avis d'expulsions et 20 avis d'exécution forcée d'expulsion, soit 45 au total, ont été adressés à des locataires par la Justice de paix (45 en 2019). Sur ce nombre, 2 d'entre elles étaient locataires d'un local commercial, et 9 personnes (5 en 2019) ont fait appel aux services communaux pour entreposer leur mobilier au garde-meubles.

A noter que les frais d'enlèvement et de transport depuis le trottoir jusqu'au lieu d'entreposage sont, dans un premier temps, à la charge de la Commune. Cette dernière se charge ensuite de refacturer les frais de transport au locataire concerné par l'expulsion.

## DÉPRÉDATIONS

On relève en 2020 une diminution du nombre de déprédations. Le Service Bâtiments-Domaines-Logement-Cultes a déposé 20 plaintes contre inconnu (32 en 2019). Il s'agit principalement de vitres cassées dans différents collèges et bâtiments communaux. De nombreux dommages ont également été causés par l'exécution de graffitis sur les murs appartenant à la Ville de Renens.

La Commune est assurée pour le risque bris de glace moyennant une franchise de CHF 2'000.-. 2 cas ont été déclarés pour 2020 (aucun cas pour 2019 et 6 en 2018).

Outre les déprédations, le Service déplore également des violations de mises à ban en vigueur sur les sites scolaires. En effet, les préaux scolaires sont régulièrement occupés par des adolescents et des jeunes adultes en dehors des heures autorisées. Malgré l'augmentation des contrôles spontanés de la POL qui a permis de sensibiliser davantage ces jeunes et de tranquilliser les lieux, le service a tout de même comptabilisé 56 avertissements et 12 plaintes déposées (aucune en 2019).

## DROITS DE SUPERFICIE ET DOMAINES

### DROITS DE SUPERFICIE

Le droit de superficie est une servitude en vertu de laquelle le propriétaire d'un terrain, dénommé le superficiant, ici la Commune de Renens, octroie à un tiers, dénommé le superficiaire, le droit de construire, de détenir et d'entretenir des constructions sur le terrain grevé moyennant une rente. Il est intitulé «droit distinct et permanent» ou «DDP».

Le DDP est un bien-fonds défini par l'art. 655 du Code civil suisse; les droits distincts et permanents sont assimilés à des immeubles dès leur inscription au Registre foncier. Il s'agit d'un droit de superficie (servitude) établi pour 30 ans au moins sur une ou des parcelles, ou sur un autre DDP.

Le Service gère la facturation des DDP, pour certains tous les 6 mois, pour d'autres une fois par année.

Bénéficiaire	Type de servitude	Parcelle	Désignation	Constitution	Echéance
Cacib SA	Droit de superficie	315	Avenue des Baumettes 9 à 13	1984	2054
Cacib SA	Droit de superficie	315	Avenue des Baumettes 15 à 19	1986	2054
Cacib SA	Droit de superficie	316	Rue de Cossonay	-	2054
Cacib SA	Droit de superficie	782	Chemin du Closel 1 à 5	Incertain	2084
Poletti Jean-Philippe	Droit de superficie	1340	Place de la Gare 10	1984	2063
Renens-Pierrettes SA	Droit de superficie	1374	Chemin des Biondes 30/32	1970	2040
Renens-Pierrettes SA	Droit de superficie	801	Rue du Lac 28a-28b	1953	2064
Renens-Pierrettes SA	Droit de superficie	1384	Avenue du 1 <sup>er</sup> Mai 11	1984	2054
SCHR	Droit de superficie	982	Chemin de Borjod 2-10	1946	2036
SCHR	Droit de superficie	1370	Chemin des Biondes 34-48	1970	2040
SCHR	Droit de superficie	1157	Chemin des Corbettes 1-3	1952	2060
SCHR	Droit de superficie	1297	Chemin des Corbettes 5-9	1955	2060
SCHR	Droit de superficie	1368	En Publiaz	1999	2040
SCHR	Droit de superficie	250	Avenue des Paudex 10-12	1961	2120
SCHR	Droit de superficie	400	Avenue du 1 <sup>er</sup> -Mai 11b/11c	1984	2054
Société Coopérative de la Piscine de Renens	Droit de superficie	751	Au Censuy	1970	2060
Société coopérative du refuge de Renens	Droit de superficie	751	Au Censuy	1990	2039
Tennis-Club Renens Société Coopérative	Droit de superficie	306	Avenue des Baumettes 25	1982	2081
UBS SA	Servitude de passage pour tous véhicules et à pied	306	Avenue des Baumettes 25	2010	2070

En complément aux DDP existants, le 27 juin 2019, le Conseil communal a accepté le préavis N° 46-2019 pour le renouvellement et l'extension aux nouvelles conditions du DDP Paudex 10 - 12, parcelle N° 250, en faveur de la SCHR ainsi que le remaniement parcellaire de 636 m<sup>2</sup> de la parcelle communale N° 252 à la parcelle communale N° 250.

La signature de ce DDP a eu lieu le 14 décembre 2020 et la modification de la facturation prendra effet le 21 novembre 2021.

## DOMAINES

En ce qui concerne les projets d'acquisition et de développement du parc immobilier, les deux objets ci-après sont actuellement menés à bien.

En février 2020, la Municipalité a décidé d'acquérir la parcelle N° 425, d'environ 300 m<sup>2</sup>, située au chemin du Mont 2 à Renens. Cette parcelle, mise en vente par les TL comprend un bâtiment locatif de 8 appartements, actuellement mis à disposition de l'ALJF. L'acte de vente, en cours de préparation, sera signé début 2021.

Îlot de La Savonnerie : suite à la proclamation du gagnant du concours, l'architecte Rémy Cottin, la Municipalité a défini son choix concernant l'investisseur et un groupe de travail doit finaliser la convention qui les liera à la Commune, ainsi que les bases du projet de collaboration.

## PROPRIÉTÉS PAR ÉTAGES

La Commune de Renens fait partie de 3 PPE :

- PPE du 24-Janvier;
- Rue Neuve 4 b;
- La Roche D – Chemin de Perrelet 14.

La propriété par étages, constituée entre la Commune de Renens et l'Association des locaux paroissiaux (ALP) au 24-Janvier, est présidée habituellement par l'administrateur, en l'occurrence la Commune. L'Assemblée des copropriétaires n'a pas pu être tenue en 2020 et se tiendra au début 2021.

Les représentants de la Municipalité ont assisté à l'assemblée annuelle de la PPE rue Neuve 4b le 9 juillet ainsi qu'à celle du chemin de Perrelet 14, le 11 mars.

## COMMISSION DES AFFAIRES IMMOBILIÈRES

La Commission a tenu deux séances en 2020 et a traité, entre autres, les objets suivants :

- Mise en place et processus du droit de préemption communal dans le cadre de la LPPPL;
- Locaux tête Nord – Passerelle Rayon Vert: étude de l'implantation du local;
- Suivi du projet de l'Îlot de la Savonnerie;
- Suivi du projet Midi-Source;
- Etude de l'acquisition de l'immeuble, rue de l'Industrie 2-4, abritant le jardin d'enfants la Farandole;
- Rénovation des locaux du Tennis Club Renens.



Parcelle N° 425, située au chemin du Mont 2 à Renens

## GÉRANCES

Tous les logements propriétés de la Commune sont occupés, excepté un, sis à la rue de l'Avenir 6 et dont la rénovation est en cours. Ce logement sera remis en location dès la fin des travaux, en février 2021.

Dans le cadre du maintien et de la préservation du parc immobilier propriété de la commune, un appartement de la rue du Léman 15B ainsi qu'un second situé à la rue Neuve 8 ont été rénovés cette année, suite au départ des locataires.

## INVENTAIRE DES LOGEMENTS ET LOCAUX PROPRIÉTÉS DE LA COMMUNE DE RENENS AU 31 DÉCEMBRE 2020

Immeubles	Nombre de pièces							
	1P	2P	3P	4P	5-6P	Mai-sons	Maga-sins	autres
Rue de l'Avenir 6	1	-	1	1	-	-	-	+ 2 locaux et 1 garage
Rue de l'Avenir 9	-	-	-	-	1	-	-	+ locaux
Rue de l'Avenir 25	-	-	-	-	-	-	-	atelier
Chemin de Borjod 20	-	-	-	3	-	-	-	+ 3 garages
Chemin de Bourg-Dessus 17	-	-	-	-	-	1	-	locaux
Avenue du Château 17	-	-	-	-	-	-	-	Crèche
Avenue du 14-Avril	-	-	-	-	-	-	1	
Chemin de la Bruyère 1	-	-	-	-	-	-	-	Grange
Chemin de Jouxens 5	-	1	1	-	-	-	1	+ 4 garages
Rue de Lausanne 25	-	1	1	-	-	-	-	+ bureaux + SDEL
2 garages								
Rue de Lausanne 35	-	-	-	-	-	-	-	SDOL + poste de ville
Rue de Lausanne 31 b	-	-	-	-	-	-	-	locaux
Rue de Lausanne 52, Les Tilleuls	-	-	-	-	-	1	-	+ 2 terrains
Rue du Léman 9	-	-	3	-	-	-	-	
Rue du Léman 15 b	-	2	1	1	-	-	-	
Rue du 1er-Mai 13 (Cure 1er Mai)	-	-	-	-	1	-	-	
Rue Neuve 4bis	-	-	-	-	-	-	-	local
Rue Neuve 8/8 bis	-	-	3	-	-	-	1	locaux
Chemin de Perrelet 14	1	-	-	-	-	-	-	
Avenue de la Poste 17	-	-	-	-	-	1	-	
Avenue de Saugiaz 8	-	-	-	2	-	-	-	
Rue de la Savonnerie 4	-	-	-	-	-	-	-	locaux
Sentier de la Gare 9	-	1	-	-	-	-	-	2 carnozets
Rue de la Source 1	-	2	4	2	-	-	2	+ local
Rue de la Source 2	-	2	-	-	-	-	-	+ ludothèque
Rue de la Source 3	-	-	-	-	-	-	-	CRA
Avenue du Temple 16	-	-	-	-	-	1	-	+ 2 garages
Rue du Village 10	-	-	-	-	-	1	-	
Collège du Village	-	1	-	-	-	-	-	+ locaux
Appartements de service :								
Collège du Léman	-	-	-	1	-	-	-	
Ondallaz-s/Blonay	-	-	-	-	-	1	-	
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>10</b>	<b>14</b>	<b>10</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>+ 10 garages</b>

En collaboration avec le Service, l'Office du logement gère les résiliations de baux et la relocation des logements.

## LOCATION DES VITRINES

En prévision de la destruction du passage inférieur du 14-Avril, aucune vitrine n'a été relouée. Les vitrines à disposition pour de l'affichage d'intérêt général étaient gérées par CJS et ont été vidées courant décembre.

## PLACES DE PARC

Inventaire au 31 décembre 2020 des places de parc mises en location :

Parc Frehner - Service du feu	7
Avenue du 1er-Mai	19
Avenue du Temple 7	7
Rue de Crissier	3
Chemin des Biondes	20
Chemin de Longemarlaz	7
Sentier de la Gare	20
Chemin des Côtes 3	7
Chemin des Ramiers	9
Chemin du Bois	1
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>

11 changements de locataires sont intervenus en 2020.

Le loyer mensuel au 31 décembre 2020 des places de parc, sises hors de l'enceinte du parking payant Frehner, mais sur la même parcelle, est de CHF 100.- + TVA par emplacement; toutes les autres places de parc sont facturées CHF 60.- + TVA par emplacement.

## PARKINGS COMMUNAUX SUR LE TERRITOIRE PRIVÉ COMMUNAL

Le Service s'occupe de la gérance des parkings de l'Hôtel-de-Ville, Frehner et du Censuy ainsi que des parkings des sites scolaires suivants : Verdeaux-Pépinnières, Léman, 24-Janvier-Corbettes et Sous-Biondes.

Il établit les autorisations de parquer pour le personnel communal et les organismes partenaires de la Commune, soit le CSR, les PPLS, l'OSP, Profa et la POL, ainsi que pour le corps enseignant. Au 31 décembre, 241 personnes (219 en 2019) sont au bénéfice d'une autorisation de parquer d'un montant de CHF 60.-/mois.

De plus, une autorisation a été délivrée à 11 maraîchers afin qu'ils puissent parquer leur véhicule durant du marché, le samedi matin jusqu'à 14h00, sur le parking de l'Hôtel-de-Ville.

Suite à une décision municipale liée aux mesures sanitaires, le parage en Ville de Renens a été gratuit durant les mois d'avril et mai, les autorisations de stationner n'ont donc pas été facturées.

En plus des autorisations, des cartes d'accès occasionnels pour les différents parkings de la Ville sont disponibles dans plusieurs réceptions de l'Administration, dont celle du CTC. En 2020, 485 cartes d'accès ont été vendues au CTC pour un montant total de CHF 2'313.-.

## OFFICE DU LOGEMENT

### MISSIONS ET ACTIVITÉS DE L'OFFICE DU LOGEMENT

L'Office communal du logement est chargé des missions suivantes :

- Rédaction des rapports concernant les demandes de rénovation, transformation et démolition d'immeubles d'habitation, ainsi que les demandes d'aliénation d'appartements loués;
- Gestion des préinscriptions pour les logements subventionnés et préavis sur les candidatures;

- Information aux habitants sur les droits et devoirs des locataires, conseil sur les démarches à effectuer ; orientation sur les possibles prestations sociales existantes dans le Canton de Vaud et vers les services spécialisés ;
- Collaboration avec l'ARASOL et la travailleuse sociale logement ;
- Gestion de l'attribution en sous-location de logements sociaux en collaboration avec le Centre Social Régional de Renens ;
- Gestion de l'attribution des logements propriétés de la Ville de Renens, collaboration avec le service gérance de la commune dans la gestion des affaires courantes ;
- Etablissement de la statistique annuelle des logements vacants sur la commune ;
- Participation à l'application de la politique du logement de la ville de Renens, à la gestion de projets et au suivi des dossiers de logements subventionnés et/ou protégés et adaptés ;
- Collaboration interservices pour la mise en œuvre de la politique du logement souhaitée dans le cadre du programme de législature.

## OFFICE DU LOGEMENT ET CRISE SANITAIRE COVID-19

L'Office du logement de la Ville de Renens, tout comme le reste de l'administration communale, a été marqué par les mesures sanitaires liées à la Covid-19. Le principal effet a été la fermeture de la réception de l'Office au public à deux reprises, en mars et dès octobre 2020. Une possibilité d'accès à l'information et à l'inscription à la liste d'attente des logements subventionnés a été organisée. Les personnes le souhaitant ont pu venir en entretien sur rendez-vous ou avoir un contact téléphonique.

Malgré le contexte sanitaire, les activités de l'Office ont été soutenues. Seules les séances réunissant un grand nombre de personnes n'ont pas pu être organisées, à savoir la rencontre annuelle avec les partenaires logements et gérances et les ateliers de la plateforme logement de l'Ouest lausannois. Un travail important a été mené pour offrir des possibilités de logement qui répondent aux besoins de la population renanaise. La question des personnes en situation de précarité de logement et en situation précaire a été un thème prépondérant de cette année 2020.

## STATISTIQUE DES LOGEMENTS VACANTS

Au 1<sup>er</sup> juin 2020, 5'700 logements sont annoncés vacants dans le canton (4'510 en 2019 et 4'380 en 2018), dont 1'200 disponibles uniquement à la vente (980 en 2019 et 1'000 en 2018). L'offre augmente par rapport à l'année dernière (+1'180 logements). Le taux global de vacance est de 1,1% à 1,4% sur l'ensemble du parc de logements vaudois.

Encore une fois, ce constat vaudois ne reflète pas la réalité statistique dans notre commune. En effet, au 1<sup>er</sup> juin 2020, le nombre de logements vacants à Renens s'élève à 47 (33 en 2019, 28 en 2018), soit un taux global de vacance de 0,4% (0,3% en 2019 et 2018) significativement inférieur au seuil de pénurie fixé à 1,5% de logements vacants. Cette situation se retrouve dans toute la région de l'Ouest lausannois. Par ce résultat statistique, on constate une situation de crise persistante sur le marché locatif communal. Les logements vacants ont tendance à être des appartements aux loyers onéreux. Il manque toujours de manière significative des logements à loyers abordables qui pourraient notamment répondre au besoin des ménages de type familial.

## EXPULSIONS

Lors de la prononciation d'expulsions, la travailleuse sociale logement de l'ARASOL prend contact avec les locataires concernés pour leur proposer une aide. L'Office du logement vient en soutien à cette démarche. Les démarches entreprises avec la collaboration active des locataires peuvent parfois aboutir à une négociation avec la gérance et les propriétaires, et dans certains cas, l'expulsion peut être évitée.

Selon les directives fédérales, le prononcé des expulsions a été suspendu durant la première vague de la pandémie COVID-19. Malgré tout, en 2020, ce sont 20 exécutions forcées d'expulsion liées à des logements qui ont été prononcées par la Justice de Paix (12 en 2019, 11 en 2018, 23 en 2017 et 17 en 2016), dans la grande majorité des cas pour non-paiement du loyer.

## DEMANDES EN MATIÈRE DE LOGEMENT

Comme les années précédentes, nombreuses sont les personnes qui demandent une solution de relogement à Renens. Avec la COVID-19, les téléphones et demandes de rendez-vous ont été de l'ordre d'une dizaine de cas en moyenne par semaine (contre vingt en temps habituel). Cette baisse est induite par l'impossibilité de se présenter spontanément au guichet de l'office. Une majorité de personnes annonce une situation de logement trop exigüe pour leur famille ou encore un loyer trop cher. Une évaluation est faite afin d'orienter au mieux les personnes demandeuses vers les services ou les associations ad hoc.

En 2020, tout comme en 2019, l'Office du logement a réussi à résoudre une dizaine de situations de logement : maintien du logement alors que le bail était en sursis, amélioration du logement avec intervention auprès des gérances pour encourager des travaux de remise en état, relogement pour des personnes ou familles en recherche d'appartement plus appropriés. Les solutions trouvées ont été possibles grâce aux contacts avec les partenaires logement et gérances de l'Office du logement et également grâce à la collaboration avec le Service de gérance interne de la commune.

## LOGEMENTS SUBVENTIONNÉS

En 2020, la Commune a participé à l'abaissement des loyers de 126 appartements de 2,5 pièces à 4,5 pièces pour un montant global de CHF 138'700.-. Entièrement constitués d'immeubles en mains de propriétaires privés (coopératives et fondations d'utilité publique notamment), les logements subventionnés sont répartis entre l'avenue du Simplon 7A à E (37 logements), le chemin des Corbettes 1 à 9 (40 logements), la Place du Marché (9 logements) et la rue de Lausanne 49 a-b-c dans le quartier de la Croisée (48 logements).

Au 31 décembre 2020, la liste d'attente pour l'accès à un logement subventionné comptait 155 ménages (132 en 2019) dont une majorité de ménage de quatre personnes.

## LOGEMENTS ADAPTÉS : COLLABORATION AVEC LA GÉRANCE ALTERIMO

En novembre 2020, la gérance Alterimo a ouvert la location de 100 nouveaux logements seniors, possiblement accessibles aux personnes au bénéfice de l'AI. Ces logements se situent à Crissier, dans le nouveau quartier nommé Oassis. L'Office a accompagné plusieurs dossiers de seniors renenais pour la constitution de la demande de location et toutes les candidatures ont été retenues par Alterimo.

## PROJETS EN LIEN AVEC LA LPPPL

La Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL) et son règlement d'application sont entrés en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Le prix et la superficie sont clairement fixés pour la construction de logements d'utilité publique (LUP) dont les 4 types sont les suivants :

- logements subventionnés ;
- logements à loyer abordables ;
- logements protégés ;
- logements pour étudiants.

La loi prévoit également des bonus en droits à bâtir pour encourager la création de LUP.

En 2020, le premier immeuble comprenant des LUP (Logement étudiants) à Renens a ouvert ses portes au chemin de Corjon 2. Il offre une mixité entre logements étudiants et logements seniors. L'Office du logement se réjouit de la création de ce type d'habitation.

La LPPPL veille également à maintenir les logements faisant l'objet de transformations ou de rénovations dans une catégorie répondant aux besoins de la population. Elle empêche ainsi les loyers d'augmenter de manière disproportionnée, tout en reconnaissant les travaux pour motifs d'intérêt général, de sécurité et de salubrité. En 2020, l'Office du logement a traité 5 demandes d'aliénation d'appartements loués (4 en 2019) et 7 préavis concernant des transformations/démolitions-reconstruction. Suivant les préavis favorables de la commune, le Canton a délivré les autorisations requises, en fixant les montants maximaux des loyers après travaux soumis au contrôle de l'État.

Dans le cadre de projet de démolition/reconstruction, l'Office du logement est particulièrement attentif au respect de l'application de l'article 10 al. 1 et 2 du règlement de la LPPPL du 25 octobre 2017. Les locataires doivent être informés des travaux envisagés et du calendrier retenu pour l'exécution de ceux-ci dans les délais légaux prévus. L'avis des locataires concernant les informations données et leur traitement par la gérance est important et permet d'anticiper d'éventuels problèmes de logement.

En 2020, l'attention particulière de l'Office du logement à cette procédure a mené un travail de collaboration intéressant avec les maîtres d'ouvrages et les propriétaires. Dans un projet de transformation d'envergure, et grâce à l'intervention de l'Office, les locataires ont pu faire valoir leur avis sur la transformation intérieure de leur logement. Les travaux ont été revus en conséquence.

Il est à relever la très bonne collaboration de l'Office du logement avec la Division logement (DL) de la Direction générale du territoire et du logement (DGTL) du Canton de Vaud.

## **DROIT DE PRÉEMPTION COMMUNAL**

Le 1<sup>er</sup> janvier 2020, les dispositions relatives au droit de préemption (art. 31 à 38 LPPPL) sont entrées en vigueur. Le droit de préemption permet aux communes (ou subsidiairement à l'Etat) d'acheter de manière prioritaire un bien-fonds (bâti ou non bâti) mis en vente et affecté en zone à bâtir légalisée dans le but d'y créer des LUP. Il ne s'agit pas d'une expropriation, mais d'un achat respectant les conditions initialement fixées entre le vendeur et l'acheteur.

En 2020, la Commune de Renens a traité 26 dossiers de droit de préemption. Toutes les propositions ont été analysées selon une procédure validée par la Municipalité. Une étroite collaboration est mise en œuvre pour l'analyse des propositions entre les Services BADOLOC, URBA et FIN. Cette année, et pour des raisons liées tant au prix de vente qu'à l'intérêt des objets vendus, aucune acquisition n'a été menée dans le cadre de ce droit de préemption.

## **PROJET NOVATEUR AVEC L'ASSOCIATION SLEEP-IN**

En 2019 et 2020, les bilans réguliers établis avec l'Association Sleep-in ont permis de mettre en lumière qu'un certain nombre de lits sont occupés régulièrement, et pour plusieurs semaines d'affilées, par des personnes au bénéfice d'un contrat de travail temporaire. Ce sont majoritairement des hommes seuls, souvent européens et au bénéfice d'un permis de travail, qui ne trouvent pas à se loger dans un appartement ordinaire.

Pour ces personnes, la conciliation du travail avec la recherche d'un endroit où se reposer et dormir est un défi très difficile. Stabiliser sa situation et s'inscrire dans un projet d'intégration sociale à terme est très compliqué dans ce contexte.

Afin de soutenir ces personnes logées au Sleep-in, l'Office du logement de la Ville de Renens a proposé un partenariat à la SCHR pour une expérience de logement à durée déterminée dans l'immeuble sis avenue des Paudex 10. La SCHR a accepté ce partenariat.

Un appartement a été loué par la SCHR au nom de l'Association Sleep-in du 1<sup>er</sup> décembre 2019 au 30 juin 2020. L'Association Sleep-in a été accompagnée par l'Office du logement pour formaliser le type de suivi à mettre en place et la création de bail de sous-location pour trois hommes désignés par le Sleep-in pour cette expérience. Le bilan a été très positif.

Par ailleurs, un appartement de 4 pièces appartenant à la Ville de Renens et situé rue de l'Avenir 9 est voué à la démolition dans le cadre du projet du nouveau quartier de la Savonnerie. Le calendrier des travaux ne permet pas d'envisager une location à moyen terme. Aussi, une stabilité de logement ne peut pas être offerte à une famille. Dans ce cadre, l'office a élaboré un projet de relogement particulier en incluant une collaboration avec l'Association Sleep-in. Ce projet a été accepté par la Municipalité. Le 1<sup>er</sup> août 2020, un contrat de bail à durée déterminée a été signé avec le Sleep-in. Ce contrat s'éteindra au moment du démarrage des travaux liés au nouveau quartier.

Ce logement fait l'objet d'un projet novateur et permet à l'Association Sleep-in de continuer l'expérience menée précédemment avec la SCHR.

## DÉMARCHE DE « RECHERCHE ACTION » AVEC DES FEMMES SANS-ABRI

La Commune de Renens possède le bâtiment sis à l'av. du 1<sup>er</sup> Mai 13 depuis plusieurs années. Il est actuellement occupé par des membres de l'Association lausannoise des jeunes en formation (ALJF) par le biais d'un contrat de prêt à usage. Ce contrat peut être résilié en tout temps et les occupants doivent dans ce cas quitter les lieux dans un délai de 30 jours. L'ALJF a été informée que la Commune de Renens souhaite reprendre la gestion de ce lieu.

Depuis l'automne 2019, des réflexions quant à la réaffectation de cette maison sont menées avec la Direction de l'insertion et des solidarités (DIRIS) du Canton de Vaud. Plusieurs recherches académiques et les chiffres transmis par les différents lieux d'accueil reconnus dans le Canton de Vaud montrent qu'il y a un besoin prégnant de créer une structure d'accueil réservée aux femmes :

- Dans les structures d'urgence de Caritas, 87% des usagers sont des hommes ;
- Au sleep-in, en 2018 : 913 personnes ont fréquenté la structure dont 735 hommes, 122 femmes et 56 enfants ;
- A la soupe populaire, sur 250 repas servis par jour, seuls 13 sont servis à des femmes, ce qui représente seulement 5% du public.

L'objectif serait de répondre aux besoins particuliers des femmes qui vivent la précarité, car aucun lieu de ce type n'existe dans le Canton de Vaud. La Municipalité a accepté le principe de ce projet. La Ville de Renens est encore une fois porteuse d'un projet novateur qui répondrait à un besoin identifié par les services d'aide et l'administration communale et cantonale.

En 2020, grâce au soutien financier de Lausanne Région, une recherche action a été menée par des travailleurs sociaux experts du Rel'aids de la Fondation le Relais. Ce type de recherche consiste à inclure des personnes directement concernées par le sujet pour mener la recherche et les réflexions avec les experts mandatés. Cette recherche action a été menée d'août à décembre 2020. Elle a permis de réunir 6 femmes qui vivent dans la précarité pour pouvoir construire avec elles un projet d'hébergement qui correspond aux besoins réels. Le résultat de cette recherche action est en cours de rédaction et une suite sera donnée à ce projet.

## SYNERGIES INTERSERVICES

Cette année encore, l'Office du logement a eu l'occasion de travailler de manière très étroite avec différents services de la Ville de Renens, des services techniques actifs au CTC et au Service Enfance-Cohésion sociale, la question du logement impliquant de nombreuses collaborations et des implications de diverses formes. L'Office du logement se réjouit de ce dynamisme interservices et apprécie de pouvoir travailler et construire ensemble dans ce contexte de collaboration.

## CULTES

Les relations entre l'État et les communautés religieuses sont régies par diverses lois qui règlent notamment les aspects de reconnaissance et de subventionnement. Le Service des communes et des relations institutionnelles gère ces relations. Les communes sont chargées de la mise à disposition et de l'entretien des lieux de culte, de la rétribution des musiciens d'église, des sacristains et des concierges, ceci pour l'Église évangélique réformée du Canton de Vaud (EERV) et la Fédération ecclésiastique catholique vaudoise (FEDEC-VD).

La situation sanitaire liée à la pandémie de la COVID-19 a obligé les Eglises à repenser leur fonctionnement afin de pouvoir maintenir en partie les cultes et les diverses activités, en tenant compte des exigences imposées.

Les participations financières ci-après concernent l'année 2019, celles de 2020 n'étant pas encore connues au moment de l'élaboration du rapport.

## EGLISE ÉVANGÉLIQUE RÉFORMÉE

### RÉGION LES CHAMBERONNES

En 2019, la subvention de la Ville de Renens a été de CHF 8'850.- à l'EERV et CHF 1'500.- à la Cascade et pour les jeunes.

La région «Les Chamberonnes» est constituée de neuf paroisses autonomes.

La Cascade offre une écoute active compétente, un espace thérapeutique, un soutien psychologique, une démarche en art-thérapie pour adultes et enfants. Elle est ouverte à tous, quelles que soient les convictions religieuses des bénéficiaires. Chacun participe financièrement selon ses moyens.

Pour les jeunes, la Région Les Chamberonnes organise des camps, des week-ends, des formations Jacks (jeunes accompagnants de camps et de catéchisme). Des lieux propices au développement de rencontres entre jeunes chrétiens ont aussi été créés à Bussigny et au Mont-sur-Lausanne. Ces activités ont également dû s'adapter à la situation sanitaire.

### PAROISSE DE RENENS-VILLAGE

En 2019, les frais se sont élevés à CHF 110'837.68, ils concernent les salaires des organistes et des sacristains, ainsi que l'entretien des bâtiments assuré par le Service BaDoLoC.

Quelques événements en 2020 :

- 14 juin : culte d'adieux pour le départ de la pasteur Mme Nivo Morvant ;
- 27 septembre : culte de célébration pour fêter les retrouvailles, accueillir la nouvelle pasteur Christine Rumpel et l'ouverture des activités de catéchisme et du culte de l'enfance ;
- En raison de la situation sanitaire, la fête de la paroisse a été annulée ;
- 24 octobre et 14 novembre : stands sur la place du Marché ;
- Des moments de méditation et de ressourcement personnel en musique avec l'organiste se sont déroulés les 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> jeudis du mois.



### TEMPLE DE CHAVANNES-EPENEX

En 2019, la part de la Ville de Renens a été de CHF 40'356.85.

La paroisse de Chavannes ouvre l'église, en plus des cultes traditionnels, pour d'autres activités, temps en silence, prière dans l'esprit de Taizé ou atelier «Partage et Ecriture».

La paroisse de Chavannes est une paroisse pilote EcoEglise : c'est un réseau œcuménique romand pour le soin de la création autour de cinq thèmes : enseignement et célébration, bâtiments, terrains, mode de vie et engagement local et global.

Quelques événements en 2020 :

- Août : édition d'un livre se composant d'une sélection de prières, rédigées par des laïcs ces 30 dernières années et prononcées durant le culte dominical au nom de la communauté ;
- Septembre : reprise de la saison musicale avec 2 événements, soit, de la musique du Moyen-Âge dans le jardin du Temple et un concert ayant pour thème Mozart à l'opéra ;
- 31 octobre : chantier participatif au jardin des Glycines, mise en ordre du jardin avant l'hiver.

## PAROISSE DU SUD-OUEST LAUSANNOIS

En 2019, la part de la Ville de Renens a été de CHF 5'512.80.

La Paroisse du Sud-Ouest lausannois est située sur les Communes de Lausanne, Prilly et Renens, qui se répartissent les frais. Elle englobe le Parc de Valency, la Vallée de la Jeunesse et le cimetière du Bois-de-Vaux. Elle s'étend du Pont Chauderon à la Bourdonnette et trois lieux de culte constituent cette paroisse: la Chapelle de Malley, le Temple de Sévelin et le Temple de St-Marc.

La Ville de Renens contribue aux frais de chauffage et d'éclairage de la Chapelle de Malley puisque celle-ci se trouve sur le territoire renenais.

Une nouvelle convention de répartition des frais entre les Communes de Lausanne, de Prilly et de Renens est entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2020. La clé de répartition se base sur le nombre d'habitants compris dans le périmètre de la paroisse, au lieu du nombre de paroissiens.

## FOYER PAROISSIAL DE MALLEY

Le foyer paroissial, qui accueille de multiples activités, est au bénéfice d'un droit de superficie (DDP) auprès de la Ville de Lausanne. Ce DDP était arrivé à échéance le 16 février 2015 et a été prolongé jusqu'au 17 février 2020. Au vu de l'avancement des travaux du quartier «Malley Gazomètre», une nouvelle prolongation de 3 ans a été accordée. Ce foyer ne sera pas maintenu dans le cadre du nouveau plan de quartier, toutefois des réflexions sont faites afin de formuler les besoins en locaux dans la future configuration de Malley.

## PAROISSE DE LANGUE ALLEMANDE DE VILLAMONT

En 2019, la part de la Ville de Renens a été de CHF 4'330.95.

La Paroisse de langue allemande de Villamont est le siège de la Paroisse réformée de langue allemande de la région lausannoise et comprend 34 communes. Elle se situe à l'avenue de Villamont 13 à Lausanne depuis 1906.

## PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE DE RENENS ET ENVIRONS

En 2019, la part de la Ville de Renens a été de CHF 72'458.99. Les frais d'exploitation globaux se sont élevés à CHF 194'166.39, répartis entre les Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens et St-Sulpice, au prorata du nombre d'habitants catholiques. Une Commission de gestion interne agit en qualité d'intermédiaire entre le Conseil de paroisse et les communes intéressées pour examiner préalablement le budget, les comptes d'exploitation annuels et les propositions qui lui sont faites concernant l'entretien des églises.

Les lieux de culte sont l'Église de St-François à Renens et la Chapelle Ste-Claire à St-Sulpice.

En 2018, la réalisation des 14 vitraux du «Cantique des créatures» a débuté grâce à la générosité des paroissiens, 9 vitraux ont été réalisés en 2018 et 2019. Deux nouveaux vitraux ont pu être installés en 2020.



1<sup>er</sup> et 2 février: le groupe interculturel MusicalRenens qui rassemble plus de 150 personnes de 10 à 85 ans a réalisé deux représentations de son spectacle « Teresa », qui relate la vie de Mère Teresa, plus de 1'000 personnes ont assisté à ces représentations.

Juillet: après 9 années au sein de la paroisse, l'abbé Thierry Schelling a rejoint la paroisse St-Joseph de Genève. Son engagement pour l'intégration et l'accueil des paroissiens issus de l'immigration a été récompensé par un décret canonique officiel de l'évêque reconnaissant le caractère interculturel de la paroisse.

Septembre: l'abbé Gaëtan Joire succède à M. Schelling en tant que modérateur et a la mission de poursuivre ce travail; l'abbé Emmanuel Rudacogora sera quant à lui le chapelain de la communauté italoophone.

Dans la lignée des Dimanches Solidaires, un groupe de bénévoles de la paroisse et d'autres associations rennaises se sont mobilisés pour proposer un lieu d'accueil et servir des repas durant la période de pandémie à des personnes en situation de précarité. La fréquence d'ouverture a évolué de 7 jours sur 7 en mars, à 3 jours par semaine en fin d'année. La salle Jérusalem et la cuisine professionnelle, indispensables à cette proposition sont mises gracieusement à disposition. Afin que cette activité se poursuive, l'Association Espace solidaire de Renens a été constituée en collaboration avec la Ville de Renens et la Pastorale de Rue de l'église catholique du Canton de Vaud.

## PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE ST-JOSEPH

En 2019, la part de la Ville de Renens a été de CHF 30'243.40.

Les 8'000 catholiques de la paroisse Saint-Joseph habitent dans les quartiers lausannois de Prélaz, Montétan et Malley, les quartiers du Galicien, des Baumettes et du Chablais à Prilly et les quartiers de Longemalle et de Florissant à Renens. Cette paroisse est composée de presque 80 nationalités et cultures différentes. Elle accueille les communautés vietnamienne, camerounaise, italienne et érythréenne pour leurs animations et leurs célébrations. Elle fait partie, avec la paroisse voisine du Bon Pasteur à Prilly, de l'Unité pastorale Prilly-Prélaz.

Ses activités sont, entre autres: chorale, petit-chœur des enfants, groupe liturgique, visites à l'Hôpital, EMS et à domicile, groupe de l'entraide, groupe Missionnaire, groupe de la Pastorale des baptêmes, mouvement des aînés « Vie Montante », rencontres œcuméniques et interreligieuses, accueil des nouveaux paroissiens et conférences.

Le cas de cette fraction de Paroisse est réglé par une convention de répartition des frais entre les Communes de Lausanne, Prilly et Renens. Une nouvelle convention est entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2020. La clé de répartition est basée maintenant sur le nombre d'habitants compris dans le périmètre de la paroisse, au lieu du nombre de paroissiens.

## COMMUNAUTÉ ISRAÉLITE DE LAUSANNE ET CANTON DE VAUD

De 2015 à 2019, la Ville de Renens ne versait plus de contribution à cette communauté, le nombre d'israélites pratiquant n'atteignant plus le seuil de 10 habitants. Toutefois, dès 2020, le nombre d'israélites pratiquant est de 22.

La Convention de subvention de la communauté israélite de Lausanne et du Canton de Vaud (CILV) pour les frais d'entretien et d'exploitation du lieu de culte de cette communauté comprend le principe d'une contribution annuelle forfaitaire de CHF 30'000.-. Ce montant est réparti selon le nombre d'israélites pratiquant par commune comptant au moins 10 habitants membres. La convention arrivant à échéance le 31 décembre 2019, une nouvelle convention a été établie le 4 novembre 2020 avec une entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2020 pour la période de 2020 à 2024, elle sera revue tous les cinq ans.

La Synagogue de Lausanne constitue le seul lieu de culte israélite du canton.



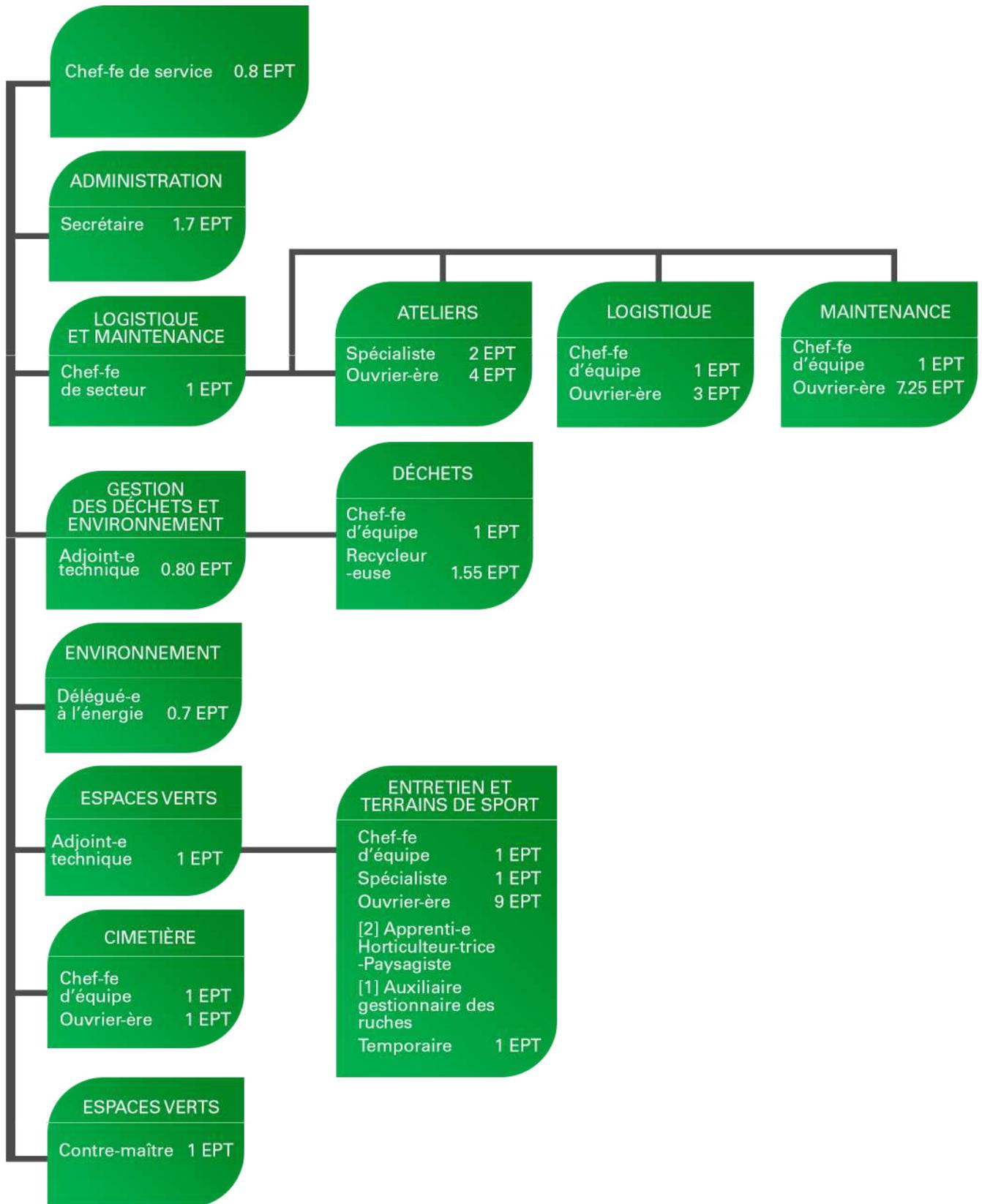
GESTION URBAINE

DÉVELOPPEMENT  
DURABLE



Directrice  
Patricia Zurcher Maquignaz, Municipale

Chef de service  
Alain Peneveyre



# GESTION URBAINE - DÉVELOPPEMENT DURABLE

## ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Service de piquet de ville et de neige
- Mise en place des infrastructures lors des manifestations
- Aménagement et entretien des espaces verts
- Gestion et entretien du cimetière
- Gestion paysagère du territoire
- Collecte, transport, tri et valorisation des déchets
- Conception, élaboration et mise en œuvre de la politique de l'énergie et de la durabilité

## POINTS FORTS 2020

- Conception, organisation et réalisation des Rencontres du Développement durable
- Obtention du label « Villeverte Suisse »
- Début des travaux d'aménagement du Parc de la Delèze et de la cour d'entrée du CTC
- Attribution du Prix suisse de l'Éthique à la Bourse solaire participative

# SERVICE GESTION URBAINE- DÉVELOPPEMENT DURABLE (GUDD)

## FAITS MARQUANTS

Le service a été impacté par la pandémie de l'année 2020 et son fonctionnement s'en est trouvé quelque peu bousculé.

Si la section Logistique pour les manifestations a vu sa charge de travail fortement réduite par l'annulation de bon nombre de manifestations, ses collaborateurs sont venus renforcer les autres sections du service qui, elles, ont subi de nombreuses absences dues à des infections au virus, aux quarantaines ou aux mises à l'isolement.

Hormis ces aléas, le service a pu remplir ses tâches presque normalement. La section Propreté urbaine n'a été que peu impactée. Les collaborateurs ont su adapter leurs horaires pour maintenir le niveau de propreté de la ville.

La section Espaces verts a également pu entretenir ses parcs et promenades de façon normale. Le principal changement dans la section a été l'arrivée d'un nouveau chef d'équipe, qui a su insuffler rapidement une nouvelle dynamique à l'ensemble de l'équipe. Outre le très bel aménagement de la cour d'entrée du Centre technique communal, le service peut se réjouir de l'obtention du label «Villevrte Suisse» avec un beau résultat final.

La section Gestion des déchets a, certes, été bousculée dans son programme par la fermeture en mars/avril des déchèteries mobiles de quartier, mais sur l'ensemble de l'année, la quantité des déchets traités est restée identique, la population ayant probablement profité de son semi-confinement pour faire du tri dans ses vêtements et ses objets ménagers!

Pour la section Energie et Environnement, après une année 2019 riche en événements avec le réaudit Cité de l'énergie et l'obtention du label Gold, ainsi que la première campagne de financement participatif réussie pour la Bourse solaire participative, elle a organisé en 2020, dans le cadre des manifestations de Demain Renens, les Rencontres du développement durable dans un contexte qui ne se prêtait guère à la réunion de personnes. Mais le climat n'attend pas et ces rencontres, décrites en détail plus en avant, ont donc eu lieu malgré tout. Leur succès inespéré permettra d'intégrer les propositions de bon nombre d'habitants dans le travail de réflexion et de rédaction du futur Plan climat de la ville.

## MAINTENANCE ET PROPRETÉ URBAINE

### INTRODUCTION

L'image d'une ville passe aussi, on le sait, par la propreté de ses rues, de ses parcs et de son domaine public en général. Jour après jour, les 7 collaborateurs de la section, soutenus dans leur travail par la balayeuse de routes, s'efforcent de maintenir la propreté en ville de Renens. Pour les aider dans leur tâche, une vingtaine de poubelles de ville supplémentaires, un nouveau modèle avec cendrier incorporé, ont été installées en 2020. Par ailleurs, une campagne d'information et de sensibilisation à l'abandon des mégots de cigarettes dans les espaces publics a été initiée lors du Clean Up Day 2020. Afin de ne pas abuser des souffleuses à feuilles, les collaborateurs laissent les feuilles mortes là où cela est possible, notamment sous la couronne des arbres ou au pied des haies. Cette nouvelle mesure sera étendue à l'ensemble des plantations.

Suite à l'ajout d'un article 87bis au Règlement communal de police sur les infractions portant atteinte à la propreté urbaine et à la qualité de la vie, plusieurs amendes ont été infligées en 2020. On en compte notamment 6 pour littering, 4 pour avoir uriné sur le domaine public, 1 pour crachats, 1 pour ne pas avoir ramassé des déjections canines et 2 pour ne pas avoir tenu son chien en laisse.



Par ailleurs, 2'500 cendriers de poche avec le nouveau logo d'Aquasplash ont été distribués, ainsi que 300 cendriers (collectors) pour le lancement de Festimixx 2021.



## CLEAN UP DAY

Pour l'édition 2020 des journées Clean-up Day, le Service GUDD a proposé aux habitants un défi sous forme de concours, afin de lutter tous ensemble contre la négligence et l'incivilité dans l'espace public et de récompenser les personnes participant à l'action pour leur engagement en faveur de l'environnement. Pour encourager les habitants à participer, divers prix ont été distribués : pots de miel produits à Renens, multiprises pour économiser de l'électricité, économiseurs d'eau pour robinet, sacs à vrac pour les courses, gobelets réutilisables aux couleurs de la Ville de Renens, et autres.

Pour prendre part au concours, les participants ont dû envoyer une photo des déchets qu'ils ont collectés lors de ces journées. Les photos récompensées ont été publiées via les réseaux de communication de la Ville de Renens. Plus que la quantité de déchets récoltés, c'est l'originalité des photographies qui a été récompensée.

Ces journées nationales Clean-up-Day ont aussi été l'occasion pour la Ville de Renens de lancer sa campagne d'information et de lutte contre les mégots de cigarettes jetés dans les grilles d'évacuation des eaux pluviales. Un poisson avalant un mégot a été peint à l'aide d'un chablon autour d'un certain nombre de grilles de la ville. Ce visuel a permis au public de se souvenir ou de réaliser que ces grilles sont directement reliées aux milieux naturels comme le Léman, dans le cas de Renens. Dans le même temps, les cendriers à questions ont été replacés à divers endroits de la ville pour quelques semaines avec, accrochée à chacun d'eux, une question amusante à laquelle les fumeurs ont été invités à répondre en y jetant leur mégot.



## SERVICE HIVERNAL

De mémoire d'employé du service de piquet de neige de la Ville de Renens, c'est la 1<sup>re</sup> fois qu'aucune sortie n'a été effectuée, ni pour déneiger, ni pour saler, pendant toute la période hivernale 2019/2020.

L'année 2020 n'est toutefois pas restée totalement vierge de flocons, une mince pellicule ayant recouvert la ville la nuit du 4 au 5 décembre.

## RUCHER URBAIN



Bonne nouvelle de ce côté-là : elles n'ont pas été confinées ! Elles, ce sont les abeilles du rucher urbain de la Ville. En effet, les trois ruches à proximité du cimetière ont produit 420 pots de miel de 150 gr. d'une excellente qualité.

Ces pots ont fait le bonheur de tout le personnel communal, des élus, ainsi que des invités de l'administration.

De plus, dans le courant de l'année, le service a collaboré avec le Gymnase de Renens (GYRE) et le Collège du Léman pour mettre en place deux ruchers urbains supplémentaires, qui devraient être fonctionnels au printemps 2021.

## LOGISTIQUE ET MANIFESTATIONS

### ACHAT D'UN DÉSHERBEUR A VAPEUR SÈCHE

Les produits phytosanitaires (PPh) sont nocifs pour l'environnement. Ils ne peuvent être employés à titre professionnel ou commercial que sous la direction de personnes titulaires d'un permis spécial. De plus, ils ne peuvent pas être utilisés partout. Il est par exemple interdit depuis 2001 d'utiliser des herbicides pour lutter contre les plantes indésirables sur les routes, les chemins, les terrasses et les toits, à leurs abords, ainsi que sur une bande de 50 cm de large de chaque côté. Ces surfaces ne possèdent pas la couche biologiquement active nécessaire pour retenir les substances chimiques et les libèrent directement dans les eaux en cas de pluie.

Les alternatives aux traitements PPh ne sont pas légion. Le service fait appel depuis quelques années déjà à une société privée pour des applications de mousse chaude non-nocive sur les adventices indésirables à divers endroits de la ville. Ce travail s'avère efficace et des surfaces supplémentaires ont été incluses dans ce mandat, notamment :

- L'esplanade du Temple ;
- L'esplanade de la Salle de spectacles ;
- L'esplanade du Village ;
- Les alentours pavés du stade du Censuy ;
- Les jardins de l'Hôtel-de-Ville ;
- La cour du Collège de Mont-de-By.

Ce mandat était exécuté jusqu'ici à raison de 3 passages annuels.

En tenant compte du fait que de nouvelles surfaces pourraient être traitées de la même manière, le service a fait l'acquisition de ce nouvel outil tant écologique qu'économique.



Désherbeur à vapeur sèche

## MANIFESTATIONS 2020

Malgré la situation sanitaire particulière, le Service a apporté son soutien logistique à d'autres services en assurant le montage et le démontage de cantines, Vitabris, pavoisements, décorations, ainsi que l'installation de bancs, chaises, podiums et conteneurs pour le tri de déchets pour les manifestations suivantes :

Spectacles Eglise Catholique	1 <sup>er</sup> et 2 février
Tournoi de football en salle	8 et 9 février
Samedi des bibliothèques	29 février
Exposition philatélique	8 mars
Piazzetta	20 et 21 août
Concerts d'été	28 août
Concerts d'été	4 septembre
Marché aux puces Fourmi rouge	5 septembre
Exposition nouveau projet Sainte Famille	14 au 18 septembre
Inauguration de la Ferme des Tilleuls	25 et 26 septembre
Forum des Corbettes	septembre et octobre
Marché Rayon de soleil	1 <sup>er</sup> au 7 novembre
Coupe des sapins Bottens	24 novembre
Téléthon	4 et 5 décembre

Hormis ces manifestations, l'équipe Logistique et manifestations a prêté main forte au secteur Conciergerie du Service Bâtiments-Domains-Logement-Cultes durant le semi-confinement de mars. Elle a également, en alternance, aidé les secteurs Maintenance et propreté urbaine quand plusieurs collaborateurs se trouvaient en quarantaine ou confinés. Enfin, elle a travaillé comme chaque année au montage des décorations lumineuses de fêtes de fin d'année.

## AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

### RÉORGANISATION DE LA SECTION ESPACES VERTS

Une démarche a été initiée avec le soutien du Service des Ressources humaines pour analyser le fonctionnement de la section Espaces verts après plusieurs situations délicates sur le plan de la gestion d'équipe.

Cette démarche RH a fait apparaître des fonctionnements peu appropriés qui empêchaient, depuis plusieurs années déjà, la bonne conduite de cette section. Après analyse de la situation, un nouvel organigramme a été mis en place avec, à sa tête, le chef de service, auquel l'architecte paysagiste, responsable de la section, est désormais directement subordonné.

Plusieurs tâches spécifiques ont été attribuées à un collaborateur ayant un brevet fédéral de contremaître paysagiste, notamment la responsabilité des jardins familiaux et des travaux forestiers, le contrôle et la gestion du patrimoine arboré de la ville, la formation des apprentis et les contacts avec le FC Renens pour l'utilisation des terrains de sports. De plus, un nouveau chef d'équipe a été engagé. Celui-ci s'occupe en priorité de l'organisation du travail de la section et du management des collaborateurs travaillant sur le terrain.

Les débuts de cette nouvelle organisation se sont montrés prometteurs et l'équipe des espaces verts, qui a participé de manière active à cette démarche, adhère pleinement aux décisions prises et aux mesures mises en place.

## AMÉNAGEMENT DU PARC DE LA DELÈZE ET DE LA COUR D'ENTRÉE DU CTC

Ce parc a longtemps été appelé «le Parc de la rue du Lac», faute d'un nom plus officiel. Profitant de ce réaménagement, l'archiviste a étudié l'histoire du quartier afin de se déterminer sur un nom en lien avec celui-ci. Cette étude a permis de faire sortir de l'oubli les éléments ci-après décrits.

En 1902, tout ce qui se trouvait au nord du CTC s'appelait Aux champs du Chêne, et tout ce qui était au sud s'appelait Aux Pierrettes. En 1841, au sud, le lieu s'appelait ES Champs des Pierrettes et au nord (lieu où se situe actuellement le parc), la zone s'appelait Au champ de la Delèze ou Au Champ Pourry. Finalement, c'est le nom Parc de la Delèze qui a été retenu, redonnant vie à un lieu-dit tout en respectant sa situation géographique.

La première démarche participative pour le réaménagement de ce parc a été menée en septembre 2016 déjà avec les jeunes du quartier et le Centre de rencontre et d'animation (CRA). Plusieurs des souhaits émis (les plus réalistes!) ont été pris en considération, comme par exemple l'acquisition d'un trampoline, D'une balançoire «panier», d'engins de fitness urbain, puis le projet du futur parc a été mis sur le papier. Sa présentation publique a eu lieu en février 2018 avec un grand nombre de jeunes du quartier accompagnés par un animateur. À noter que des animations ont été organisées sur place par le CRA tous les mercredis durant la belle saison.

Pour le parc, il était important de conserver les arbres existants du site, de même que le grand cèdre bleu à l'est. Ce dernier sera mis en valeur par un grand banc circulaire en bois qui permettra de s'asseoir tout en protégeant son système racinaire du piétinement. Les haies de lauriers, en revanche, seront supprimées, car cette espèce se propage de manière incontrôlée et cause des dégâts à la biodiversité. Elles seront avantageusement remplacées par des espèces d'arbustes indigènes et mellifères.

Une zone de jeux compacte, permettant de laisser un maximum d'espace libre, sera implantée au centre du parc. Elle sera composée de jeux en bois naturel, dont une tour de grimpe, des troncs entrelacés, une balançoire-panier et un trampoline. Une masse végétale fera office d'écran vert entre la place de jeux et les immeubles, tandis qu'un gazon fleuri sera mis en place au pied des tilleuls afin de donner une sensation d'espace et de faire écho au nouvel aménagement de la cour d'entrée du CTC. Une fontaine à boire sera installée dans le parc.

Une charte d'utilisation du parc sera élaborée entre, d'une part, les Services CJS et GUDD, et d'autre part, les habitants du quartier, afin de permettre une cohabitation aussi respectueuse et positive que possible.

Tous les éléments demandés par les jeunes et les enfants n'ont pas trouvé place dans le parc. Ainsi, l'élément de fitness urbain sera implanté dans la zone sportive du Censuy située à proximité du terrain multisport.



Esplanade du CTC

La cour d'entrée du CTC n'a pas été négligée dans ce réaménagement et afin qu'elle soit en accord avec la nouvelle Charte des aménagements extérieurs, qui fait la promotion du végétal, de la préservation de la biodiversité, de la lutte contre les îlots de chaleurs et du respect du cycle de l'eau, ce sont finalement 12 arbres qui y ont été plantés cet automne (non pas 11, comme écrit dans le préavis) et pas moins de 300 m<sup>2</sup> d'enrobé qui ont été dégrappés afin de laisser bientôt la place à un gazon fleuri.

Un couvert à vélos a été construit à l'ouest de la cour pour les vélos électriques et traditionnels pour les employés et les visiteurs. Un couvert à motos et scooters, actuellement en cours de fabrication par le menuisier communal, sera monté à l'est du Parking du Censuy.

Les travaux ont débuté le lundi 26 octobre avec le réaménagement de la cour du CTC et le début des travaux du parc dans la foulée. Ils se poursuivront dans le courant de l'année 2021 avec le montage du couvert à motos-scooters et l'installation de l'élément de fitness urbain.

## **CORDON VERDEAUX-VILLAGE... SUITE**

Pour rappel, la Municipalité a mandaté le Service Gestion urbaine-Développement durable pour concevoir et réaliser un «cordon» vert s'étirant de la Place du Village au terrain de football de Verdeaux. Pour ce faire, elle a constitué un groupe de travail interservices placé sous la direction du Service GUDD.

L'objectif principal de ce projet est d'assurer une bonne qualité de vie en ville, mais aussi d'améliorer la qualité des espaces verts déjà existants.

Son second objectif est de sauvegarder/restaurer la biodiversité dans cette zone et dans la ville en prévoyant divers aménagements spécifiques (zone humide, tas de branches, murgiers, etc.), ainsi qu'un entretien différencié des espaces verts permettant aux habitants, à la petite faune, à l'avifaune, aux insectes et à la végétation de cohabiter de façon harmonieuse.

Enfin, le troisième objectif est de préparer la ville aux phénomènes météorologiques extrêmes dus au dérèglement climatique et de mettre en place diverses mesures destinées à rendre le sol plus perméable et à limiter le réchauffement en reconstituant, entre autres, un ensemble cohérent et bien équilibré de vieux et de jeunes arbres grâce à la plantation d'arbres majeurs adaptés au réchauffement et au manque d'eau.

Le groupe de travail s'est penché sur les différentes parcelles composant ce qu'il a baptisé le Cordon Verdeaux-Village. Il a analysé le potentiel d'amélioration de ces parcelles et a élaboré des propositions pour chacune d'elles.

Sur les 9 zones identifiées, quelques-unes ont déjà avancé un peu (Covid oblige) ou beaucoup en 2020 :

### **FERME AU VILLAGE 10**

Deux séances d'information/visite étaient prévues en 2020 dans le cadre de projets «Demain Renens». Ces séances devant impérativement se faire en présentiel, elles ont dû être reportées en 2021. Le potentiel pour faire de cette ferme un lieu pédagogique, écologique et durable est tout à fait remarquable.

### **TOITURE DE LA SALLE DE GYMNASTIQUE DU COLLÈGE DU 24-JANVIER**

Le réaménagement de la toiture a été inauguré en 2019. La jeunesse locale s'est vite approprié les lieux, et à part diverses incivilités dues à quelques individus irrespectueux, l'endroit est très apprécié.

### **ÎLOT DU VILLAGE**

Un premier contact a été établi avec la Société de Développement de Renens-Village. Le projet de réhabilitation d'une fontaine/bassin au village a été chaleureusement accueilli par son comité. Une étude de faisabilité sera entreprise en 2021, un montant étant inscrit au Plan des investissements de cette année.

### **PARC DE BORJOD**

L'étude du réaménagement de ce parc n'a pas été encore initiée. Cependant, la grande haie de thuyas bordant le parc et la propriété communale de Borjod 20 a été éradiquée et a laissé la place à une haie d'arbustes indigènes et mellifères correspondant en tous points aux critères écologiques retenus pour l'ensemble du cordon.



### **PAVILLON DES CORBETTES**

Le pavillon des Corbettes a accueilli le «Forum des Corbettes» organisé par le Service Urbanisme dans le cadre de la révision du Plan d'affectation communal (PACom). Quelques aménagements provisoires ont été réalisés à cette occasion, dont le dégrappage d'une partie de la cour afin de sensibiliser la population à penser «moins de béton pour plus de végétal». Une étude sur la réaffectation de ces lieux sera lancée à moyen terme.



## COUR SUD DU COLLÈGE DU 24-JANVIER

La réalisation de ce projet d'aménagement de potager didactique en permaculture initié par un collectif d'enseignants a été bloquée en 2020 en raison de la pandémie. Seule une amenée d'eau sur le terrain a pu être réalisée. Le concept général étant prêt à être exécuté avec la participation des élèves du collège, la suite de l'aménagement va pouvoir se faire dès que la situation sanitaire le permettra.



## AUTRES

- Volière et promenade des Corbettes
- Promenade de Verdeaux
- Terrain de football de Verdeaux

Les trois entités citées ci-dessus et faisant partie intégrante du Cordon Verdeaux-Village n'ont, quant à elles, pas fait l'objet d'une intervention, ni d'une réflexion plus poussée en 2020.

## CIMETIÈRE

Au cours de l'année écoulée, 158 décès (134 en 2019) ont été enregistrés à Renens. 91 personnes ont été enterrées au cimetière communal, soit 28 inhumations de corps et 63 inhumations de cendres, dont 35 ont été déposées au Jardin du souvenir.

## ARBRE DES NAISSANCES



Après les trois premières éditions au Parc du Chêne en 2017, au Parc Karl Sauter en 2018 et près des jardins familiaux du chemin du Bois en 2019, en 2020, c'est à proximité des jardins de la Mèbre que l'Arbre des naissances destiné à célébrer les nouveau-nés renanais de 2019 a été planté. C'est sous un soleil radieux qu'une vingtaine de familles ont fait le déplacement pour participer à la plantation d'un bel arbre portant le doux nom de *Gymnocladus dioicus* ou chicot du Canada en français. Cette année, Covid oblige, il n'a hélas pas été possible d'accompagner cette plantation de la traditionnelle soupe à la courge et du plateau de fruits.

## LABEL « VILLEVERTE SUISSE »



La qualité de vie dans l'espace urbain est étroitement liée à l'étendue, au nombre, mais aussi à la qualité des espaces verts. En effet, ces espaces font office de véritables «poumons verts» et d'îlots de fraîcheur pour les villes. À cela s'ajoute que les zones vertes urbaines sont ouvertes à toutes et à tous, contribuant par là-même à prévenir l'isolement et à favoriser l'intégration. Pour pouvoir exercer leurs diverses fonctions (esthétique, écologique, sociale et économique), il importe que les espaces verts soient bien conçus, puis entretenus de manière appropriée.

Le label «Villeverte Suisse» met à disposition des villes un catalogue de mesures regroupant tous les outils nécessaires à une gestion durable, qualitative et respectueuse des espaces verts, ainsi que les connaissances les plus récentes dans le domaine. C'est pourquoi la Ville de Renens a étudié l'intérêt de briguer ce label. Comme c'est le cas pour d'autres labels, dans cette démarche, ce sont davantage les mesures mises en place et le chemin accompli pour être certifié qui importent que le label en lui-même.

Les avantages que la Ville de Renens retire de ce label sont, entre autres :

- Une amélioration de la qualité de vie des habitants et l'amélioration de la biodiversité sur son territoire ;
- Un renforcement de la collaboration inter et intra services, un accroissement de la motivation ;
- Une formation continue du personnel communal ;
- Une mise en réseau avec les professionnels de diverses communes, des échanges d'expériences et de bonnes pratiques, et un renforcement des compétences-clé ;
- L'image positive et attractive d'une ville dont la politique de gestion des espaces verts est respectueuse, durable, moderne et novatrice.

La phase initiale de certification, qui consistait à relever et évaluer tout ce qui se fait déjà à Renens, s'est terminée à l'automne 2019. Une première estimation du bureau Nateco AG, chargé d'assister la Ville dans la démarche, a fait état d'un résultat provisoire très encourageant.

Sur la douzaine de recommandations d'améliorations possibles reçues du bureau susmentionné, le Service GUDD en a retenu trois qui pouvaient être mises en place rapidement, puisqu'elles étaient peu chronophages et peu onéreuses. L'audit final a eu lieu durant l'été 2020. Le résultat de l'audit a été à la hauteur des espérances avec un excellent score final qui a valu la certification « Bronze » à la Ville de Renens. Une remise officielle du Label est prévue au printemps 2021, lors de l'inauguration officielle du Parc de la Delèze, dont le réaménagement est en cours. Un réaudit Villeverte Suisse est prévu tous les 4 ans, afin de mesurer le chemin parcouru par la Ville et de l'accompagner dans sa démarche d'amélioration continue.

## DÉGRAPPAGE DU TROTTOIR DU 24-JANVIER



Le trottoir du 24-Janvier, longeant l'ECAL et situé entre l'avenue du Temple et la rue de Verdeaux, fait environ 100 m de long et varie entre 50 cm et 100 cm de largeur. Ce trottoir est bordé de 9 platanes d'une cinquantaine d'années environ.

Lors de la rénovation du bâtiment de l'ECAL, trois de ces platanes avaient dû être abattus pour libérer l'accès aux façades du bâtiment, laissant des fosses de plantations bien visibles et présentant des obstacles devenus peu à peu dangereux pour les piétons de par l'affaissement des matériaux. De plus, d'autres obstacles sont apparus avec le temps au pied de chaque arbre en raison de la déformation des grilles gazon.

Afin d'éviter de possibles accidents tout en améliorant la qualité de ce passage, l'enrobé a été dégrappé et éliminé pour laisser la place à un revêtement perméable, un gravier concassé gras 0/16. Ce trottoir est peu fréquenté et bien qu'une alternative existe de l'autre côté de la chaussée, il a l'avantage, sous sa nouvelle forme, de rester utilisable par les piétons tout en permettant à l'eau de s'infiltrer dans le sol pour le plus grand plaisir des arbres.

Cette mesure est par ailleurs tout à fait en accord avec la Charte des aménagements extérieurs mise en place par la Municipalité pour contrer les îlots de chaleur et lutter contre les inondations dues au ruissellement des eaux en cas de fortes pluies.

## AMÉNAGEMENT DES TALUS DE LA PISCINE

La végétation de la piscine est entretenue par l'équipe des espaces verts qui procède à la tonte et à la taille de la végétation. À intervalles réguliers, des secteurs sont réaménagés dans cette zone et cette année, ce sont les talus du secteur nord-ouest qui ont bénéficié d'une cure de jouvence.



Auparavant, ces talus demandaient un travail considérable de taille et de nettoyage de toutes les adventices qui s’y développaient de façon incontrôlée. Un gros travail de fond a donc été fait avec une entreprise spécialisée afin de labourer et d’éliminer la partie végétative et le système racinaire des plantes indésirables. Suite à cette étape, la terre a été soigneusement nivelée, puis ensemencée avec un mélange de prairie fleurie. Dorénavant, ces talus ne seront fauchés que deux fois durant la belle saison, soit une fois à fin juin et une fois à l’automne.

Par ailleurs, la clôture pare-ballon, qui se trouvait au sommet du talus côté nord et qui était passablement abimée, a été changée.

## ARMOIRES SOLIDAIRES



Suite aux échanges avec diverses instances communales et régionales de l’Ouest lausannois et à la présentation d’un projet d’armoires destinées aux sans-abris dans l’espace public, il a été décidé de tenter l’expérience à Renens en partenariat avec une association. L’idée est de permettre aux sans-abris de la région de disposer d’un lieu où déposer leurs affaires. Dix armoires ont été installées sur le terrain de la Mission catholique italienne, à l’avenue du 14-Avril 34. Le service GUDD a construit les bases en béton destinées à accueillir les armoires, posé un dallage, puis remis en état la pelouse à la fin des travaux. Ce travail a été réalisé en partie par les apprentis paysagistes du service.

## DEMANDES D’ABATTAGE

Les arbres sont essentiels dans notre écosystème, ils apportent bien plus que l’oxygène que nous respirons. Ils sont des points de repère dans les quartiers qu’ils habillent majestueusement. Ils traversent les décennies, voire les siècles. Dans le contexte de dérèglement climatique actuel, il est plus important que jamais de les protéger. Pour ce faire, la ville possède un règlement communal de protection des arbres qui protège tous les arbres de plus de 20 cm de diamètre à 1.30 m du sol. Dès lors, chaque arbre répondant à ces critères doit faire l’objet d’une demande d’abattage. Plusieurs facteurs sont alors pris en compte par le service pour définir si l’abattage doit être autorisé ou non.

Voici la liste non exhaustive des critères: état sanitaire général, présence de champignon lignivore, dégâts suite à des intempéries, danger immédiat de chute de tout ou partie de l’arbre, dégâts causés par les racines sur la structure des bâtiments attenants, projet immobilier d’importance, etc.

Pour l’année 2020, 15 demandes d’abattage concernant 22 arbres sont parvenues au service. Six demandes concernaient des arbres se trouvant sur le domaine public de la ville et neuf sur des propriétés privées. Deux demandes d’abattage ont été refusées, les motifs invoqués n’étant pas pertinents. En cas d’autorisation d’abattage, il est systématiquement exigé de remplacer l’arbre abattu par un nouvel arbre d’une certaine taille. Et si ce remplacement n’est pas possible, un montant pouvant aller jusqu’à CHF 5’000.- doit être versé au Fonds communal d’arborisation.

En 2020, le service a pris connaissance de deux abattages réalisés sans demande d’autorisation; ceux-ci ont donné lieu à des sanctions pécuniaires selon la valeur de l’arbre abattu illicitement.

## TRAVAUX FORESTIERS

La section Espaces verts est en charge de l’entretien des bois et forêts rennais d’une surface de 5.5 hectares. Le bois du Caudray, le bois Cola, la forêt de Pachoudaz et une petite partie du bois Creux sont sous la surveillance du garde forestier cantonal. Ils sont contrôlés régulièrement pour assurer la sécurité aux abords des sentiers pédestres. Une fois par année, la Direction du Service et le responsable en la matière accompagnent le garde forestier pour procéder au martelage (procédé de marquage des arbres à abattre durant l’année pour rajeunir les forêts).

Cette année, le Service est intervenu au bois du Caudray et au bois Cola sur les coupes simples pour un total de 242 heures. Les coupes plus complexes, qui nécessitent des moyens techniques plus lourds, sont confiées à une entreprise forestière privée.

En plus des coupes, la section Espaces verts a effectué 43h de nettoyage des forêts, comprenant le ramassage des papiers et autres déchets, ainsi que l'arrachage des plantes envahissantes comme la laurelle et l'arbre à papillons.

Au total, 79 m<sup>3</sup> de bois ont été coupés, dont 59 pour des raisons sanitaires ou suite à des intempéries, et 20 m<sup>3</sup> sélectionnés pour laisser la place aux jeunes arbres de se développer.

## BANCS GOURMANDS

Après l'Île éphémère et ses chaises longues, les «Bancs gourmands» de 2019 ont évolué dans le cadre du projet «Micropaysage» initié par l'association de l'Ouest lausannois Prix Wakker 2011 visant des interventions simples et immédiates dans les huit communes du district réparties sur l'itinéraire de la boucle de Cap sur l'Ouest. Trois bancs potagers ont été mis à disposition de la Ville par un semencier spécialisé dans les semences biologiques, et les deux autres ont été réalisés par l'équipe Espaces verts. Ces Bancs gourmands, qui invitent petits et grands à prendre une pause agrémentée de tomates cerise, de fraises et d'herbes aromatiques, ont été installés en 2020 à la rue de la Mèbre, à l'avenue de la Poste, au chemin de Saint-Georges, au chemin de la Roche et au chemin de Perrelet.

Cette démarche est inspirée de la fameuse démarche des «Incroyables Comestibles», destinée à promouvoir l'agriculture urbaine. Certaines de ces installations ont été placées volontairement sur une place de stationnement, afin d'inviter les passants à réfléchir aux aménagements conviviaux et écologiques qui pourraient être proposés sur un espace prévu jusqu'ici pour accueillir une voiture.



## JARDINS FAMILIAUX

Dans le courant de l'année 2020, la Direction Gestion urbaine - Développement durable a entrepris, avec le soutien juridique interne, la révision de la réglementation sur les jardins familiaux de la Commune de Renens datant du 11 février 2011. Le but de ce remaniement était de regrouper en un seul et même document juridique les jardins familiaux et les potagers urbains, dont les règles étaient consignées jusqu'ici dans une Charte des potagers urbains dite «de bon usage».

Ce nouveau règlement, inspiré de divers règlements en vigueur dans d'autres communes du Canton, a pour objectifs de clarifier les compétences du Service GUDD et de fournir une base réglementaire aussi complète que possible à l'Administration, ainsi qu'aux usagers des jardins. Il a été validé par la Municipalité le 5 octobre 2020 et sera présenté aux locataires lors de la prochaine Assemblée générale extraordinaire des jardins familiaux.

Les principaux changements concernent :

- L'intégration dans le règlement des lopins de potagers urbains et de leur définition, ainsi que l'ajout du nom des sites : « Bugnon, Belle Vue et Avenir » ;
- L'ajout de la définition des jardins familiaux et du nom des sites : « Au Censuy, Au Château, Au Simplon, Aux Airelles, Aux Baumettes, Aux Paudex, A Borjod, Les Biondes, Du Bois (anciennement Les Biondes I), La Mèbre (anciennement Les Biondes II) ;
- L'introduction de la compétence de la Direction Gestion Urbaine-Développement durable pour la mise en application du règlement et la délégation des tâches opérationnelles à son Service.

Les nouvelles obligations et interdictions incombant au locataire :

- La participation à un cours de sensibilisation à la permaculture proposé par la commune pour tout nouveau jardin attribué ;
- L'interdiction formelle d'utiliser des herbicides, des fongicides et des pesticides pour la culture ou l'entretien des parcelles.

Au total 10 sites accueillent 309 parcelles de jardins familiaux, réparties comme suit :

Airelles	7	La Mère	55	Censuy	47
Paudex	42	Les Biondes	16	Château	21
Du Bois	43	Simplon	12	Baumettes	8
Borjod	58				

À ces parcelles, il faut ajouter les potagers urbains du Parc des Paudex, réunissant 19 jardiniers amateurs, ainsi que le potager urbain provisoire de l'Avenir, avec ses 22 parcelles cultivées par les habitants du quartier.

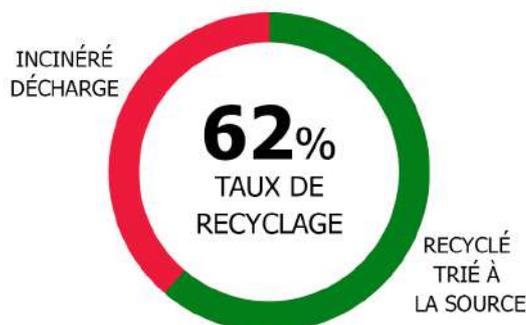
En 2020, 35 transferts de parcelles ont été effectués et à fin 2020, la liste d'attente comptait 183 inscriptions.

## GESTION DES DÉCHETS

### DÉCHETS MÉNAGERS

#### BILAN DE LA GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS 2020

	Tonnes	Kg/hab	Traitement
ORDURES MENAGERES	2'323	111	incinération TRIDEL
ENCOMBRANTS	507	24	incinération TRIDEL
BIODECHETS	1'728	83	recyclage biogaz
PAPIER CARTON	1'347	65	recyclage
VERRE	787	38	recyclage
BOIS	448	21	valorisation thermique
APPAREILS ELECTRIQUES / ELECTRONIQUES	152	7	recyclage
TEXTILES	123	6	recyclage
METAUX (FER, ALU, FER-BLANC)	116	6	recyclage
PLASTIQUES (HORS PET)	56	3	recyclage
PET, CAPSULES, HUILES	13	1	recyclage
DECHETS SPECIAUX	9	0	valorisation
INERTES	98	5	mise en décharge
<b>TOTAL</b>	<b>7'707</b>	<b>370</b>	

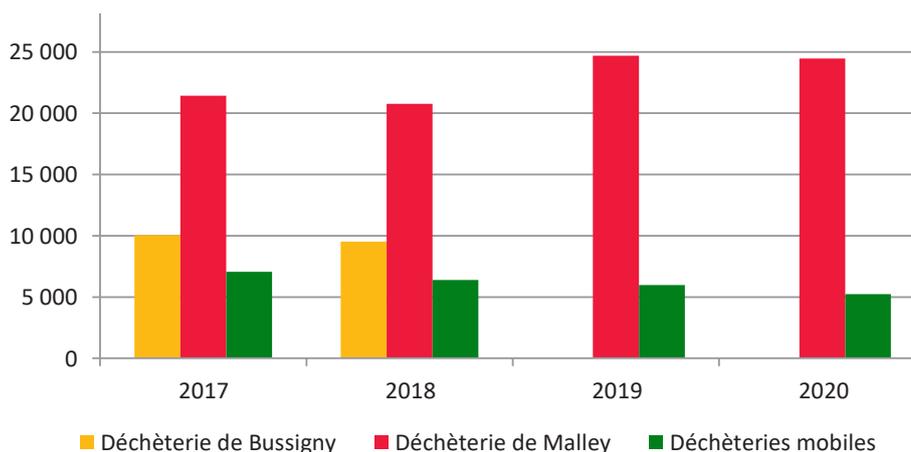


## DÉCHÈTERIE INTERCOMMUNALE DE MALLEY

### NOMBRES DE PASSAGES EN DÉCHÈTERIE

Année	Déchèterie de Bussigny	Déchèterie de Malley	Déchèteries mobiles
2017	10'035	21'421	7'049
2018	9'519	20'785	6'388
2019	0	24'685	5'973
2020	0	24'484	5'242

### ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PASSAGES



### NOUVELLE CONVENTION DÉCHÈTERIE DE MALLEY

Les Villes partenaires de la déchèterie intercommunale de Malley que sont Lausanne, Prilly et Renens ont décidé de modifier la convention signée en 2006, qui ne correspondait plus à la réalité du jour.

Pour rappel, l'ancienne convention reposait sur une clé de répartition des frais comportant deux catégories, à savoir, les frais fixes facturés aux communes à hauteur de 25% selon le nombre d'habitants et à hauteur de 75% au prorata du nombre de passages. Aucune précision n'y était donnée concernant le contenu des frais fixes.

La nouvelle convention, signée par la Municipalité en 2020, inclut deux modifications principales, d'une part, le calcul simplifié des coûts, ceux-ci étant globalisés et divisés par le nombre de passages des habitants de chaque commune (env. 120'000 passages annuels, dont 24'685 passages de Renonais en 2019), et d'autre part, l'annexe qui détaille de façon claire la composition des frais fixes de la déchèterie.

Les frais fixes comprennent les frais variables nets tels que les frais de traitement des déchets, le coût de la manutention, du tri et du stockage, le coût de l'évacuation et la rétrocession sur les matières valorisables venant en diminution des charges. Quant aux frais spécifiques de la déchèterie, ils incluent le coût du terrain, des infrastructures et du bâtiment (uniquement pour la partie déchèterie), le coût des équipements et les frais d'exploitation. Sont compris également les frais généraux du Centre intercommunal de gestion des déchets, constitués principalement par le coût du personnel de direction, de l'administration, ainsi que de l'amortissement et des intérêts du bâtiment et du droit de superficie (DDP) de Malley, et par les frais du suivi comptable.

Cette nouvelle répartition des coûts augmente sensiblement le coût au passage de CHF 10.- TTC en 2018 à CHF 19.- TTC en 2020. Cependant, ce coût reste tout à fait correct en comparaison de la moyenne cantonale qui se situe entre CHF 15.- et CHF 35.- TTC. Le coût moyen au passage dans les déchèteries mobiles de Renens a été calculé à titre de comparaison ; celui-ci a été évalué à CHF 21.- TTC par passage.

# DÉCHÈTERIES MOBILES

## BILAN DES DÉCHÈTERIES MOBILES 2020

	Tonnes	Filière
ENCOMBRANTS	35	incinération TRIDEL
BOIS	35	valorisation thermique
FERRAILLE	16	recyclage
APPAREILS ELECTRIQUES / ELECTRONIQUES	18	recyclage
BOUTEILLES PLASTIQUES, BRIQUES BOISSON	2	recyclage
DECHETS SPECIAUX	2	valorisation
<b>TOTAL</b>	<b>108</b>	

Le nombre de passages dans les déchèteries mobiles est stable, malgré leur fermeture au printemps, en lien avec la pandémie. Chaque passage en déchèterie amène en moyenne 60 kilos de déchets. Par rapport à l'an passé, le tonnage du bois a diminué de 13 tonnes, les autres catégories sont stables.



### RECYCLO

Le dépliant Recyclo info-tri est un document commun aux communes du district de l'Ouest lausannois distribué à tous les ménages. Ce dépliant fait office de directives communales. En 2020, les pages d'information ont mis en avant l'activité sportive de course pédestre associée à la collecte de déchets abandonnés dans l'espace public, ainsi que la durée de vie des déchets laissés dans la nature. L'objectif de ces pages était de sensibiliser la population à la problématique de l'abandon sauvage de déchets.

On y trouve surtout les dates et les horaires des déchèteries mobiles de quartier, ainsi que les instructions d'usage pour la Déchèterie intercommunale de Malley, les dates de ramassage des déchets et les informations importantes sur la collecte des déchets au porte-à-porte.

### CONTENEURS ENTERRÉS

La Ville poursuit ses efforts en subventionnant les travaux de génie civil des conteneurs enterrés dans les quartiers à forte densité de population. Par le biais de son règlement, elle oblige aussi les nouvelles constructions à s'équiper de telles infrastructures.



Conteneurs enterrés

## EMPLACEMENT ET TYPES DE CONTENEURS ENTERRÉS

	Ordures ménagères	Papier carton	Verre	Déchets communaux	Installation
Salle de spectacles	2	1	1	0	mai.10
Chemin de Belle Vue	2	2	1	0	oct.10
Avenue du 14 Avril 18 - 20	1	1	1	0	nov.10
Rue de la Savonnerie 9 (Coop)	1	2	1	0	mars.11
Rue de la Savonnerie 4	2	1	1	0	mars.11
Rue du Midi	1	2	1	0	juin.11
Chemin d'Eterpy 2-4	2	1	1	0	août.11
Rue de la Mèbre	1	2	1	0	nov.11
Chemin du Chêne 2	1	2	1	0	sept.14
Chemin de Roche 1 -3	2	2	1	0	déc.15
Parc des Cèdres	2	2	1	1	avr.16
Chemin de Biondes 34 et suivants	2	2	1	1	août.16
La Croisée	4	4	2	1	févr.17
Avenir / Saugiaz	2	2	1	0	mai.17
Chemin du Chêne 18	1	1	1	0	nov.17
Place de la gare 14 - 22	1	2	1	0	déc.17
Ch. de la Roche 2, 4, 6, 8, 14, 16	2	3	1	0	déc.17
Ch. de Borjod/ Ch. des Corbettes (SCHR)	1	2	1	1	janv.20
Avenue du 24 Janvier 4	1	1	1	0	août.20
Avenue d'Epenex 4 A/B/C	2	2	1	0	nov.20
<b>TOTAL</b>	<b>33</b>	<b>37</b>	<b>21</b>	<b>4</b>	<b>95</b>

Il y a eu 2 nouvelles implantations en 2020 :

- En janvier, les conteneurs destinés aux immeubles de la Société Coopérative d'Habitation de Renens (SCHR) des chemins de Borjod et des Corbettes ont été mis en exploitation ;
- En août, 3 conteneurs enterrés ont été mis en place pour le nouvel immeuble sis à l'avenue du 24-Janvier 4 ;
- En novembre, 5 conteneurs enterrés ont été implantés pour le nouveau bâtiment situé à l'ouest de la gare, à l'avenue d'Epenex 4.

## REPAIR CAFÉ

Le samedi 26 septembre, la Ville de Renens a organisé son premier «Repair café». Ce dernier s'est tenu aux Ateliers de Renens, au chemin du Closel, dans le Makerspace d'UniverCité. Ce lieu est idéalement équipé de machines et d'outils nécessaires aux réparations. UniverCité et son équipe de réparateurs en tous genres ont pu réparer plus d'une vingtaine d'objets apportés par des habitants. Cette manifestation est une mise en pratique de la politique du «zéro déchets».

## VALORSA

Depuis le début de la législature, Mme Patricia Zurcher Maquignaz siège au Conseil d'administration de Valorsa, où elle représente, avec M. Jean-Daniel Luthi (Bussigny), les communes de l'Ouest lausannois.

Bien que Renens n'amène plus aucun de ses déchets sur le site de Valorsa, elle est toujours liée à ce périmètre par le biais de la convention concernant le concept régional de la taxe au sac.

Lors de son Assemblée générale 2020, Valorsa a présenté aux communes actionnaires la nouvelle convention. Peu de changements sont à noter par rapport à la précédente :

- Adaptation du prix minimum des sacs 35l suite à l'entrée du périmètre STRID dans le concept régional de la taxe au sac. Il est passé de CHF 2.- à CHF 1.95 ;
- Abaissement du taux de fraude maximum autorisé, qui est passé de 5% à 3%, la majeure partie des communes du périmètre se situant entre 2% et 3% ;
- Changement dans la gouvernance, avec la création d'un collège des présidents de périmètres.

Afin de garantir la viabilité et l'équité du concept régional de la taxe au sac, le taux de fraude est calculé tous les 4 ans dans les communes membres du périmètre Valorsa.

La nouvelle convention est entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

### FONDS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (FDD)

À titre de rappel, le Fonds communal pour le développement durable est alimenté par une taxe de 0.3 ct par kilowattheure (depuis le 1.4.2019) prélevée sur l'ensemble des factures d'électricité consommée sur le territoire communal. Il est destiné à financer des actions en faveur du développement durable. Des directives et des conditions d'octroi, ainsi qu'un règlement d'application, sont en vigueur depuis 2009.

### SUBVENTIONS EN LIEN AVEC L'ÉNERGIE DES BÂTIMENTS

18 propriétaires fonciers ont bénéficié des subventions pour des travaux d'assainissement énergétique de leur bâtiment : Analyse énergétique du bâtiment, travaux d'isolation ou de remplacement des fenêtres, installations solaires photovoltaïques pour produire de l'électricité ou thermiques pour le chauffage de l'eau. Le montant global de ces subventions est de CHF 42'000.- ce qui représente plus de 30% des subventions allouées en 2020.

La subvention pour le remplacement des gros appareils ménagers par des appareils efficaces rencontre de plus en plus de succès avec 36 demandes et un montant global dépassant les CHF 10'000.-.

### SUBVENTIONS EN LIEN AVEC LA MOBILITÉ

Cette année encore, plus de 100 vélos électriques ont été subventionnés. La mobilité cycliste est également soutenue via d'autres subventions communales, comme celles pour les casques, les remorques, les remplacements de batterie ou les puces anti-vol.

Le nombre d'aides à l'achat de voitures électriques ou à gaz est en augmentation. De même que celles pour l'achat de scooters électriques.

Les demandes pour les abonnements de voitures partagées Mobility sont, elles aussi en augmentation.

Les directives du Fonds permettent également de subventionner des actions de «durabilité» pilotées par l'administration communale. Ainsi, plusieurs projets ont été soutenus, comme par exemple :

- Les 2 vélos cargos en libre-service à disposition de tous (habitants, entreprises, associations) ;
- La distinction «Renens - Ville du commerce équitable / Fair Trade Town» ;
- La labellisation «Renens – Villeverte Suisse» ;
- L'organisation du premier «Repair café» à Renens, qui a eu lieu aux Ateliers de Renens.

La nouvelle subvention concernant la réparation des téléphones mobiles a du succès. Plus de 40 habitants ont déjà fait appel à cette aide.

## STATISTIQUE DU FONDS

Actions subventionnées par le Fonds	Nombre de subventions	CHF
Bilan énergie bâtiment / CECEB	5	3'227.52
Panneaux photovoltaïques	7	11'200.00
Capteurs solaires thermiques	1	5'000.00
Isolation et remplacement fenêtres	5	22'613.00
Formation concierges / responsables techniques bâtiment	0	0.00
Remplacement appareils ménagers	36	10'682.78
Vélo électrique	104	38'321.75
Accessoire vélo (casque, remorque)	39	1'726.95
Batterie vélo	1	100.00
Véhicule électrique ou à gaz	7	4'900.00
Scooter électrique	3	1'500.00
Participation des entreprises à Bike to work	4	800.00
Plan de mobilité d'entreprises	0	0.00
Abonnement PubliBike	0	0.00
Abonnement Mobility	5	609.00
Mesures mobilité douce: sponsoring de 2 vélos cargo	0	5'107.70
Fair Trade Town: remise distinction 16.1.2019		1'680.70
Labellisation «Villevrte Suisse» - phase initiale		2'228.35
Réalisation de la Roue de l'Innovation - pl. du Marché - Noël 2017		5'000.00
Soutien concours Eduki 2020 «Agissons sur la Paix»		500.00
Financement surcoût production 2019 parc solaire - Collège Léman		2'030.15
Repair café 26/9/2020		2'215.40
Action thermomètres - administration communale		76.70
Ruches - Collège Léman		1'356.00
Opération Eco-logement Renens		2'154.00
Puce vélo Trakyv	4	156.00
Atelier «Zéro déchets»	4	120.00
Réparation téléphone	43	2'128.00
<b>TOTAL au 15.01.2021</b>		<b>125'434.00</b>

Le montant des subventions s'est monté en 2020 à CHF 125'434.-.

## MONTANTS DE LA TAXE VERSÉS DANS LE FONDS EN 2020

31.12.2019	Solde du fonds	89'940.14
22.05.2020	SIE SA - décompte final PCP Commune 2019	20'319.10
19.06.2020	SIE SA/Rétribution PCP - 01-02/20 développement durable	34'481.95
27.08.2020	SIE SA/Rétribution PCP - 03-04/20 développement durable	34'481.95
21.10.2020	SIE SA/Rétribution PCP - 05-06/20 développement durable	34'481.95
24.12.2020	SIE SA/Rétribution PCP - 07-08/20 développement durable	34'481.95
à venir	SIE SA/Rétribution PCP - 09-10/20 développement durable	34'481.95
à venir	SIE SA/Rétribution PCP - 11-12/20 développement durable	34'481.95
<b>Total</b>		<b>227'210.80</b>

## MÉRITE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Investie dans le respect des Objectifs de développement durable de l'ONU (ODD), la Municipalité a décidé d'attribuer dès 2019 un nouveau Mérite, celui du développement durable, aux écoles, associations, groupes d'habitants ou entreprises ayant réalisé dans l'année un projet favorable aux ODD. Les lauréats 2020 de ce mérite sont les ambassadeurs du tri des déchets. Il s'agit de quelques bénévoles qui vont au contact de la population pour transmettre les bonnes pratiques en matière de tri des déchets. Ils ont tenu des stands dans certains quartiers pour motiver la population à appliquer les bons gestes.

## ÉNERGIE

### RENCONTRES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'organisation des Rencontres du Développement Durable a fait suite au dépôt, en avril 2019, d'un postulat demandant l'organisation d'Assises destinées à faire face à l'urgence climatique avec les habitants de Renens, toutes générations confondues.

Une brève introduction s'avère nécessaire avant de relater le fruit de ces Rencontres. En effet, lors de la rédaction, au premier trimestre 2020, du préavis répondant à ce postulat, la nécessité de mener une réflexion globale et interservices sur l'avenir de la ville face aux enjeux climatiques et environnementaux s'est rapidement imposée. Car le constat est le même pour l'ensemble des politiques publiques : face aux défis que posent le dérèglement climatique et les engagements exigeants pris par la Suisse pour réduire ses émissions de CO<sup>2</sup>, il est nécessaire de repenser la manière de construire la ville et d'y vivre.

Ceci se traduit autant par l'élaboration et/ou la révision des instruments qui encadrent le développement du territoire, par exemple la révision du Plan d'Affectation Communal (PACom) menée actuellement par le Service de l'Urbanisme, que par la réalisation des Rencontres du Développement Durable ou la rédaction et la mise en place d'un futur Plan climat communal<sup>1</sup>. D'ailleurs, un postulat demandant justement la réalisation d'un plan climat a été déposé en mars 2019.

Le travail de la Section Développement durable et Energie s'est d'abord concentré, en collaboration étroite avec le Service de l'Urbanisme, sur la création d'un cadre permettant de communiquer sur ces différentes démarches. Sous le slogan «Demain Renens», la Municipalité a souhaité associer la population et les divers acteurs du territoire à sa réflexion sur la ville de demain dans un contexte de changements climatiques. Volontairement large et ouvert, ce slogan a permis de regrouper diverses actions qui abordaient des thématiques similaires telles que la mobilité, la nature en ville, le vivre ensemble, la consommation responsable ou encore l'habitat. Ainsi, ces actions ont pu se compléter et se nourrir mutuellement.

Les premières démarches participatives organisées sous l'égide de Demain Renens en 2020 ont été :

- Le Forum des Corbettes, du 7 au 11 octobre, qui a traité de la qualité de vie en ville et du vivre ensemble, afin d'alimenter les réflexions liées à la révision du Plan d'affectation communal (plus d'informations sous la Direction Urbanisme) ;
- Les Rencontres du Développement Durable, les 6 octobre, 9 et 25 novembre ;
- La Ferme du Village, dont la tenue, initialement prévue le 30 novembre, a dû être repoussée à des jours meilleurs en raison des restrictions sanitaires dues à la pandémie.

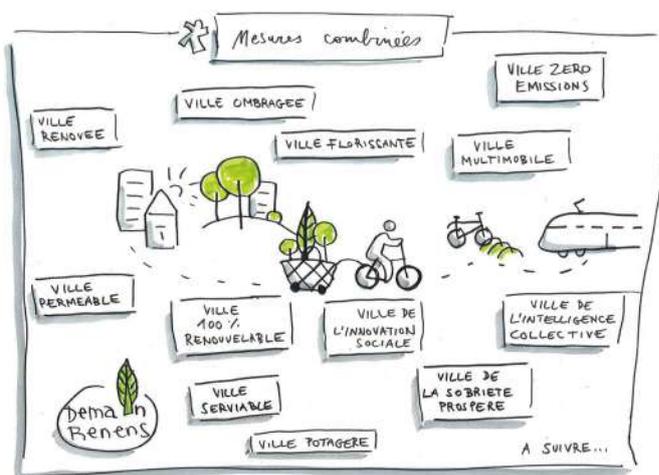


En donnant la parole aux habitants, les Rencontres du Développement Durable se sont fixées pour objectif de récolter des propositions citoyennes d'actions concrètes pour nourrir les fondements du futur Plan climat communal. Elles se sont déroulées en trois soirées, animées par des conférenciers spécialisés et par plusieurs membres de la Municipalité.

<sup>1</sup>Un plan climat est un outil définissant la stratégie d'une entité territoriale pour réduire les émissions de CO<sup>2</sup> et limiter les effets du changement climatique. Il comporte ensuite un volet opérationnel, soit un plan de mesures, touchant de manière transversale les différents secteurs du territoire. Il comprend finalement un suivi régulier des mesures.

La 1<sup>re</sup> Rencontre s'est déroulée le 6 octobre, dans l'Espace forum du Gymnase de Renens. Avec 51 participants, on y a abordé les enjeux du dérèglement climatique et de la transition écologique et sociale nécessaire pour y faire face. Le Canton de Vaud est venu présenter son Plan climat. Il était aussi possible de participer à cette soirée à distance grâce à sa rediffusion en direct et à la possibilité d'envoyer ses questions et commentaires par mail ou par SMS. 25 personnes supplémentaires ont fait usage de cette possibilité. Les deux Rencontres suivantes ont eu lieu les 9 et 25 novembre. Les restrictions sanitaires dues à la pandémie n'ont pas permis que celles-ci se déroulent comme la première au Gymnase de Renens. Elles se sont donc déroulées sous forme de visioconférences uniquement, grâce à une collaboration avec SIE SA (une grande première!) qui a encadré techniquement ces soirées.

Le 9 novembre, ce sont les thèmes de l'habitat et de la consommation responsable qui ont été abordés. Ils ont fait chacun l'objet d'une conférence introductive rappelant le contexte et les enjeux climatiques, puis ont donné lieu à un échange avec les participants sous forme de discussions et de débats en ligne. Ceux-ci ont permis aux citoyens de poser leurs questions aux conférenciers et membres de la Municipalité présents, et de proposer leurs idées d'actions face à l'urgence climatique. La Rencontre du 25 novembre s'est déroulée de la même manière, mais a porté, quant à elle, sur la mobilité et la nature en ville. Ces deux soirées ont comptabilisé chacune 68 participants.



Malgré une organisation parfois compliquée, puisqu'il a fallu s'adapter chaque semaine à de nouvelles prescriptions sanitaires, ces Rencontres du Développement Durable ont été un succès, tant par le nombre et la motivation des participants, par la richesse des échanges qui ont, à chaque fois, débordé de la plage de temps initialement prévue, que par la quantité de propositions d'actions récoltées.



Pour compléter les discussions des Rencontres, la Section Développement durable et Energie a élaboré un sondage écrit portant sur ces quatre mêmes thèmes, remplissable en ligne ou sur papier via le Carrefour Info. Mis en ligne le 2 décembre, ce sondage totalise déjà plus de 260 participants.

Il s'agit maintenant pour la Section concernée de traiter les informations récoltées lors des Rencontres et par le biais du sondage, en vue de la rédaction d'un Plan climat communal. Ce travail servira aussi à alimenter les réflexions du Service d'Urbanisme pour la révision du Plan d'affectation communal. La synthèse de ce travail, ainsi que les vidéos des trois soirées, sont consultables sur [www.renens.ch/demain](http://www.renens.ch/demain).

## BOURSE SOLAIRE PARTICIPATIVE

La Bourse Solaire participative a pour objectif d'offrir à toute personne physique ou morale l'opportunité de participer concrètement à l'essor des énergies renouvelables en équipant des grandes toitures du territoire de panneaux photovoltaïques grâce au financement participatif.

L'année 2019, rappelez-vous, fut haute en couleurs! Après un premier semestre dédié à la mise sur pied du projet technique, juridique et économique pour accueillir la première installation photovoltaïque de la Bourse Solaire participative sur le site de la Fondation Les Baumettes, la levée de fonds par crowdfunding s'est clôturée avec

succès en novembre. Le financement pour la construction de cette première installation a été récolté grâce aux dons de 155 contributeurs.

L'année 2020 a vu la construction de cette installation, mais avec un programme quelque peu chamboulé par la pandémie. Initialement prévus au printemps, les travaux ont dû être repoussés de six mois en raison des précautions sanitaires à respecter sur le site de la Fondation Les Baumettes.



Les 100 panneaux photovoltaïques installés ont produit leurs premiers kWh le 17 décembre 2020. D'une puissance totale de 32.5 kWc, l'installation produira 38.65 MWh/an d'électricité renouvelable, qui seront entièrement consommés par la Fondation Les Baumettes. À titre de comparaison, cette quantité d'électricité représente la consommation annuelle de 9 ménages. L'inauguration officielle de cette installation aura lieu dès que la situation sanitaire le permettra. Elle marquera le lancement de la Communauté d'intérêts de la Bourse Solaire participative, qui permettra aux participants du crowdfunding de se rencontrer chaque année pour échanger et s'informer gratuitement sur les questions énergétiques et environnementales.

Autre fait marquant de l'année 2020, la Bourse Solaire participative a obtenu le Prix suisse de l'éthique. Décerné chaque année par la Haute école d'ingénierie et de gestion du Canton de Vaud (HEIG-VD), ce prix récompense trois projets intégrant l'éthique, le développement durable et la responsabilité sociale. Cette récompense salue l'engagement de toutes les personnes qui ont participé à la levée de fonds!

**Prix Suisse de  
l'Éthique**  
Lauréat 2020 HEIG-VD

## RELATIONS EXTERNES

La Section Développement durable et Energie a poursuivi en 2020 ses activités dans les différents groupes de travail suivants :

- Développement de la friche industrielle de Malley en un nouveau morceau de ville durable et ambitieux en termes environnementaux, en collaboration étroite avec la Fabrique de Malley et la Ville de Prilly. Il s'agit, pour les quartiers Gare, Gazomètre et Viaduc, de construire des quartiers labellisés « Sites 2000 watts », soit des zones urbanisées à la pointe de ce qui se fait en matière d'efficacité énergétique, d'énergies renouvelables et de respect du climat ;
- Planification énergétique à l'échelle du Plan Directeur Intercommunal, chapeauté par le SDOL, afin d'intégrer le point énergie dans ses volets stratégiques et opérationnels ;
- Planification énergétique à l'échelle du Plan d'Agglomération Lausanne-Morges, dirigée par le Canton, dans le but d'élaborer une stratégie d'approvisionnement en énergies pour le territoire, déclinée sous forme de mesures communales et intercommunales, ainsi qu'un plan directeur des énergies de réseau ;
- Cadastre cantonal des énergies, sous la responsabilité du Canton, où la Ville de Renens sert de pilote pour tester une nouvelle méthodologie visant la mise à jour du Registre Cantonal des Bâtiments ;
- Stratégie cantonale vaudoise pour le gaz, sous l'égide du Canton, dont le but est de redéfinir le rôle du gaz dans l'approvisionnement énergétique du territoire, en cohérence avec les objectifs énergétiques et climatiques de la Stratégie énergétique 2050 et de la Conception cantonale de l'énergie) ;
- Association Coord21, qui réunit les collectivités et les institutions de droit public de Suisse romande engagées dans une démarche de développement durable. En mars 2020, le « Guide pratique pour un Agenda 2030 dans les communes et les cantons » a été édité. Cette publication donne aux collectivités publiques les clés pour s'approprier les objectifs du développement durable de l'Agenda 2030. Véritable boîte à outils, elle facilite l'adaptation de ce cadre de référence global et universel aux spécificités locales. Le guide propose une marche à suivre et un catalogue de mesures concrètes en faveur d'un développement durable. Il permet aux communes et aux cantons d'initier ou de redynamiser leur démarche Agenda 2030. Disponible sous : [www.agenda2030.ch](http://www.agenda2030.ch) ;

- Cercle Indicateurs du Développement Durable, plateforme destinée à la mise en œuvre d'indicateurs de développement durable pour les cantons et les villes, porté par l'Office fédéral du développement territorial et par l'Office fédéral de la statistique en collaboration avec l'Office fédéral de l'environnement. En 2020, un bureau spécialisé en ornithologie a été mandaté dans le cadre des relevés des indicateurs 2020 concernant les oiseaux nicheurs de la commune. Cela permettra de qualifier une partie de l'état de la biodiversité à Renens.

La Section a aussi participé à de nouvelles activités :

- Les Rencontres Canton-communes sur les plans climat, organisées par le Bureau cantonal de la Durabilité, et ses trois groupes de travail sur le cadre réglementaire des plans climat, leur contenu et les indicateurs nécessaires à leur monitoring ;
- La constitution de l'Association suisse pour l'énergie citoyenne, dont le but est de créer un réseau romand capable de promouvoir, développer et fédérer les initiatives d'énergie citoyenne.

La Section est aussi régulièrement sollicitée pour donner des conférences sur les actions réalisées par le Service GUDD, par exemple dans le cadre de Cité de l'Energie, de COSEDEC pour les déchets et de la Bourse Solaire participative.

## **LABEL CITÉ DE L'ÉNERGIE GOLD**

Déployé dans le cadre du programme national SuisseEnergie, le label Cité de l'énergie souligne et récompense le rôle-clé des communes dans la mise en œuvre de la Stratégie énergétique 2050. La Ville de Renens a été labellisée pour la première fois en 2005, puis à nouveau en 2009, 2013 et 2017. En 2019, la Ville a reçu le label Cité de l'énergie Gold, la plus haute distinction en matière de politique énergétique en Europe, couronnant des années d'investissement pour une utilisation efficace de l'énergie, pour la promotion des énergies renouvelables, et plus généralement, pour la protection de l'environnement.

L'année 2020 étant hors audit normal, le travail lié au label a été relativement restreint. Cela a permis à la Section Développement durable et Energie de se focaliser sur la réalisation des différents projets du Service et d'alimenter ainsi la matière qui sera présentée lors du prochain audit prévu en 2023.

## **CHARTRE POUR LE CLIMAT**

La charte pour le climat, proposée par l'Union des Villes Suisses, est un document de huit pages qui résume les objectifs permettant de limiter le dérèglement climatique. Elle met en exergue notamment les conclusions des experts du climat, les objectifs climatiques de l'Accord de Paris de 2015, la stratégie énergétique 2050 de la Confédération, tout en restant accessible au grand public.

Elle a été élaborée via un processus participatif impliquant plus de vingt municipalités. En 2020, 26 villes et communes l'avaient déjà signée. Concrètement, une simple décision de l'exécutif de la commune ou de la ville est suffisante pour ratifier la Charte en bonne et due forme. Aucune signature ou autre acte d'adhésion formel n'est prévu.

Le but premier de cette charte est d'engager les communes l'ayant ratifiée à tout mettre en œuvre pour limiter le réchauffement climatique à 1,5° et réduire à zéro les émissions de gaz à effets de serre à l'horizon 2050. Elle fait appel à la motivation, à l'engagement et à la responsabilité de chacun et vise à accroître les efforts qui sont déjà faits dans les limites possibles de l'action communale.

Elle informe la population et les différents partenaires de la Ville sans nécessiter aucun monitoring spécifique, puisqu'un tel monitoring existe déjà à Renens via les indicateurs régulièrement mis à jour pour Cité de l'énergie et via la participation de la Ville de Renens au Cercle indicateurs de la Confédération. Une éventuelle abrogation de cette charte ne générerait pas non plus de coûts supplémentaires.

En septembre, la Municipalité a ratifié cette charte en amont des événements de Demain Renens, ce qui lui a permis une communication efficace.





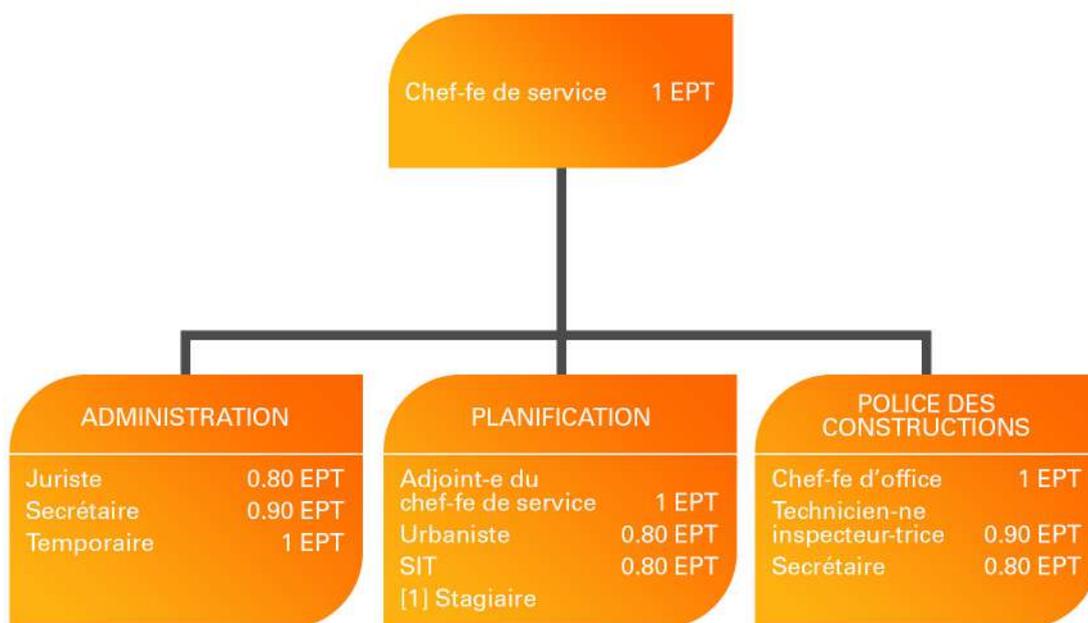
# U RBANISME

# T RAVAUX



Directrice  
Tinetta Maystre, Municipale

Chefs de service  
Martin Hofstetter, Urbanisme  
Christophe Sarda, Travaux



# URBANISME

## ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Aménagement du territoire
- Planification régionale et communale
- Planification des espaces publics
- Police des constructions et Commission de salubrité
- Gestion et développement du Système d'information du territoire (SIT)
- Gestion du plan cadastral
- Soutien juridique pour l'aménagement du territoire, la police des constructions et les autres services communaux

## POINTS FORTS 2020

- Début des études de la révision du plan d'affectation communal (PACom)
- Démarche participative du Forum des Corbettes dans le cadre de Demain Renens
- Fin des études du Plan directeur intercommunal (PDi-OL) et consultation publique
- Enquête publique Malley-Gare
- Lancement des études pour la création d'un axe de mobilité douce au chemin du Closel

# SERVICE DE L'URBANISME (URBA)

## LA VILLE, UN BIEN COMMUN

L'année avait commencé sous le signe du changement climatique et de la ville résiliente. Mais très vite, celle-ci, en tant qu'espace urbain, a dû jouer un rôle majeur dans la crise sanitaire de 2020 en adaptant l'utilisation de ses espaces. Dans ce cadre, le Service de l'Urbanisme a mis en place certaines mesures afin de répondre aux attentes et besoins de la population :

Des solutions à l'échelle de la rue et des quartiers pour favoriser la mobilité douce ont été mises en place avec comme objectif une réappropriation des espaces de circulation. Le centre de Renens a été fermé à la circulation automobile avec des dispositifs simples afin de créer une zone piétonne temporaire ; les restaurants et cafés rennais ont bénéficié d'autorisations temporaires pour créer et étendre leurs terrasses sur le domaine public afin de maintenir les échanges sociaux en temps de pandémie.

La pandémie a également accéléré les projets en faveur des mobilités douces, à commencer par les pistes cyclables qui offrent une alternative aux déplacements automobiles qui risquaient d'engorger les routes. Toutes ces expériences menées en faveur d'un mode de déplacement doux vont dans le sens de la volonté revendiquée de la Municipalité de s'inscrire dans le mouvement des villes apaisées et accessibles pour toutes et tous.



Piétonnisation temporaire rue du Midi



Piétonnisation temporaire rue de la Mère

## ÉTUDES URBAINES ET PLANIFICATION

### PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL (PACOM)

#### ATTRIBUTION DU MANDAT, PARTICIPATION & DÉMARRAGE DES ÉTUDES

Le plan d'affectation communal (PACom) prolonge et règlemente de manière plus précise le PDi-OL. Le règlement des constructions qui l'accompagne définit les droits à bâtir, les règles constructives et architecturales, les affectations et les usages possibles. La révision du PACom est aujourd'hui surtout l'occasion de répondre aux enjeux de durabilité et de résilience d'une ville, par la réglementation de l'usage du sol.

Dans un territoire aussi bâti que Renens, l'attention se portera d'abord sur l'espace libre, ses qualités spatiales et architecturales. Le nouveau PACom permettra également d'assurer l'entretien du bâti, sa préservation et son adaptation. Il devra définir aussi la qualité de la relation du construit à l'espace libre, que ce soit par de nouveaux passages de mobilité douce, par le rapport des bâtiments avec la rue, et par une présence bien plus forte de la végétation.

Après l'adoption du préavis N° 55-2019 «Crédit cadre pour les études urbaines 2019-2023» en novembre 2019, la révision du PACom a pu être lancée avec une mise à jour des données de base à disposition et l'organisation d'une procédure d'appel d'offres pour un mandat d'accompagnement de la révision par un bureau d'architectes-urbanistes expérimentés.

Malgré le contexte particulier et le semi-confinement du printemps, le Service a pu achever ce travail, y compris par des auditions à distance afin d'entendre et comparer tous les candidats. C'est finalement le groupement de bureaux Fischer Montavon/2b/Bruno Marchand (FM2B) qui a remporté ce mandat.

### DEMAIN RENENS - FORUM DES CORBETTES

Pour initier le travail de révision du PACom, le Service de l'Urbanisme, accompagné du bureau TRIBU architecture, a organisé une démarche participative afin d'inclure les populations concernées, habitants, associations, enfants, spécialistes, aux réflexions sur le devenir de la Ville. Initialement prévue au mois de juin, cette démarche est repoussée à l'automne et a pu être maintenue en présentiel. Parallèlement, la Municipalité a eu également la volonté de consulter la population lors des Rencontres du développement durable, en vue de la création d'un futur plan climat.

Partant du constat que ces deux démarches visent à répondre à un même objectif global et abordent des thématiques similaires, elles sont finalement rassemblées sous un même slogan : «Demain Renens».

Le Forum des Corbettes, qui s'est déroulé sur cinq jours (du 7 au 11 octobre 2020) dans le Pavillon portant le même nom, a permis d'instaurer un débat large et généraliste, dont l'objectif était de déboucher sur des principes d'actions ou d'aménagement. Les réflexions recueillies participeront à nourrir le travail des urbanistes sur le PACom.



Forum des Corbettes

### ARTICLE 47 LATC & COMM47

En attendant l'entrée en vigueur du nouveau PACom, la loi prévoit différents outils juridiques afin d'appliquer un «frein» aux projets qui pourraient compromettre ou aller à l'encontre de la planification en cours d'étude. Afin de se prémunir de tels cas de figure, la Municipalité a décidé de faire usage de l'article 47 LATC, permettant ainsi de refuser tout projet de construction ou de fractionnement parcellaire qui serait contraire aux planifications envisagées mais non encore soumises à l'enquête publique. Cette information a été publiée dans la Feuille des Avis Officiels (FAO) du 1<sup>er</sup> décembre 2020 ainsi que sur le site internet de la Ville et affichée au pilier public.

Une commission d'architecture a été nommée pour préavisier les projets qui pourraient contrevenir au futur règlement du PACom et requérir l'usage de l'article 47 LATC. Cette commission dénommée «Comm47» à l'interne est constituée de trois architectes du Service de l'Urbanisme et d'un membre du bureau FM2B, mandataire du PACom. Elle s'est réunie une première fois en décembre pour préavisier 4 dossiers traités par la Police des constructions.

### LA SUITE

Le calendrier ambitieux exposé dans le préavis N° 55-2019 précité requiert d'importantes ressources et la mobilisation de l'ensemble du Service de l'Urbanisme. La crise sanitaire de 2020 ayant eu un impact sur le planning (décalage du Forum des Corbettes à l'automne), il est d'autant plus important de garder un rythme soutenu dans ce travail dont l'aboutissement est idéalement prévu d'ici 2022. Après le choix du mandataire au printemps, la démarche participative menée à l'automne (Forum des Corbettes), et le démarrage des études, le PACom est entré dans une phase plus concrète et intense requérant la nomination d'une cheffe de projet au sein du service.

## PLAN DIRECTEUR INTERCOMMUNAL (PDI)

### EXAMEN PRÉALABLE ET CONSULTATION PUBLIQUE OFFICIELLE

Afin de valoriser le travail de planification effectué depuis une dizaine d'années à l'échelle de l'Ouest lausannois, les Municipalités des 8 communes concernées ont souhaité effectuer ensemble le travail de révision pour l'élaboration d'un plan directeur intercommunal (PDi).

Un groupe de travail technique (GT) et un groupe décisionnel (GD) suivent de près l'élaboration du rapport et apportent leurs expertises lors de séances intercommunales pilotées par le bureau Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL). Les travaux du PDi sont également suivis par deux groupes de concertation, l'un représentant les groupes politiques des huit Conseils communaux et le second représentant les associations concernées.

L'année 2020 a été marquée principalement par la prise en compte des réponses aux remarques récoltées lors de la première consultation publique du PDi. Cette démarche a été suivie par l'envoi du dossier finalisé à l'examen préalable du Canton. Le retour des services cantonaux a été positif et n'a nécessité que de légères modifications du rapport. Les communes ont aussi continué à avancer sur leur programme d'actions respectif. Ces derniers, de compétence municipale, contiennent une liste de mesures et de fiches. Il s'agit en quelque sorte du « cahier des charges » des actions à mener par chaque Municipalité d'ici 2040 pour mettre en œuvre le PDi-OL.

En fin d'année, et malgré un contexte sanitaire peu favorable aux échanges, le rapport a pu être mis en consultation publique pendant un mois, du 16 novembre au 16 décembre. Les habitants de l'Ouest lausannois ont eu la possibilité de prendre connaissance du rapport final et de faire parvenir leurs remarques au SDOL.

### LA SUITE

Le rapport final du PDi-OL sera soumis aux législatifs des huit communes de l'Ouest lausannois pour adoption d'ici l'été 2021. En parallèle, les Municipalités devront poursuivre le travail d'élaboration des cahiers communaux au travers de plans et de fiches de mesures qui constituent un outil de travail précieux pour sa mise en œuvre.

## LES BAUMETTES (P21\_A « LES BAUMETTES »)

### ADOPTION DU PRÉAVIS N° 61-2020 ET APPROBATION DU CANTON

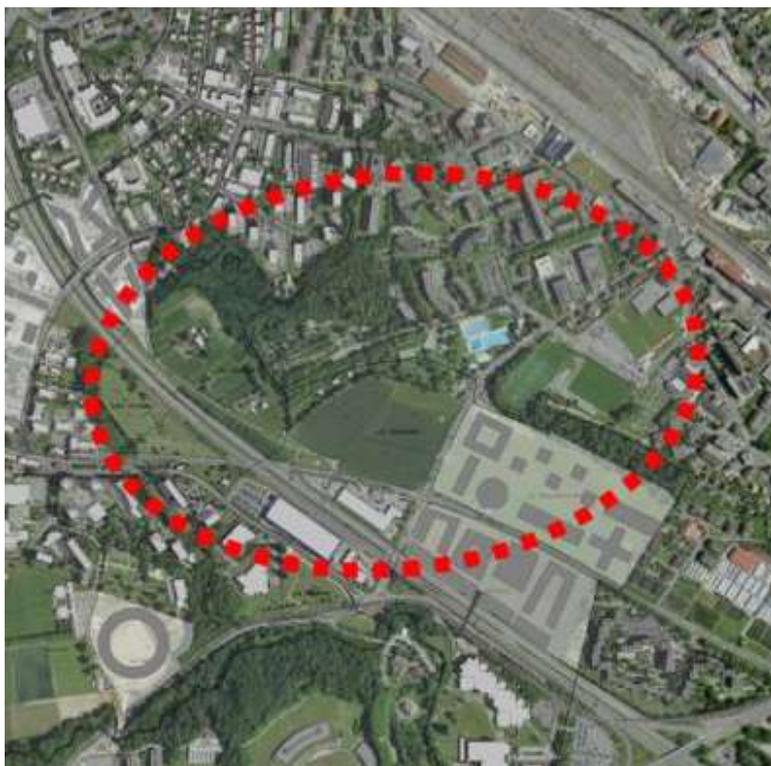
Dans sa séance du 14 mai 2020, le Conseil communal adopte, par le biais du préavis N° 61-2020, le plan d'affectation P21\_A « Les Baumettes » qui abroge le plan d'extension partiel (PEP) « Au Bugnon » de 1978. Il lève l'opposition collective formulée à l'encontre de cette nouvelle planification.

Pour rappel, ce nouveau plan d'affectation permet d'augmenter la capacité constructive du terrain, propriété de la Fondation les Baumettes (EMS de Renens, Crissier, Chavannes-près-Renens, Bussigny et Ecublens) afin qu'elle puisse développer ses activités et répondre aux besoins actuels et futurs de la population. Cet agrandissement concerne également la crèche/garderie existante ainsi que des logements protégés supplémentaires.

Le plan d'affectation reconnaît les qualités du principe urbain existant, autant du bâti que des aménagements extérieurs, et en propose une densification respectueuse. Mais surtout, il préserve les qualités du site en limitant au maximum l'extension des nouvelles constructions en protégeant son parc.

En août, le Service de l'Urbanisme a remis le projet de plan d'affectation à la Direction générale du territoire et du logement (DGTL) pour approbation et mise en vigueur. Le 27 novembre 2020, le Département des institutions et du territoire a approuvé le Plan d'affectation P21\_A « Les Baumettes » sous réserve des droits des tiers. Si aucun recours contre cette décision n'est déposé, le Canton pourra constater et notifier l'entrée en vigueur du plan d'affectation en 2021.

## ÉTUDES TEST POUR LA CRÉATION D'UN GRAND PARC INTERCOMMUNAL SUR LE SITE TALUCHET-CAUDRAY-CENSUY



Site du Taluchet - Périmètre de réflexion

Situé en plein centre de l'Ouest lausannois, entre la Piscine de Renens et les Hautes Ecoles (Unil + EPFL), le site Taluchet-Caudray-Censuy (TCC) est au cœur d'un territoire dynamique où de nombreux projets sont planifiés ou en construction. Ce site est situé sur les Communes de Chavannes-près-Renens et de Renens. Étendu sur près de 40 hectares, il comprend la piscine de Renens, des équipements sportifs et scolaires, le cimetière de Renens, le Bois du Caudray, la rivière de la Mère, quelques maisons individuelles, des surfaces agricoles et l'autoroute au sud.

Face au développement urbain soutenu de ces dernières décennies dans l'Ouest lausannois et aux besoins en espaces verts d'une population grandissante, le site TCC est apparu comme un lieu stratégique propice à la création d'un grand parc offrant des espaces de détente et de loisirs, lesquels sont actuellement insuffisants sur les deux communes.

Avec l'aide du SDOL, les Services de l'Urbanisme et Gestion urbaine-Développement durable de Renens ainsi que le Service de l'Urbanisme de Chavannes ont élaboré un document cadre qui décrit le contexte, l'organisation, les compétences et les résultats attendus des études test portant sur une vision pour ce parc. Ces études seront lancées en 2021 dans le but de répondre aux objectifs suivants :

- Tirer parti du paysage et développer un concept de grand parc multifonctionnel comprenant des espaces de détente, de promenade, de loisirs et de sport en préservant les qualités paysagères du secteur ;
- Proposer des programmes, des usages auxquels le parc peut satisfaire toute l'année ;
- Renforcer et mettre en réseau les milieux naturels à valeurs biologiques et paysagères ;
- Préserver les structures paysagères, les échappées visuelles, les bâtiments qui participent à l'identité des lieux et qui sont dignes d'intérêt ;
- Développer et pérenniser la valeur culturelle et identitaire du site ;
- Consolider et développer l'accessibilité et la perméabilité des lieux ;
- Déterminer le périmètre et les portes d'entrée du grand parc multifonctionnel ;
- Démontrer la faisabilité foncière (péréquation foncière), économique et réglementaire.

Une image directrice et un programme d'actions seront produits à l'issue des études test. La première synthétisera sur un plan les principes d'aménagement retenus et le second précisera les mesures et les ressources nécessaires à leur concrétisation.

### AXE DE MOBILITÉ DOUCE - CHEMIN DU CLOSEL

Le projet concernant la création d'un axe de mobilité douce sur le chemin du Closel se situe dans une portion de territoire considérée en périphérie mais qui se développe fortement aujourd'hui (Ateliers de Renens, GAT, CSM). Cet axe qui reliera le passage inférieur du Léman au Trait d'union de Malley permettra de décroquer ce territoire et de mieux le connecter à la ville. C'est plus d'1 km de mobilité douce sécurisée qui sera mis à la disposition de la population.

Ce projet permettra entre autres de réaliser les objectifs suivants :

- Créer une liaison de mobilité douce (piétonne et cyclable) sûre et confortable sur le chemin du Closel. Actuellement, de nombreux cyclistes prennent ce raccourci et ce projet permettra de garantir leur sécurité ;
- Connecter de façon optimale le Trait d'union au réseau cyclable construit le long des voies CFF et qui reliera à terme la gare de Renens à la gare de Lausanne ;
- Relier de manière sûre et directe les usagers de la gare de Prilly-Malley au complexe sportif de la Vaudoise aréna et au site de Perrelet ;
- Garantir deux accès routiers au site de Perrelet pour les bus dont un accès par la rue du Léman comme voie de secours ;
- Eviter le trafic de transit.



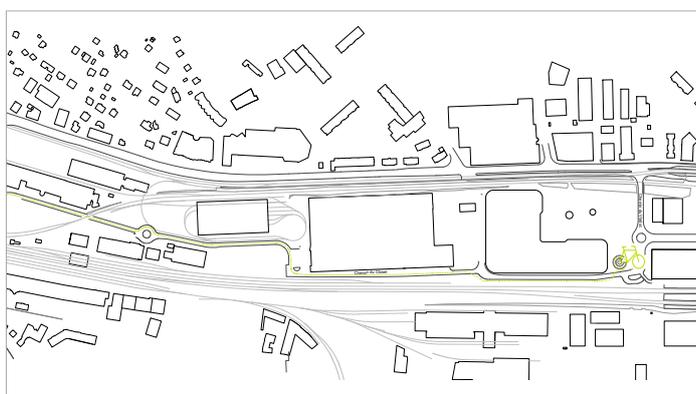
Chemin du Closel devant le centre sportif de Malley (CSM)

Ce projet initié par la Ville de Renens traverse plusieurs parcelles privées CFF grevées de DDP, les Ateliers de la Ville de Renens au bénéfice d'un DDP de la Ville, le site des tl ainsi que la parcelle du CSM. Le concept développé en partenariat avec les divers acteurs est que chaque propriétaire prenne en charge son tronçon afin de maintenir son accès au réseau public.

Le tronçon le plus critique se situe le long de la future piscine du CSM car il est concerné par une circulation importante de bus (route d'accès au dépôt tl et connexion au CSM). Un trottoir pour les piétons a été réalisé le long de la façade, pour notamment sécuriser l'accès au site de Perrelet pour les collaborateurs tl.

L'élargissement de ce tronçon n'est possible que le long des rails sur la parcelle de CFF Infrastructure, qui a validé le principe de céder gratuitement une emprise de son terrain par convention pour agrandir l'espace à disposition. Ce tronçon de près de 250 m de long sur la parcelle CFF est essentiel pour garantir la sécurité ainsi que la continuité cyclable sur l'ensemble du chemin du Closel.

Les tl ont décidé de circuler à vitesse réduite (30 km/h) de manière volontaire sur leur accès afin de sécuriser les utilisateurs du chemin du Closel.



Axe mobilité douce Closel ©Pont12 Architectes

Pour supprimer le transit, les véhicules seront stoppés au rond-point existant (sauf les bus tl en cas de nécessité). La coupure de transit offre une sécurité optimale pour les cyclistes et les piétons et il ne sera donc pas nécessaire d'élargir la route actuelle au niveau du bâtiment des tl.

Le talus CFF sera maintenu et développé afin de préserver les couloirs de biodiversité.

Le chemin du Closel s'inscrit dans une vision large permettant de relier les différentes gares entre elles par des circuits de mobilité douce. Plusieurs tronçons ont été réalisés (passage du Languedoc) et d'autres sont en cours de réalisation (Plateforme 10-avenue Marc Dufour).

## MALLEY

La Fabrique de Malley est en charge de la coordination des projets dans le secteur intercommunal de Malley. Cette structure, mise en place par Prilly et Renens, est constituée d'une équipe de 4 personnes (1 directeur, 1 architecte, 1 ingénieur civil et 1 assistante). La Fabrique de Malley a continué son travail de pilotage de divers groupes de travail entre les services des deux communes et d'accompagnement des différents projets des

propriétaires privés. Plusieurs mandats ont été lancés et gérés par la Fabrique de Malley dans les domaines de la gestion des eaux, de la mobilité et de l'énergie, notamment, pour permettre cet accompagnement.

La Vaudoise aréna a accueilli les Jeux Olympiques de la Jeunesse de Lausanne (JOJ 2020) en janvier et cette année aurait dû voir le démarrage rapide du programme d'activités sportives, événementielles et culturelles que ce centre omnisports permet. Divers aléas, dont la pandémie et des retards sur le chantier, font que le fonctionnement de la Vaudoise aréna n'a pas encore pris son rythme de croisière et que le planning de mise en service de la partie du centre aquatique n'a pour l'instant pas pu être arrêté.

Le projet de Malley-Gare, de son côté, a franchi une étape importante, avec la mise à l'enquête du projet de construction du 19 août au 17 septembre 2020. Une soirée de présentation publique, le 20 août, a permis de présenter le projet immobilier et faire un retour sur la journée de consultation sur les espaces publics qui s'était tenue en octobre 2019. Les autorités communales et les CFF, en tant que propriétaires du terrain et promoteurs immobiliers, se sont tenus à disposition de la population pour répondre aux questions. Le site internet de la Fabrique de Malley ([www.fabrique-malley.ch](http://www.fabrique-malley.ch)) a été mis à jour et complété à cette occasion.

Un travail interne a été mené sur le projet du plan d'affectation Malley-Gazomètre, en parallèle de la poursuite des investigations techniques complémentaires liées à la pollution du site, menées par la Ville de Lausanne. De nombreuses coordinations techniques ont de plus été menées en prévision du chantier de Malley-Gare.

La Fabrique de Malley s'est par ailleurs fortement impliquée dans un projet d'activation du site de la patinoire provisoire Malley 2.0, maintenant vide de toute installation. Ce site devrait pouvoir revivre dès le printemps 2021 via des animations succédant aux actions de Malley-Replay (2016-2018) et venant accompagner les chantiers des premiers nouveaux bâtiments à Malley.



Projet Malley-Gare, Place de la Coulisse (sources CFF)

L'exposition Malley en quartiers, retraçant l'histoire des abattoirs anciennement sis dans le secteur, a été inaugurée les 2, 3 et 4 octobre 2020. Il s'agit d'une exposition-parcours à ciel ouvert, comprenant neuf bornes didactiques. Le projet de recherche et d'exposition est le fruit d'un partenariat réunissant l'Institut des humanités en médecine CHUV-UNIL pour son volet scientifique, et l'association Architecture, Alimentation et Urbanisme pour son volet médiation. Il a notamment été soutenu par l'Office fédéral de la culture ainsi que les Communes de Prilly et de Renens.

### TRAIT D'UNION

Le Trait d'union, nouveau nom officiel du passage inférieur des Coulisses (PIC), a été ouvert au public le 8 janvier 2020, à temps pour les JOJ 2020. L'ouvrage doit encore être complété par les accès aux quais nord et sud de la halte CFF Prilly-Malley dans les années à venir, en coordination avec les développements de Malley-Gare et Malley-Viaduc. L'accès au quai central est lui déjà en fonction.

### COMMISSION DES ESPACES PUBLICS (CEP)

Depuis 2016, cette commission technique permet non seulement une meilleure collaboration entre services, mais avant tout d'œuvrer pour la qualité des espaces publics de la ville. Elle donne l'opportunité aux quatre services qui la composent (GUDD, URBA, BaDoLoC et TRA) de coordonner leurs actions sur l'espace public, en particulier sur les thèmes qui se complètent et/ou se contredisent (éclairage, mobilier urbain, revêtement du sol, végétation, poubelles, parc vélos, cadastre souterrain, servitudes, conventions, terrasses et enseignes donnant sur l'espace public, etc.). Son travail s'oriente de plus en plus vers une ville plus verte, plus résiliente, mieux partagée.

## LA CEP EN 2020

Au cours de l'année, les membres de la CEP ont pu se prononcer sur plus d'une trentaine de projets touchant différentes thématiques telles que la perméabilité des sols et les îlots de chaleur, les arbres remarquables, la renaturation de cours d'eaux, l'espace public, les biotopes et ruchers, les itinéraires de mobilité douce, le réaménagement ou la création de nouveaux parcs, etc.

## CHARTRE DES AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

L'impact des changements climatiques se fait fortement ressentir dans les villes où la part des surfaces construites augmente par rapport aux surfaces végétalisées. Pour pallier les phénomènes liés à ces transformations à la fois structurelles et climatiques, il est nécessaire de proposer diverses actions concrètes qui permettent de réduire les effets des îlots de chaleur tout en favorisant la biodiversité et la qualité de vie des habitants.

Pour atteindre ces objectifs, le Service de l'Urbanisme a élaboré dans le cadre de la Commission des espaces publics (CEP) une charte des aménagements extérieurs. Elle permet de formaliser les engagements pris par la Municipalité en faveur de la lutte contre les effets du réchauffement climatique et l'imperméabilisation des sols et pour la préservation de la biodiversité.

Adoptée par la Municipalité le 3 juin 2019, la Charte doit permettre une planification durable de l'ensemble des espaces extérieurs de la ville et représente le premier jalon des réflexions à mener sur ce thème pour l'élaboration du futur plan d'affectation communal (PACom).

La Charte peut être consultée sur le site internet de la Ville.

## MISE EN ŒUVRE

En 2020, la Commission des espaces publics (CEP) s'est fixée pour but d'appliquer les principes inscrits dans la Charte dans les divers projets étudiés lors de ses séances. L'une des conséquences directes de ce travail a été par exemple le « dégrappage » de nombreuses surfaces d'enrobé bitumineux au profit de surfaces perméables. Pour information, la Ville de Renens a gagné près de 1'500 m<sup>2</sup> de sol perméable ces dernières années, principalement sur les sites suivants :

- Parc du Chêne (env. 520 m<sup>2</sup>)
- Cour sud-est du Collège du 24-Janvier (env. 350 m<sup>2</sup>)
- Trottoir de l'avenue du 24-Janvier à la hauteur de l'ECAL (env. 170 m<sup>2</sup>)
- Pavillon des Corbettes (env. 100 m<sup>2</sup>)
- Cour d'entrée du Centre technique communal (env. 300 m<sup>2</sup>)



Dégrappage de la cour du CTC

## LA SUITE

En 2021, l'élaboration du PACom devrait permettre de transcrire les principes de la Charte des aménagements extérieurs dans le règlement d'application du plan d'affectation communal afin de leur conférer un poids supplémentaire. Cela pourrait se traduire par exemple par des articles imposant des surfaces « vertes » (coefficient de verdure) ou perméables dont un minimum en pleine terre, la plantation d'un certain nombre d'arbres par m<sup>2</sup> de surface de terrain, la sauvegarde et protection d'arbres remarquables, etc. Ainsi, tout propriétaire déposant une demande de permis de construire serait contraint à œuvrer, lui aussi, en faveur de l'environnement pour améliorer la qualité de vie de la population et contribuer à réduire l'impact des changements climatiques.

## COMMISSION MOBILITÉ-URBANISME-TRAVAUX (COMUT)

Cette commission traite du développement urbain de Renens. Elle est transversale dans sa composition, regroupant les Services Urbanisme, Travaux, Sécurité publique, Administration générale, Finances, Gestion urbaine-Développement durable et l'Office du logement. Elle a tenu 8 séances en 2020, en présentiel ou à distance, durant lesquelles les sujets suivants ont entre autres été discutés :

- Projet Malley-Gare pour mise à l'enquête ;
- Les PAP complémentaires du projet Tram (passage du 1<sup>er</sup> Août, place Nord de la gare, pont du Closel et Viaduc du Galicien) ;
- Projet de zone de rencontre sur les chemins de Broye et de la Bruyère ;
- Projets de construction au chemin du Carroz 8 et à la rue des Alpes 4-6 ;
- Avancement et validation du PDi-OL pour examen préalable ;
- Démarrage et suivi de la révision du plan d'affectation communal (PACom) – Mandat, lancement, démarche participative Demain Renens, Forum des Corbettes ;
- Axe de mobilité douce sur le chemin du Closel ;
- Autorisation temporaire pour agrandissement ou création de terrasses en soutien à la branche des cafés-restaurateurs durant la crise sanitaire ;
- Installation du chantier du tram sur l'avenue du 14 Avril et incidences sur le projet de la Savonnerie ;
- Projet de rénovation de l'éclairage de Renens-Village ;
- Réaménagement de l'avenue de Longemalle en vue du développement de la ligne 33 avec des bus articulés ;
- Création d'une zone piétonne rues de la Mèbre/Midi comme mesure de renforcement du réseau de mobilité douce à l'occasion du déconfinement ;
- Etude de faisabilité urbaine et paysagère du site scolaire de Verdeaux ;
- Installation du chantier de la Gare de Lausanne sur le site de Socar au chemin du Chêne ;
- Pétition pour un passage piéton sur l'avenue du 1<sup>er</sup> Mai ;
- Avenir de la fontaine existante sur la place du Marché dans le cadre des travaux du Mail du Marché ;
- Horaires d'ouverture des commerces dans le périmètre gare ;
- Application de l'article 47 LATC pour les projets qui pourraient compromettre le futur PACom ;
- Présentation des projets concernant le futur développement de Chavannes-Est (jonction autoroutière, Côtes de la Bourdonnette, En Dorigny et Parc du Taluchet) ;
- Lancement des études pour le parc du Taluchet en partenariat avec la Commune de Chavannes ;
- Projet pour l'agrandissement du parc du Chêne.

## COMMISSION D'URBANISME ET D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (CUAT)

La Commission est composée de 13 membres (3 PLR, 3 PSR, 3 Fourmi Rouge, 2 Les Verts et 2 UDC). Le Service propose à la Commission de traiter des sujets d'urbanisme en amont des décisions nécessaires afin que ses membres puissent en débattre en connaissance de cause.

Le Service a organisé 2 séances de la CUAT en 2020 pour présenter l'avancement du PDi-OI et du PACom.

## COLLABORATION AVEC LE BUREAU STRATÉGIE ET DÉVELOPPEMENT DE L'OUEST LAUSANNOIS (SDOL)

Le Service de l'Urbanisme assiste aux séances de la cellule de pilotage technique (CPT) du SDOL où l'on échange entre professionnels des communes de l'Ouest lausannois sur des thématiques transversales touchant l'ensemble de l'Ouest lausannois, comme par exemple, les transports, les espaces publics et la mobilité douce, ainsi que le patrimoine bâti et naturel.

En 2020, la CPT a travaillé, entre autres, sur le Système de gestion des zones d'activités (SGZA) qui définit des sites d'activités stratégiques (SAS) au niveau cantonal. En coordination avec les communes partenaires, des propositions méthodologiques ont été élaborées pour guider l'établissement de la stratégie régionale de gestion des zones d'activités à l'échelle de l'agglomération.

L'enjeu du SGZA est de concilier la flexibilité et la réactivité dont ont besoin les entreprises pour subsister et se développer avec les objectifs de planification sur le long terme propres à l'aménagement du territoire.

L'ensemble des études entreprises dans le cadre des chantiers du SDOL sont coordonnées avec divers projets à grande échelle (Projet agglomération Lausanne-Morges, Plan directeur cantonal, etc.). Leur ordre de priorité, le cahier des charges exact des points à traiter ainsi que le calendrier de ces chantiers relèvent des compétences du Groupe de pilotage du SDOL (GroPil), organe intercommunal regroupant les représentants des municipalités ainsi que les chefs des services cantonaux concernés.

Le service est également actif dans le groupe de travail du futur Plan Directeur intercommunal (PDi-OL) que les communes de l'Ouest ont confié au SDOL. La municipale en charge de l'urbanisme participe au Groupe décisionnel du PDi-OL en tant que membre du bureau.

### SOUTIEN JURIDIQUE

L'année 2020 a été marquée par la pandémie, y compris en matière juridique. Lors du premier confinement, les documents liés à la pandémie ont dû être analysés, en particulier leur impact sur les procédures du Service de l'Urbanisme (suspension des enquêtes publiques, report des décisions en matière de permis, etc.).

La juriste du service a soutenu l'Office de la police des constructions dans des dossiers de démolition-reconstruction ayant provoqué de nombreuses oppositions, voire même des recours au Tribunal cantonal ; dont certains sont traités à l'interne tandis que d'autres ont été mandatés à l'extérieur. Le volet foncier lié aux travaux de la gare de Renens a également nécessité un large soutien juridique, tout comme le développement de Malley.

Pour le Service des Travaux, ce sont les préavis des BHNS et de la passerelle de mobilité douce du 1<sup>er</sup> Août qui ont bénéficié d'un appui juridique, en particulier pour les levées des oppositions.

En dehors de la Direction Urbanisme-Travaux, le Service BaDoLoC a pu profiter de l'appui juridique essentiellement en matière de logement (application de la loi sur la préservation et la promotion du parc locatif) mais aussi pour des problèmes de garde-meuble et de garantie des défauts. La juriste a également rédigé la nouvelle réglementation pour les jardins familiaux avec le Service GUDD et a parfois secondé Administration générale pour des questions d'horaires des commerces, marchés, etc.

### SIT

Le SIT (système d'information du territoire) est un outil cartographique qui connaît une utilisation croissante depuis 5 ans ; de nombreux services utilisent ses données mises à disposition.

Le semi-confinement a mis encore plus en évidence le besoin de centraliser les informations et de les rendre accessibles à tous et partout. Il est donc essentiel de continuer les efforts dans le domaine du SIT afin de garantir la pérennité de ce système utile à tous.

Le responsable du SIT a ajouté plusieurs thèmes et données au SIT cette année, tels que la surface de la canopée de Renens, le réseau cyclable, la puissance de l'éclairage public et les lignes à haute tension.

# POLICE DES CONSTRUCTIONS

## TÂCHES DE LA POLICE DES CONSTRUCTIONS

L'Office de la police des constructions (OPolCo) remplit une des missions fondamentales du Service de l'Urbanisme. Sous la responsabilité d'une architecte, il comprend également 2 autres personnes travaillant à temps partiel, qui assurent les tâches suivantes, dont l'ampleur est en augmentation :

- information sur les droits à bâtir et la faisabilité des projets à l'attention des propriétaires et des constructeurs ;
- analyse de toutes les demandes d'autorisation de construire ou changement de destination et suivi des dossiers jusqu'au permis de construire ;
- contrôle des aspects énergétiques, promotion des énergies renouvelables ;
- suivi de la problématique de l'amiante dans les bâtiments ;
- contrôle de l'application des normes et directives de protection incendie ;
- suivi des chantiers ;
- contrôle des constructions en fin de projet en vue de l'octroi des permis d'habiter/d'utiliser ;
- répondant communal en cas d'insalubrité de bâtiments ;
- contrôle des établissements publics et des garages professionnels en cas de changement de licence ou d'exploitants ;
- autorisations pour les procédés de réclame sur le domaine public et les enseignes commerciales ;
- représentation communale dans la commission d'estimation fiscale.

## PROTECTION INCENDIE

La police des constructions analyse les dossiers de mise à l'enquête de compétence communale (logements, rénovations, etc.) selon les normes de protection incendie. Elle se charge également du contrôle de la conformité incendie des établissements publics et des entreprises utilisant des plaques de garage (de type U) à chaque nouvelle demande ou renouvellement de celles-ci. Cette année, 6 établissements publics et 6 entreprises ont ainsi été contrôlés. Le technicien qui assure le contrôle des aspects de sécurité incendie est titulaire du brevet de spécialiste en protection incendie AEAI et entamera sa formation d'expert en protection incendie en 2021.

Un des grands dossiers impliquant les aspects de protection incendie cette année a été la mise en conformité des Ateliers de Renens (Closel 1-3-5) au regard des nombreuses activités artisanales qui s'y déroulent et des différents risques qui y sont rattachés (matières dangereuses, charges thermiques, etc.).

## ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

La mise en conformité des établissements publics amorcée en 2017 s'est poursuivie en 2020. En effet, la police des constructions est tenue de contrôler la conformité des établissements publics au regard de la loi sur l'aménagement du territoire et des constructions (LATC) à chaque demande de modification de l'exploitation (nouvelle licence ou modification du type de licence, changement de propriétaire ou d'exploitant). Auparavant, cette tâche était assumée par PolOuest.

Les tâches de contrôle, de conseils et de suivi des travaux pour la mise en conformité des locaux ont encore constitué un travail important pour l'Office durant cette année. Sur les 109 établissements ou commerces avec vente d'alcool que compte la Commune, l'OPolCo a traité 32 demandes en 2020.

En cette année particulière en raison de la crise sanitaire, la Municipalité a décidé l'octroi d'autorisations simplifiées pour la création ou l'agrandissement de terrasses provisoires afin d'augmenter les capacités des établissements en respectant les plans de protection. 13 établissements ont effectué les démarches afin de pouvoir exploiter ces terrasses provisoires durant la saison 2020. Dans certains cas, des places de stationnement ont été supprimées pour aménager des terrasses.



Terrasse provisoire à la rue de la Midi

## SALUBRITÉ DES BÂTIMENTS

La Commission de salubrité est composée de la responsable de l'Office et de son collègue l'inspecteur spécialisé dans les questions de protection incendie. Un médecin est à disposition dans les cas où son expertise serait nécessaire.

La mission principale de la Commission de salubrité est le contrôle de conformité de fin de chantier, en vue de la délivrance du permis d'habiter. Il s'agit de contrôler que la réalisation est conforme aux plans soumis à l'enquête et que la sécurité du bâtiment et des personnes correspond aux normes en vigueur.

En 2020, la Commission a en outre été interpellée à plusieurs reprises pour des plaintes relatives à la salubrité. Les cas les plus fréquents concernent la présence de moisissure dans des logements. Les risques pour la santé vont des irritations des yeux ou des voies respiratoires aux allergies. Les conséquences sur les voies respiratoires, en particulier pour les enfants, peuvent être très sérieuses. Une fois que la cause du problème est identifiée, les travaux d'assainissement doivent être effectués avec soin par une entreprise spécialisée pour éviter la prolifération des champignons. L'OPoCo s'assure que ces travaux soient bien réalisés.

Une nouvelle préoccupation concerne les surchauffes estivales des bâtiments. En 2020, la Commission de salubrité a été interpellée 3 fois pour une problématique de ce type, dont une fois par un médecin. Les surchauffes peuvent engendrer des problèmes de santé auprès de personnes sensibles. Des mesures constructives peuvent être prises afin de protéger les occupants (pose de stores).

## ÉNERGIE DES BÂTIMENTS

La collaboration avec un bureau technique en physique du bâtiment s'est poursuivie en 2020. Chaque dossier de demande d'autorisation concernant des nouvelles constructions ou des rénovations impliquant un volet énergétique est contrôlé. Les bâtiments labellisés Minergie sont eux sous la responsabilité du Canton. En 2020, 16 dossiers ont été contrôlés par le bureau conseil.

Cette année, 2 contrôles administratifs ont été réalisés pour s'assurer que les travaux ont bien été réalisés selon le dossier d'enquête (type et épaisseur de l'isolation, ponts thermiques, installations techniques).

Pour les projets de moindre envergure qui sont traités par une simple autorisation municipale, le contrôle est réalisé en interne par l'OPoCo, ce qui aide les propriétaires à s'assurer que les nouveaux éléments mis en place sont efficaces.

Grâce au Programme bâtiment de la Confédération et aux subventions communales, plusieurs propriétaires ont réalisé l'assainissement énergétique de leurs immeubles.

L'OPoCo porte une attention soutenue au confort d'été. Conformément à la loi sur l'énergie et son règlement d'application, la protection thermique des bâtiments en été doit être justifiée. Le contrôle est toutefois plus difficile à faire que pour la protection contre le froid puisque les risques de surchauffe dépendent de nombreux facteurs : surfaces vitrées, qualité des vitrages, orientation, volume des pièces, etc. C'est donc dans la conception des bâtiments que la protection contre les surchauffes doit être traitée et l'OPoCo s'appuie sur les compétences de son mandataire en physique du bâtiment dans l'analyse des dossiers d'enquête.

## NATURE EN VILLE

Poursuivant son travail sur la promotion de la nature en ville et de la biodiversité ainsi que la création d'espaces extérieurs de qualité, la collaboration entre l'urbaniste-paysagiste et le Service Gestion urbaine-Développement durable s'est poursuivie en 2020. Chaque nouvelle demande de construction est analysée sous cet angle, dès la mise à l'enquête ou même avant. De plus en plus souvent, le responsable des arbres du Service GUDD se rend sur place et fait une première évaluation de la valeur des arbres présents sur le site. Les constructeurs sont ainsi informés des spécimens à préserver dans leurs projets.

Pour les projets importants, l'OPoCo demande que les aménagements extérieurs soient conçus avec la collaboration d'un architecte du paysage. En effet, la création d'espaces extérieurs appropriables dans les quartiers d'habitation et la qualité paysagère des plantations ne peuvent être assurées que si elles font intégralement partie des réflexions, de manière professionnelle et en amont des projets.

La végétalisation des toitures plates est demandée dans chaque nouveau projet, elle est encouragée par l'information aux constructeurs qui répondent majoritairement favorablement.

## ENSEIGNES

En ce qui concerne les autorisations d'enseignes pour compte propre, chaque demande est analysée en tenant compte de son impact sur le bâtiment et sur l'espace dans lequel elle prend place. Une réflexion globale sur les enseignes et le traitement des vitrines devra être menée dans le cadre de la révision du PACom.

Pour les nouveaux bâtiments comportant des commerces, il est souhaitable que l'emplacement des enseignes soit inclus dans la conception des façades pour en assurer la bonne intégration. Ceci est encore trop rarement le cas.

## QUELQUES DOSSIERS ÉTUDIÉS EN 2020

### PAUDEX 10-12

Après le concours d'architecture et la mise à l'enquête du projet qui a eu lieu à la toute fin de l'année 2019, le projet des 3 nouveaux immeubles de la SCHR a été mis au point durant l'année 2020. De nombreuses séances de discussion ont eu lieu avec les habitants et les architectes sur diverses thématiques comme les aménagements extérieurs, les espaces collectifs, etc.

Après le départ des derniers locataires, les travaux de démolition d'un des deux bâtiments existants a pu commencer. Le deuxième bâtiment ne sera démolé qu'à la fin de la construction des deux premiers bâtiments afin que les locataires qui le souhaitent puissent y emménager.



*Paudex 10-12 Démolition du premier immeuble*

## GARE DE RENENS - QUAÏ OUEST

Le chantier du bâtiment situé à l'ouest de la gare de Renens a été terminé en fin d'année. Les premiers locataires sont entrés dans le bâtiment qui compte 86 logements, en majorité des 2 et 3 pièces. Les locaux commerciaux ont presque tous trouvé preneur : un supermarché, une boulangerie, un barbier-coiffeur au rez-de-chaussée, un fitness au niveau de la passerelle et divers cabinets médicaux ou paramédicaux à l'étage supérieur.

La mise au point du projet du bâtiment situé à l'est de la gare a nécessité des modifications significatives. La parcelle, coincée entre les rails et la route, est très étroite et les contraintes sont nombreuses : entrée-sortie parking enterré et de la vélo-station, entrées aux logements, accès aux commerces, gestion des déchets et des livraisons. L'OPoCo a fait un travail de coordination avec l'ensemble des services communaux concernés ainsi qu'avec le maître de l'ouvrage. Le projet modifié a été resoumis à l'enquête publique en fin d'année. Celle-ci n'a fait l'objet d'aucune opposition.



Quai Ouest - Bâtiment Ouest - Vue extérieure

Quai Ouest : Patio distribuant les logements

## CHEMIN DE PIERREGROSSE ET CHEMIN DE JOXTENS

Le projet de construction de 30 villas mitoyennes sur un terrain de 10'000 m<sup>2</sup> au chemin de Pierregrosse et chemin de Jouxten a été présenté à plusieurs reprises lors de séances publiques. L'enquête a néanmoins suscité 25 oppositions dont 5 de la part d'habitants de la Commune de Jouxten. Ces oppositions portaient principalement sur la perte d'un grand espace vert et de ses arbres, la densification du quartier et les problèmes de circulation sur le chemin de Jouxten ; à noter que l'aménagement d'un trottoir était prévu sur la parcelle privée.

Le projet a ensuite été réétudié pour répondre à certaines oppositions, entre autres : la modification du parking enterré permettant de conserver un grand noyer situé au sud de la parcelle ; l'agrandissement de la place de jeux, l'aménagement de 3 couverts à vélos à proximité des logements et de deux places couvertes à côté de chaque villa ; le déplacement des containers. Ce projet modifié a fait l'objet d'une enquête publique complémentaire.

La Commune s'est engagée à étudier des aménagements pour garantir la circulation et la sécurité des piétons sur le chemin de Jouxten et à l'angle entre le chemin de Jouxten et le chemin de Pierregrosse. Ce projet a fait l'objet d'une enquête indépendante.

## PARC DU SIMPLON

Les 7 premiers immeubles ont été livrés en fin d'année 2020 et les premiers locataires sont arrivés dans un site encore en chantier. Toutes les mesures de protection ont été mises en place pour assurer la sécurité des habitants et le bon fonctionnement de la suite des travaux.

## ACTIVITÉS DE LA POLICE DES CONSTRUCTIONS EN CHIFFRES

### Demandes d'autorisations de construire avec consultation cantonale (procédure complète avec ou sans enquête publique) et procédure simplifiée avec autorisation municipale

Cette année, 103 dossiers de demande d'autorisation ont été déposés à la Commune:

**55**  
dossiers avec  
consultation des  
services cantonaux  
et soumis à l'en-  
quête publique

**4**  
dossiers avec  
consultation des  
services cantonaux  
mais sans enquête  
publique

**44**  
dossiers traités par  
le biais d'une auto-  
risation municipale  
simplifiée

- 9 pour des transformations et des agrandissements, généralement avec assainissement énergétique;
- 3 pour des assainissements énergétiques uniquement;
- 13 pour de nouvelles constructions;
- 4 pour des raccordements au chauffage à distance / pompe à chaleur;
- 5 pour des rénovations;
- 4 pour des aménagements routiers;
- 7 pour des nouvelles destinations;
- 3 pour des remplacements/échanges d'antennes de téléphonie mobile;
- 4 pour la création de servitudes de passage public;
- 1 pour une mise en conformité;
- 1 pour un aménagement provisoire (guichets CFF);
- 3 pour des aménagements extérieurs;
- 1 pour une demande préalable d'implantation;
- 1 pour un complément d'enquête

- 8 pour des aménagements extérieurs;
- 4 pour des transformations et des agrandissements;
- 4 pour des implantations d'armoires électriques;
- 1 pour le raccordement d'un bâtiment au chauffage à distance;
- 1 pour l'installation d'une pompe à chaleur;
- 1 pour une mise en conformité;
- 3 pour des rénovations;
- 5 pour l'assainissement thermique d'un bâtiment;
- 1 pour une nouvelle construction;
- 1 pour l'installation d'un sauna;
- 6 pour des aménagements provisoires;
- 1 pour une dépollution du sol;
- 3 pour des aménagements intérieurs;
- 2 pour des changements d'enseignes;
- 3 pour des modifications d'établissements publics.

### Permis de construire y compris les autorisations municipales:

**84**  
permis et/ou  
autorisations  
municipales

- 9 pour des nouvelles constructions;
- 5 pour des rénovations;
- 14 pour des transformations et/ou agrandissements;
- 10 pour des aménagements extérieurs;
- 4 pour des armoires électriques;
- 4 pour des assainissements énergétiques;
- 2 pour des mises en conformité;
- 7 pour des aménagements provisoires;
- 1 pour une pompe à chaleur;
- 9 pour des aménagements intérieurs;
- 1 pour des nouvelles destinations;
- 5 pour des raccordements au chauffage à distance;
- 1 pour un remplacement d'antennes de téléphonie mobile;
- 5 pour des aménagements routiers;
- 2 pour une implantation préalable;
- 3 pour des procédures liées à des commerces ou des établissements publics;
- 2 pour des servitudes et des cadastrations.

## Coûts de construction

Le montant des coûts de construction, relevé par le biais des permis de construire octroyés en 2020, s'élève à CHF 113'602'163.-.

## Permis d'habiter/d'utiliser

Parmi les grands dossiers ayant fait l'objet d'un permis d'habiter/exploiter en 2020, on peut citer le bâtiment «Quai Ouest» de la gare CFF, la première partie du quartier des Entrepôts ainsi que les Ateliers de la Ville suite à la mise en conformité du concept de protection incendie.

<b>38</b> permis d'habiter et ou d'utiliser	2	pour des nouvelles constructions ;
	13	pour des rénovations ;
	2	pour des transformations et/ou agrandissements ;
	7	pour des aménagements extérieurs ;
	1	pour des armoires électriques ;
	3	pour des assainissements énergétiques ;
	2	pour des mises en conformité ;
	1	pour des aménagements provisoires ;
7	pour une pompe à chaleur.	

## Dossiers divers

La police des constructions a traité différents dossiers relatifs aux sujets suivants :

Etablissements publics: 32 dossiers concernant la mise en conformité d'établissements publics en lien avec des demandes de changements de licences ou de changements d'exploitants.

Enseignes: 16 dossiers concernant les enseignes.

Installations solaires: les 9 demandes reçues cette année pour la pose de capteurs solaires concernent toutes l'installation de capteurs photovoltaïques, pour un total de 529 m<sup>2</sup>. Elles concernent uniquement la pose ponctuelle de capteurs sur des bâtiments existants. L'installation de capteurs dans le cadre de projets de construction ou de rénovation n'est pas comptabilisée ici.

En plus de ces dossiers, l'OPolCo a traité un nombre important de demandes diverses qui ne nécessitent pas de procédure formelle ou des demandes d'autorisation qui n'aboutissent pas. Il a répondu à d'innombrables demandes de renseignements par téléphone et par mail sur les droits à bâtir, les procédures, la faisabilité d'opérations immobilières, les nuisances diverses, les problèmes de salubrité, voire les problèmes de voisinage. Ces demandes, qui ne sont pas comptabilisées, engendrent une charge de travail importante.

L'OPolCo assure aussi un travail important de coordination avec l'ensemble des services de la Commune et du Canton puisque les autorisations de construire sont une synthèse des exigences des divers services et que celles-ci sont de plus en plus pointues.

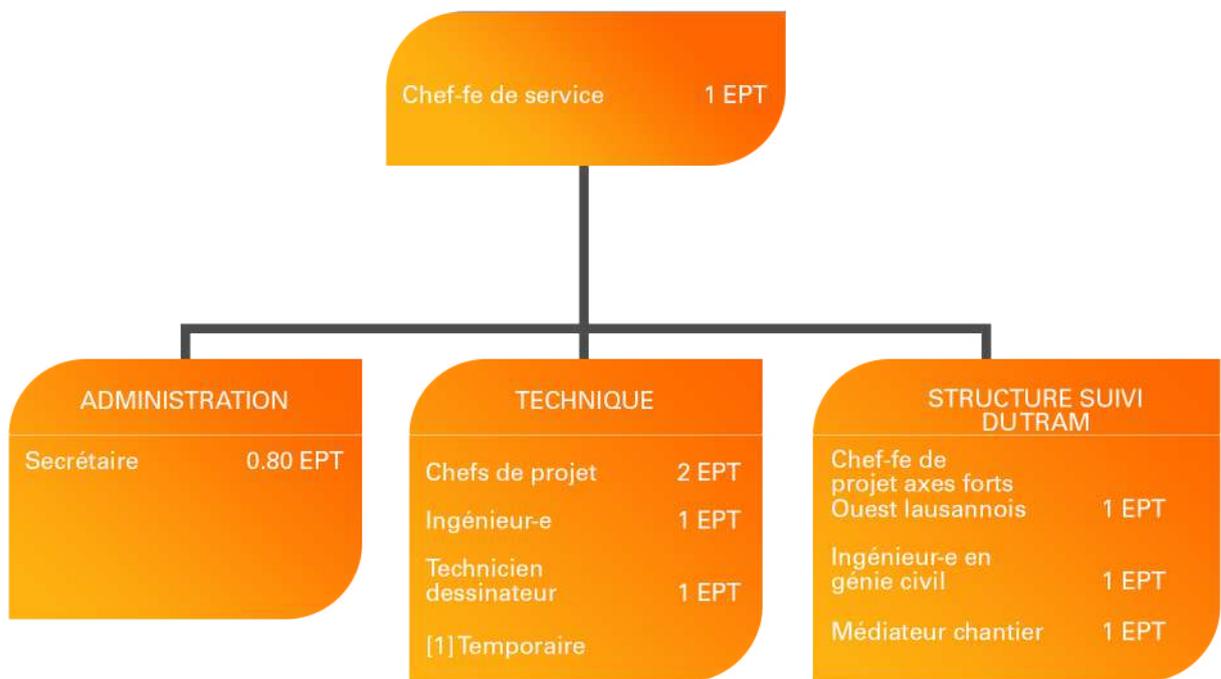
<b>261</b> logements réalisés en 2020	132	appartements au Parc du Simplon, étape I ;
	86	appartements dans le bâtiment Ouest, Gare CFF ;
	18	appartements à l'avenue du 24-Janvier 4 ;
	14	appartements au chemin de Corjon 2 ;
	11	appartements au chemin des Côtes 66.

**325**  
logements en  
construction à fin  
2020

- 70 appartements au Parc du Simplon, étape II;
- 91 appartements au chemin du Chêne 17-19 (1 démoli);
- 70 appartements au Parc du Simplon, étape III;
- 2 appartements à la rue du Bugnon 14;
- 2 appartements à l'avenue de Saugiaz 15;
- 3 appartements au chemin des Côtes 38;
- 86 appartements au chemin des Paudex 10, 12, 14 (66 démolis);
- 1 appartement au chemin de Pralet 3.

### RÉCAPITULATIF DES DOSSIERS TRAITÉS PAR LA POLICE DES CONSTRUCTIONS DE 2015 À 2020

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Demandes d'autorisations de construire	103	95	86	82	91	103
Permis de construire	45	48	57	65	69	84
Permis d'habiter	19	27	16	34	34	38
Etablissements publics	-	22	55	47	36	32
Travaux illicites	-	3	5	2	0	1
Salubrité	6	3	3	2	0	5
Enseignes	36	35	47	38	31	16
Autorisations panneaux solaires	16	17	15	14	10	9
<b>Total des dossiers traités</b>	<b>225</b>	<b>250</b>	<b>284</b>	<b>284</b>	<b>271</b>	<b>288</b>



# T RAVAUX

## ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Planification et mise en œuvre des politiques de mobilité
- Protection des eaux et planification du réseau de collecteurs
- Gestion des projets d'infrastructures (tram, gare, réseau routier)
- Entretien routier
- Coordination avec les opérateurs de transports publics
- Gestion de l'éclairage public
- Délivrance de permis de fouille

## POINTS FORTS 2020

- Pose de la passerelle Rayon Vert
- Travaux du Trait d'union (ex-passage inférieur des Coulisses)
- Projet Perséides
- Début des travaux du tram

# SERVICE DES TRAVAUX (TRA)

## MOBILITÉ

### AXES FORTS - TRAM - BHNS - TRAIT D'UNION

#### TRAM

Toutes les procédures au Tribunal Fédéral (TF) et au Tribunal Administratif Fédéral (TAF) se sont terminées en 2020. La décision d'approbation des plans et le permis de construire sont en force sur l'ensemble du tracé. Les mesures compensatoires au renoncement à construire la rampe Vigie-Gonin devra faire l'objet d'une procédure d'approbation des plans complémentaire.

Les travaux préparatoires pour la mise à double sens de l'avenue du 14-Avril ont pu démarrer mi-septembre. Ces travaux se prolongeront jusqu'en mai 2022.

En 2020 les travaux ont essentiellement consisté à refaire les collecteurs eaux usées et eaux claires sur les secteurs du carrefour du Lumen et sur la rue de l'Avenir. Ils ont permis la mise en séparatif des réseaux d'assainissement. Les réseaux eau et gaz ont également été refaits à neuf sur ces secteurs ainsi que sur la rue de l'Industrie.

L'installation de chantier est basée sur le secteur de la Savonnerie, jusqu'au démarrage de la construction du projet immobilier communal sur cette zone.

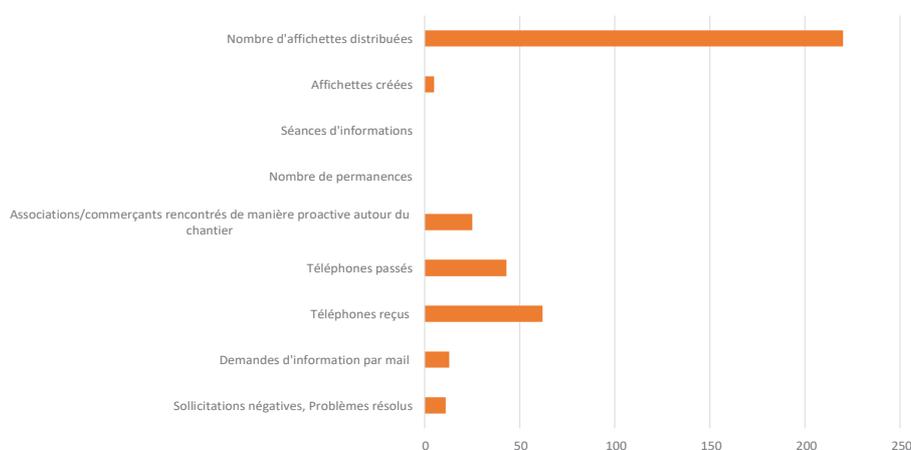
Une attention particulière est apportée au maintien des accès et de la fluidité du trafic ainsi qu'à la sécurité pour tous les modes de transport.

La communication régulière auprès des riverains et des commerçants a été mise en place avec des séances d'information, des affiches, des affichettes distribuées et un site internet [www.tramway-lausannois.ch](http://www.tramway-lausannois.ch).

Pour le secteur de la rue de Lausanne, les études de projet optimisées ont été menées en 2020 pour permettre le dépôt du dossier d'enquête complémentaire auprès de l'Office fédéral des Transports.

Un médiateur chantier a été engagé en octobre. Son rôle est de communiquer et d'échanger avec les riverains et commerçants sur tout ce qui se passe autour des travaux du tram et de faire le lien avec les chefs de chantier. Il a aussi pour mission de faire vivre le chantier et d'intégrer la population à ce projet en organisant des événements, des visites, des permanences, etc.

#### Actions entreprises auprès des riverains durant le 4<sup>e</sup> trimestre



Pendant le dernier trimestre, cinq affichettes « info chantier » ont été créées et déposées dans plus de 200 boîtes aux lettres, la réalisation d'une vidéo explicative sur son rôle, disponible sur le site [internet tramway-lausannois.ch](http://internet.tramway-lausannois.ch) et une présence quotidienne sur le chantier pour créer des liens avec riverains et commerçants.

## BHNS - PP5

Les préavis pour la demande du crédit d'ouvrage ainsi que pour l'adoption du projet routier et la levée des oppositions ont été votés et acceptés en mars 2020.

Le projet a suivi la procédure d'approbation et de la levée des oppositions par le Canton, qui a donné sa réponse favorable en septembre. Aucun opposant de Renens n'a fait recours à la décision prise par le Canton. Néanmoins, sur la Commune de Crissier, un opposant a fait recours auprès du Tribunal cantonal. Une demande de levée de l'effet suspensif a été déposée pour Renens et Prilly auprès du Tribunal cantonal afin de permettre le démarrage des travaux sur ces communes.

## PASSAGE INFÉRIEUR DES COULISSES - NOUVEAU PASSAGE NORD SUD POUR LA MOBILITÉ DOUCE A MALLEY

L'ouverture du Trait d'union (nouveau nom officiel du Passage Inférieur des Coulisses) a eu lieu le 8 janvier, à temps pour le début des JOJ 2020.

Cet ouvrage se situe à l'intersection des deux communes, entre la Vaudoise aréna au nord et le futur quartier durable de Malley au sud. Il s'agit d'un petit bijou architectural unique en son genre en Suisse, premier passage avec une rampe hélicoïdale pour les vélos.

19 mois de travaux ont été nécessaires pour sa réalisation, qui permet d'ouvrir un nouveau franchissement en mobilité douce sous les voies CFF, mais également de faciliter l'accès aux quais de la halte RER Prilly-Malley. Cette réalisation est le fruit d'un partenariat de longue date entre les Communes de Prilly et Renens et d'un financement conjoint de celles-ci et des propriétaires des futurs quartiers de Malley, du Canton de Vaud et de la Confédération, au titre de mesure du PALM (Projet d'agglomération Lausanne-Morges).

Une inauguration officielle aura lieu ultérieurement, lorsque tous les accès aux quais CFF seront en service.



Ouverture officielle du Trait d'union

## SAUT-DE-MOUTON

Bien que de compétence exclusive des CFF, le saut-de-mouton réalisé dans le cadre de Léman 2030 passionne la population riveraine. Les chantiers de la 4<sup>e</sup> Voie entre Lausanne et Renens, dont le saut-de-mouton, ont été arrêtés en mars 2020 en raison de la pandémie de Covid 2019. Toutes les phases de chantier restantes ont alors dû être intégralement reprogrammées, exercice difficile puisque l'ensemble des dates de réservations des grosses machines ferroviaires (très disputées sur les chantiers suisses) et des intervalles d'exploitation permettant le travail au milieu des voies avaient été libérées suite à l'arrêt des chantiers. Les travaux du saut-de-mouton ont finalement pu reprendre en septembre pour une phase intermédiaire qui aura pour but de faire circuler en juin 2021 les trains dans la galerie, soit la partie basse du croisement offert par l'ouvrage. L'achèvement de cette phase permettra alors de terminer l'ouvrage du côté de la halte de Prilly-Malley.

## RÉSEAU VÉLOS

Des nouveaux itinéraires cyclables ont été établis afin de compléter le réseau existant sur le territoire de la Ville. Dans le cadre des mesures provisoires prises pendant la période de semi-confinement, des itinéraires ont été créés et/ou complétés afin de rendre ce moyen de transport plus attractif pour la population. De plus le jalonnement cycliste à l'échelle du PALM a été réalisé durant cette année.

Compte tenu des circonstances sanitaires, la semaine de la mobilité n'a pas eu lieu comme d'habitude. En revanche, une action intercommunale appelée Cyclomania s'est déroulée pendant le mois de septembre et a permis aux usagers du vélo de participer à un défi cycliste en récoltant des points afin de gagner des prix.

L'objectif de l'action était d'encourager la population, dans un cadre ludique et stimulant, à utiliser davantage le vélo au quotidien.

En raison de la COVID-19 et d'actes de vandalisme, toutes les stations de vélos publibike ont été fermées sur le territoire de Renens ainsi que dans d'autres communes.

## MOBILITÉ

Le Service des Travaux participe activement à plusieurs ateliers du Groupe technique Mobilité du SDOL. La Municipale, membre du bureau, participe au Groupe décisionnel Mobilité.

En 2020, des séances se sont tenues pour :

- Ligne tl 33 : avant-étude de modification des arrêts afin de permettre le passage de la ligne en bus articulé à l'horizon 2023 ;
- m1 : suivi de l'étude exploratoire du m1 à l'horizon 2030 ;
- Travail sur les Impasses cyclables ;
- Audit Bypad (Bicycle Policy Audit) afin d'évaluer et d'améliorer la qualité de la politique cyclable et piétonne dans l'Ouest lausannois.
- Plan Directeur intercommunal ;
- Ligne 701 MBC : prolongement de la ligne jusqu'à Malley ;
- Itinéraires cyclables dans l'Ouest lausannois ;
- Concept d'accessibilité multimodale ;
- Gestion coordonnée du trafic de l'agglomération Lausanne-Morges.

Le Service des Travaux a participé également à huit séances annuelles avec la POL concernant la gestion de la circulation, les modifications routières, les réponses aux riverains impactés et la coordination.

## VOIES INDUSTRIELLES

La Ville de Renens est propriétaire d'un tronçon de voies ferrées raccordées au réseau CFF (parcelle N° 1229). Ce raccordement dessert la zone industrielle de Longemalle et plus particulièrement le centre de stockage de la société Tamoil SA. Le volume de transport est nettement en baisse cette année, seulement 180 wagons. Pendant les 4 derniers mois de l'année, il n'y a eu aucun transport effectué.



## SITE DE LA GARE DE RENENS

La coordination de ce vaste projet, l'un des plus importants alliant urbanisme et mobilité en Suisse romande, est placée sous la responsabilité de la Ville de Renens. Elle nécessite un travail d'échanges constants entre les différents partenaires techniques et politiques.

La Commission intercommunale de projet (Coproj gare) du lot 3, présidée par la municipale en charge du Service des Travaux s'est réunie six fois durant l'année, le Groupe technique Gare (GT), présidé par le chef de projet Gare, huit fois. De nombreuses séances de coordination ont également eu lieu pour l'organisation et la coordination des chantiers sur les quais et sur le domaine public au sud comme au nord.

En effet, plusieurs projets gérés par différents maîtres d'ouvrages sont en cours autour de la gare. Les projets ou chantiers ont tous des implications entre eux et certains ont été bloqués par des procédures administratives ou juridiques, ce qui ne permet pas de figer le planning des travaux précisément et qui implique certaines adaptations de la méthodologie de travail prévue initialement. Pour rappel, les projets principaux sont les suivants et ont tous une interaction avec le chantier intercommunal du Rayon Vert :

## CFF INFRASTRUCTURE

Transformation de la gare, déplacement des voies, nouveau passage inférieur voyageurs, élargissement, prolongement et rehaussement des quais et nouvelles marquises. Le chantier est en cours depuis 2014 et arrive à son terme. L'ensemble des quais de la gare ont été terminés à la fin de l'année et le passage sous voies est en cours de finition.

## TL/M1

Déplacement d'une voie et élargissement du quai central du m1. Le nouveau quai terminé en 2018 a été finalisé cet été. Il est surplombé par le bâtiment CFF qui repose sur les murs d'accès à la passerelle Rayon Vert. Les aménagements définitifs ont pu être réalisés cette année avec le plafond et surtout une paroi décorée.

## CFF IMMOBILIER

Construction de deux bâtiments de part et d'autre de la gare et rénovation du bâtiment voyageur existant. La construction du bâtiment accolé à la passerelle Rayon Vert s'est terminée avec les nouveaux locataires qui ont pu emménager à la fin de l'année.

## TL/TRAMWAY

Construction du tram entre le Flon et la gare de Renens. Le permis a été délivré par l'Office fédéral des transports et tous les recours ont été levés. Les travaux sur l'avenue du 14-Avril ont pu démarrer. Il n'y a eu aucun travaux tram à la gare cette année. Les aménagements Rayon Vert ont pu être réalisés sur une partie de la place mais pas sur les axes routiers. Ces derniers seront finalisés ultérieurement avec le chantier du tram.

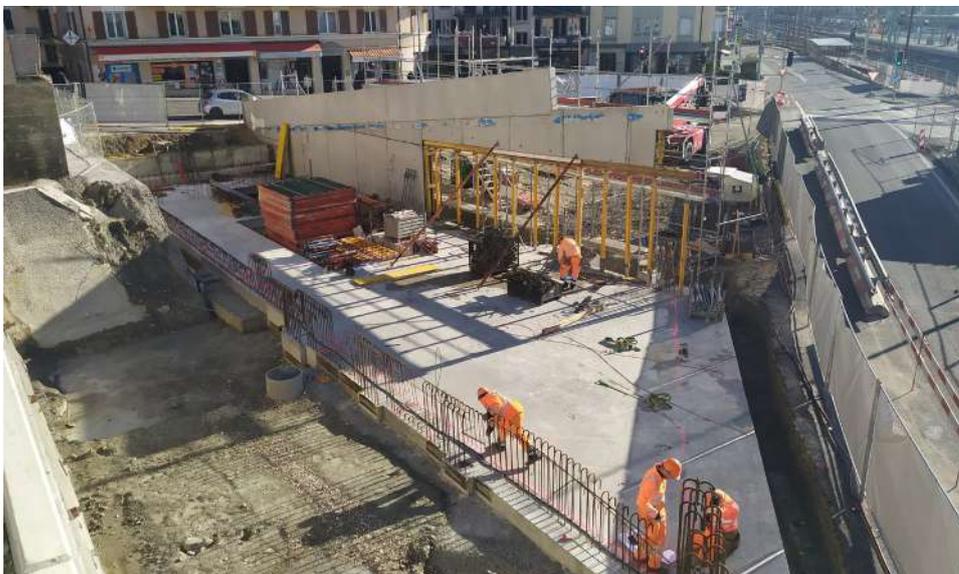
## PROJET INTERCOMMUNAL DE LA PASSERELLE RAYON VERT

Suite à la pose des trois tronçons métalliques au-dessus des voies fin novembre 2019, le chantier Rayon Vert a continué en 2020 avec des travaux de terrassement pour la tête sud et des travaux de bétonnage pour les locaux sous la rampe nord.

Durant la période de confinement liée aux mesures sanitaires, la Ville a veillé à ce que l'entreprise en charge des travaux de la passerelle Rayon Vert suive scrupuleusement les règles édictées par la Confédération pour protéger les ouvriers. Ainsi, seule une équipe réduite d'une entreprise s'est retrouvée sur le chantier pour effectuer divers travaux de terrassement et de bétonnage notamment.

Les mesures d'hygiène ont été appliquées à la lettre, dont l'individualisation des tâches et le non-partage des outils. Certains travaux ont dû être repensés afin de respecter les distances sanitaires.

Il y a eu des conséquences sur le planning général du chantier et de nombreux coordinateurs, en télétravail, ont réorganisé le calendrier des travaux et la cohabitation des diverses entreprises dès l'été.



Bétonnage des murs de la rampe nord, janvier 2020

Durant la période de mars et avril, les travaux de gros œuvre de la rampe nord de la passerelle et des locaux en dessous ont pu être achevés.

Le dernier tronçon de la passerelle a été assemblé sur la parcelle communale attenante au chantier dans le courant du mois de mai. La pose de ce tronçon a eu lieu le 9 juillet au-dessus de la rue du Terminus entre les appuis du futur quai 4 et la rampe nord. Durant cette journée, l'accès à la rue du Terminus a été fermée à la circulation et aux piétons entre la rue du Mont et la place de la Gare nord.



*Pose dernier tronçon de la passerelle, 9 juillet 2020*



*Terrassement et radier tête sud, mars 2020*

Suite à cette grande étape, la place nord a été goudronnée avant les vacances d'été et après la finition des travaux de réseaux sous la place. Les travaux de second œuvre et la pose de la façade pour les locaux sous la rampe ont pu se faire dans la deuxième partie de l'année.

Le terrassement pour la tête sud de la passerelle a démarré à mi-février avec un impressionnant trou et le bétonnage du radier et des murs du sous-sol en mars, suivi par les premiers murs de l'accès à la passerelle.

Courant juin, les travaux de réseaux autour de la tête sud se sont poursuivis, tout comme la construction de la charpente de la partie sud de la passerelle. L'ensemble de la toiture en polycarbonate de la passerelle a été posée fin octobre, ainsi que l'ensemble du revêtement final au sol de la passerelle.

Début novembre et suite à la pose des enrobés sur une partie de la place sud, les huit premiers arbres ont pu être livrés et plantés.



*Toiture de la passerelle en polycarbonate*



*Huit premiers arbres livrés, novembre 2020*

## INFORMATIONS SUR LES TRAVAUX À LA GARE

Plusieurs canaux d'informations sur ce chantier sont à disposition :

- Les sites internet [leman2030.ch](http://leman2030.ch) ainsi que [renens.ch/en-mouvement](http://renens.ch/en-mouvement) permettent de trouver des informations actualisées sur les chantiers, des photos ainsi que les avis de bruit. Ces informations sont également régulièrement relayées dans le journal communal Carrefour Info ;
- Le pavillon d'information Léman 2030 de l'Ouest lausannois, situé à la rue de Crissier 4b à Renens, a été uniquement ouvert sur demande pour des groupes et définitivement fermé à la fin de l'année ;
- Le Petit Journal de la Gare de Renens, accessible en ligne, raconte l'histoire de la transformation de la gare en proposant des articles sur le projet et ses alentours immédiats. Le site internet [lepetitjournaldelagarederenens.ch](http://lepetitjournaldelagarederenens.ch) et les comptes Instagram et Facebook ont vu le jour en été 2017 ;
- Lors de travaux bruyants, des avis de bruit sont envoyés aux riverains par les CFF.



Divers groupes d'étudiants, d'architectes ou d'ingénieurs ou des collègues des Services TRA et URBA ont pu visiter le chantier durant l'année. La Municipalité de Renens puis les municipalités des 4 communes partenaires du projet Rayon Vert ont également pu découvrir la passerelle lors d'une visite organisée en septembre.

## PASSERELLE DE MOBILITÉ DOUCE DU 1<sup>ER</sup>-AOÛT

Pour accompagner la mise en œuvre des plans de quartier P41 « Les Entrepôts » et P40 « Gare Sud », la Ville s'était engagée à réaliser une passerelle de mobilité douce à la sortie du tunnel du 1<sup>er</sup> Août pour réunir ces deux quartiers. Cette passerelle reliera le quai sud de la gare au quartier des Entrepôts qui accueille notamment le gymnase de Renens (GYRE) avec ses 1'200 étudiants et enseignants et, à terme, 1'500 emplois et 600 habitants. Elle permet également de relier facilement le centre-ville, renforçant son rôle de centralité pour Renens.

La mise à l'enquête a eu lieu du 7 mars au 5 avril. Les appels d'offres ont eu lieu en été. Le préavis N° 72-2020 pour l'adoption du projet et du budget a été accepté par le conseil communal en octobre. Le permis a été validé par la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) en novembre et les subventions ont été confirmées en fin d'année. La construction pourra donc démarrer début 2021.

## GÉNIE CIVIL / CANALISATIONS

### CHAUSSÉES - MOBILITÉ DOUCE

Diverses interventions ont été effectuées durant l'année :

- Entretien annuel des dépotoirs, grilles de routes et ouvrages de décantation selon la directive cantonale de juin 1996 ;
- Nouvelle réfection du revêtement routier sur l'arrêt de bus du 1er-Août, suite à l'orniérage (déformation) de la chaussée due à la charge importante par essieu des véhicules tl. D'autres arrêts de bus ont fait l'objet d'un simple rabotage afin de diminuer la déformation de l'enrobé ;
- Pontage de fissure ou réfection partielle sur les chaussées de la rue de Lausanne, la rue du Lac, l'avenue de Longemalle, la rue du Silo et la route de Cossonay ;
- Travaux ponctuels (dégrappage et repose d'enrobé) sur l'avenue de Florissant et la rue du Simplon pour une réfection provisoire avant l'hiver ;
- Réfection du trottoir nord sur l'avenue des Paudex.

## COLLECTEURS

Les travaux suivants ont été effectués :

- Curages et contrôles TV de plusieurs collecteurs d'eaux usées et d'eaux claires pour l'entretien du réseau ou l'étude de leur remplacement (environ 4.5 kilomètres) ;
- Analyse des rapports TV et demande de curage ou fraisage complémentaire en fonction de l'état des collecteurs contrôlés ;
- Création de nouvelles chambres de visite sur collecteur existant ;
- Remplacement de couvercles de chambres de visite suite à leur détérioration ;
- Vérification des dossiers de mise à l'enquête pour tout ce qui concerne le raccordement des bâtiments sur le réseau communal d'eaux usées et d'eaux claires ;
- Suivi du projet de collecteurs en parallèle au projet de BHNS (Bus à Haut Niveau de Service) sur la route de Cossonay ;
- Suivi des travaux de collecteurs dans le cadre du chantier tram PP2 sur l'avenue du 14-Avril et rue de l'Avenir (inférieur).

## SÉPARATIFS - CONTRÔLE DES RACCORDEMENTS PRIVÉS

- Réalisation de 72 contrôles du système séparatif de bâtiments. 66 ont été déclarés conformes et 6 non conformes. Ces derniers ont fait l'objet d'une demande de mise en conformité auprès des propriétaires concernés ;
- Suivi des raccordements de mise en séparatif pour les nouvelles constructions (bâtiments ou villas).

## COURS D'EAU

Aucun travail spécifique n'a été entrepris sur les cours d'eau.

## CHANTIERS

### PRÉAVIS EN COURS

- Préavis N° 80-2015 – Crédit d'étude de projet pour le détournement des débits de pointe des ruisseaux des Baumettes et de Broye, le détournement du Galicien, la création d'une galerie du ruisseau de Broye et la renaturation de la Chamberonne  
La construction des modèles réduits des ouvrages et les essais sur les modèles réduits sont terminés. La convention intercommunale relative à l'étude et la réalisation de la galerie de Broye est toujours en cours d'élaboration. Des études complémentaires et rapport d'impact sur l'environnement (RIE) sont également en cours.
- Préavis N° 42-2019 – Sous-Biondes – Collecteurs eaux usées et eaux claires (EU et EC) et remplacement éclairage public  
Les travaux ont débuté en août 2019 et vont se finaliser en 2021 avec la pose du revêtement final. En parallèle, le Service électrique (SIE SA) et le Service de l'eau de Lausanne ont également amélioré leur réseau de distribution.
- Préavis N° 58-2014 – Crédit d'ouvrage pour l'élargissement du passage inférieur du Léman et la création d'un trottoir ouest sur le tronçon supérieur de la rue du Léman  
Le bouclage de ce préavis s'effectuera après les travaux du chauffage à distance (CAD), courant 2021.
- Préavis N° 52-2019 – Collecteur EC – Av. de l'Eglise Catholique  
Le collecteur est réalisé ; les travaux de finition (pose du revêtement final) auront lieu en 2021 après le remplacement de l'éclairage public.

- Préavis N° 93-2016 - Adoption du projet routier pour le réaménagement de la rue du Simplon et l'avenue du Silo

La replantation des arbres à la charge des CFF n'a pas pu être programmée cette année. Dès lors, les aménagements complémentaires à coordonner et la pose d'un nouvel éclairage annoncés dans le préavis n'ont pas encore été réalisés. Le préavis sera donc clôturé dès que ces derniers aménagements seront enfin terminés.

## COORDINATION AVEC LES PRESTATAIRES ET SUIVI DE CHANTIERS

Le Service a participé à une séance de coordination des infrastructures de l'Ouest lausannois dans lesquelles sont représentées les Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Bussigny et St-Sulpice, ainsi que les services multi-fluides (Service de l'eau de Lausanne, le chauffage à distance CadOuest, les Services industriels de Lausanne, Swisscom et le SIE SA). Ces séances sont dirigées par le SDOL.

Le suivi des chantiers de tiers ou de construction de nouveaux bâtiments a permis de gérer au mieux l'impact de ceux-ci sur le domaine public communal et de préserver les intérêts de la Ville.

Le Service a fourni des plans de situation des canalisations d'eaux usées et d'eaux claires pour information à des tiers pour chaque établissement de nouveaux projets ou lors de fouilles.

## ÉTUDES

- Un projet de giratoire élaboré par le Service à l'intersection de la rue du Bugnon et de l'avenue des Paudex est en cours ; l'examen préalable auprès du canton est en cours ;
- Suite aux contrôles TV effectués, un appel d'offre a été lancé auprès de bureaux d'ingénieurs pour la mise en séparatif du chemin du Motte, le collecteur existant étant fortement détérioré ;
- Dans le cadre du projet de création d'un trottoir et d'une piste cyclable au chemin de Jouxens dans sa partie inférieure, la Ville a acquis des terrains propriétés de l'Etat de Vaud. Le Service a pu enfin soumettre à l'examen préalable auprès de la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) les aménagements indispensables pour sécuriser la montée de ce chemin. En synthèse de l'examen préalable, la DGMR a préavisé favorablement ce projet sous réserve des modifications qui y seront apportées par le Service avant sa mise à l'enquête publique en 2021 ;
- Le projet des aménagements nécessaires à la rue du Simplon vers le giratoire du 1<sup>er</sup> Août a été soumis à l'examen préalable auprès de la DGMR. Cette dernière a préavisé positivement ce projet qui prévoit une amélioration notable des aménagements dédiés au cheminement des piétons et à la circulation des cycles dans le secteur. La mise à l'enquête aura lieu vraisemblablement en 2021 ;
- Dans le cadre des aménagements nécessaires au passage d'un bus articulé de la ligne 33, les arrêts Longemalle seront modifiés. Un projet est en cours d'étude par le Service des Travaux afin de créer un espace pour le passage en site propre du bus jusqu'au giratoire de Provence, en collaboration avec les communes partenaires sur la ligne et le SDOL. La récupération de la surface occupée par des places de parc privées sur le DP 1098 permettra de créer une zone sécurisée pour la mobilité douce. Le passage piéton sera déplacé et également sécurisé avec la réalisation d'îlots de protection. Le dossier sera transmis à la DGMR pour son examen préalable en 2021. Le projet prévoit la mise en conformité des arrêts de bus selon la Loi sur l'égalité pour les personnes handicapées (LHand) ;
- Le concept de mise en œuvre LHand prévoit que tous les ouvrages, installations et véhicules de transport en commun, doivent être adaptés, suivant un principe de proportionnalité, au plus tard à la fin de l'année 2023. A cet effet, le Service a démarré cette année le projet de mise en conformité des arrêts de bus sur son territoire, à savoir les lignes 18-25-32-33 et 38. Les autres lignes seront affectées par la mise en service du PP2-Tramway et du PP5-BHNS. Les résultats de ce projet permettront de déposer un préavis pour la demande du crédit d'ouvrage en 2021.

## DEMANDES D'UTILISATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC

Suivi et contrôle des travaux effectués suite à l'attribution des permis en collaboration avec les responsables Signalisation – Chantiers – Enseignes de la POL.

**123**  
permis délivrés

7	Raccordements privés EU/EC ou services sur domaine public;
28	Fouilles pour câbles/Téléphone;
14	Service de l'eau de Lausanne;
7	Chauffage à distance (CAD);
15	Gaz Lausanne;
7	SIE/TVT;
1	Echafaudage;
2	Bennes;
0	Dépôts sur domaine public;
4	Installations de chantier;
38	Autres.

## CONTRÔLE DE LA QUALITÉ HYGIÉNIQUE DE L'EAU DES PISCINES

### PISCINE AQUASPLASH

La Commune, mandatée par le Canton, pour la prise d'échantillons a effectué deux contrôles sur la qualité hygiénique de l'eau des principaux bassins durant l'ouverture de la piscine. Les rapports d'analyse ont démontré par deux fois la non-conformité de certains échantillons concernant les germes aérobies mésophiles. Ces non-conformités sont gérées directement entre la piscine et le Canton par des mesures correctives. Lors d'une de ces prises d'échantillons, une analyse a été effectuée sur la conductivité électrique, la teneur en bromate en chlorate et en Carbamide (Urée), celle-ci s'est avérée non-conforme.

### PISCINE DE LA RÉSIDENCE « EN BELLE VUE »

La piscine privée de la résidence « En Belle Vue » est soumise aux exigences du droit alimentaire cantonal entré en vigueur en 2017. Les échantillons ne sont plus prélevés par le Service. Celle-ci pourra être contrôlée dans le cadre d'inspection de l'Office de la consommation (OFCO).

### CHAUFFAGE À DISTANCE (CAD)

Le Service a collaboré avec le CAD pour son extension sur le territoire communal, au chemin de Perrelet – rue de Lausanne, rue de Lausanne direction Léman et à la rue du Léman en amont du Passage inférieur.

## AUTRES TÂCHES

### TRAVAUX GÉOMÉTRIQUES (THÉODOLITE)

Création d'une base de points altimétriques et planimétriques en numérique sur tout le territoire communal pour améliorer la précision de tous les levés et faciliter l'intégration de ces données dans la future mensuration numérique de la commune en cours :

- Levés et création de plans, profils, pour projets de mise en séparatif et de trottoir ;
- Levés des nouveaux collecteurs dans le cadre de la mise en séparatif ;
- Implantations et contrôles de divers objets pour le Service TRA et GUDD.

### DESSIN ASSISTÉ PAR ORDINATEUR (DAO)

- Report de tous les relevés sur la base cadastrale communale, amélioration de la précision de tous les objets qui ne figurent pas dans la base cadastrale en numérique ;
- Etablissement des plans de situation pour des fouilles avec l'emplacement des canalisations eaux usées (EU) et eaux claires (EC), gaz, éclairage public, Romande Energie et SIE SA.

## TRAVAUX ADMINISTRATIFS POUR LES SERVICES COMMUNAUX

- Prise de photos pour divers avancements de travaux sur les gros chantiers communaux actuels ;
- Prise de photos pour Facebook, le site internet de Renens et le journal communal Carrefour Info.

De plus, le service renseigne la Police des constructions au niveau des corrections d'enquêtes, et de divers problèmes qui concernent les géomètres. Il fournit également les plans (PDF, DWG ou DXF) des demandes de plans de canalisations.

## AFFAIRES RÉGIONALES

### ENTENTE INTERCOMMUNALE DES EAUX USÉES DE LA MÈBRE ET DE LA SORGE

L'entente intercommunale des Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens et St-Sulpice est propriétaire du collecteur qui récolte et achemine les eaux usées en provenance d'un vaste bassin versant intercommunal en direction de la Station d'épuration lausannoise. Elle est chargée de son entretien et de sa rénovation. Les municipales des Directions Urbanisme-Travaux et Gestion urbaine-Développement durable y représentent les intérêts de Renens.

- **PRÉAVIS EN COURS** : Préavis N° 70-2020 – Réhabilitation du collecteur intercommunal Sorge situé à Ecublens, Secteur 11 «Triaudes 7 Sorge».

### COMMISSION INTERCOMMUNALE DE LA STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES DE VIDY (CISTEP)

La municipale d'Urbanisme-Travaux représente la Ville de Renens aux séances de la CISTEP. Les représentants à la Commission intercommunale de la STEP approuvent les budgets et les comptes et les Conseils communaux les adoptent.

La STEP poursuit ses transformations. De plus, la nouvelle convention intercommunale CISTEP concernant la modification de la clé de répartition intercommunale des charges permettant de prendre en compte l'état du séparatif (réseau d'évacuation qui sépare les eaux de pluie des eaux usées) dans les différentes communes est entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier.

Au 31 décembre 2020, la population renanaise raccordée à la STEP de Vidy se monte à 20'800 habitants.

## ÉCLAIRAGE PUBLIC

### Travaux - projets réalisés

Dans le cadre de la mise en conformité de l'éclairage public avec le remplacement des luminaires dotés d'ampoules à vapeur de mercure, des travaux ont été réalisés sur une partie du chemin de l'Usine à Gaz, vers le chemin des Côtes, afin d'y rénover l'éclairage. L'intervention a nécessité la réalisation de sondages pour la recherche des conduites, ainsi que l'exécution de socles pour l'implantation de nouveaux mâts.

En outre, dans le cadre de l'amélioration de l'éclairage public à la rue du Bugnon, cinq luminaires qui font partie d'un cheminement piéton ont fait l'objet d'un projet d'amélioration et de rénovation par SIE SA et le Service. Un abaissement de puissance de 60% à 80% maximum pendant la nuit a été également mis en œuvre. L'économie d'énergie attendue par année est d'environ 1'600 kWh.



Chemin de l'Usine à gaz



Rue du Bugnon

Dans le cadre de la réponse au postulat de M. Laurent Voisard intitulé: «Cyclistes à Renens, on ne peut pas toujours compter sur la chance... : pour un inventaire des pistes et bandes cyclables de Renens avec identification des carences et propositions de parcours de circulation auxiliaires, pour des trajets sécurisés et plus fluides», le Service a établi un projet de mesures concrètes afin d'améliorer la sécurité des cyclistes. Parmi ces mesures figurent la rénovation de l'éclairage existant dans le passage inférieur du 1<sup>er</sup> Août par le remplacement d'un éclairage plus performante et moins gourmand en consommation d'énergie. Le nettoyage des murs par une entreprise spécialisée a également été réalisé pendant l'intervention.



Passage du 1<sup>er</sup> Août

Dans le sillage de l'association Projet Perséides, les Villes de Chavannes, Crissier, Ecublens et Renens associées au sein de SIE SA ont choisi de participer à ce mouvement et de ne pas allumer l'éclairage public durant la nuit du 12 au 13 août, afin de permettre à la population d'observer des étoiles filantes. Si la météo n'a pas permis d'admirer les étoiles filantes ce jour-là, l'extinction de l'éclairage public sur quatre communes, impensable il y a quelques années, a permis de constater l'effet de la pollution lumineuse depuis le ciel. Un film réalisé grâce à un drone survolant les quatre communes avant et pendant l'extinction a documenté l'événement et les différences. Ce court-métrage a été projeté au Conseil communal.

En 2020, l'éclairage public a fonctionné durant 4'176 heures.

Le parc d'éclairage public de la commune compte 1'873 luminaires, 738 de ces luminaires, soit 40 % sont raccordés à un compteur qui permet une facturation de leur consommation au plus juste. Et 50 de ces points lumineux sont des luminaires LED dynamique. En effet, depuis 2017, tous les nouveaux luminaires (LED) installés sont programmés avec un abaissement de l'éclairage entre 40 et 80 % à certaines heures moins fréquentées de la nuit.

En décembre 2020, la puissance installée est de 169 kW, soit une diminution de 0.7% par rapport au mois de janvier 2020 pour une augmentation de 2.3% du nombre de luminaires. Les tournées de nuit ont permis de lancer 96 missions d'intervention.

SIE SA a effectué en tout 194 interventions de dépannage et a procédé à :

- 178 remplacements de lampes défectueuses, nettoyages de luminaires et remplacements de verres de protection ou luminaires;
- 10 réparations d'appareillage et câblage;
- 12 renseignements dans la base de données, remplacements de fusible et remplacements d'appareillage ou sécurisation de l'installation sur candélabre accidenté.

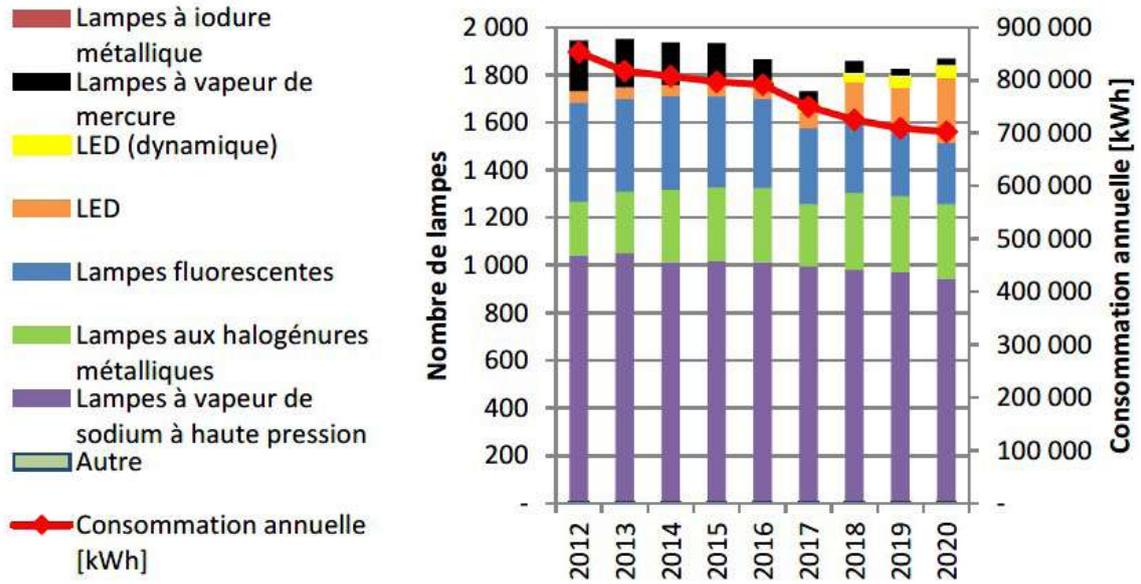
Le temps d'intervention pour la réparation depuis l'annonce de la panne, fixé à 10 jours ouvrables, a été respecté dans 96% des cas. Le temps moyen d'intervention pour un dépannage est de 3.3 jours ouvrables et le taux de disponibilité de l'éclairage public est de 99.5% pour l'année 2020.

45 contrôles électriques ont été réalisés dans le cadre de travaux de modification du réseau ou lors de l'installation de nouveaux luminaires. Les campagnes de contrôle systématique ont permis de réaliser :

- 359 remplacements de lampes;
- 348 contrôles électriques qui ont permis de détecter 16 départs présentant des défauts (soit 4.6% de défauts sur les contrôles réalisés);
- 116 contrôles mécaniques de mâts, dont 10 mâts avec des défauts minimes à surveiller (8.6% des mâts contrôlés).

En fin 2020, il reste 26 lampes à vapeur de mercure à éliminer dont 18 sont des luminaires propriétés des privés.

## ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION ET DES TECHNOLOGIES





CULTURE

JEUNESSE

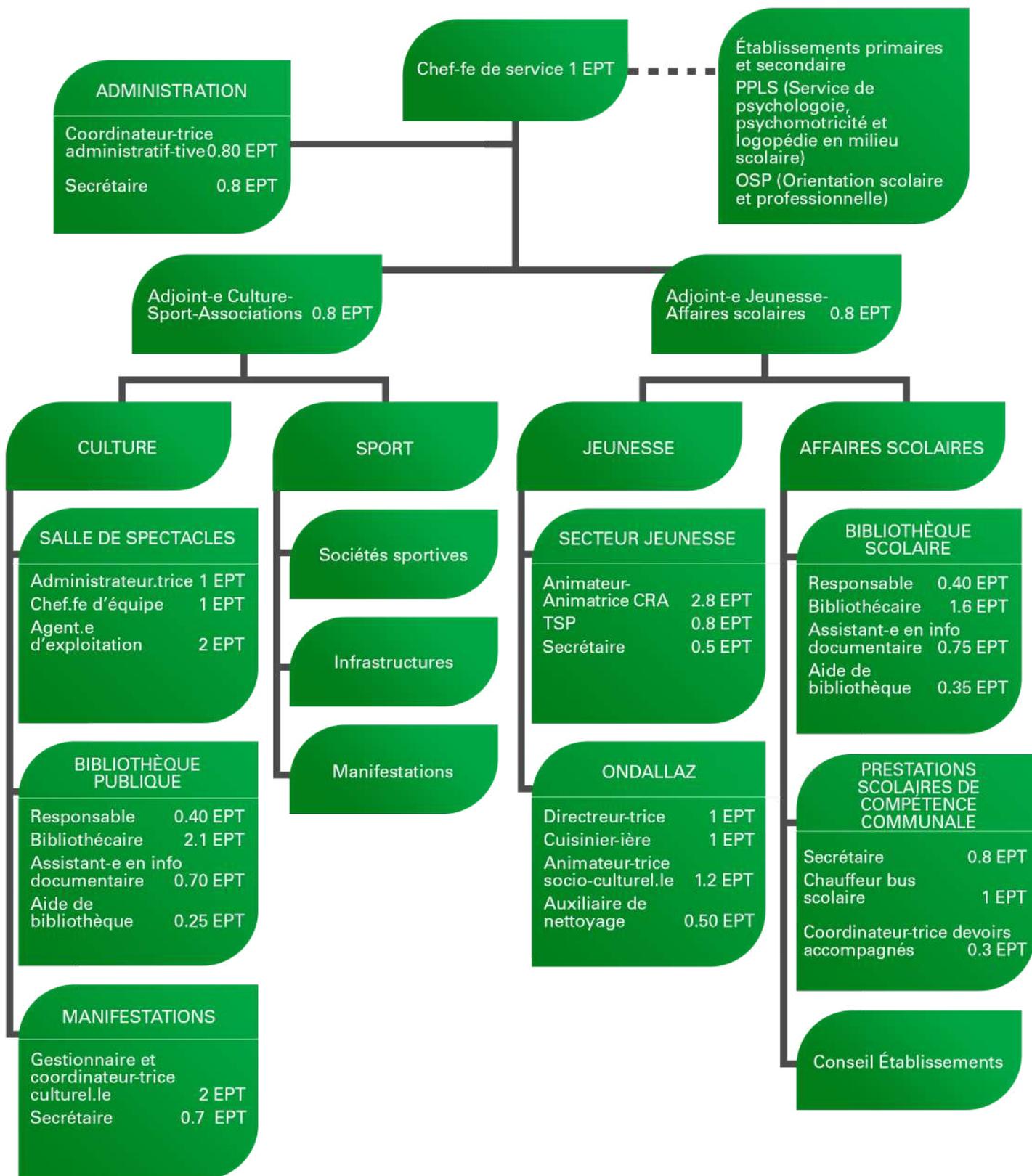
AFFAIRES  
SCOLAIRES

SPORT



Directrice  
Myriam Romano-Malagrifa, Municipale

Cheffe de service  
Michelle Dedelley



# CULTURE - JEUNESSE - AFFAIRES SCOLAIRES - SPORT

## **ACTIVITÉS PRINCIPALES**

- Mise en œuvre de la politique culturelle
- Mise en œuvre de la politique de la jeunesse
- Promotion culturelle
- Gestion des activités de la Salle de spectacles
- Prestations scolaires de compétence communale
- Gestion des bibliothèques scolaires et publique
- Organisation de manifestations culturelles et sportives
- Mise à disposition et locations des locaux communaux, salles de sport et infrastructures sportives
- Subventionnement et soutien aux institutions et sociétés culturelles, associations locales récréatives et sportives

## **POINTS FORTS 2020**

- Reports et annulations en séries dus à la Covid-19 de la plupart des manifestations
- Propositions d'alternatives aux semaines d'école à la montagne, aux centres aérés et camps de vacances pour les jeunes

# SERVICE CULTURE-JEUNESSE-AFFAIRES SCOLAIRES-SPORT (CJS)

## FAITS MARQUANTS 2020

- Adaptation constante des différentes directives sanitaires pour toutes les prestations du service
- Bilan des devoirs accompagnés de 2013 à 2020
- Bilan de l'exploitation de la Salle de spectacles de 2006 à 2020
- Renouvellement de la Convention de subventionnement multipartite entre la Ville de Renens, la Fondation du TKM, l'Etat de Vaud et 9 communes
- Renouvellement de la Convention pour les frais administratifs de la Psychologie, Pédagogie et Logopédie en milieu scolaire (PPLS)
- Convention entre la Ville de Renens et le Groupement d'Animation de Florissant (GAF)
- Alternatives aux semaines d'école à la montagne, aux centres aérés et camps de vacances
- Entrée en fonction des nouveaux adjoints Culture-Sport-Associations et Jeunesse-Affaires scolaires
- Départ de Mme Myriam Romano-Malagrifa, Municipale

## AVANT-PROPOS

L'ensemble des activités 2020 a été marqué par les conséquences de l'épidémie de Covid-19. Ce Rapport est donc à lire en tenant compte de cette situation exceptionnelle. Parmi les éléments relevant, il faut mentionner l'énergie mise par l'ensemble des collaborateurs afin d'adapter leurs projets aux consignes régulièrement modifiées et d'en informer les nombreux bénéficiaires des prestations du service : acteurs culturels, public des manifestations, clubs sportifs, jeunes, familles, élèves, enseignants. Certains collaborateurs du service ont également prêté main forte à d'autres secteurs particulièrement sollicités, comme les devoirs accompagnés, les APEMS, les garderies, les réfectoires, la conciergerie.

Les manifestations ont pour la plupart été annulées, sauf durant la période de juillet à septembre ; aucun cas de Covid-19 n'a été annoncé au cours de celle-ci.

Les subventions ont été allouées à tous les bénéficiaires et des cachets solidaires aux artistes dont le projet était annulé ont été versés. De nombreuses propositions ont vu le jour afin de garder le lien avec les usagers : la Salle de spectacles a été proposée en résidence à plusieurs artistes ; la bibliothèque a offert un service de livraison de livres à domicile et du prêt sur rendez-vous ; le Centre de Rencontre et d'Animation (CRA) a développé ses contacts à travers les réseaux sociaux ; les équipes d'Ondallaz et du CRA ont non seulement privilégié le maintien du lien social par différents outils tels que les réseaux sociaux et l'organisation de rallye en ligne ou en plein air mais également développé une offre de loisirs durant les vacances scolaires à Renens, en collaboration avec La Ferme des Tilleuls, le Théâtre de Vidy et le FC Renens ; la période de devoirs accompagnés a été prolongée jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Enfin, la santé des collaborateurs – fixes et temporaires - a fait l'objet d'une préoccupation constante.

Le Service Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport est dès 2020 organisé en deux secteurs distincts, supervisés chacun par un nouvel adjoint.

## CULTURE-SPORT-ASSOCIATIONS

- Culture : politique culturelle, manifestations organisées par le service, accueil de manifestations en partenariat avec des tiers, Salle de spectacles, bibliothèque publique
- Sport : politique sportive, manifestations, infrastructures
- Associations : relations avec les associations, politique de subventionnement, mise à disposition de locaux

## JEUNESSE-AFFAIRES SCOLAIRES

- Jeunesse : politique de la jeunesse, Centre de Rencontre et d'Animation (CRA), activités de loisirs, travail social de proximité (TSP), bibliothèque scolaire, subventions aux études musicales
- Affaires scolaires : activités de compétence communale, établissements scolaires

## SECTEUR CULTURE-SPORT-ASSOCIATIONS

### CULTURE

#### POLITIQUE CULTURELLE

##### COMMISSION CULTURELLE

La Commission s'est réunie à trois reprises, la séance de mars ayant été annulée. Outre l'examen des demandes de soutien des projets, elle a choisi les longs métrages programmés à La Piazzetta et les lauréats des Mérites Culturels d'encouragement et de Design. Elle a suggéré à la Municipalité le lauréat du Mérite Culturel de reconnaissance.

Huit projets ont été soumis, parmi lesquels sept ont reçu une réponse positive :

- « Trois femmes autour de mon lit » de la Cie Théâtre Liquide, création théâtrale
- « Club Coulores » de l'Atelier Obscur, résidences d'artistes et publications
- « Terreur » du Collectif Nunc, création théâtrale
- « Octopus Storia » de l'Association Sunapsis, création théâtrale
- « Nouvel album de Splotch! » de l'Association Splotch!, édition d'un recueil de bande dessinée
- « Sunset Garden » de Jacques Brun, édition d'un livre d'art (photographie)
- « Ballade assise » de l'Association Slow, ateliers-spectacles de danse

##### APÉRITIF CULTUREL – 10 FÉVRIER

Les acteurs culturels étaient invités au marché urbain éthique LEGRAM et ont pris connaissance des rendez-vous culturels prévus durant l'année. Une centaine de personnes a dégusté les produits biologiques et locaux que ce lieu propose.

##### PRIX D'ENCOURAGEMENT DE LA VILLE DE RENENS – ENTRÉE LIBRE – REPORTÉ

Pour la 8<sup>e</sup> année consécutive, la Ville a attribué deux Prix d'encouragement à des étudiants en formation auprès de l'École cantonale d'art de Lausanne (ECAL). Initialement prévue en décembre, l'exposition des lauréates du Prix 2020 – Amanda Puna et Caroline Perrenoud, étudiantes de 2<sup>e</sup> année en respectivement Bachelor design graphique et Bachelor photographie – se tiendra en 2021 à La Ferme des Tilleuls.

##### MUNICIPAUX DE LA CULTURE

Aucune rencontre formelle de la Conférence des Municipales et Municipaux de la culture de l'Ouest lausannois n'a pu se tenir. Cependant, différents échanges bilatéraux ont eu lieu sur les trois thèmes suivants : la Convention de subventionnement multipartite entre le TKM et les collectivités publiques, le Colossal d'art brut ORGANUGAMME II de Danielle Jacqui à La Ferme des Tilleuls et l'avenir du projet de théâtre jeune public porté par l'Association ZigZag.

## FONDS INTERCOMMUNAL DE SOUTIEN AUX INSTITUTIONS CULTURELLES

La Ville de Renens participe directement au Fonds. Principale source de financement des institutions culturelles phares de la région : le Théâtre de Vidy, l'Opéra de Lausanne, le Béjart Ballet et l'Orchestre de Chambre de Lausanne. La Carte Cultissime ([carte-cultissime.ch](http://carte-cultissime.ch)) permet aux jeunes de moins de 25 ans de bénéficier d'entrées gratuites dans les musées communaux de Lausanne et Pully ainsi que de tarifs préférentiels dans plusieurs institutions : Béjart Ballet, Orchestre de Chambre de Lausanne, Grange de Dorigny, TKM, etc. Pour sa 5<sup>e</sup> année d'adhésion, la Ville de Renens a distribué 21 cartes (46 cartes en 2019). La gestion des cartes est assurée par la Ville de Lausanne. Le Rapport d'activités du Fonds est à disposition.

## CONFÉRENCE DES VILLES SUISSES EN MATIÈRE CULTURELLE (CVC)

[SSK-CVC.CH](http://SSK-CVC.CH)

Les délégués des 27 villes membres se sont réunis une fois en visioconférence. Les mesures de soutien en faveur des acteurs culturels ont occupé l'essentiel des discussions. L'adhésion à la CVC permet à ses membres, dont Renens, de proposer par tournus une résidence à un artiste professionnel. En 2019, l'Association TILT s'était vue attribuée une résidence de trois mois à Gênes, au printemps 2020. Le collectif n'a pu s'y rendre comme prévu. Il a toutefois travaillé sur un projet avec des artistes italiens.

## FONDATION DU TKM – THÉÂTRE KLÉBER-MÉLEAU

[TKM.CH](http://TKM.CH)

La Fondation du TKM-Théâtre Kléber-Méleau, présidée par Mme Myriam Romano-Malagrifa, s'est réunie à deux reprises dans le cadre de ses obligations statutaires. Quant au Comité de direction, composé de la présidente, de la secrétaire, Mme Michelle Dedelley, et de deux membres – MM. Antoine Reymond, Municipal à Prilly et Michaël Kinzer, chef du Service de la culture de la Ville de Lausanne, ainsi que Mme Florence Crettol et M. Omar Porras, respectivement administratrice et directeur du TKM, il s'est concentré sur la gestion courante de la Fondation ainsi que sur le projet de renouvellement de la Convention multipartite de subventionnement pour les années 2021 à 2024. Celle-ci a été signée le 4 décembre par l'ensemble des collectivités publiques. Le TKM a dû interrompre sa saison 2019-2020 dès le 13 mars et la saison 2020-2021 a été interrompue le 4 novembre. Le Rapport d'activités complet de la saison 2019-2020 du TKM est à disposition.

Mme Myriam Romano-Malagrifa, présidente de la Fondation depuis sa constitution en 2015, a quitté sa fonction au 31 décembre 2020. Antoine Reymond a été nommé par le Conseil de Fondation pour lui succéder.

## FONDATION DE LA FERME DES TILLEULS

[fermedestilleuls.ch](http://fermedestilleuls.ch)

Durant l'année 2020, la Fondation de La Ferme des Tilleuls a consolidé les projets mis en place l'année précédente. L'Organisme romand pour l'intégration et la formation professionnelle (ORIF), nouveau gérant du café des Tilleuls, a procédé début 2020 aux travaux nécessaires à l'exploitation d'une cuisine professionnelle. Le restaurant a ouvert ses portes en été.

En septembre, la Ville a pu profiter d'un assouplissement des mesures sanitaires pour inaugurer en public les bâtiments rénovés. A cette manifestation s'est greffée l'inauguration des deux premiers modules du Colossal d'art brut ORGANUGAMME II, après la résidence de 6 semaines de sa créatrice Danielle Jacqui, et du café-restaurant.

Au niveau de la programmation, l'année a été comme pour les autres lieux culturels marquée par les fermetures, reports, annulations et réouvertures des expositions et autres événements satellites.

Le Conseil de Fondation a siégé à 6 reprises alors que le bureau du Conseil, composé de Mmes Marianne Huguenin, présidente, Myriam Romano-Malagrifa et Michelle Dedelley, respectivement vice-présidente et secrétaire, s'est réuni en moyenne deux fois par mois en présence de la directrice Chantal Bellon. Le Rapport d'activités détaillé sera disponible à partir d'avril 2021.

## COMMUNICATION

Dès le mois de mars, les projets à communiquer ont été reportés, chamboulés, annulés. L'année avait pourtant bien commencé, avec notamment la perspective de la venue de Barbara Hendricks. Au vu de la difficulté de savoir que dire et quand, l'option générale a été de « ne pas parler pour ne rien dire », peu de communiqués ont donc émané du service. Le public a été informé par les canaux habituels – [renens.ch](http://renens.ch), agenda de la Place du Marché, journal Carrefour info, réseaux sociaux – même si certains sont restés « en suspension », comme par exemple l'agenda de la Place du Marché qui ne pouvait parfois indiquer que le mois en cours.

## AFFICHAGE CULTUREL

Les 66 emplacements mis à disposition par la SGA ont été cette année encore fortement sollicités, malgré de nombreuses annulations dès le printemps. Sur proposition du service, des affiches remerciant les habitants de Renens de leurs efforts et solidarité en cette période particulière ont été réalisées par l'Administration communale et posées sur ces panneaux durant quelques semaines.

Une quinzaine d'emplacements d'affiches au format mondial complète le dispositif des panneaux SGA.



## MANIFESTATIONS ORGANISÉES PAR CJS

### SAISON CULTURELLE 2019-2020 – BILLETTERIE – PARTIELLEMENT ANNULÉ

[renens.ch](http://renens.ch)

Avec un spectacle d'humour qui a fait salle comble – Vérino et Yoann Provenzano en première partie – l'année avait très bien débuté. L'opéra jeune public qui a suivi – « Un Opéra dans le Potager » par la Cie du Rossignol – a charmé son auditoire. La première co-production avec le Jokers Comedy a été une réussite: Thomas Wiesel et trois jeunes humoristes romands ont fait un tabac. La Saison culturelle 2019-2020 aurait dû se terminer en mai 2020. Le concert des Trompettes de Lyon, celui de la cantatrice Barbara Hendricks et le spectacle du trio d'humoristes Sandrine Viglino, Bruno Coppens et Timothé Poissonnet ont été annulés.

Programme de la deuxième partie de la Saison culturelle 2019-2020 (voir le Rapport de gestion 2019 pour les détails de la première partie):

- 24 janvier 2020 – Verino, 1<sup>ère</sup> partie Yoann Provenzano – humour – 543 spectateurs
- 9 février 2020 – Cie du Rossignol – classique jeune public – 347 spectateurs
- 28 février 2020 – Thomas Wiesel et la nouvelle vague – gala d'humour – 566 spectateurs
- 13 mars 2020 – Les Trompettes de Lyon – concert-spectacle – ANNULÉ
- 5 avril 2020 – Barbara Hendricks – classique blues – REPORTÉ puis ANNULÉ
- 15 mai 2020 – Sandrine Viglino, Brunon Coppens, Timothé Poissonnet – humour – ANNULÉ

Pour les spectacles annulés, un remboursement partiel des abonnements et complet des billets a été proposé au public. Un certain nombre de spectateurs a renoncé à ces remboursements, par solidarité envers les artistes.

### SAISON CULTURELLE 2020-2021 – BILLETTERIE – ANNULÉ

La Saison culturelle 2020-2021 devait débuter le 2 octobre avec le spectacle d'Anne Roumanoff suivie de Brigitte Rosset le 6 novembre; Rachel Kolly et Christian Chamorel devaient donner un récital le 22 novembre. Le 4 décembre, le magicien Pierric Tenthorey devait se produire. Les sponsors et partenaires s'étaient engagés (Sicpa, la Vaudoise Assurances, le SIE, Ardentis, LFM et Lausanne Cités), l'ensemble de la communication tout comme le système de billetterie et d'abonnement étaient prêts. La décision d'annuler le démarrage de la Saison a été prise le 27 juillet; certains spectacles ont pu être reportés.

**TARMAC FESTIVAL – 26 ET 27 JUIN – ENTRÉE LIBRE – ANNULÉ**

tarmacfestival.ch

La décision d'annuler le Tarmac Festival 2020 a été prise le 11 mai. Le report du festival à l'automne a été envisagé puis exclu, considérant les chances de se réunir trop incertaines, ce qui a effectivement été le cas.

La programmation, le projet de médiation culturelle «Il était une fois Renens» ainsi que les supports de communication étaient prêts. Le site internet renseigne en détail sur le projet triennal qui devait se déployer dans trois lieux : la Place du Marché, le Corso et le Square avec pour objectif d'élargir le regard sur l'espace public. Parmi les partenaires, on trouve l'École de Cirque de Lausanne-Renens, La Manufacture et plusieurs compagnies vaudoises et romandes.

Le Rapport d'activités de l'Association des Amis du Tarmac Festival est à disposition.

**CONCERTS D'ÉTÉ – 28 AOÛT ET 4 SEPTEMBRE – ENTRÉE LIBRE**

La pandémie a conditionné l'organisation des Concerts d'été. Des mesures de protection ont été mises en place : engagement plus conséquent d'agents de sécurité, disposition de barrières afin de circonscrire le périmètre, outil de traçabilité des spectateurs. En 2020, la collaboration avec le Groupe d'Animation de Florissant (GAF) a été reconduite. La soirée de concerts prévue le vendredi 28 août au Parc Sauter a malheureusement été annulée à cause des mauvaises conditions météorologiques. Les concerts du vendredi 4 septembre – organisés en collaboration avec les responsables du magasin «Tout pour la musique» – avaient des sonorités latines : Chato Linaza et Mias Groupe ont réuni quelque 150 personnes.

**LA PIAZZETTA – 20-21 AOÛT – ENTRÉE LIBRE**

Les deux longs métrages ont été choisis pour leur esprit positif dans cette période morose. Chacun était précédé d'un court métrage de l'École cantonale d'art de Lausanne (ECAL), issu du programme ECAL Cinéma annulé début juin. Avec un plan de protection rigoureux – périmètre défini, traçabilité des personnes présentes, agents de sécurité supplémentaires – la manifestation a pu avoir lieu sur la Place du Marché. Les places étant limitées, un système de commande de billets en ligne (print@home) a été proposé au public. Pour la première fois, un écran LED a été loué. Très puissant, il offre de meilleures conditions de projections et le public peut ainsi être installé sur une plus grande surface. Les deux soirées ont rencontré un plein succès avec 170 personnes le jeudi et plus de 200 le vendredi.



- Jeudi 20 août 2020 : «Still working» de Julieta Korbelt suivi de «Un Homme pressé» de Hervé Mimran.
- Vendredi 21 août 2020 : «Sous les Écailles» de Colombe Rubini suivi de «Raoul Taburin a un Secret» de Pierre Godeau.

TVT Services, fidèle sponsor, a installé ses «yeux» dans le saule de la Place du Marché.

**EXPOSITION «SI LES 3 PETITS COCHONS M'ÉTAIENT CONTÉS...» – 3 MARS AU 3 MAI REPORTÉ – 3 SEPTEMBRE AU 3 NOVEMBRE**

Mis à disposition par une habitante de Renens, un important fonds bibliographique et iconographique du conte des «Trois petits cochons» dont ont été extraits symboliquement 333 ouvrages ainsi qu'une série d'objets et plusieurs illustrations originales, a été exposé à la bibliothèque du Léman, avec les bricolages réalisés par les élèves de Renens, en classe ou en camps à Ondallaz, ainsi que les marionnettes de Mathias Brügger.

Très apprécié du public présent, le vernissage a réuni une centaine de personnes qui ont assisté à la narration de la version classique du conte par le lausannois David Telese.

Dans le cadre de cette exposition, plusieurs manifestations à l'intention de différents publics étaient proposées gratuitement. En raison des circonstances, elles ont soit été annulées, soit reportées :

### **SAMEDI DES BIBLIOTHEQUES – 14 MARS – ANNULÉ**

Le Samedi des bibliothèques devait se tenir le samedi 14 mars. Sur la thématique «Même pas peur» des jeux de société avec la ludothèque le Potiron et une conterie bilingue langue des signes-français assurée par Francesco et Galia Vullo étaient prévus.

### **ATELIER KAMISHIBAI – 18 MARS – REPORTÉ AU 30 SEPTEMBRE**

Dirigés par David Telese, 6 duos parents-enfants (10 enfants dès 5 ans et 6 adultes) ont créé et illustré leur propre version du conte «Les 3 petits cochons» à l'aide d'un kamishibai, théâtre de papier. Cet atelier, gratuit et sur inscription, a remporté un franc succès et les participants se sont montrés enchantés.

### **CONFÉRENCE DE CYRILLE FRANÇOIS – 26 MARS, REPORTE AU 29 OCTOBRE - ANNULÉ**

Maître d'enseignement et de recherche à l'UNIL, Cyrille François proposait, à travers l'exemple des «Trois petits cochons» dont les conteurs ne s'accordent pas toujours sur les détails, de retracer l'histoire des contes. Cette conférence, reportée au 29 octobre, a dû être annulée une seconde fois en raison des ennuis de santé du conférencier.

### **SOIRÉE JEUX – 3 AVRIL – ANNULÉ**

La bibliothèque organisait une soirée jeux de société en collaboration avec la ludothèque Le Potiron et l'association Ch'piiL.

### **RALLYE-CONCOURS DÉGUSTATION – 3 MAI – ANNULÉ**

L'exposition devrait se clôturer avec un repas canadien, un rallye familial basé sur le jeu «Le Cochon qui rit» et un concours-dégustation de pâtisseries à l'effigie des 3 petits cochons. Toutes ces réjouissances ont été annulées.

### **FÊTE NATIONALE DU 1<sup>ER</sup> AOÛT – ENTRÉE LIBRE - ANNULÉ**

Prévue à la Piscine Aquasplash, la fête n'a pu se tenir. Diverses animations étaient programmées, notamment le groupe Just&Joy pour animer la soirée. Le feu d'artifice était bien sûr commandé. Après l'annulation, la Municipalité a décidé de maintenir la Diane (jouée par La Clé d'Argent) et de mettre en ligne une vidéo du discours officiel ([sur renens.ch](http://sur.renens.ch)).



### **FÊTES DE NOËL – 4 ET 5 DÉCEMBRE – ENTRÉE LIBRE – ANNULÉ**

Prévue les vendredi et samedi puis restreinte à la seule journée du 5 décembre, la manifestation n'a finalement pas pu avoir lieu. Au moment de son annulation le 2 novembre, sa préparation était terminée y compris un plan de protection rigoureux pour accueillir le public ainsi que les diverses animations: la Clé d'Argent, la fanfare Traction à vent, l'Ecole de cirque Lausanne-Renens, la visite du Père Noël, un carrousel, la présence de poneys et de chèvres ainsi que les contes présentés par des églises de l'Ouest lausannois.

Afin de donner un petit air de fête à la Place du Marché, un éclairage particulier a été installé durant tout le mois de décembre.

## MÉRITES DE LA VILLE DE RENENS – 14 NOVEMBRE – ANNULÉ

Chaque année, la Municipalité de Renens récompense des personnalités dont l'engagement, la créativité ou le charisme contribuent au rayonnement de la Ville. Prévus le 14 novembre, la cérémonie de remise des Mérites 2020 n'a pas pu se tenir. Les lauréats ont cependant été désignés et ont reçu leur prix, accompagné d'un diplôme édité par l'Atelier-Musée Encre & Plomb. Ils feront l'objet d'un portrait dans le journal Carrefour Info en février 2021.

### Mérite sportif de reconnaissance

**Raymond Clément** - pour récompenser sa carrière sportive, tant au niveau cantonal que romand ainsi que son investissement au sein de la Gym Hommes Renens.

### Mérite culturel de reconnaissance

**Simon Lamothe** - pour sa direction de l'Harmonie instrumentale de la Clé d'Argent à Renens depuis de nombreuses années, et pour saluer sa carrière de directeur d'orchestre et de musicien professionnel.

### Mérite culturel d'encouragement

**Coopérative des Ateliers du Simplon** - pour le climat d'émulation et la dynamique stimulante qu'elle instaure à Renens au travers de son espace culturel interdisciplinaire.

### Mérite du design

**Martino D'Esposito et Alexandre Gaillard, fondateurs de la manufacture Swiss Koo** - pour avoir su allier design et tradition avec leurs horloges à coucou en bois, véritables « Tableaux horlogers ».

### Mérite de l'intégration

**La Pastorale sociale et de rue** - pour saluer son engagement auprès des Renonais précarisés et isolés, notamment lors du confinement consécutif à la pandémie de coronavirus.

### Mérite du développement durable

**Ambassadeur.rice.s volontaires du tri des déchets** - pour leur engagement en faveur de l'environnement par le biais de leur travail de sensibilisation auprès des Renonais.

### Mérite jeunesse

**Scouts de l'Ouest lausannois** - pour récompenser la mise en place d'un service de livraison à domicile lors du confinement, ainsi que leur engagement en faveur de la population vulnérable de Renens.

### Mérites coup de coeur

**Mohammed Eareby** - pour son engagement essentiel au sein de la structure d'accueil collective de jour, notamment pour les repas préparés quotidiennement pour les bénéficiaires lors du confinement.

**Marie-Thérèse Pizzera & la classe 8P/06 du Collège du Censuy** - pour saluer la qualité de l'exposition réalisée sur le thème de la Shoah.

## ACCUEILS EN PARTENARIAT AVEC DES TIERS

### THÉÂTRE DE VIDY – « VITA NOVA » DE ET PAR ROMAIN DAROLES – 8, 10 ET 11 JANVIER BILLETTERIE

Première collaboration avec le Théâtre de Vidy pour trois représentations publiques à la Salle de spectacles, qui pourrait se poursuivre en fonction des projets développés par l'institution durant les travaux de rénovation du théâtre lausannois.

### FILMS-CONFÉRENCES « EXPLORATION DU MONDE » – BILLETTERIE – 12 JANVIER ET 1<sup>ER</sup> MARS / 22 MARS – 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE ET 6 DÉCEMBRE – ANNULÉS

Après son large succès en 2019, le cycle de conférence s'est poursuivi en 2020. Les films-conférence sur le Mexique en janvier et la Géorgie tout début mars ont pu se dérouler comme prévu. Toutes les autres projections ont été ensuite annulées.

## **ATELIER ZIGZAG À LA BIBLIOTHEQUE**

En lien avec le spectacle «L'Oiseau Migrateur» proposé par le Zigzag Théâtre, l'illustratrice Anne Crausaz a dispensé un atelier de dessin intitulé «Un oiseau sur la branche» à la bibliothèque le mercredi 29 janvier. Plusieurs enfants entre 7 et 10 ans y ont participé avec enchantement.

## **«CHOUETTE, BÉBÉ LIT» – 17 MARS ET 26 MAI – ANNULÉS – 3 NOVEMBRE – ENTRÉE LIBRE**

Animation-lecture à destination des tout-petits (0-4 ans) et de leurs parents par l'Association «Osons les livres!». Trois rencontres étaient planifiées sur l'année. Seule celle du 3 novembre a pu avoir lieu, attirant 7 parents et 7 enfants, très heureux de vivre ce moment.

## **FÊTE DU PRINTEMPS – 28 MARS – ENTRÉE LIBRE – ANNULÉ**

Attendue par la population de Renens, cette manifestation est très importante pour le Forum des Associations de Renens (FAR) et ses associations affiliées, non seulement en terme de visibilité auprès citoyens mais également du point de vue financier puisque les recettes générées permettent de financer ses activités. La manifestation a dû être annulée.

## **«LIS-MOI UNE HISTOIRE» – ENTRÉE LIBRE – EN PARTIE ANNULÉ**

La bibliothèque propose depuis quelques années aux enfants de 4 à 8 ans des lectures à haute voix par le Mouvement des Aînés. Huit rencontres étaient prévues entre février et décembre. Trois d'entre elles ont effectivement pu avoir lieu, avec un taux de fréquentation relativement modéré, variant entre 5 et 7 enfants par rendez-vous.

## **CIRQUE STARLIGHT – 26 AU 28 MAI – BILLETTERIE – ANNULÉ**

[cirquestarlight.ch](http://cirquestarlight.ch)

Le cirque Starlight était attendu sur le terrain de Verdeaux mais la situation sanitaire n'a pas permis à la famille Gasser de présenter sa nouvelle création «Symphonie lunaire», mélange de cirque, de théâtre, de danse, de musique et de chant.

## **ECAL CINEMA – 11 JUIN – ENTRÉE LIBRE – ANNULÉ**

Depuis 2012, la Ville de Renens propose à la population de découvrir en plein air, sur la Place du Marché, quelques-unes des productions cinématographiques de l'ECAL. La manifestation planifiée le 11 juin a été annulée. Deux courts métrages, «Still Working» de Julietta Korbel et «Sous les Écailles» de Colombe Rubini, ont ouvert les soirées de La Piazzetta.

## **FERIA FLAMENCA – 12-13 JUIN – BILLETTERIE – REPORTÉ – ANNULÉ**

Le 10<sup>e</sup> anniversaire de la Feria Flamenca de Renens devait avoir lieu les 12 et 13 juin. La manifestation a une première fois été reportée au 7 et 8 novembre, puis définitivement annulée.

## **CINEMA SUD – HELVETAS – 25 ET 26 JUILLET – ENTRÉE LIBRE**

Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, le CinémaSud d'Helvetas a été accueilli à Renens au Parc du Ranch. Cinéma itinérant fonctionnant à l'énergie solaire, il est transporté dans des remorques tirées par des vélos. Le samedi, environ soixante personnes ont assisté à la projection du film algérien «Papitcha» tandis que le dimanche, une trentaine de personnes a vu le film brésilien «Comme nos parents». Malgré les restrictions sanitaires, la fréquentation est restée stable.

## **TKM- SPECTACLE ITINÉRANT – 30 AOÛT – ENTRÉE LIBRE**

[tkm.ch](http://tkm.ch)

Pendant l'été, le TKM-Théâtre Kléber Méleau a parcouru les huit communes de l'Ouest lausannois à la manière des ménestrels en proposant «La Grande Guerre du Sondrebond» de Charles-Ferdinand Ramuz, mis en scène par

Robert Sandoz. Ce spectacle itinérant a été montré à Renens dimanche 30 août en soirée sur la Place du Marché. Passant entre les gouttes d'une météo changeante, il s'est déroulé dans de bonnes conditions, en présence d'une soixantaine de personnes. Cette collaboration hors murs avec le TKM a été une réussite.

### **FESTIVAL DE CINÉMA JEUNE PUBLIC – 25-29 NOVEMBRE – EN LIGNE**

[festivalcinemajeunepublic](http://festivalcinemajeunepublic)

Ce festival associe depuis 3 ans la Ville de Renens en proposant des ateliers autour du 7<sup>e</sup> art. Cette année, pour sa 6<sup>e</sup> édition, le festival s'est déroulé en ligne. Un atelier Bruits sauvages associant des enfants du CRA a pu se dérouler aux Ateliers du Simplon.

### **LES URBAINES – 4, 5 ET 6 DÉCEMBRE – ENTRÉE LIBRE – ANNULÉ**

[urbaines.ch](http://urbaines.ch)

Depuis 2010, la Ville soutient le Festival Les Urbaines, qui se déroule à Lausanne et Renens. Ce festival se tient dans des lieux culturels en principe non institutionnels, tels que l'ancien cinéma du Corso à Renens. Le rapport d'activités est à disposition.

### **ZIGZAG THÉÂTRE – 31 JANVIER – 1ER FEVRIER - REPRÉSENTATIONS SCOLAIRES ET PUBLIQUES – BILLETTERIE (SEULEMENT PUBLIQUES)**

[zigzagtheatre.ch](http://zigzagtheatre.ch)

Ce projet de district porté par l'association éponyme est soutenu par la Ville de Renens depuis 2016. Les représentations se donnent dans différentes communes de l'Ouest lausannois. La Salle de spectacles a été mise à disposition pour 4 représentations scolaires et publiques de la Cie Super Top. La jauge du spectacle étant limitée à 60 personnes, la scène a été adaptée pour accueillir l'aire de jeu et un petit gradin a été installé pour le public.

### **JOUR DE CIRQUE – CRÉATION DE LABO CIRQUE – ÉCOLE DE CIRQUE RENENS-LAUSANNE 11, 12 ET 13 SEPTEMBRE – BILLETTERIE**

[jourdecirque.ch](http://jourdecirque.ch)

Ce petit festival accueilli depuis sa création en 2017 présente des spectacles des écoles de cirques de Suisse romande. Il se déroule sur 2 jours avec la participation de l'École de Cirque Lausanne-Renens. Une création portée par de jeunes artistes et réalisée durant un stage estival est présentée au public, des ateliers sont également proposés.

### **ENSEMBLES BABEL ET SINE NOMINE – RÉSIDENCE D'ARTISTES – RÉPÉTITIONS – 30 NOVEMBRE – 1<sup>ER</sup>, 2 ET 5 DÉCEMBRE**

**Ensemble Babel - Quatuor Sine Nomine**

Avec la déprogrammation et les annulations des manifestations agendées à la Salle de spectacles, des propositions de résidences d'artistes ont pu se concrétiser. Il a été ainsi possible d'accueillir les répétitions musicales de l'Ensemble Babel et du quatuor Sine Nomine.

### **ASSOCIATION OBJECTIF COEUR – REPAS DU CŒUR – ACTION CARITATIVE DU 24 AU 30 DÉCEMBRE**

[objectifcoeur.ch](http://objectifcoeur.ch)

Durant les fêtes de fin d'année, le hall d'entrée et le vestiaire de la Salle de spectacles ont été mis à disposition pour la distribution des Repas du bonheur destinés aux personnes précarisées.

### **75<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DU CHŒUR DE DAMES – 9 ET 10 MAI - REPORTÉ À 2021 - ANNULÉ**

La création préparée pour célébrer le 75<sup>e</sup> anniversaire du Chœur de Dames de Renens a été reportée à 2021, puis définitivement annulée. Le spectacle associe les choristes à des comédiens.

## **25<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DU CLUB DES AÎNÉS RAYONS DE SOLEIL – 17 JUIN PUIS 30 SEPTEMBRE - REPORTÉ PUIS DÉFINITIVEMENT ANNULÉE**

Le Club des Aînés Rayons de Soleil avait réservé la Salle de spectacles pour fêter son 25<sup>e</sup> anniversaire. Prévue à la mi-juin, la manifestation a été reportée à fin septembre. Les organisateurs ont ensuite envisagé de l'associer à la Fête de Noël, qui a également été annulée. La fête d'anniversaire est reportée à 2021.

### **SALLE DE SPECTACLES**

[www.sallespectacles.renens.ch](http://www.sallespectacles.renens.ch)

L'activité de la Salle de spectacles a été fortement impactée par la crise sanitaire. Son exploitation s'est interrompue à partir du 13 mars. Les réunions politiques du Conseil communal, des groupes politiques et des commissions se sont poursuivies dans un cadre validé par la Préfecture en respectant les mesures de distanciation sociale et de désinfection. Quelques manifestations publiques ont pu être organisées entre juin et décembre, mais avec une jauge de public très limitée. Les salles de réunions ont été aménagées pour accueillir une vingtaine de participants en respectant les normes sanitaires. De très nombreuses séances ont été organisées par les services de l'administration communale et les partenaires institutionnels, pour lesquels les surfaces des locaux habituels étaient trop restreintes.

L'équipe a su s'adapter aux exigences sanitaires en renforçant la désinfection des salles avant et après utilisation. Cette situation exceptionnelle a également permis de se concentrer sur l'entretien du bâtiment. Habituellement, les grands nettoyages sont effectués durant les vacances scolaires et principalement celles d'été. Cette année, ils ont débuté mi-mars et il a été possible de réaliser des travaux d'entretien sur les parquets, les fenêtres et les infrastructures techniques du bâtiment. Au niveau de la scène, une partie de l'éclairage a été renouvelée, la machinerie a été révisée, les guindes des tirages des perches pour l'accrochage des projecteurs ont été renouvelées et la passerelle technique sécurisée. Dans le foyer, l'éclairage a été remplacé par un système LED plus convivial et le plafond a été rafraîchi. Concernant les salles de réunion, le mobilier a été restauré et les piètements des tables rondes ont été remplacés. Dans la salle principale, les sièges ont été numérotés, non seulement pour permettre la réservation des places mais également pour assurer la traçabilité des spectateurs et la distanciation. Enfin, le local de pause des agents d'exploitation a été repeint.

Un bilan de l'exploitation de la Salle entre 2006-2020 a été soumis à la Municipalité.

### **UTILISATEURS DE LA SALLE PRINCIPALE**

La Salle de spectacles a été réservée 258 fois pour des répétitions et le montage de plus de 150 manifestations. Dans ce contexte particulier de l'année 2020, contrairement, aux années précédentes, aucun graphique de la répartition des utilisateurs n'est présenté dans ce rapport.



## BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DU LÉMAN

[www.renens.ch/bibliotheque.leman](http://www.renens.ch/bibliotheque.leman)

Rares institutions culturelles à ne pas avoir été fermées de manière prolongée, à l'exception de la période d'état de nécessité, les bibliothèques ont contribué à offrir à la population une respiration bienvenue. De manière prévisible, cette année a impacté la fréquentation de la bibliothèque et les répercussions sur le long terme ne seront sans doute pas négligeables. Ainsi, par exemple, le nombre de prêts a diminué d'un quart, passant de 40'349 en 2019 à 30'740 en 2020, et le nombre de lecteurs actifs est passé de 1'397 en 2019 à 1'061 en 2020, incluant les 108 nouveaux inscrits (127 en 2019). Tout l'enjeu de la bibliothèque pour les années à venir sera de retrouver le public «d'avant».



La bibliothèque du Léman a dû fermer ses portes le vendredi 13 mars pour les rouvrir le mardi 12 mai. Ces deux mois de fermeture et de semi-confinement ont été pour les bibliothécaires l'occasion non seulement de rattraper le travail en attente mais aussi de développer de nouveaux services spécifiques :

- Livraison de livres à domicile: contactés par téléphone, plusieurs lecteurs du 3<sup>e</sup> âge ont bénéficié d'une livraison de livres préparés par la bibliothèque;
- Sélection de ressources numériques accessibles via le portail de la bibliothèque: une large sélection de liens vers des documents gratuits en ligne a été proposée à des publics variés.

Afin de respecter le plan de protection mis en place, la bibliothèque a rouvert partiellement ses portes dès le 12 mai à raison des deux après-midis par semaine – mardi et jeudi, de 15h à 18h. Parallèlement à ces ouvertures, un système de rendez-vous a été proposé à toute personne ne pouvant venir à la bibliothèque sur les plages d'ouverture. Trois personnes y ont eu recours. Dès le 3 juin, le mercredi après-midi a également été ouvert.

Les horaires habituels ont été rétablis à la rentrée scolaire le 25 août. Cependant, en raison d'un sous-effectif de l'équipe, les horaires d'ouverture ont été réduits, impactant les plages du mardi (15h-20h à la place de 10h-20h) et du mercredi (15h-18h à la place de 14h-18h).

A noter encore que, durant l'été, 57 bandes dessinées ont été prêtées dans le cadre de stages de football organisés par l'Association des parents d'élèves (APé) Renens et le FC Renens. Les participants, âgés de 6 à 15 ans, en ont profité durant leurs pauses.

### VISITES DE GARDERIES ET STRUCTURES PARASCOLAIRES

En raison de la fermeture de la bibliothèque entre mars et mai, seules 19 visites de garderies ou d'écoliers des unités d'accueil (UAPE) ont eu lieu cette année, contre 29 en 2019. L'accueil était assuré par les bibliothécaires publiques.

## SPORT

### POLITIQUE DU SPORT

#### CONFÉRENCE DES MUNICIPAUX DU SPORT – ANNULÉ

Aucune réunion n'a eu lieu en 2020, la séance prévue le 13 mars a dû être annulée.

## MANIFESTATIONS

### 1020 RUN - 25 SEPTEMBRE – ANNULÉ

[www.renens.ch/1020run](http://www.renens.ch/1020run)

La 14<sup>e</sup> édition de la 1020 Run n'a pas pu être organisée. Un nouveau partenaire caritatif, l'association Arc-en-Ciel, a cependant été approché, comme c'est le cas tous les 3 ans. Ainsi, après Just for Smile, l'association bénéficiera des dons récoltés lors des 3 prochaines éditions.

### EN VILLE EN FORME

La 8<sup>e</sup> édition du programme gratuit de sport urbain à Renens a débuté le 3 juin. Jusqu'au 7 octobre, les deux sessions hebdomadaires ont vu chacune entre 15 et 20 personnes s'entraîner. La plupart sont des habitants de Renens. Les animatrices professionnelles du fitness renanais Move2be ont proposé chaque mercredi deux cours spécifiques: l'un à 10h pour une remise en forme en douceur à destination prioritairement des seniors, l'autre à 18h pour un programme plus soutenu, avec des exercices utilisant le mobilier urbain.

## INFRASTRUCTURES

### CSM – CENTRE SPORTIF DE MALLEY SA – VAUDOISE ARÉNA

[vaudoisearena.ch](http://vaudoisearena.ch)

Pendant l'année comptable allant d'avril 2019 à mars 2020, le Conseil d'administration a siégé 15 fois, tandis que l'Assemblée générale a eu lieu en septembre 2020. M. Olivier Golaz, Municipal, y représentait la Ville de Renens. Les procès-verbaux du Conseil d'administration sont à disposition auprès du Service des Finances.

Du 9 au 22 janvier ont eu lieu les Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ). La Cérémonie d'ouverture a été suivie par 8'000 spectateurs. Plus de 80 médias étaient inscrits. Sur les 12 jours de compétition, 140'000 spectateurs ont été comptabilisés. La finale masculine de hockey s'est jouée à guichet fermé. Plus de 6'000 spectateurs ont assisté au match de l'équipe suisse féminine.

### SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE LA PISCINE DE RENENS

[aquasplash.ch](http://aquasplash.ch)

La Société a siégé à plusieurs reprises et le Bureau exécutif s'est réuni tous les quinze jours pendant la saison estivale et une fois par mois le reste de l'année. Les mesures sanitaires s'étant assouplies en juin, la piscine a été ouverte du 8 juin au 13 septembre. Il a été vendu 2'464 abonnements et 26'236 cartes toboggans. Le nombre total de visiteurs s'est élevé à 139'156, sans compter les titulaires de cartes multi-entrées. Le rapport d'activités de la Société Coopérative de la Piscine de Renens est à disposition.

## ASSOCIATIONS

### RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS

Les principaux secteurs du service en lien avec les associations sont la Salle de spectacles, la culture, le sport et la jeunesse.

### ASSOCIATION DES AMIS DE FESTIMIXX

[festimixx.ch](http://festimixx.ch)

L'Assemblée générale de l'Association des Amis de Festimixx a eu lieu le 27 février et les comptes 2019 ont été acceptés. Le procès-verbal est à disposition.

## ASSOCIATION DES AMIS DU TARMAC FESTIVAL

[tarmacfestival.ch](http://tarmacfestival.ch)

L'Assemblée générale de l'Association des Amis du Tarmac Festival a eu lieu le 24 février. Les comptes 2019 ont été acceptés de même que le budget 2020 présentant des recettes et dépenses plus importantes qu'à l'accoutumée. Le Tarmac Festival ayant été annulé, les soutiens de la Loterie romande CHF 10'000.- et du Service des affaires culturelles du Canton (Serac) CHF 5'000.- ont été maintenus pour aider les artistes dans cette période compliquée. Les frais engagés et des indemnités aux artistes ont ainsi pu être payés. Le rapport d'activités est à disposition.

## ASSOCIATION RENENS ANIMATION

Le 12 octobre 2020, une Assemblée générale extraordinaire (AGE) a eu lieu pour procéder à la dissolution de cette Association au 31 décembre 2020. En effet, il apparaissait depuis plusieurs années qu'elle ne répondait plus aux besoins actuels, que ses statuts étaient obsolètes et que ses membres étaient régulièrement absents. A ce jour, les fonctions de cette Association sont remplies par le groupe de travail «Commerces», dont les objectifs sont similaires. En ce qui concerne le capital, l'AGE a décidé d'en verser 2/3 à l'Association des Amis du Tarmac Festival et 1/3 à celle des Amis de Festimixx, ces associations visant à soutenir deux événements organisés par la Ville de Renens. Le rapport d'activités est à disposition.

## TILT

[espace-tilt.ch](http://espace-tilt.ch)

En 2020, le collectif TILT devait se rendre de mars à mai à Gênes pour une résidence d'artistes soutenue par la Ville de Renens et la Conférence des Villes suisses en matière de culture. En raison du confinement, ce séjour n'a pas pu se concrétiser mais les artistes ont travaillé sur un projet en collaboration avec d'autres artistes et une galerie de Rome. La restitution de ce travail sera montrée en 2021. En octobre, TILT a invité deux artistes au Corso, qui a été durant 15 jours l'hôte d'une sculpture éphémère monumentale.

## ASSOCIATION ÉCOLE DE MUSIQUE DE RENENS

[em-renens.ch](http://em-renens.ch)

La Loi vaudoise sur les écoles de musique (LEM) repose sur trois piliers : la participation financière, les subventions individuelles aux études musicales et la mise à disposition de locaux. L'école de musique de Renens (EMR) a été reconnue par la Fondation pour les écoles de musique (FEM) et bénéficie du soutien de la Ville. L'EMR, organisée sous forme de société simple, a choisi de se constituer en association en 2020 : l'Association de l'École de musique de Renens. Le rapport d'activités est à disposition.

## FORUM DES ASSOCIATIONS DE RENENS (FAR)

[lefar.ch](http://lefar.ch)

La convention liant le FAR à la Ville de Renens est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Fin 2020, un bilan a été fait afin de s'assurer que les termes de la convention permettent au FAR de poursuivre sa mission.

Dans les grandes lignes, et malgré une année 2020 peu propice au développement de la vie associative, le FAR reste engagé à développer sa mission.

## GROUPEMENT D'ANIMATION DE FLORISSANT (GAF)

Une convention scelle depuis fin 2020 les relations entre le GAF et la Ville de Renens. Avec au printemps 2021 la mise en exploitation de la Grange de Florissant – dont la salle de concert – complètement rénovée par la Ville propriétaire, une nouvelle dynamique se met en place pour l'animation socioculturelle portée par le GAF. Le GAF recevra une subvention pour financer et coordonner les activités.

## POLITIQUE DE SUBVENTIONNEMENT

Les subventions pour les sociétés sportives et récréatives visent à encourager les associations à augmenter la part de leurs membres domiciliés à Renens, à faire évoluer leur mouvement junior et leur permettre de pratiquer leurs activités de façon sereine.

En 2020, 19 sociétés sportives et récréatives ont répondu aux critères, bénéficiant ainsi d'une subvention pour un montant total s'élevant à CHF 89'000.-.

	Montant de la subvention	Membres	Membres de Renens	Juniors	Juniors de Renens
Renens Basket	5'463.-	255	83	117	70
Biriba's Capoeira	3'070.-	52	23	38	22
Cercle du Dragon	1'925.-	23	16	15	13
Cheerleading Club Renens	3'621.25	104	22	77	20
FC Renens	15'925.-	448	253	325	207
Gym	5'905.-	146	81	83	80
Judo Club	4'595.-	122	56	67	50
Renens Handball	0.-	75	18	42	18
Renens Natation	12'197.50	682	81	409	75
CTT Trams	675.-	21	3	5	1
Tennis	3'050.-	-	-	-	61
Pétanque Renanaise	1'000.-	36	20	0	0
Ecole de Cirque	15'305.-	581	58	429	57
First Move	2'870.-	45	18	38	14
Société philatélique	1'000.-	51	10	0	0
Scouts de l'Ouest	2'530.-	58	20	36	18
Ecole de Musique La Source	8'380.-	249	92	228	90
Chœur de Dames	1'000.-	17	10	0	0
Orcade	500.-	25	6	0	0

En plus de ces subventions ordinaires, l'harmonie La Clé d'Argent bénéficie d'une subvention d'un montant de CHF 16'000.- prévue dans une convention éditée en 2016.

Enfin, en complément à son aide financière, la Ville de Renens met à disposition des sociétés subventionnées des salles de gymnastique et de rythmique. Le nombre total d'heures d'occupation s'élève à 3'688, représentant une valorisation théorique d'environ CHF 114'000.-.

## MISE A DISPOSITION DE LOCAUX

En collaboration avec le service d'entretien de chaque collège, le service CJS coordonne la planification de la mise à disposition des locaux scolaires afin que chaque société bénéficiaire puisse s'entraîner ou répéter dans les meilleures conditions.

Dans la nuit du 3 au 4 février, les salles de gym et de rythmique du Collège du 24-Janvier ont été vandalisées. Après une remise en état, un incendie volontaire a très sérieusement endommagé la salle de rythmique et partiellement la salle de gymnastique du collège durant la nuit 24 au 25 février. Cette dernière a pu être réparée durant les vacances d'été et remise à disposition dès la rentrée scolaire d'août. La salle de rythmique devrait être à nouveau disponible à la rentrée scolaire 2021-2022.

## CLASSES D'ENSEIGNEMENT DE LANGUE ET CULTURE D'ORIGINE (ELCO)

Des salles du Collège du Village et le rez du CRA sont mis à disposition des différentes ambassades qui en font la demande afin de dispenser des cours de langue et de culture d'origine aux élèves concernés. L'organisation et le financement de ces cours sont pris en charge par les différentes communautés.

Ambassades/Consulats	Bâtiments	Jours	Horaires
Consulat général du Portugal	Collège du Village (1 <sup>er</sup> étage)	Lundi Mercredi Vendredi	16h00 – 20h00 14h30 – 18h00 16h00 – 20h00
Ambassade de Turquie	Collège du Village (1 <sup>er</sup> étage)	Mardi Mercredi Samedi	15h00 – 18h30 12h30 – 14h30 10h00 – 14h00
	CRA (rez)	Samedi	8h00 – 13h30
Chinese Institut Geneva Foundation	Collège du Village (rez)	Mercredi Jeudi Vendredi Dimanche	12h30 – 15h30 15h00 – 18h00 15h00 – 18h00 8h00 – 17h00
	Collège du Village (1 <sup>er</sup> étage)	Samedi	8h00 – 17h00
Consulat général d'Italie	Collège du Village (rez)	Lundi Mercredi	15h30 – 19h30 13h30 – 17h30
Communauté congolaise	Collège du Village (rez)	Samedi	10h00 – 20h00

## SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DU REFUGE

Sur les 89 locations enregistrées, 61 annulations ont été comptabilisées. Tous les frais de réservations ont été remboursés. L'utilisation du Refuge se concentre tout particulièrement sur les fins de semaine.

Le rapport annuel est à disposition.

## CHALET « MON BEAU PAYS » - ONDALLAZ-SUR-BLONAY

En raison du nombre important d'annulations dû à la pandémie, le chalet « Mon Beau Pays » a comptabilisé 74 jours de locations en 2020, un chiffre en fort recul par rapport aux années précédentes (138 en 2019, 147 en 2018). Sans ces annulations, le nombre total de réservations aurait été en hausse.

## MISE À DISPOSITION DES LOCAUX DU CENTRE DE RENCONTRE ET D'ANIMATION (CRA)

Soucieux de créer des opportunités de développer du lien social, le Centre de Rencontre et d'Animation met à disposition d'associations ses locaux, en échange de services:

- Paniers à deux roues les vendredis de 10h à 20h
- 1001 histoires pour des contes en espagnol et en portugais – respectivement un mercredi et un samedi par mois
- Sur le chemin de l'école, programme d'intégration, les mardis et mercredis de mars à juin
- Jardin des Parents, une fois par mois le mercredi
- Foyer Ste Famille, une fois toutes les deux semaines
- Association de Quartier du Centre, pour son Assemblée Générale
- Ecole de musique de Renens, tous les lundis dès 15h
- Ambassade de Turquie pour l'Ecole de langue et culture d'origine (ELCO), tous les samedis matins

## SECTEUR JEUNESSE-AFFAIRES SCOLAIRES

La réorganisation du service CJS a pour corollaire la constitution d'un secteur Jeunesse-Affaires scolaire réunissant le CRA, le site de Joli-Bois à Ondallaz et les prestations scolaires de compétence communale : devoirs accompagnés, transports scolaires, école à la montagne, sport scolaire facultatif et planification scolaire.

Afin de favoriser les synergies entre le CRA et Ondallaz, qui accueillent le même public, le poste vacant d'animateur socioculturel a été repensé de manière transversale : la personne engagée dès octobre travaille durant les vacances scolaires sur les camps d'Ondallaz et le reste de l'année au CRA. Cette formule a l'avantage de maintenir le lien entre les enfants qui fréquentent les deux lieux.

Les tâches du secrétariat jeunesse et affaires scolaires, qui étaient réparties entre trois personnes, ont également fait l'objet d'une redéfinition de poste et sont depuis le 1<sup>er</sup> septembre assumées par une collaboratrice à plein temps.

Durant cette année exceptionnelle, les valeurs d'entraide, de coopération et de sociabilisation ont animé le travail de l'équipe. Elles sont indispensables aux jeunes et moins jeunes ayant subi le semi-confinement, l'isolement et la rupture sociale liées à la fermeture des écoles et des activités habituelles.

## JEUNESSE

### POLITIQUE DE LA JEUNESSE

#### GROUPE COORDINATION JEUNESSE

Deux rencontres se sont tenues, avec chacune une conférence autour des thèmes de « La place des écrans au sein des familles » (16 janvier au CRAB de Bussigny) et « L'estime de soi » (le 12 mars à Carrefour Sud à Prilly). 24 jeunes ont fait une sortie luge et ski le 8 février et plus d'une centaine ont participé au 12<sup>e</sup> Tournoi de Futsal au Gymnase de Renens le 19 février.

#### PLATEFORME JEUNESSE DE L'OUEST LAUSANNOIS

La plateforme jeunesse a rejoint le Comité de pilotage du projet cantonal « Zéro seuil d'accès pour les jeunes décrocheurs scolaires », projet d'insertion professionnelle doté d'une commission à laquelle participe le travailleur social de proximité Renens.

#### LAUSANNE RÉGION

La Commission Emploi des Jeunes ne s'est pas réunie. Cependant, un questionnaire au sujet des enfants et des jeunes a été transmis aux communes dont Renens.

### CENTRE DE RENCONTRE ET D'ANIMATION (CRA)

#### MERCREDIS DES ENFANTS

Les mercredis, le CRA accueille les enfants de 6 à 12 ans entre 14h et 17h. Une fois par mois, une sortie est organisée avec des horaires élargis. En janvier, les enfants ont eu l'opportunité d'assister à une compétition de patinage artistique dans le cadre des JOJ de Lausanne. En février, la sortie escalade a été très appréciée. En mars, les enfants ont eu la chance de visiter l'Alimentarium de Vevey avant la fermeture de tous les musées. En moyenne, 10 enfants par mercredi ont participé aux animations. Durant la période de confinement, les animateurs ont gardé le lien avec les parents des enfants habitués aux mercredis par différents canaux tels que Whatsapp, e-mail, Instagram, Facebook et par téléphone.

En cette période si particulière, les activités extérieures ont été privilégiées aussi souvent que le permettait la météo. Au mois d'octobre, une sortie a eu lieu aux Corbettes dans le cadre du projet « Demain Renens » pour réaliser une fresque participative au sol, ce qui a enchanté les enfants.

S'il y a eu peu de fréquentation entre la réouverture le 4 juin et les vacances scolaires d'été, dès le mois de septembre en revanche, 7 à 10 enfants étaient présents pour participer aux activités du CRA. Toutes les animations ont été organisées dans le respect strict des normes sanitaires, avec un plan de protection distribué à chaque parent.

### ACCUEIL LIBRE ENFANTS-ADOS

Le CRA a accueilli les enfants et jeunes entre 6 et 18 ans du mardi au vendredi entre 14h et 18h, du 18 au 21 février. Les animateurs ont organisé des accueils libres, un tournoi de foot en salle en lien avec J-Ouest (cf. projets transversaux), un atelier tacos avec souper et un après-midi film.

Depuis le mois de janvier, les ados ont la possibilité de participer à divers accueils, notamment les mercredis de 17h30 à 19h, les jeudis de 17h à 19h et les vendredis de 16h à 20h.

Les vendredis remportent un franc succès (jusqu'à 20 jeunes), avec des horaires parfois prolongés jusqu'à 21h30 en cas d'atelier cuisine improvisé, par exemple. Les accueils ont cessé au printemps.

Afin de pouvoir garder un contact régulier avec les jeunes lors de la période de confinement, les animateurs ont créé des « Insta live » sur l'application Instagram. Différents petits sondages ont également été mis en ligne sur les réseaux sociaux pour « prendre la température » des envies et souhaits des jeunes.

Dès le début du mois de juin, les accueils ont réouvert. Les jeunes ont fait un retour timide pour une reprise de contact in situ.

Après les vacances estivales, les accueils ont tout simplement été désertés. Probablement en raison du beau temps du mois de septembre, de l'obligation du port du masque dès 12 ans, des précautions et contraintes liées à la pandémie...



### QUARTIERS DE L'AMITIÉ – ANNULÉ

En 2020, les activités de quartier ont été annulées.

### JAM SESSION – 28 FÉVRIER

Le CRA a proposé une scène ouverte le vendredi 28 février 2020. Cette activité a offert la possibilité à certains jeunes de découvrir le CRA et de pouvoir s'exprimer par le biais de la musique et du chant. Cette 1<sup>ère</sup> édition a remporté un franc succès avec une belle mixité de genre. Fort du succès de l'initiative, l'équipe d'animation du CRA avait décidé d'organiser plusieurs Jam Sessions qui ont dû être annulées.

### PERMANENCE DU MARDI

Cette offre a été mise sur pied en janvier afin de répondre aux besoins de personnes de tout âge rencontrant diverses difficultés comme la rédaction de courrier, la compréhension de divers documents ou pour des moments d'échanges. Les personnes peuvent venir rencontrer les animateurs durant les horaires d'ouverture sans rendez-vous.

### REPAS DU VENDREDI – ANNULÉ

Les repas du vendredi ont lieu une fois par mois et sont des moments de partage intergénérationnel qui favorisent les découvertes multiculturelles. Les participants et les animateurs cuisinent sur la base d'un tournus. Dès le mois de mars, cette activité a dû être annulée.

## SOIRÉE DES JEUNES DE 18 ANS – ANNULÉ

La soirée d'accueil des 126 jeunes ayant fêté leur majorité a été annulée. Toutefois, chacun a reçu un bon de réduction pour un abonnement à la piscine de Renens et une invitation à retirer une carte Cultissime permettant l'accès à prix réduit à des activités culturelles de la région 2021.

## PROJETS TRANSVERSAUX

Au mois de février, le CRA a participé à deux événements : une sortie à ski et une journée foot en salle, organisés par J-Ouest pour les jeunes entre 11 et 18 ans des communes membres du réseau. Durant les relâches, le gymnase de Renens a accueilli une centaine de jeunes des communes de l'Ouest entre 9h et 17h pour un tournoi de foot en salle. Renens a été bien représenté avec une équipe de jeunes garçons entre 11 et 14 ans, une autre avec des jeunes entre 14 et 16 ans et une équipe de filles entre 12 et 16 ans. Cette dernière a gagné le premier prix dans sa catégorie. Ces sorties permettent aux jeunes de Renens de se dépenser et d'apprendre à côtoyer d'autres personnes avec des sensibilités parfois différentes. Elles donnent également l'opportunité aux animateurs d'entrer en contact de manière plus étroite avec eux.

Il est d'usage, au mois de septembre et octobre, de participer à des projets regroupant plusieurs communes de l'Ouest lausannois (par exemple, Ecublens, Chavannes, Prilly, etc.). Chaque année ont lieu un tournoi de Basket ainsi que des projets spéciaux. Les animateurs ont dû annuler tout projet collaboratif en deuxième moitié d'année.

## STUDIO SON

A la demande de jeunes désirant créer des projets musicaux, le studio son du CRA a été réactivé. Il est fréquenté régulièrement par une dizaine de jeunes durant les heures d'ouverture. Une charte d'utilisation du studio a été élaborée, permettant aux usagers de bénéficier du local d'enregistrement et de conseils de professionnels. Une subvention cantonale a été octroyée en novembre. Elle permettra d'acquérir du matériel et d'offrir ainsi un accompagnement de qualité aux jeunes artistes renanais.

## ACTIVITÉS DE LOISIRS

### CENTRES AÉRÉS, CAMPS, ATELIERS CRÉATIFS

#### Relâches

Le camp des relâches a réuni 20 adolescents de 13 à 15 ans. Pour la 3<sup>e</sup> année, il a suscité un fort investissement des jeunes. Une belle réussite due à leur enthousiasme et leur énergie pour réaliser les activités qu'ils avaient planifiées telles que ski, luge, jeux collectifs... sans oublier la cuisine et la gestion des tâches de la vie quotidienne.

#### Vacances de Pâques

Les deux camps habituels ont été remplacés par une colonie « par correspondance ». Chaque enfant inscrit a reçu une enveloppe avec des activités à réaliser à la maison. Un lien a été établi avec eux via des vidéos publiées sur Instagram et Facebook. Par ailleurs, 3 rallyes sur le thème d'Ondallaz, accessibles à tous (adultes et enfants), ont été mis en ligne sur le site de la ville.

#### Vacances d'été

Si le contexte sanitaire a eu raison des 5 camps d'été à Ondallaz, l'assouplissement des mesures annoncées fin mai a permis l'organisation de 5 semaines de centres aérés en Ville de Renens. Les équipes d'Ondallaz et du CRA ont uni leurs forces pour proposer un programme riche et varié avec des semaines à thème. La mise à disposition des locaux du Collège du Village a permis de favoriser les activités en extérieur et d'accueillir une moyenne de 26 enfants chaque semaine, de 8h à 18h. Pour répondre au mieux aux exigences sanitaires et éviter un tournus quotidien des enfants, une inscription à la semaine, et non plus à la journée, a été décidée. Cette nouvelle organisation a favorisé une meilleure cohésion de groupe et un suivi de qualité des enfants.

Durant les semaines de présence à Renens de l'équipe d'Ondallaz, chaque groupe d'enfants a pu bénéficier d'une sortie à la montagne et des infrastructures de Joli Bois. Le cuisinier a assuré les goûters qui ont régalié les papilles des enfants, les équipes d'intendance d'Ondallaz et du CRA se sont partagés les nettoyages des locaux.

### Centres aérés

- du 6 au 10 juillet, sur le thème « La jungle »
- du 13 au 17 juillet, sur le thème « L'univers des jeux grandeur nature »
- du 20 au 24 juillet, sur le thème « Voyageons... »
- du 10 au 14 août, sur le thème « Va y avoir du sport »
- du 17 au 21 août, sur le thème « Ecolo rigolo »

Un accueil pour les adolescents (12-18 ans) a été organisé au CRA durant 5 semaines en été. 40 jeunes par semaine ont pu participer librement aux activités d'un programme co-construit avec les animateurs et le travailleur social de proximité (TSP). Sortie à vélo, accrobranche, tournois de foot garçons (20 équipes) et spécial filles ont agrémenté l'été.

Le programme des ateliers de La Ferme des Tilleuls est venu étoffer l'offre de la Ville. Durant deux semaines, des ateliers marionnettes et courts métrages ont été offerts aux enfants de 9 à 11 ans. Pour les 12-15 ans, des ateliers danse et théâtre ont été proposés.

### Vacances d'automne

La première semaine était réservée à un centre aéré pour les 6-12 ans sur le thème « Vert – Verre – Vers » avec des activités essentiellement à l'extérieur. Une belle collaboration s'est mise en place avec le Service Gestion urbaine-Développement durable afin d'organiser une activité nettoyage d'un petit secteur de Renens et sensibilisation au tri. De plus, le Théâtre de Vidy a élu domicile au Collège du Léman, salle de la Vaudaire, pour un stage destiné à une trentaine d'enfants de 6 à 13 ans, avec un tarif préférentiel pour les enfants de Renens. Finalement, les amateurs de foot de 8 à 14 ans ont pu s'en donner à cœur joie lors du camp co-organisé par le FC Renens et Star Sport sur le stade du Censuy.

L'autre semaine était consacrée aux adolescents et pré-adolescents. Des ateliers créatifs de vidéos ont permis aux jeunes de laisser libre court à leur imagination. La Ferme des Tilleuls a quant à elle proposé un atelier Cyanotype aux 9-13 ans, en partenariat avec la Ville.

Les deux camps habituels de 5 jours à Ondallaz ont pu être organisés, l'un la première semaine avec 11 enfants de 6 à 9 ans, l'autre la deuxième semaine avec 19 enfants de 9 à 12 ans. Les contraintes sanitaires réduisaient l'effectif maximum à 20 enfants.

### PASSEPORT VACANCES – ANNULÉ

[www.apvl.ch](http://www.apvl.ch)

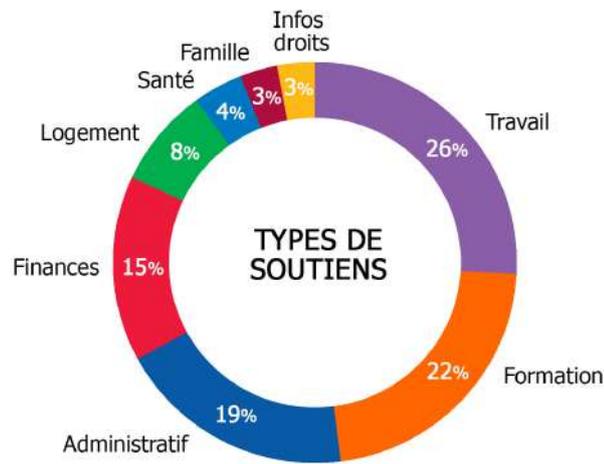
Cinq activités étaient programmées, dont deux par la Ville de Renens: Renens Basket, Renens Cheerleading-Initiation, Apéro chic et cocktails choc, Herbière à La Ferme des Tilleuls, Attrape-Rêves. Toutes ont été annulées. Le rapport d'activités de l'Association du Passeport vacances de la région lausannoise (APVRL) est à disposition.

## TRAVAIL SOCIAL DE PROXIMITÉ

### PERMANENCE - ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Depuis 2011, le travailleur social de proximité reçoit les jeunes pour un accompagnement individuel. La majorité des demandes sont simples et n'entraînent pas une intervention sur la durée. En revanche, le TSP peut assurer un suivi si la situation du jeune le nécessite, et si ce dernier le demande. Le principe de « libre adhésion » s'applique dans ce contexte.

- 26 jeunes différents ont été soutenus
- 100 interventions au total
- Âge: de 16 à 25 ans, avec une moyenne supérieure à 20 ans
- 21% de filles, 79% de garçons



## PROBLÉMATIQUES ACTUELLES

La crise sanitaire a donné un coup d'arrêt aux activités du TSP, ce dernier ne pouvant plus se rendre sur le terrain. Toutefois, certaines demandes individuelles ont quand même pu être traitées par des acteurs du réseau actifs en télétravail. Les besoins honorés durant le semi-confinement sont essentiellement des demandes d'orientation vers une prestation institutionnelle dans le cadre d'une insertion socio-professionnelle. Les autres prestations (Travail de rue, Coup de Pouce, ouverture des salles de sport) se sont arrêtées.

Force est de constater que le travail de proximité ne peut guère se faire à distance, excepté les cas décrits ci-dessus. La reprise du travail est progressive, car il y a peu d'offres de « Coup de Pouce – Petits jobs » et il faut recréer un lien de confiance avec les jeunes occupant l'espace public. En effet, plus de deux mois d'absence sur le terrain ont fragilisé le lien, d'autant plus que les jeunes n'occupent plus forcément les mêmes lieux, ou ne fréquentent pas les mêmes personnes.

Sur un plan social, cette crise sanitaire a un impact majeur sur les parcours des jeunes et leur insertion socio-professionnelle. En cette période, les jeunes sont difficilement atteignables ; selon un acteur du réseau, il y a actuellement 50% de jeunes en moins dans les structures d'insertion socio-professionnelles, par rapport aux années précédentes. De plus, le nombre de places d'apprentissage est en baisse. Une hausse des demandes de soutien social est attendue en 2021.

## TRAVAIL DE RÉSEAU

Par son contact direct auprès des jeunes, le TSP travaille en réseau. Au sein de l'administration, il collabore principalement avec le Secteur Intégration, l'Agence d'assurances sociales et le Service Gestion urbaine – Développement durable pour ses liens avec l'espace public. Au niveau du district, il est membre du Groupe Coordination jeunesse, et fait partie de la plateforme des TSP de l'Ouest lausannois. À l'exception du tournoi de futsal au mois de février, la majorité des manifestations intercommunales ont été annulées.

Au niveau cantonal, il participe à la Plateforme TSP Vaud, où ont lieu des réflexions plus globales sur le métier. Il collabore avec les services cantonaux de l'insertion socioprofessionnelle, plus particulièrement la Transition 1 (T1). Cette instance permet d'orienter les jeunes sans solution professionnelle dans des mesures d'insertion. Par ailleurs, il est en contact avec des spécialistes de différents domaines (Départ, RaidBlue, Service de la Protection de la Jeunesse,) qui lui permettent de mieux appréhender les problématiques à plusieurs facettes rencontrées par les jeunes.

## COUP DE POUCE

Depuis plus de onze ans, l'administration fait appel à des jeunes pour effectuer des petits travaux (mise sous pli, pose d'affiches, aide lors de manifestations...) contre une indemnité financière. Ce projet est très demandé. L'annulation des manifestations et le confinement ont fortement impacté la demande de Coup de Pouce :

- 35 jobs ont été distribués et supervisés ;
- 14 jeunes participants différents sont intervenus, dont 22% de filles et 78% de garçons.

## PROJET « POUBELLES VERTES »

Le Service GUDD a sollicité le projet « Coup de Pouce – Petits jobs » pour les jeunes pour distribuer des poubelles vertes aux habitants de Renens, afin de les sensibiliser au tri des déchets organiques. Le TSP s'est associé au Collège du Léman, pour mettre en place cette distribution avec des élèves de 13-14 ans, pour qu'ils puissent financer un projet de sortie en 2021. Après une courte formation sur le tri des déchets au Centre technique communal, les jeunes ont débuté cette distribution, en binôme, au début du mois d'octobre. Hélas, la situation sanitaire a provoqué la suspension provisoire de ce projet. Cependant, il est prévu de le poursuivre avec des moyens alternatifs en 2021, notamment dans les postes de déchetteries mobiles, au marché, ou encore en distribuant des sacs biodégradables dans les boîtes aux lettres de certains quartiers.

## OUVERTURE DES SALLES DE SPORT

Depuis 2007, la Ville de Renens met à disposition des jeunes deux salles de sport, le samedi au Collège du 24-Janvier (sur inscription) et le dimanche au Collège du Léman (accueil libre). Au premier semestre, plusieurs événements ont impacté ce projet : outre la pandémie, la salle du 24-Janvier a subi des dégradations et n'a pas pu être mise à disposition. Par contre, 300 jeunes ont profité des 4 ouvertures de la salle du Léman avec le football comme activité de prédilection.

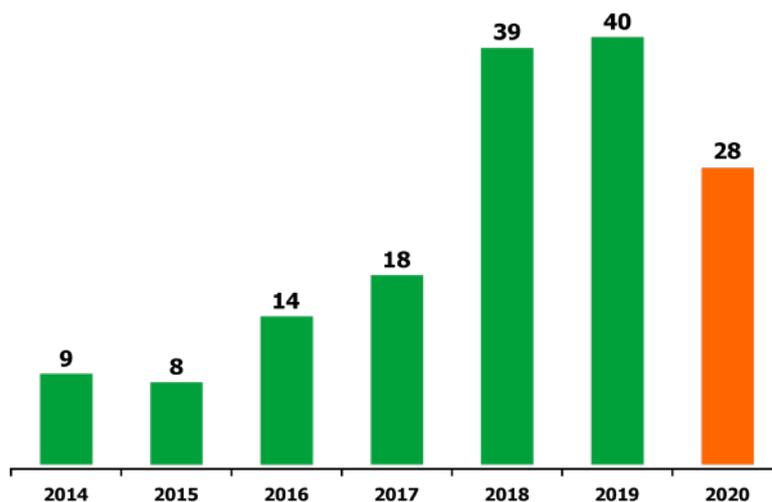
Au deuxième semestre, toutes les dates ont été annulées.

## SUBVENTIONS DES ÉTUDES MUSICALES

Depuis 2014, la Ville de Renens octroie des aides individuelles dédiées aux études musicales. Le droit au subventionnement s'applique aux enfants suivant des cours dans une école reconnue par la Fondation pour l'enseignement de la musique (FEM), en âge de scolarité obligatoire jusqu'à 20 ans révolus. La participation financière est déterminée en fonction du revenu familial mensuel.

En 2020, un total de 28 subventions a été octroyé. Une légère baisse par rapport à 2019 et 2018 où une quarantaine de subventions avaient été accordées.

### ÉVOLUTION DES SUBVENTIONS ACCORDÉES



## AFFAIRES SCOLAIRES

### CAMPS SCOLAIRES

#### Camps de ski

Du 6 janvier au 15 février et du 24 au 28 février, 7 camps ont eu lieu, sur 35 jours, avec 131 élèves :

- 5 classes de 8P de l'Établissement primaire Renens-Est;
- 1 classe ER, 1 classe ACC, 1 classe COES de l'Établissement primaire Renens-Ouest.

### **Ecole à la montagne printemps**

Du 9 mars au 21 juin, 11 camps étaient programmés, seul 1 camp a pu avoir lieu, sur 5 jours et avec 18 élèves :

- 1 classe de 6P de l'Établissement primaire Renens-Ouest

### **Ecole à la montagne automne**

Du 31 août au 27 novembre, 11 camps étaient programmés ; 6 camps ont pu avoir lieu, sur 25 jours et avec 102 élèves dont :

- 3 classes de 6P de l'Établissement primaire Renens-Ouest
- 3 classes de 6P de l'Établissement primaire Renens-Est

Au total, 251 élèves ont participé à un camp scolaire en 2020.

Aucune classe n'a pu bénéficier des heures d'enseignement de ski initialement prévues, par manque de neige. Cette saison hivernale a été une opportunité pour repenser, en collaboration avec les enseignants, au sens éducatif des camps de ski face aux changements climatiques et aux enjeux écologiques. Ainsi, aux journées ski aux Mosses systématiquement organisées pour pallier au manque de neige aux Pléiades, ont été substituées des activités comme de la randonnée, des courses d'orientation ou du patinage, en utilisant les transports publics. La réflexion a permis d'évoluer vers des camps d'hiver plus responsables écologiquement et en adéquation avec les valeurs d'Ondallaz et de la Ville de Renens.

En 2020, la majorité des semaines d'école à la montagne des classes de 4<sup>e</sup> et de 6<sup>e</sup> ont été annulées (sur les 22 planifiées, seules 7 ont été réalisées). Une alternative à l'annulation de ces camps a été organisée à partir de novembre 2020 à Renens et se poursuivra en 2021. Chaque classe dont le séjour à Ondallaz a été supprimé a bénéficié d'une journée d'école à ciel ouvert. Sensibilisation au développement durable, animations nature, jeux coopératifs et d'expressions des émotions face à cette période ont ainsi été proposés.

Par ailleurs, la réorganisation du service avec la constitution du Secteur Jeunesse-Affaires scolaires a permis d'optimiser les ressources. Grâce à un poste d'animateur socio-culturel transversal, de nouvelles synergies permettent désormais de construire des liens plus étroits entre les jeunes du CRA et d'Ondallaz.

### **ACTIVITÉS SPORTIVES ET SPORT SCOLAIRE FACULTATIF**

Les sports scolaires facultatifs sont organisés par les établissements scolaires et financés par la Ville. Plusieurs disciplines ont été proposées : Badminton, Basket, Cirque, Danse classique, Capoeira, Hip-Hop, Agrès, Mini-Volley, Natation, Crosstraining, Handball, Plongée et Parkour. Dès le 16 mars, les activités ont été annulées ; à l'exception de la natation, elles ont pu reprendre dès octobre.

### **BIBLIOTHÈQUE SCOLAIRE**

Outre les activités régulières relevant de leurs missions, telles que les animations et visites de classes ou la constitution de sélections thématiques, les bibliothécaires scolaires ont durant cette année expérimenté d'autres tâches. Dans le cadre de l'exposition « Si les 3 petits cochons m'étaient contés... », elles ont accompagné chacune des visites de classe, assurant ainsi le lien avec la bibliothèque. Entre le 9 et le 13 mars, 7 classes ont bénéficié d'une visite guidée par Brigitte Roth, ancienne enseignante. Du 3 septembre au 3 novembre, ce sont 21 classes qui ont eu le privilège de suivre sa présentation.

Durant le semi-confinement, pendant lequel l'école se faisait à la maison, l'équipe de la bibliothèque scolaire a activement œuvré en faveur du maintien de l'accès aux ressources. Ainsi, sollicitée par des enseignantes du Collège des Pépinières, la bibliothèque scolaire a mis 67 albums issus du désherbage à disposition des familles d'enfants de 1-2P, particulièrement démunies face à la situation.

Par ailleurs, toujours pendant cette période, les bibliothécaires, à l'instar d'autres collègues du canton, ont enregistré une demi-douzaine de lectures à haute voix sur la plateforme Scolcast (hébergement de podcasts réalisés en milieu scolaire) à destination d'élèves du primaire.

Bien que l'année scolaire 2019-2020 ait été amputée de deux mois, la bibliothèque a reçu, en sus des 28 visites de l'exposition, les élèves provenant des trois établissements scolaires lors de 306 animations pédagogiques ou visites de classe (458 en 2019). Au total, ce sont donc 334 accueils qui ont été assurés par l'équipe de la bibliothèque scolaire, fonctionnant en effectif fortement réduit depuis l'été.

## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le Conseil des établissements scolaires primaires et secondaire (CET) ainsi que le Bureau ont chacun siégé à deux reprises les 12 février et 7 octobre. Les séances du 13 mai et du 1<sup>er</sup> décembre ont dû être annulées.

En plus de son rôle d'espace d'échanges et de discussions pour les partenaires du milieu scolaire, le CET a traité en particulier les dossiers suivants :

- Réflexion sur le thème des devoirs à l'école et des devoirs accompagnés ;
- Présentation du bilan des devoirs accompagnés. Ce rapport décrit l'évolution de la prestation des devoirs accompagnés depuis leur création en 2013 ;
- Suite au rapport circonstancié du groupe de travail « sécurité en milieu scolaire » qui identifiait plusieurs problématiques à l'intérieur et aux abords des bâtiments scolaires, la délégation de la Municipalité a fourni un certain nombre de réponses aux problématiques et d'améliorations lorsque cela est possible.

Les procès-verbaux sont disponibles sur [renens.ch](http://renens.ch).

## DEVOIRS ACCOMPAGNÉS

L'offre des devoirs accompagnés est proposée lors de chaque rentrée scolaire à tous les parents des élèves 3P à 8P des deux établissements primaires de Renens. Durant l'année scolaire 2020-2021, plus de 500 élèves ont été pris en charge au sein de 54 groupes répartis dans 10 collèges, tous les lundis, mardis et jeudis de 15h15 à 17h30. 90 encadrants, remplaçants et animateurs assument la prise en charge de ces élèves après leur horaire scolaire. Ces chiffres positionnent Renens aux toutes premières places en termes de fréquentation des élèves aux devoirs accompagnés, puisque la moyenne cantonale se situe à 15% et que Renens dépasse les 40%. Ce succès s'explique particulièrement cette année par le fait que deux nouvelles prestations ont été introduites, à savoir l'inscription ouverte à tous les élèves de 3P (auparavant, seules les classes mixtes de 3-4P étaient concernées) et une prestation complémentaire d'animation dès leurs devoirs terminés et jusqu'à 17h30. Ces nouveautés ont nécessité l'engagement de 20 nouveaux encadrants et animateurs.

La mission première des devoirs accompagnés consiste à offrir aux élèves inscrits un lieu calme et adapté, propice à l'étude, sous l'autorité d'encadrants dont le rôle est de dispenser les conseils nécessaires à l'accomplissement des devoirs, sans pour autant intervenir en soutien scolaire, cette dernière prestation étant dispensée dans le cadre scolaire.

La finance d'inscription s'élève à CHF 150.- pour l'année ou CHF 100.- pour un semestre, respectivement CHF 300.- et CHF 200.- en cas d'inscription aux nouvelles activités d'animation. Les inscriptions sont possibles jusqu'aux vacances de Pâques. 50 demandes d'aides financières, traitées par le Service Enfance-Cohésion sociale, ont été accordées de septembre à décembre 2020 (36 en 2019). L'ensemble de la prestation se déroule en bonne collaboration avec les directions des deux établissements primaires qui interviennent essentiellement au plan pédagogique et pour garantir le lien avec les enseignants via les doyennes responsables.

Un bilan d'activité, adopté par la Municipalité dans sa séance du 27 juillet 2020, décrit par le détail le contexte opérationnel, l'évolution et l'organisation des devoirs accompagnés depuis leur reprise par le service CJS en septembre 2013.

## JUBILAIRES DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES – REPORTÉ

Le traditionnel repas des jubilaires et retraités a malheureusement dû être reporté en 2021. Cependant, pour témoigner sa reconnaissance, la Municipalité a décidé de remettre à chaque retraité ou jubilaire une petite attention financière en attendant de pouvoir partager un repas convivial.

## ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE (OSP)

La nouvelle convention liant la Ville de Renens aux autres communes de la région Crissier-Renens-Ecublens-Ouest lausannois (CRENOL) est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2020, suite à la réorganisation territoriale de l'année précédente. L'offre en matière de prestations d'information et de conseils personnalisés est accessible aux adultes

dans le bureau sis à la rue de la Savonnerie Renens, alors que les élèves bénéficient de consultations au sein de l'établissement secondaire du Léman.

## PSYCHOLOGIE, PSYCHOMOTRICITÉ ET LOGOPÉDIE EN MILIEU SCOLAIRE (PPLS)

Egalement concerné par la réorganisation territoriale mentionnée ci-dessus, le service de PPLS sis à la rue de Lausanne 21 a accueilli une inspectrice cantonale dans ses locaux, ce qui a nécessité un aménagement des bureaux. La Ville a finalisé une nouvelle convention liant les communes de la CRENOL à Renens, désormais commune boursière, pour régler la répartition des frais administratifs.

## PLANIFICATION SCOLAIRE

Sous la présidence de Mme Myriam Romano-Malagrifa, le groupe de travail Planification scolaire s'est réuni à plusieurs reprises afin de suivre les besoins scolaires en matière d'infrastructures. Dans la perspective de déposer un rapport au printemps 2021, une séance spéciale de la Municipalité a été consacrée à ce thème important.

## TRANSPORTS SCOLAIRES

Le bus scolaire est exploité à plein temps pour déplacer les élèves, essentiellement du premier cycle et lorsque les distances et les horaires ne permettent pas un déplacement à pied, pour des activités telles que la gymnastique, la rythmique, les cours de natation ou les soins dentaires. Il participe également à la livraison des fournitures scolaires. Le bus scolaire est aussi sollicité pour des sorties ponctuelles, selon les disponibilités du chauffeur. Les deux établissements primaires font appel à ce service qui est très prisé, arrivant parfois à saturation.

La crise sanitaire a montré la fragilité de l'organisation des transports scolaires qui reposent sur les épaules d'un seul chauffeur. Toutefois, la suppléance mise en place est un bel exemple de la transversalité entre services puisque c'est un collaborateur du service GUDD qui l'a assuré depuis l'automne.

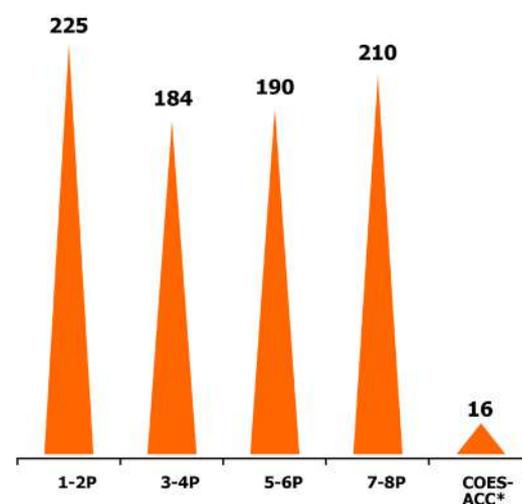
# ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

## ÉTABLISSEMENT PRIMAIRE DE RENENS-OUEST

### FAITS MARQUANTS DE 2020

L'année 2020 est marquée par l'avancée des travaux de planification scolaire. La commission de construction pour le site Verdeaux-Pépinières-Saugiaz (VPS) a poursuivi ses travaux et réalisé le programme de construction en deux phases. Elle a affiné les solutions d'accueil transitoire des classes en lien avec les travaux. Des éléments modulaires sont prévus sur le terrain de Verdeaux.

### STATISTIQUE DU NOMBRE D'ÉLÈVES PAR VOLÉE (au 1<sup>er</sup> octobre)



\*COES ACC Classe Officielle de l'Enseignement Spécialisé Accueil (classe d')

## RÉPARTITION DES CLASSES ET DOTATIONS DES ÉLÈVES – RENENS-OUEST

Bâtiments	Nombre de classes	1 <sup>er</sup> cycle		2 <sup>e</sup> cycle		Spéciales
		1P-2P	3P-4P	5-6P	7P-8P ACC-COES	
Collège du Simplon	6	2	1	3	-	1 salle ACT-ACM 1 salle mesures compensatoires 1 salle de dégagement
Pavillon du Simplon	4	-	2	-	-	-
Sous-Biondes	6	3	1	1	-	1 salle ACT-ACM 1 salle mesures compensatoires 1 salle de dégagement
Verdeaux	22	-	-	-	13	2 salles AVI 2 salles de science 1 salle de TMA 2 salles de cuisine 2 salles de musique 2 salles d'informatique 2 salles ACT-TMA 1 salle économat
Collège des Pépinières	13	3	5	5	-	1 salle ACT-ACM 2 salles mesures compensatoires 2 salles de dégagement
Pavillon des Pépinières	4	2	-	1	-	1 salle de dégagement
Collège duCaudray	3	1	1	1	-	1 salle de dégagement

## ACTIVITÉS EN LIEN AVEC LE BUDGET COMMUNAL

### SPORT SCOLAIRE FACULTATIF

Organisés par les établissements et financés par la Commune, les sports scolaires facultatifs, enrichis cette année de plusieurs disciplines, continuent de rencontrer un vif succès. Les cours proposés aux élèves du 2<sup>e</sup> cycle sont : badminton, capoeira, basket, hip-hop, mini-volley, football, tchoukball, handball, cirque, natation, agrès, cross-training et danse classique. Seuls quelques cours de natation ont dû être annulés.

Natation : Les cours de natation pour chaque classe de 4P et des classes de 3P ou 3-4P ont été organisés par les établissements primaires à la piscine de la Plaine à Chavannes-près-Renens. Plusieurs cours ont été annulés.

Après-midis sportifs : Les classes de tous degrés ont bénéficié de plusieurs après-midis sportifs. Les plus grands ont pu pratiquer le squash, la course d'orientation, l'athlétisme et la natation. Certaines classes ont pu se rendre à la patinoire avant la fermeture.

### CULTURE

Seuls trois spectacles ont pu être maintenus :

- « L'oiseau migrateur » pour les classes de 3-4P, en février
- « Hocus Pocus » pour les classes de 6P, en janvier
- « Basta baston » pour les classes de 8P, en septembre

## ACTIVITÉS DE PRÉVENTION

L'accent porté sur les préventions est chaque année plus marquée. Cet effort éducatif, partagé avec les parents, fait désormais partie intégrante des missions de l'école.

Les animations suivantes sont proposées aux élèves de l'établissement :

- Nouvelles animations de gestion des déchets, dans plusieurs classes de 1P à 6P
- Prévention et dispositif « harcèlement scolaire », dans toutes les classes
- Prévention routière, dans toutes les classes de 1P à 8P
- Prévention des délits, dans les classes de 8P, ER\*, COES, ACC
- Protection de l'image numérique, dans les classes de 8P, ER, COES, ACC
- Action innocence, dans plusieurs classes de 6P et 7P- 8P
- Dépistage dentaire, dans les classes de 1P à 8P, ER, COES, ACC
- Prophylaxie dentaire, dans certaines classes partiellement.

Certaines de ces animations comme la prévention routière notamment, ont dû être reportées.

## ÉQUIPE SANTÉ

Constituée notamment d'enseignants formés en Promotion de la santé en milieu scolaire (Unité PSPS cantonale), ces professionnels mettent en œuvre la politique de prévention du canton. On y trouve par conséquent une déléguée PSPS (coordination), deux médiatrices scolaires, l'infirmière scolaire, le médecin scolaire et un doyen. Cette équipe se réunit régulièrement dans le courant de l'année afin de préparer et coordonner les opérations prévues ou en cours (voir plus haut).

## CAMPS

Organisés par les établissements et financés par la Ville, chaque classe de 8P, COES et ACC se rend une semaine en camp de ski à Ondallaz ou aux Mosses. Les classes de 4P, 6P et 7P bénéficient d'une semaine d'école à la montagne à Ondallaz. En 2020, 7 classes de l'établissement sont parties en camp de ski (102 élèves) et 4 classes à l'école à la montagne (67 élèves). Suite aux directives sanitaires, 7 semaines de l'école à la montagne ont été annulées.

## COURSES D'ÉCOLE

Toutes les courses d'écoles ont été annulées.

## LOCAUX

Chaque année, certains bâtiments souffrent lors des intempéries ou en cas de forte baisse des températures. C'est pourquoi une maintenance de chaque instant est rendue indispensable dans nombre de bâtiments, tant au niveau de leur toiture que du système de chauffage (Verdeaux, Pépinières), ou encore des canalisations.

En 2019, la toiture du Pavillon des Pépinières a été renforcée. En 2020, la toiture du Collège de Sous-Biondes a été rénovée.

Un grand merci aux différents services de la Ville de répondre si promptement et efficacement aux difficultés rencontrées.

## CONCLUSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT PRIMAIRE DE RENENS-OUEST

Nous apprécions de pouvoir partager une vision commune avec les divers responsables de la Ville de Renens. C'est grâce à ce partenariat fort que nous contribuons ensemble au bien-être de nos élèves et à la réalisation de projets scolaires en lien avec des préoccupations plus larges. Un grand merci de permettre cela en mettant les moyens nécessaires à leur accomplissement.

*\*effectif réduit*

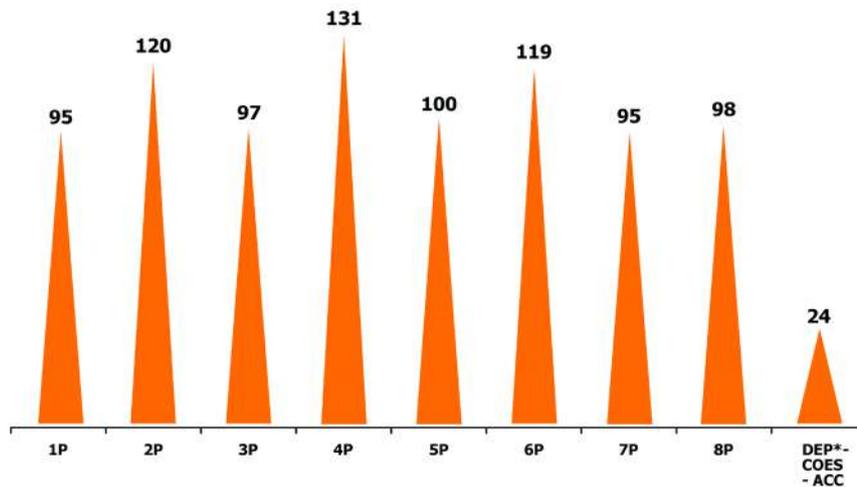
## ÉTABLISSEMENT PRIMAIRE DE RENENS-EST

### FAITS MARQUANTS

2020 restera dans la mémoire de l'établissement. En janvier, les élèves ont eu l'occasion d'assister massivement à des compétitions des Jeux olympiques de la Jeunesse de Lausanne. Ces rencontres avec de jeunes sportifs de haut niveau ont marqué les esprits et, peut-être, insufflé des vocations.

Ce beau début d'année a été terni en février par des actes de vandalisme perpétrés par deux fois envers la direction et le Collège du 24-Janvier. Le 25 février, suite à un début d'incendie, les 8 classes du collège ainsi que l'ensemble du secrétariat et de la direction ont dû être accueillis à Renens-Ouest en attendant que le bâtiment soit nettoyé. Deux semaines plus tard, soit le vendredi 13 mars, un nouveau coronavirus, peu connu à l'époque, obligeait les autorités politiques à fermer les institutions scolaires et à mettre la société civile en semi-confinement. Même si les élèves ont pu reprendre le chemin de l'école dès mi-mai, la COVID a obligé à s'adapter tout au long de l'année et à renoncer à de nombreuses activités telles que les spectacles scolaires, les camps, les conférences des maîtres, les invitations des parents, les repas de fin d'année, les collations festives et autres réunions informelles. La direction a pu compter sur un corps enseignant impliqué et toujours prêt à remplir sa mission auprès des élèves. En fin d'année, un bon repas au Café restaurant de La Ferme des Tilleuls leur a été offert en remerciement pour tous les efforts consentis.

### STATISTIQUE DU NOMBRE D'ÉLÈVES PAR VOLÉE (au 1<sup>er</sup> octobre)



\* DEP classe de développement primaire

Bâtiments	Nombre de classes	1 <sup>er</sup> cycle		2 <sup>e</sup> cycle		Spéciales
		1P-2P	3P-4P	5-6P	7P-8P ACC-COES	
La Croisée	2	2	-	-	-	-
24-Janvier	8	-	3	4	-	1 groupe Ressources 1 classe ER
Florissant	10	4	3	2	-	1 classe CRPS* (COES)
Nénuphar	9	4	5	-	-	
Roseau	15	-	-	4	10	1 classe Accueil 1 groupe Ressources
Mont-de-By	3	1	1	1	-	-
	47	11	12	11	10	3 classes spéciales

\* Classe Régionale de Pédagogie Appliquée

### ACTIVITÉS EN LIEN AVEC LE BUDGET COMMUNAL

L'établissement propose de nombreuses activités sportives, culturelles et pédagogiques grâce au soutien logistique et financier de la Ville de Renens. Même si cette année a bousculé de nombreuses sorties, certaines ont toutefois eu lieu.

## SPORT SCOLAIRE FACULTATIF (SSF)

Grâce au soutien financier tant communal que cantonal, les deux établissements primaires de Renens sont en mesure de proposer un grand choix d'activités de SSF, organisées sur plusieurs sites et pendant la pause de midi. Catalogue 2020 : Hip-Hop, handball, mini-volley, tchoukball, crosstraining, cirque, unihockey, agrès, badminton, basket, capoeira, danse classique, football et natation. Malgré les restrictions liées à la COVID, le sport scolaire facultatif a pu avoir lieu en 2020, à l'exception de la natation. 197 élèves se sont inscrits (58 élèves de moins par rapport à 2019).

## ACTIVITÉS SPORTIVES

Toutes les autres activités sportives organisées habituellement (natation, patinoire, tournois, joutes, ...) ont dû malheureusement être annulées.

## CULTURE

Pendant l'année 2020, certains élèves ont pu assister à quelques spectacles scolaires :

- Spectacle «Hocus Pocus!» par le Petit Théâtre, le 16 janvier, classes de 6P
- Spectacle «L'Oiseau Migrateur» dans le cadre de la programmation Zigzag, le 31 janvier, classes de 3P et 3-4P
- Mise en voix en classe d'un texte théâtral «Le Petit Chaperon Rouge» de Joël Pommerat, le 11 février, classes de 8P
- Spectacle «Basta Baston» par la compagnie Le Caméléon, le 28 septembre, classes de 8P
- Spectacle «Trois Fois Trois» par la compagnie Contacordes, en octobre, classes 1-2P

Plusieurs spectacles ou activités culturelles ont dû être annulés, suite aux restrictions du COVID :

- Spectacles de 5P au Petit Théâtre et 4P à la Haute Ecole de Musique (HEMU), prévus au printemps
- Spectacle des 4P et de la classe COES prévu en novembre
- Exposition à La Ferme des Tilleuls

Comme l'année passée, la bibliothèque a été associée à ces activités culturelles et a proposé des lectures en lien avec les sujets abordés. Les élèves ont également eu l'occasion de découvrir le Centre de documentation des Pépinières ou la Bibliothèque du Léman lors de visites ponctuelles ou d'animations pédagogiques, tant que cela était autorisé.

Les enseignants de l'établissement apprécient de visiter les nombreuses expositions de la région. Malheureusement, cet intérêt culturel a été freiné puisque la plupart de ces lieux de culture ont dû fermer.

Le chœur Est2West a également été impacté par les dispositions sanitaires. Le spectacle prévu en juin n'a pas pu avoir lieu, à la grande déception de tous. Un nouveau groupe a repris le chemin des répétitions en septembre, mais celles-ci ont dû cesser dès octobre.

## ACTIVITÉS DE PRÉVENTION

Comme chaque année, de nombreuses activités de prévention sont organisées :

- Les cours de prévention routière et prévention délinquance (8P) donnés par la Police de l'Ouest lausannois ont pu avoir lieu dans leur majorité ;
- Prophylaxie dentaire : seules les visites prévues en automne ont pu avoir lieu. Les parents des 1-2P ont été autorisés à assister à la leçon dans le respect du nombre limité établi pour le local de classe ;
- Visites dentaires : les classes de l'établissement se sont rendues à la Clinique dentaire scolaire pour un contrôle durant les mois de février et mars uniquement. Le déplacement a été assuré par le bus scolaire lorsque les distances étaient trop importantes et le temps limité ;
- Education sexuelle : les cours d'éducation sexuelle sont organisés par la fondation PROFA. Ils sont organisés dans les classes de 3P, 6P, 8P et sont, en principe, accompagnés d'une séance d'information aux parents. Ces activités de prévention ont toutes été annulées.

D'autres activités pédagogiques ont été proposées aux classes intéressées :

- Pro Natura : 6 classes de 1-2P et 6P bénéficient de cette prestation offerte par la Ville.
- Animation-Déchets : inscription facultative pour les classes de 1P à 4P (cycle 1) et COES.

### CAMPS ET COURSES D'ÉCOLE

En janvier et février, 5 classes de 8P se sont rendues aux camps de ski. Vu le contexte sanitaire en mars, les directions en concertation avec le service CJS ont choisi de renoncer aux camps du printemps, décision entérinée ensuite par le canton. En automne, 3 classes de 6P se sont rendues à Ondallaz pour les semaines vertes. A partir de la rentrée d'octobre, tous les camps ont été annulés pour l'année scolaire, sur décision de la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO). Afin de compenser ces moments, l'équipe d'Ondallaz a mis en place des activités plein air sur une journée.

Les courses d'école ont été maintenues. Cependant, les frais ont été peu conséquents puisqu'il était interdit aux classes de prendre les transports publics.

### LOCAUX

Le taux d'occupation des locaux reste élevé, surtout au sud des voies où il n'y a plus de marge de manœuvre pour accueillir de nouvelles classes. La mise à disposition suffisante de locaux de dégagement reste une difficulté prioritaire pour garantir le bon fonctionnement de l'école.

### CONCLUSION

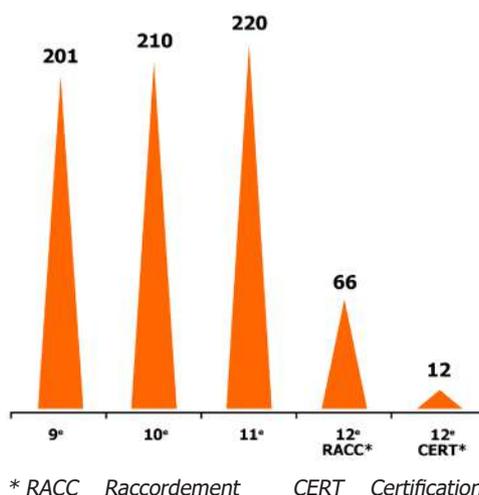
Pour faire face aux nombreux défis que cette année a imposés, l'établissement a pu compter sur la collaboration indéfectible des services communaux : mise en place d'un système de garde scolaire efficace avec Enfance-Cohésion sociale ; réparation des locaux vandalisés ; organisation de la désinfection des locaux avec Bâtiment-Domaines-Logement-Cultes ; ajustement des mesures sanitaires pour les devoirs accompagnés, l'école à la montagne et le sport avec Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport. Toutes ces problématiques ont renforcé les contacts et soudé le partenariat école-commune. Sans cette belle collaboration, l'établissement n'aurait pas pu répondre aux impératifs de 2020. Nous en sommes donc éternellement reconnaissants.

## ÉTABLISSEMENT SECONDAIRE DE RENENS

### FAITS MARQUANTS

L'année 2020 fut indubitablement une année particulière, ne serait-ce que pour ce vendredi de la mi-mars qui a vu disparaître en très peu de temps tous les élèves de l'établissement, rentrant chez eux de manière plus ou moins ordonnée. Ce départ faisait suite à la demande du Département dans le but d'enrayer la première vague du virus.

### STATISTIQUE DU NOMBRE D'ÉLÈVES PAR VOLÉE



## ACTIVITÉS EN LIEN AVEC LE BUDGET COMMUNAL

La Ville de Renens a apporté un soutien financier important à la réalisation de tous les projets et actions au profit des élèves de l'Établissement.

### SPORT

Des après-midis de sport ont été organisés pour les élèves : patinage, escalade, squash, etc.

Traditionnellement, l'établissement participe à des compétitions scolaires sur le plan vaudois et suisse. En 2020, cela n'a pas été le cas pour des raisons météorologiques (journées de glisse ski alpin et ski de fond) ou sanitaires (unihockey, foot).

Joutes sportives :

- A Noël, tournoi de dodgeball pour les 9S, de badminton pour les 10S et d'unihockey pour les 11S ;
- Les joutes d'été ont été annulées.

Certaines activités mises sur pied depuis quelques années ont pu avoir lieu avant la fermeture des écoles en mars, à savoir pour les 10S une journée de découverte du ski de fond dans la région des Rasses, mais la semaine de cours intensifs de natation pour les élèves de 9S non-nageurs a dû être annulée. Des cours de SSF ont été mis sur pied durant le 1<sup>er</sup> semestre (basket, crossfit, plongée avec bouteilles en piscine), mais les cours du second semestre ont été annulés.

Pour toutes ces activités particulières, il faut relever le soutien important et apprécié de la Commune pour financer les transports, le matériel et les moniteurs.

Dans le cadre des Jeux Olympiques de la Jeunesse 2020, de nombreuses classes ont pu assister avec enthousiasme à des épreuves sur divers sites du Canton.

### CULTURE

L'arrivée du virus a bouleversé la majeure partie des projets culturels. Il a toutefois été possible entre deux vagues de permettre à nos élèves de se rendre à Vevey Images, festival biennal de photographies largement organisé en plein air. Les représentations planifiées au TKM n'ont malheureusement pas pu être suivies.

Quelques classes ont pu se rendre au Musée Cantonal des Beaux-Arts, au bénéfice d'une dérogation pour les élèves.

La remise des certificats s'est déroulée en respectant les mesures de protection en vigueur. Certes, les parents n'ont pas pu assister à cette consécration de plusieurs années d'étude, toutefois la fête était au rendez-vous dans les couloirs de l'établissement et les sourires bien présents.

Cette année exceptionnelle confirme l'importance indéniable que représentent ces différentes activités pour l'équilibre et le développement des jeunes. Le soutien de la Ville reste très précieux.

### ACTIVITÉS DE PRÉVENTION

Les projets suivants, qui émanent de constats relayés par les élèves et le conseil des délégués, ont été annulés :

- Projets d'établissements prévus de mars à juin 2020 servant à la construction d'une culture scolaire et l'amélioration du sentiment d'appartenance ;
- Action innocence auprès des 9<sup>e</sup> pour la prévention de la violence ;
- Activités en lien avec la journée du 17 mai contre l'homophobie ;
- Questionnaire au sujet du climat d'évaluation socio-éducatif pour les adultes et les élèves.

À la rentrée scolaire 2020-2021, plusieurs projets d'activités de promotion et de prévention en santé communautaire ont pu continuer à offrir soutien et accompagnement aux élèves :

- Interventions par les enseignants formés à la Méthode de la Préoccupation Partagée (MPP) ;
- Le Groupe des adultes alliés pour la prévention de l'homophobie et de la transphobie a été à disposition des élèves ;
- La campagne pour le respect en milieu scolaire a été poursuivie, accompagnée de la volonté claire d'utiliser et favoriser un langage non-discriminant au sein de l'établissement, notamment mis en avant à travers les documents administratifs et les circulaires ;
- De nombreux projets sont en construction ou repris avec CUBES (Comité ultra bienveillant de l'établissement secondaire, groupe de travail composé de membres du comité des élèves, d'élèves, d'anciennes élèves, d'enseignants, de la déléguée PSPS): affiches, flyers, podcasts qui seront réalisés par les élèves sur la base des documents de la campagne STOP suicide, pour la prévention du suicide et la promotion de la santé mentale chez les jeunes et avec le soutien de VOGAY pour le harcèlement ;
- La collaboration avec les autres équipes de l'Unité PSPS de la commune et de la région CRENOL, ainsi qu'avec les autorités communales, a été favorisée.

## ÉQUIPE SANTÉ

Le service de santé scolaire est composé de trois infirmières scolaires, dont les activités sont réparties au sein des différents bâtiments, et de deux médecins scolaires. Le personnel soignant est à la disposition des élèves, des parents et des enseignants pour permettre à l'élève de suivre son cursus dans les meilleures conditions. Les médecins sont atteignables par le biais des infirmières.

Selon les directives de l'Unité PSPS, ses missions sont les suivantes :

- Conseil, expertise, accompagnement et soins dans les domaines visant à atteindre un état complet de bien-être physique, mental et social des enfants et des jeunes ; dépistages de vue ;
- Contribution à créer un environnement favorable aux apprentissages et à l'enseignement ;
- Développement d'activités de promotion et de prévention en santé communautaire, en partenariat avec différents acteurs internes et externes Interventions lors de situations individuelles (complexités psychosociales et familiales, urgences) et d'expériences de santé spécifiques (maladies chroniques, handicap) ;
- Interventions favorisant l'inclusion et la protection des jeunes en tenant compte de la diversité et de la multiculturalité ;
- Soutien à la direction dans la mise en place d'un protocole de gestion des premiers secours et gestion de l'ensemble des pharmacies dans le cadre scolaire.

L'équipe infirmière participe à l'intégration des futurs 1P en animant une séance avec les parents et les enfants dans le projet « Sur le chemin de l'école ». Les infirmières et les médecins participent régulièrement à des formations continues, à des supervisions ainsi qu'aux activités de l'établissement, telles que promotions et activités sportives et culturelles.

## PROMOTION DE LA CITOYENNETÉ

### Projet Notre ville propre

L'écologie en ces temps de crise n'a pas été oubliée. Toujours avec le soutien de la commune de Renens, le projet « Notre ville propre » sensibilise les élèves au tri des déchets et les forme à une attitude citoyenne en les rendant acteurs.

### Ambassadeurs du tri

A cela s'ajoutent « les ambassadeurs et ambassadrices du tri ». Ce projet sensibilise la population aux problématiques du tri mais cette activité met aussi en contact les jeunes avec leurs aînés. Ces rencontres intergénérationnelles sont très précieuses et permettent au tissu social de se renforcer.

Toutes ces activités peuvent avoir lieu grâce à l'initiative de deux enseignantes et au soutien logistique de la commune. Ces collaborations sont indispensables pour faire de l'école un lieu de formation des citoyens de demain.

## **CAMPS ET COURSES D'ÉCOLE**

Seules 10 classes de 9S ont eu l'opportunité de s'adonner aux joies de la glisse aux abords des pistes de ski de Leysin en février.

## **CONCLUSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT SECONDAIRE**

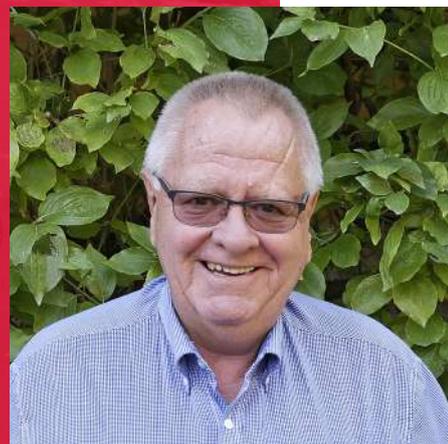
Malgré une année difficile pour l'ensemble des acteurs engagés dans les différents projets, les intervenants ont fait de leur mieux pour s'adapter aux circonstances. Ces arrangements ont permis à une partie des projets de se réaliser grâce également au soutien important, à la confiance et l'excellente collaboration des Autorités communales. Les investissements de la Ville de Renens procurent les outils indispensables à la construction d'un environnement serein et propice à l'apprentissage, afin que les élèves deviennent des acteurs responsables de notre société. Ils contribuent également à la construction d'une école à visée inclusive. Nous espérons que l'année 2021 nous ouvre un horizon plus clément.



**I**NFORMATIQUE

**P**OPULATION

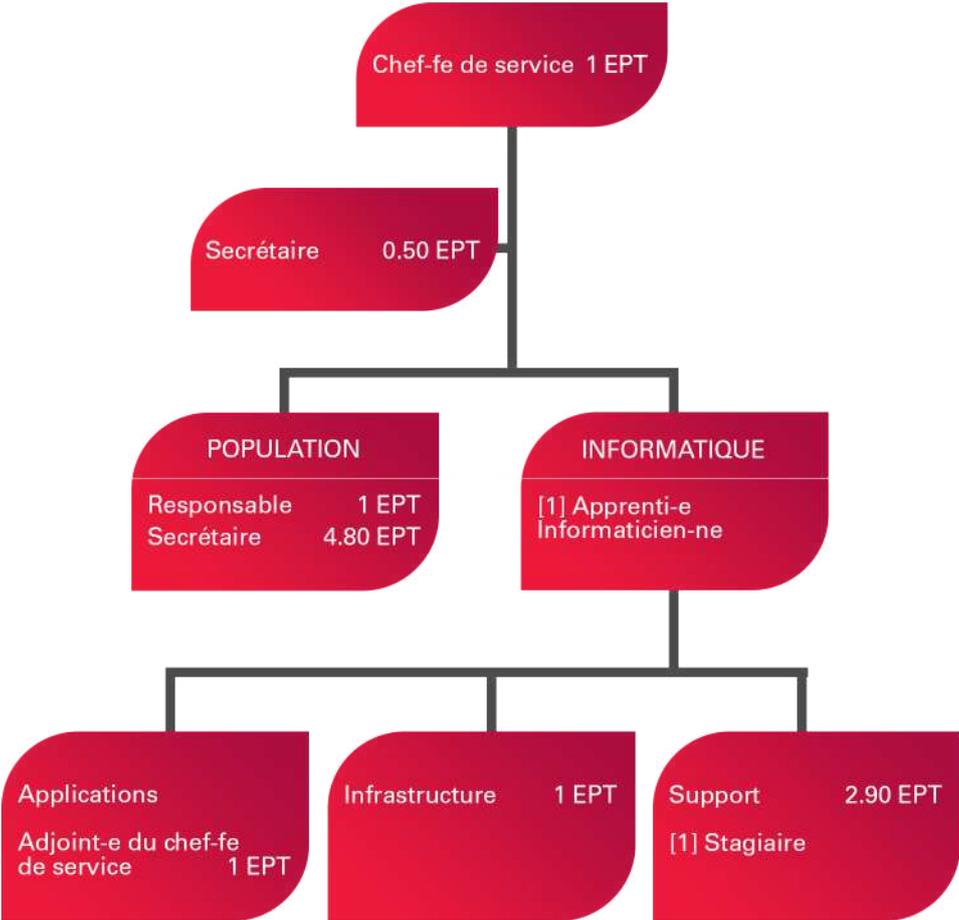
**S**ÉCURITÉ PUBLIQUE



Directeur  
Olivier Golaz, Municipal

Chef de service  
Olivier Fontanellaz, Informatique - Population

Répondant communal de la Police de l'Ouest lausannois  
PLt Christian Hautle



# I NFORMATIQUE - P OPULATION

## ACTIVITÉS PRINCIPALES

### SERVICE INFORMATIQUE

- Administration du réseau (WAN – LAN – Wi-Fi)
- Gestion des serveurs et bases de données, sécurisation des systèmes
- Achat du matériel et des logiciels, gestion des licences et contrats
- Soutien aux utilisateurs

### SERVICE DE LA POPULATION

- Enregistrement des annonces d'arrivée et de départ, gestion des changements d'adresse et d'état civil
- Suivi des décisions du Service cantonal de la population

## POINTS FORTS 2020

### SERVICE INFORMATIQUE

- Solutions informatiques permettant le télétravail

### SERVICE DE LA POPULATION

- Prestations de service à la population sans discontinuité malgré les restrictions sanitaires. En partie grâce à la dématérialisation de certaines procédures avec le Canton

# SERVICE INFORMATIQUE (SIR)

Le Service Informatique administre :

- Réseau (WAN - LAN - Wi-Fi)
- Serveurs
- Bases de données
- Postes de travail
- Téléphonie (Centrale et appareils)
- Périphériques (imprimantes, scanners, etc.)

Il gère :

- Achats du matériel et des logiciels
- Licences et contrats
- Sécurité / Droits d'accès / Anti-virus
- Sauvegardes
- Respect des directives

Il soutient également les utilisateurs :

- Helpdesk 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> niveau
- Installation / Configuration / Suivi du matériel et des logiciels
- Recherche de solutions / Interfaçage / Outils de statistiques
- Définition d'une stratégie adaptée aux besoins
- Formations

## FAITS MARQUANTS

L'année 2020 a été marquée par un fort ralentissement dans les projets informatiques. Que ce soit notamment aux Finances avec la mise en place des visas électroniques ou à l'Accueil de jour des enfants avec la liste d'attente et le portail du Réseau.

Ce fut par contre l'occasion de se pencher sur tout ce qui touche au télétravail. Si de manière quasi immédiate, l'ensemble des potentiels télétravailleurs ont retrouvé à leur domicile leur environnement informatique de travail, il a été plus difficile de mettre en œuvre les visioconférences.

Entre les besoins de certains, les accessoires utiles tels que caméra, smartphone, notebook, le respect de la protection des données et les coûts induits, il a été relativement compliqué de s'y retrouver dans la jungle des produits adéquats.

En outre, les prestations du SIR ont été assurées sans discontinuité, grâce en partie au télétravail.

## APPLICATIONS / DÉVELOPPEMENTS

### ESEANCES – GESTION DES SÉANCES DE LA MUNICIPALITÉ

La Municipalité a inauguré officiellement le 8 juin son nouveau logiciel de gestion des séances. Celui-ci est venu remplacer Xpert.Meeting utilisé depuis 2002. La formation a été dispensée aux principaux concernés. Quelques améliorations sont encore attendues et la reprise des anciennes données est prévue en 2021.

## MICROSOFT – WINDOWS-10 ET OFFICE-2019

Dans le contexte Covid-19, le déploiement de Windows-10 et la suite Office-19 a été fortement ralenti mais quand même mené à bien. Cette migration a été l'occasion de mettre à jour l'inventaire des logiciels et autres accessoires et d'en vérifier leur utilité.

## INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE

### H20-MFP : COPIEURS MULTI-FONCTIONS

Le 2<sup>e</sup> lot de copieurs a été renouvelé en fin d'année. Ceci a permis de porter le nombre total de modèles à 3 au lieu de 4, d'utiliser des consommables moins polluants, de consommer moins d'électricité et de diminuer les coûts de l'ordre de 10%.

### H20-LAN : MODERNISATION DU RÉSEAU ET DÉPLOIEMENT DU WI-FI

La structure d'accueil du Tournesol (Château 17) est venue compléter la grande boucle des sites stratégiques du réseau informatique. Lesquels sites sont accessibles par 2 connexions fibres et sont équipés d'une alimentation de secours. A noter que grâce au partenariat que la Commune tisse avec TvT, la mise en œuvre de cette boucle a pu se faire à moindre coût.

Les travaux sont en cours pour les autres sites (Croisée, Caudray, Mont-de-By, APEMS-Nord, Lapins bleus, Pinocchio, Biondes et Cimetière) qui passeront chez UPC avec TvT.

En attendant les travaux sur le site des Pépinières et afin malgré tout de s'affranchir d'antennes wifi exotiques, le réseau wifi a été déployé dans le collège et le pavillon des Pépinières à la satisfaction du corps enseignant.

### ITSM : GESTION DES SERVICES INFORMATIQUES

Une nouvelle application pour les tickets informatiques a été mise en place avec succès. Un portail, accessible depuis n'importe où, permet aux utilisateurs de transmettre les problèmes et les demandes informatiques ainsi que les demandes de prêt de matériel. Une base de données des questions les plus fréquentes est également disponible.

### SSI : SÉCURITÉ DES SYSTÈMES INFORMATIQUES

En septembre, une entreprise spécialisée dans le « piratage éthique » a effectué un certain nombre de tests d'intrusion afin de prendre la main sur les serveurs. Globalement la situation sécuritaire de l'infrastructure informatique est honorable. A retenir que la politique des mots de passe est trop faible; 36% d'entre eux ont été facilement trouvés en quelques heures.

Pour améliorer cela, une analyse est en cours pour évaluer les choix; complexité (lettres, chiffres, caractères spéciaux ...), longueur (6, 10, 15 ...), fréquence des changements (1 mois, 3 mois, 6 mois...) et double facteur pour les accès extra-muros (SMS, Authenticator de Google ou Microsoft...). A suivre.

## SUPPORT - ADMINISTRATION

### FORMATION

Dans le respect des règles sanitaires liées à la Covid-19, aucune formation n'a pu être dispensée au personnel informatique. Par contre, cette période a été riche en nombre de webinars (séminaires par Internet) avec l'avantage de ne pas avoir à se déplacer et pour certains, de pouvoir y participer en « différé ».

## H20-LEX: RÈGLEMENTATION - DIRECTIVES

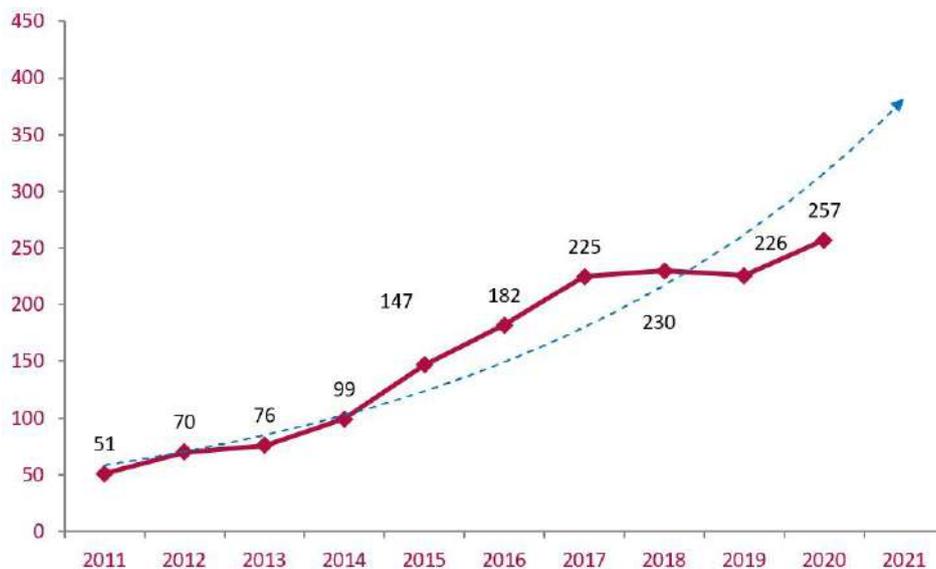
Dans le respect de la loi vaudoise sur la protection des données (LPrD), un mandat a été confié à un consultant spécialisé pour établir un inventaire des processus de traitement des données personnelles et sensibles dans l'Administration, ainsi que pour en faire une cartographie. L'analyse dans chaque service est en cours et sera finalisée en 2021.

## STATISTIQUES

### ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PC



### ÉVOLUTION DE LA TAILLE DE LA MESSAGERIE EN GB

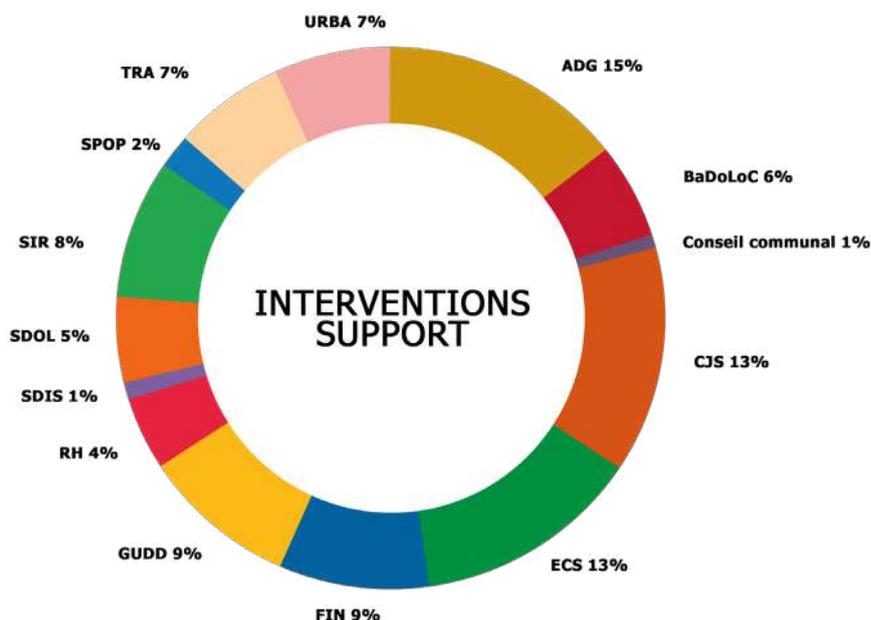


## RÉPARTITION DES COPIEURS ET DES IMPRESSIONS PAR SERVICE

Service	Copieurs	Couleur	N&B	Copies
ADG	5	53'198	112'389	165'587
BaDoLoC	2	15'966	12'135	28'101
CJS	12	55'846	51'761	107'607
ECS	10	111'409	91'511	202'920
FIN	2	34'018	171'857	205'875
GUDD	3	32'262	14'882	47'144
RH	2	7'085	29'576	36'661
SDIS	3	11'232	18'388	29'620
SDOL	1	34'792	27'704	62'496
SIR	1	6'003	3'643	9'646
SPOP	2	25'206	50'158	75'364
TRA	1	36'226	19'626	55'852
URBA	2	20'631	16'099	36'730
<b>Totaux</b>	<b>46</b>	<b>443'874</b>	<b>619'729</b>	<b>1'063'603</b>

## RÉPARTITION DES INTERVENTIONS DU SUPPORT

Service	Incidents	Demandes	Totaux
ADG	216	160	376
BaDoLoC	81	62	143
Conseil communal	8	12	20
CJS	168	181	349
ECS	179	170	349
FIN	144	87	231
GUDD	113	127	240
RH	33	79	112
SDIS	13	13	26
SDOL	96	36	132
SIR	18	196	214
SPOP	36	16	52
TRA	111	61	172
URBA	114	63	177
<b>Totaux</b>	<b>1'330</b>	<b>1'263</b>	<b>2 593</b>



# SERVICE DE LA POPULATION (SPOP)

## Enregistre

- Annonces d'arrivée et de départ
- Changements d'adresse et d'état civil
- Demandes de carte d'identité suisse
- Demandes de permis de séjour / d'établissement
- Déclarations de garantie
- Décès

## Délivre

- Attestations de domicile pour les dossiers de naturalisation
- Attestations de vie
- Actes de mœurs

## Notifie

- Les décisions du Service cantonal de la population

## FAITS MARQUANTS

L'année 2020 a été frappée par la crise sanitaire liée au Coronavirus, ce qui a chamboulé la vie quotidienne de chacun, tant au niveau privé qu'au niveau professionnel.

Le 16 mars 2020, par voie d'arrêté, le gouvernement vaudois a décidé de prendre de nouvelles mesures afin de protéger la population. Dès le 17 mars 2020 un semi-confinement a ainsi été mis en place.

Des changements organisationnels ont été apportés afin de respecter les consignes sanitaires et pouvoir maintenir l'activité du SPOP dans les meilleures conditions.

Tout a été notamment mis en place pour éviter au maximum le déplacement des administrés aux guichets en privilégiant l'envoi des documents par courriel ou courrier.

Ceci a été possible notamment par les directives émises par le Service cantonal de la Population. En effet, pour toute demande relative à un ressortissant étranger, l'autorité cantonale a admis que les communes pouvaient exempter les administrés de se rendre physiquement au guichet.

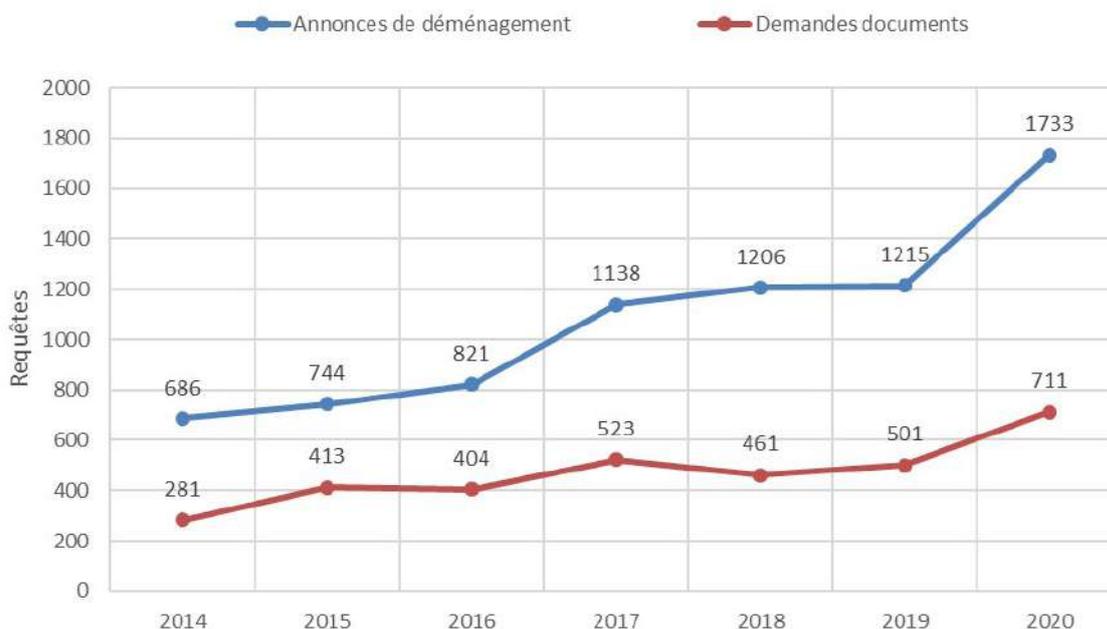
L'application GestStar (plateforme d'échange documentaire du Service cantonal de la Population) a été adaptée avec l'introduction de nouvelles fonctionnalités, telles qu'une zone de dépôt pour les annonces et rapports d'arrivées et des formulaires structurés pour les renouvellements de tous les permis.

Les résultats obtenus avec les nouvelles façons de travailler ont mis en évidence l'importance de privilégier la solution informatique et de s'acheminer vers l'abandon progressif des flux papier.

Par ailleurs, il est à relever que la Confédération procèdera, à brève échéance, au remplacement des copies de permis actuellement adressées aux communes en format papier, par un envoi de données électroniques.

En outre, les requêtes par le guichet virtuel ont augmenté de 40% par rapport à 2019 et le eDéménagement arrive à grands pas.

## ÉVOLUTION DES REQUÊTES DE CYBERADMINISTRATION



## STATISTIQUES

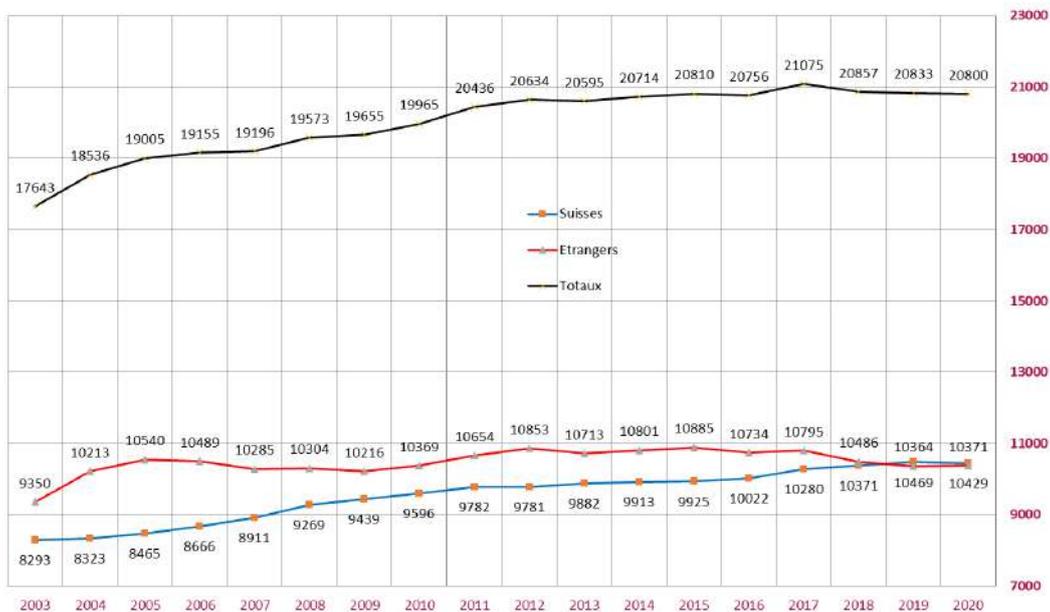
Au 31 décembre 2020, la population de Renens compte 20'800 habitants en résidence principale. Elle est composée de 49.86% d'étrangers répartis en 122 nationalités. Après une légère hausse en 2017 (+1,54%) et une légère baisse en 2018 (-1.03%) et en 2019 (-0.12%), la population accuse encore un fléchissement cette année (-0.16%).

A noter que si l'on rajoute 192 primo-arrivants en cours de traitement au Canton, 709 frontaliers et 542 habitants en séjour (résidents secondaires), le SPOP administre 22'243 habitants. Par ailleurs, le SPOP a traité 6'514 déménagements; ce qui représente un «turn-over» de 30%.

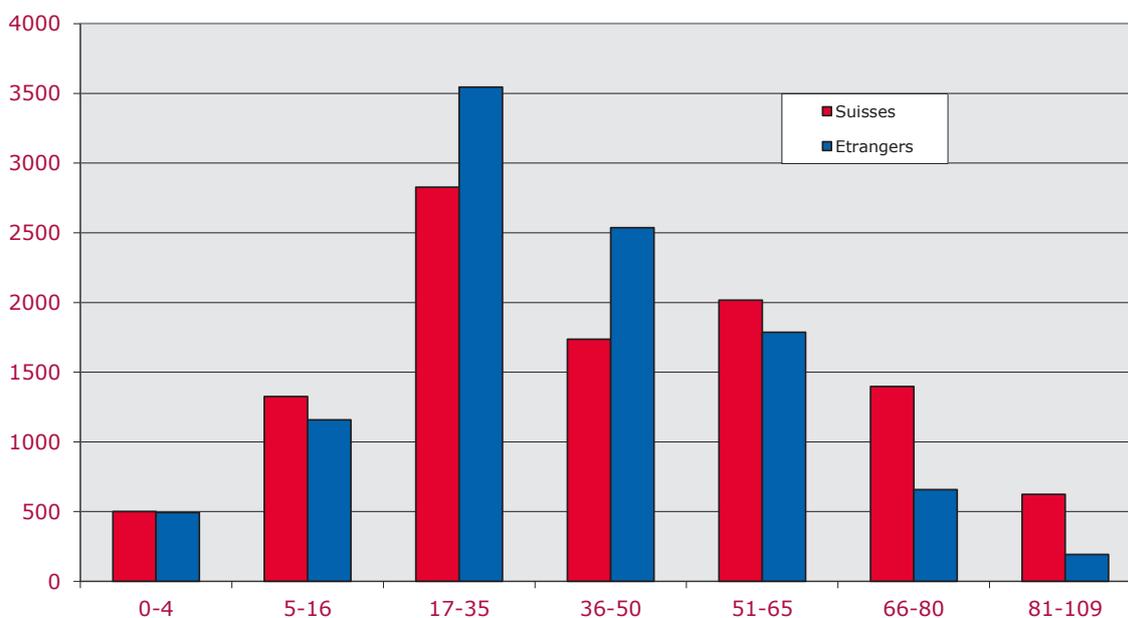
En termes de prestations, hormis l'accueil au guichet et le traitement du courrier, le Service de la Population a exécuté un nombre important de transactions. Il faut comprendre par transaction tout événement lié à un habitant pour lequel le Service entreprend une action. Pour en simplifier la lecture, les transactions ont été regroupées comme suit :

Répartition des transactions en 2020	
1 - Adresse	8'125
2 - Etat civil	1'574
3 - Corrections	42'399
4 - Papiers	16'026
<b>Total</b>	<b>68'124</b>
Turn Over des habitants	6'514

## ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE RENENS



## POPULATION PAR TRANCHES D'ÂGE



## HABITANTS SELON ÉTAT CIVIL

Suisses	Masculin	Féminin	Total
Célibataire	2'700	2'476	5'176
Marié(e)	1'812	1'857	3'669
Divorcé(e)	374	650	1'024
Veuf(ve)	98	445	543
Partenariat enregistré	7	7	14
Partenariat dissout	3	0	3
<b>Total Suisses</b>	<b>4'994</b>	<b>5'435</b>	<b>10'429</b>
Célibataire	2'757	2'197	4'954
Marié(e)	2'260	2'089	4'349
Divorcé(e)	391	394	785
Veuf(ve)	53	215	268
Partenariat enregistré	8	5	13
Partenariat dissout	2	0	2
<b>Total Etrangers</b>	<b>5'471</b>	<b>4'900</b>	<b>10'371</b>
<b>TOTAL</b>	<b>10'465</b>	<b>10'335</b>	<b>20'800</b>

## HABITANTS SELON PAYS

Portugal	2'740	13.17 %
Italie	1'478	7.11 %
France	1'110	5.34 %
Espagne	749	3.60 %
Kosovo	566	2.72 %
Turquie	461	2.22 %
Serbie	358	1.72 %
Macédoine du Nord	195	0.94 %
Bosnie et Herzégovine	160	0.77 %
Autres nations	2'554	12.28 %
Etrangers/ères	10'371	49.86 %
Suisses/sesses	10'429	50.14 %
<b>TOTAL HABITANT(E)S</b>	<b>20'800</b>	<b>100.00 %</b>

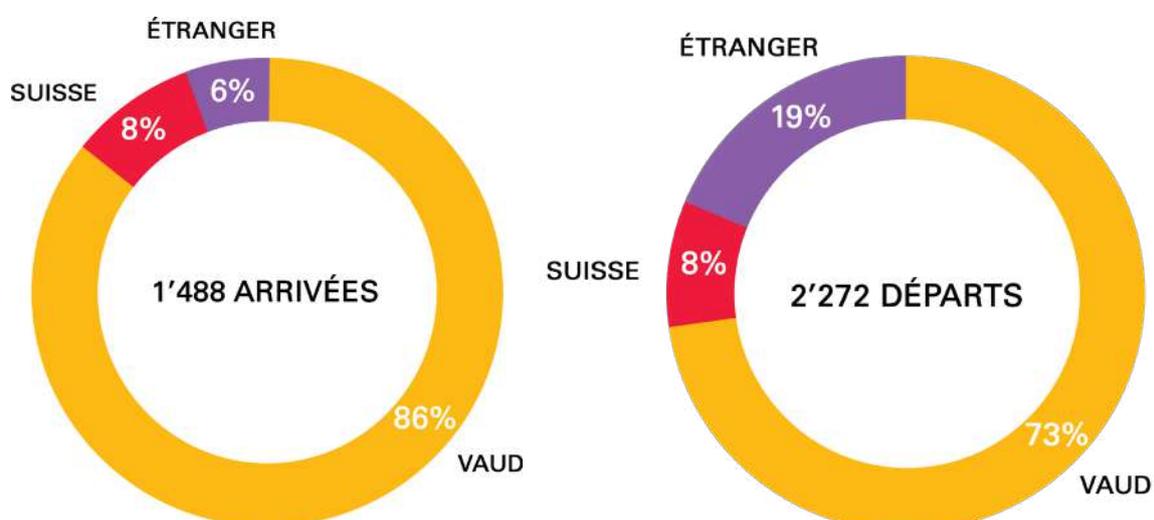
## HABITANT(E)S ÉTABLI(E)S

Etablissement CH	7'480	35.96%
Bourgeois CH	2'949	14.18%
Séjour B	3'670	17.64%
Etabli C	6'366	30.61%
Provisoire F	241	1.16%
Courte durée L >= 12 Mois	63	0.30%
Requérant d'asile N	12	0.06%
Diplomate/fonctionnaire avec immunité	5	0.02%
Fonctionnaire sans immunité	3	0.01%
Famille fonct. int.	6	0.03%
Frontalier G >= 12 Mois	5	0.02%
<b>TOTAL HABITANT(E)S</b>	<b>20'800</b>	<b>100.00%</b>

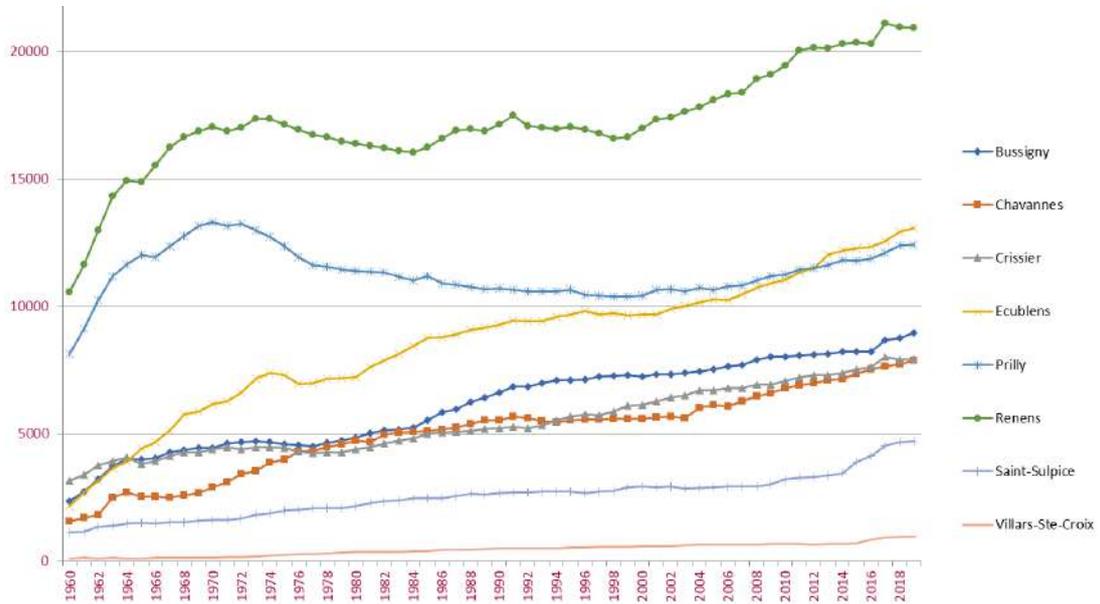
## HABITANT(E)S EN SÉJOUR

Séjour hebdomadaire	430	29.80%
Séjour annuel	3	0.21%
Suisse non résident	31	2.15%
Courte durée L <= 4 Mois	10	0.69%
Courte durée L > 4 à < 12 Mois	68	4.71%
Frontalier G non résident	709	49.13%
Primo arrivants	192	13.31%
<b>TOTAL HABITANT(E)S</b>	<b>1'443</b>	<b>100.00%</b>

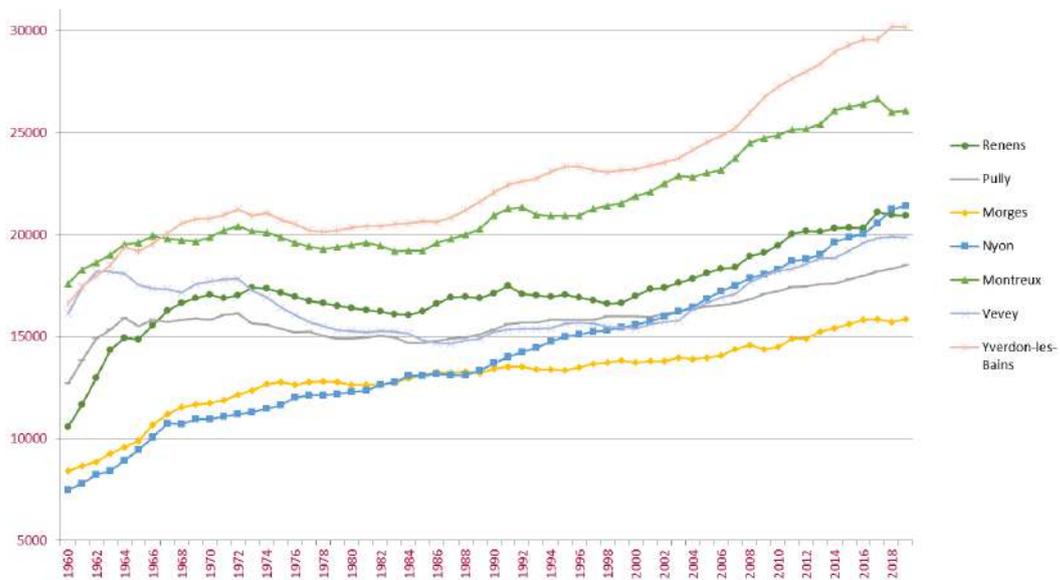
## PROVENANCE ET DESTINATION DES HABITANTS



## ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DANS LE DISTRICT STAT-VAUD 31.12.2019



## ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DES « GRANDES VILLES » SANS LAUSANNE STAT-VAUD 31.12.2019



## RÉPARTITION DE LA POPULATION RÉSIDENTE ÉTRANGÈRE PAR NATION EN 2020

Nationalité	H	F	Total	Nationalité	H	F	Total
Afghanistan	49	21	70	Kazakhstan	0	2	2
Afrique du Sud	1	0	1	Kenya	1	1	2
Albanie	7	14	21	Kosovo	307	259	566
Algérie	24	20	44	Lettonie	3	1	4
Allemagne	51	38	89	Liban	19	9	28
Angola	18	16	34	Libéria	1	1	2
Argentine	2	3	5	Libye	1	0	1
Arménie	4	11	15	Lituanie	2	4	6
Australie	1	5	6	Luxembourg	7	9	16
Autriche	7	7	14	Macédoine du Nord	91	104	195
Bangladesh	1	0	1	Madagascar	5	2	7
Bélarus	0	1	1	Malaisie	3	1	4
Belgique	33	28	61	Maroc	23	36	59
Bénin	5	2	7	Maurice	6	4	10
Bolivie	2	7	9	Mauritanie	3	3	6
Bosnie et Herzégovine	82	78	160	Mexique	6	7	13
Botswana	1	0	1	Moldova	1	5	6
Brésil	43	107	150	Monaco	0	1	1
Bulgarie	36	24	60	Mongolie	1	9	10
Burkina Faso	0	1	1	Monténégro	1	2	3
Burundi	2	1	3	Myanmar	0	1	1
Cabo Verde	19	19	38	Nicaragua	3	1	4
Cameroun	17	26	43	Niger	2	2	4
Canada	9	10	19	Nigéria	3	3	6
Chili	44	28	72	Norvège	1	0	1
Chine	56	56	112	Pakistan	5	11	16
Chypre	0	1	1	Paraguay	0	6	6
Colombie	11	18	29	Pays-Bas	15	7	22
Congo (Brazzaville)	3	3	6	Pérou	13	17	30
Congo (Kinshasa)	38	41	79	Philippines	2	5	7
Corée (Sud)	4	9	13	Pologne	24	19	43
Costa Rica	1	2	3	Portugal	1'463	1'277	2'740
Côte d'Ivoire	10	10	20	République dominicaine	6	7	13
Croatie	20	20	40	Roumanie	28	65	93
Cuba	1	2	3	Royaume-Uni	29	11	40
Danemark	2	0	2	Russie	23	22	45
Égypte	13	4	17	Rwanda	1	0	1
El Salvador	1	0	1	Sao Tomé-et-Principe	0	1	1
Équateur	39	51	90	Sénégal	9	7	16
Érythrée	53	58	111	Serbie	165	193	358
Espagne	417	332	749	Singapour	0	2	2
États-Unis	12	16	28	Slovaquie	6	9	15
Éthiopie	4	7	11	Slovénie	4	7	11
Finlande	6	7	13	Somalie	22	15	37
France	635	475	1'110	Sri Lanka	32	31	63
Gambie	2	0	2	Suède	8	11	19
Grèce	17	12	29	Syrie	47	38	85
Guatemala	1	0	1	Taiwan (Taipei chinois)	0	1	1
Guinée	7	3	10	Tchad	1	1	2
Guinée-Bissau	2	3	5	Tchéquie	2	4	6
Haïti	1	1	2	Thaïlande	3	14	17
Honduras	1	0	1	Togo	10	12	22
Hongrie	10	15	25	Tunisie	41	47	88
Inconnu	1	2	3	Turquie	247	214	461
Inde	32	28	60	Ukraine	15	11	26
Indonésie	2	1	3	Uruguay	0	2	2
Irak	9	8	17	Venezuela	1	2	3
Iran	26	20	46	Vietnam	17	32	49
Irlande	2	0	2	Zimbabwe	0	1	1
Islande	2	1	3	Sans papiers	2	3	5
Israël	1	0	1				
Italie	832	646	1'478	<b>TOTAUX</b>	<b>5'471</b>	<b>4'900</b>	<b>10'371</b>
Japon	8	9	17	<b>122 nationalités</b>			





# SÉCURITÉ PUBLIQUE

## ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Prestations sécuritaires pour le district de l'Ouest lausannois
- Appui aux services pour les réponses aux interventions du Conseil communal
- Police secours (patrouilles, service d'ordre lors des manifestations, enregistrement des plaintes, etc.)
- Police de proximité (unités territoriales, unité trafic, prévention)
- Police administrative (amendes d'ordre, procédure pénale)
- Police du commerce (remise et gestion des licences et autorisations, application de la LADB et de la LAE)
- Rapports de renseignement sur les candidats à la naturalisation

## POINTS FORTS 2020

- Poursuite du projet Regio
- Adaptation des missions des policiers des Unités territoriales
- Applications et contrôles des mesures liées à la pandémie Covid-19
- Dispositif sécuritaire Jeux Olympiques de la Jeunesse

# SERVICE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE



## INTRODUCTION

Les éléments rapportés dans le rapport de gestion de la commune constituent un extrait de l'ensemble du travail réalisé par l'Association « Sécurité dans l'Ouest lausannois » au profit des huit communes du district.

Les membres du Conseil communal sont invités à prendre connaissance du rapport de gestion que l'Association édite, chaque année, conformément à ses statuts. Le rapport de gestion de l'Association est disponible auprès du Président du Conseil communal, en format électronique, auprès des délégués de la commune au sein du Conseil intercommunal, auprès du Conseiller municipal en charge de la police, auprès du Secrétariat de la POL et sur internet à l'adresse [www.polouest.ch](http://www.polouest.ch).

Il est à relever que la Commission de gestion de l'Association est en charge de la vérification de la gestion de l'Association, tâche qui fait également l'objet de comptes rendus publics sur internet, à la même adresse.

Des réflexions en cours à la POL, dans le cadre d'un groupe de travail incluant des membres des communes et du Comité de Direction, pourraient mener à la suppression du chapitre police transmis aux communes. Ainsi, seul pourrait subsister le rapport de gestion de la POL dès l'année prochaine.

## COMITÉ DE DIRECTION ET CONSEIL INTERCOMMUNAL

Le Conseiller municipal en charge de représenter la Commune de Renens est M. Olivier Golaz. En 2020, le représentant de cette commune a participé à 10 séances du Comité de Direction, au cours desquelles 29 décisions ont été prises.

Le Conseil intercommunal s'est réuni à trois reprises en 2020 et cinq préavis ont été traités au cours de l'année. Les représentants de Renens au Conseil intercommunal sont au nombre de neuf, soit Mesdames Rosana Joliat, Milica Maksimovic, Maria Rodriguez et Suzanne Sisto-Zoller et Messieurs Maximilien Anhorn, François Delaquis, Gérard Duperrex, Jeton Hoxha et Pascal Waeber.

## RÉPONDANT COMMUNAL

Pour Renens, le répondant communal est le premier-lieutenant Christian Hautle. Dans la continuité des années précédentes et au rythme d'une séance hebdomadaire, le répondant communal a rencontré le Municipal de la Sécurité publique et le Secrétaire municipal. Ces séances ont notamment permis d'échanger sur différents dossiers politiques et/ou techniques concernant tant la ville de Renens que la POL. En plus des réponses que le répondant communal a apportées à des objets du Conseil communal, il a participé au COPIL de l'Observatoire de la sécurité. Les questions liées aux aspects de la mobilité ont été traitées plus directement avec le collaborateur en charge à l'Unité trafic de la POL.

Les différentes séances ont permis de traiter de nombreux dossiers et de remonter des informations sur les différents événements qui se sont déroulés sur le territoire communal.

Il est entendu que les éventuels aspects politiques d'un dossier sont toujours supervisés par le Commandant, le Maj Frédéric Schaer.

## SERVICE DE LA SIGNALISATION

En 2020, à Renens, le service est intervenu à 54 reprises à la suite d'accidents de la circulation. 390 interventions ont été réalisées sur des chantiers, particulièrement dans le cadre du chantier de la gare, l'élargissement du passage inférieur de la rue du Léman, la pose de collecteurs et du chauffage à distance ou l'amélioration du réseau de fibre optique à la rue de Lausanne, à l'avenue du 14 Avril, à la rue de l'Avenir et environs et dans le quartier du Simplon parc.

Les policiers sont également intervenus à quatre reprises lors de manifestations. Enfin, 395 interventions ont été réalisées dont notamment pour la pose de compteurs routiers et de signalisation provisoire pour la suppression de places de parc suite à des déménagements, manifestations, travaux, etc.



## STATISTIQUES POUR RENENS

Les chiffres, ci-après, sont extraits du rapport de gestion de la POL.

### POLICE DE PROXIMITÉ

<b>Unité Trafic</b>	Infractions radar	Nombre de contrôles	87
		Véhicules contrôlés	30'667
		Véhicules en infraction	2'726
		% d'infractions	8.89%
	Infractions surveillance automatique du trafic	Nombre de contrôles (durée moyenne 1 semaine)	90
		Véhicules contrôlés	3'929'265
		Véhicules en infraction	6'804
		% d'infractions	0.17%
	Signalisation	Interventions	843



## POLICE ADMINISTRATIVE

<b>Commission de police</b>	Audiences		20
	Ordonnances pénales dans la commune*	Domaine privé	945
		Domaine public	1804
	Amendes d'ordre délivrées	Circulation et stationnement	11'445
<b>Naturalisations</b>	Nombre de rapports rédigés	PV d'audition SPOP	6
		Rapports SPOP	2
		Naturalisations ordinaires	57
		Solde année précédente	20
		En attente de rédaction	25
<b>Notifications</b>	Commandements de payer reçus		1'566
	Mandats reçus		78
	Actes notifiés		69
<b>Police du commerce</b>	Total des manifestations, manifestations ouvertes au public, séances, réunions, locations de salles: 101	Janvier	11
		Février	14
		Mars	6
		Avril	-
		Mai	-
		Juin	6
		Juillet	10
		Août	12
		Septembre	24
		Octobre	14
		Novembre	1
		Décembre	3
	Activités itinérantes (stands divers, collectes, ventes diverses, flyers)		81
Manifestations annulées (Covid-19)		70	

\*Une ordonnance pénale fait notamment suite à :

- une amende d'ordre qui n'a pas été payée dans les délais légaux (30 jours)
- une dénonciation sur terrain privé (par exemple parking devant un immeuble)
- toutes dénonciations en lien avec les différents règlements communaux et toutes infractions relevant de la compétence de la Commission de police.

L'ordonnance pénale est notifiée par courrier recommandé au contrevenant. Elle indique entre autres les faits reprochés et la sanction.

## OBSERVATOIRE DE LA SÉCURITÉ

# OBSERVATOIRE DE LA SÉCURITÉ



Le Comité directeur est actuellement composé de 9 personnes, soit Mmes et MM. Olivier Golaz, municipal Informatique-Population-Sécurité publique, Myriam Romano-Malagrifa, municipale Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport, Karine Clerc, municipale Enfance-Cohésion sociale, Michel Veyre, secrétaire municipal, Georges Chevallaz, chef du Service Enfance-Cohésion sociale, Carole Camandona, doyenne Etablissement secondaire, Alain Peneveyre, chef du Service Gestion urbaine-Développement durable, David Burnier, Travailleur social de Proximité au Service Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport, Christian Hautle, répondant POL pour la Commune de Renens.

Le Comité s'est réuni à une reprise en séance plénière en 2020, durant laquelle il a traité les thèmes suivants :

- Le problème récurrent du bruit et des nuisances sonores au centre-ville ;
- Le harcèlement et la violence en milieu scolaire. Cette thématique a été traitée par un membre de l'Unité de promotion de la santé et prévention en milieu scolaire (Unité PSPS) qui a présenté l'ensemble des actions et réflexions menées récemment au sein de l'Etablissement secondaire de Renens à ce sujet;
- Les déprédations dans les préaux scolaires.

L'organisation d'un forum public évoquant la problématique du bruit en ville a été initiée mais a dû reportée à cause de la pandémie. Idem concernant une rencontre avec les responsables des établissements, au sens de la loi sur les auberges et débits de boissons, afin d'évoquer notamment le forum précité et l'impact de l'exploitation des établissements publics sur la qualité de vie des riverains. Ces deux projets seront repris en 2021.

# SERVICE DE DÉFENSE CONTRE L'INCENDIE ET DE SECOURS (SDIS)



## EXTRAIT DU RAPPORT ANNUEL DU SDIS-MALLEY PRILLY-RENENS

L'intégralité du document est consultable à l'administration communale.

### COMPOSITION DE L'ETAT-MAJOR AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2020

Maj.	STRAUSS Patrick	Commandant et Officier technique
Cap.	SAUNIER Christophe	Commandant remplaçant
Cap.	GERARDI Renata	Quartier-Maître
Cap.	RODRIGUES Ivo	Chef instruction
Cap.	TIECHE Nicolas	Chef matériel
Cap.	GANDINI Didier	Chef DPS
Cap.	RELVA André	Chef DAP

### EFFECTIFS DU SDIS MALLEY, PRILLY-RENENS

Sapeurs-pompiers	Prilly	Renens	Total
Effectif au 1 <sup>er</sup> janvier 2020	46	69	115
Recrutement 2020	13	14	27
Mouvements (arrivées + départs)	-13	-19	-32
Effectif au 31 décembre 2020	39	51	90

### INTERVENTIONS

Le SDIS est intervenu à 221 reprises en 2020, 76 interventions à Prilly, 143 à Renens et à 2 reprises en renfort sur d'autres communes.

Interventions	Prilly	Renens	Extérieur	Total
Alarmes automatiques	26	30	0	56
Feux extérieurs	9	17	0	26
Inondations	18	35	0	53
Feux	6	19	2	27
Ascenseurs bloqués	7	14	0	21
Techniques	7	18	0	25
Sauvetages animaux	1	5	0	6
Feux de véhicules ou 2 roues	2	2	0	4
Assistance évacuation personnes	0	3	0	3
<b>Total</b>	<b>76</b>	<b>143</b>	<b>2</b>	<b>221</b>

Les sapeurs-pompiers ont assuré 1'893 heures d'intervention pour un total de 1'308 intervenants.

## INSTRUCTION

L'instruction représente une part importante de l'activité des sapeurs-pompiers. Elle est dispensée en fonction des missions, du matériel et du degré de formation des sapeurs et des cadres.

Cette année a été marquée par la Covid-19 qui a entraîné, au sein du SDIS Malley, bon nombre d'annulation d'exercices ainsi que de cours cantonaux.

La pandémie a également servi à tester la réactivité du SDIS sur le plan organisationnel et dans l'adaptation à la planification et programmation de ou des formations selon les directives imposées par les autorités. L'objectif du SDIS était de « maintenir un minimum de formation malgré la situation »

En 2020, pour toute activité ou spécialisation confondues, le SDIS a effectué 3'348 heures contre 6'083 heures en 2019, ce qui représente une différence de 2'735 heures en moins.

## PERSPECTIVES 2021

L'année 2021 aura pour objectif les points suivants :

- Prise de fonction du Major Damien Chatelan au Commandement du SDIS;
- Organisation du SDIS selon l'évolution de la pandémie COVID-19, même en cas de troisième vague, avec comme but principal de maintenir opérationnel le SDIS, de garantir un minimum de formation continue et de limiter les regroupements de personnes;
- Maintien de l'attractivité de l'activité de sapeurs-pompiers et des effectifs nécessaires;
- Décision des municipalités sur les suites du projet VIDIS pour lequel la position du SDIS a été transmise.

## REMERCIEMENTS

Pour terminer, le Major Patrick Strauss souhaite, au nom de l'Etat-major, remercier toutes les personnes du service pour leur engagement et les prestations données à la collectivité durant cette année. Il rend également hommage aux épouses, époux, compagnes ou compagnons des intervenants pour l'acceptation de leurs absences régulières, et souvent imprévues, que nécessite un engagement dans un service comme celui des sapeurs-pompiers. Des remerciements également à l'intention des employeurs libérant leurs collaborateurs durant les heures de travail pour porter secours à la population, ce qui permet au système de volontariat de perdurer. Il tient également à remercier tous les partenaires feu bleu, la Commission du feu, les Autorités des Villes de Prilly et Renens pour leur collaboration. Ses remerciements également à l'ECA pour sa participation financière ainsi que pour la mise à disposition de matériel moderne pour assurer les différentes missions.







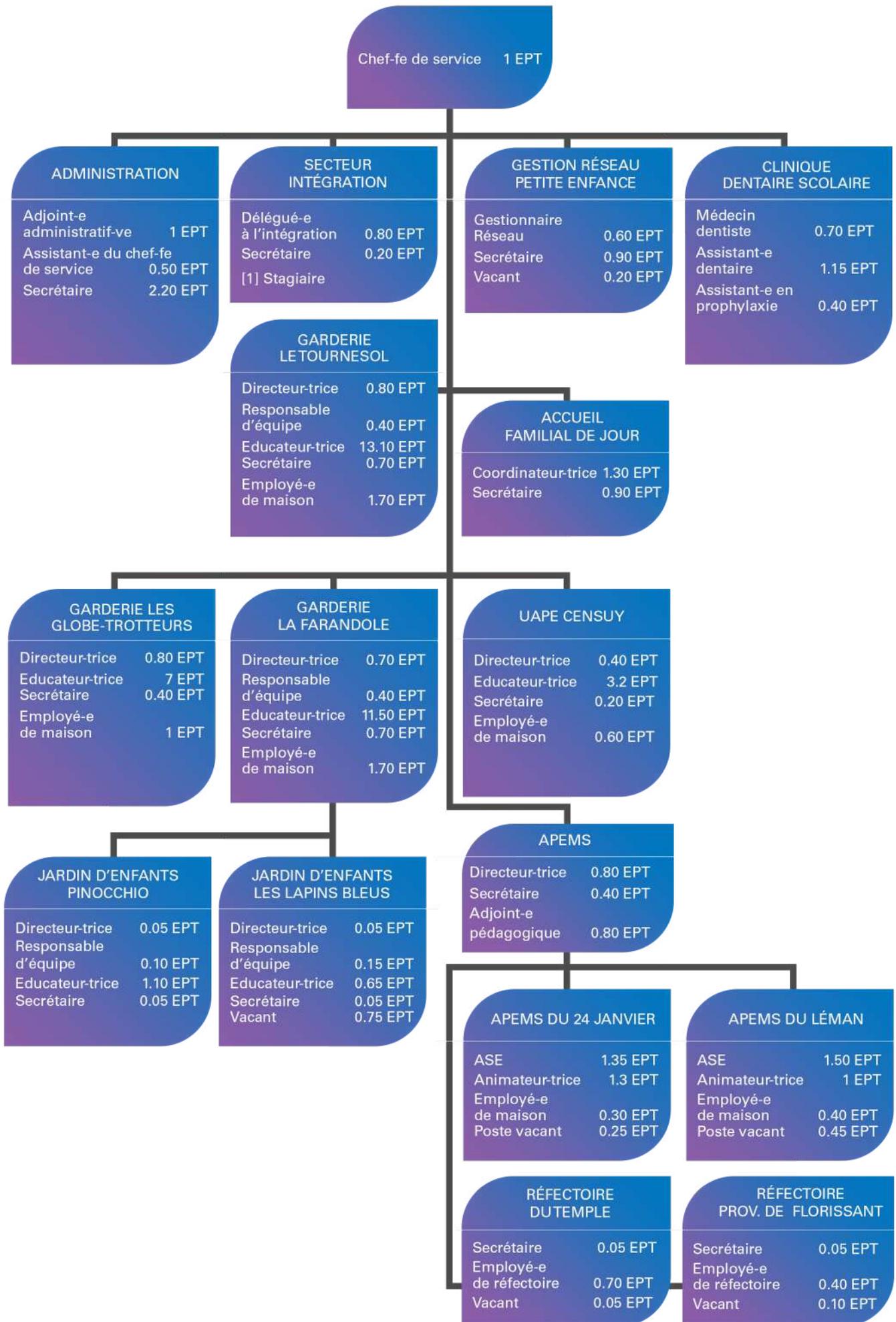
# E NFANCE

# C OHÉSION SOCIALE



Directrice  
Karine Clerc, Municipale

Chef de service  
Georges Chevallaz



# ENFANCE - COHÉSION SOCIALE

## ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Gestion du réseau d'accueil de jour des enfants Re-nens-Crissier
- Gestion et planification de l'accueil collectif et familial de jour des enfants
- Dépistage et soins dentaires
- Direction des activités de la Commission Intégration Suisses Étrangers (CISE)
- Gestion du programme mini-PIC
- Mise en œuvre de la politique des aînés
- Remise des prestations sociales communales
- Subventionnement et soutien aux associations locales à but caritatif

## POINTS FORTS 2020

- Fermeture des lieux d'accueil préscolaire et parascolaire et mise en place de l'accueil d'urgence lors de la 1<sup>re</sup> vague de la Covid
- Déménagement du CVE Le Tournesol dans ses nouveaux locaux, création de 17 places préscolaires supplémentaires et d'une UAPE de 24 places
- Mise à disposition du terrain d'exploration pour l'UAPE du Censuy
- Inauguration de 10 armoires solidaires
- Organisation de la 4<sup>e</sup> « Journée découverte » du programme « Pas de retraite pour ma santé »
- En collaboration avec Administration générale, création d'une cantine solidaire

# SERVICE ENFANCE-COHÉSION SOCIALE (ECS)

## ENFANCE

### RÉSEAU D'ACCUEIL DE JOUR DES ENFANTS DE RENENS-CRISSIER

Le réseau d'accueil de jour de Renens-Crissier offre les trois types d'accueil prévus par la LAJE (Loi sur l'Accueil de Jour des Enfants) soit : l'accueil collectif de jour préscolaire, l'accueil collectif de jour parascolaire et l'accueil familial de jour (AFJ).

Au 31 décembre 2020, ses membres et partenaires sont :

- Les Communes de Renens et de Crissier
- La Fondation des Baumettes
- La Fondation de la Roue enchantée (entreprise Bobst)
- L'association du Foyer Sainte-Famille.

Au 31 décembre 2020, le réseau compte 851 places qui se répartissent comme suit :

### NOMBRE DE PLACES DES STRUCTURES D'ACCUEIL DU RÉSEAU RENENS-CRISSIER

Structures d'accueil	Préscolaire	UAPE	APEMS	Accueil familial	Total structure
CVE Le Tournesol	44	24			68
CVE Les Globe-Trotteurs	34				34
Garderie des Baumettes	27				27
CVE La Farandole	37	30			67
Garderie et UAPE Ste-Famille	27	24			51
UAPE Censuy		24			24
APEMS Léman			48		48
APEMS 24-Janvier			48		48
Accueil familial Renens				256	256
<b>Sous-total à Renens</b>	<b>169</b>	<b>102</b>	<b>96</b>	<b>256</b>	<b>623</b>
La Roue Enchantée, Mex	22				22
Les P'tits Mômes, Crissier	44				44
UAPE Préfontaine, Crissier		35			35
APEMS de la Vernie, Crissier			60		60
Accueil familial Crissier				67	67
<b>Total par type d'accueil</b>	<b>235</b>	<b>137</b>	<b>156</b>	<b>323</b>	<b>851</b>

## FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

L'année 2020 a commencé avec l'entrée en vigueur de la nouvelle convention cadre du Réseau Renens-Crissier, qui confirme les Communes de Renens et Crissier comme membres fondateurs. Une convention de partenariat avec chacun des partenaires privés, à savoir la Fondation Les Baumettes, l'Association du Foyer Sainte Famille et la Fondation la Roue enchantée (Bobst) a aussi été établie. Cette révision a pour but de préciser l'organisation, le mode décisionnel et le financement du Réseau.

De nouvelles directives concernant tous les types d'accueil : préscolaire, parascolaire en UAPE, en APEMS et en milieu familial sont aussi entrées en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Elles ont été revues avec la volonté d'être plus transparentes pour les parents sur les modalités de calcul du revenu déterminant, la clarification du système de facturation rétroactif, la gestion des contentieux, les situations de déménagement et les résiliations de contrats notamment. Ces nouvelles directives ont aussi simplifié les procédures de renouvellement des contrats.

Une facturation rétroactive a permis de réviser tous les revenus déterminants 2019 des parents. En fonction des nouveaux chiffres, des sommes complémentaires ont été facturées ou remboursées aux parents dont les revenus ont évolué. Cette refacturation, rendue possible grâce au nouveau logiciel de gestion du Réseau, permet une meilleure équité de traitement des parents.

Le Coronavirus et le semi-confinement ont considérablement impacté le Réseau. Dès le 17 mars, les structures d'accueil et les écoles ont fermé. Un accueil d'urgence a été mis en place, destiné exclusivement aux enfants des parents mobilisés professionnellement dans la lutte contre l'épidémie ou assurant la sécurité de l'État. Cette situation a donné lieu à une belle collaboration avec les établissements primaires. L'accueil préscolaire a partiellement recommencé le 27 avril et l'accueil parascolaire le 11 mai. La reprise « normale » de l'accueil a finalement eu lieu le 25 mai. Sur décision du Conseil d'État, l'encadrement de l'accueil d'urgence n'a pas été facturé aux parents pendant cette période. Le Réseau a reçu une subvention de CHF 49'353.- dont CHF 40'211.- pour l'accueil d'urgence de Renens. En parallèle, le Conseil d'État a décidé d'aider les institutions publiques (non éligibles à l'aide fédérale) en subventionnant les pertes financières importantes liées à la non facturation des prestations d'accueil aux parents pendant cette période. Dans ce cadre, le Réseau a reçu une aide cantonale d'un montant de CHF 538'393.- dont CHF 372'341.- pour Renens.

L'Ouest lausannois se développe, notamment en termes de logement, ce qui implique des déménagements au sein du district. Le Réseau Renens-Crissier a établi des conventions inter-réseau avec les Réseaux AJESOL et AJENOL, permettant le maintien de l'accueil dans leur structure pour 6 enfants. Le Réseau Renens-Crissier se félicite de ces collaborations, qui sont un progrès considérable pour les familles.

La Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants (FAJE) est un partenaire déterminant pour le Réseau Renens-Crissier. De nouvelles subventions ont vu le jour, concernant les structures encadrant des personnes en formation, les structures ayant adhéré à la convention collective de travail ou encore l'aide extraordinaire aux Réseaux, afin de permettre le développement d'outils de gestion ou pour l'engagement de personnel. Cette subvention a permis de couvrir les frais d'une partie du poste de « spécialiste du revenu déterminant » nouvellement créé, en réponse à un objectif fondamental pour le Réseau, à savoir le traitement équitable des parents dans l'établissement de leurs revenus déterminant la facturation des frais d'accueil.

## RÉSUMÉ DES SUBVENTIONS REÇUES EN 2020 PAR LA FAJE (HORS SUBVENTIONS COVID)

Type de subventions	Renens	Partenaires	Total
Ordinaire	1'517'410.-	1'253'169.-	2'770'579.-
Aide au démarrage	221'360.-	0.-	221'360.-
Personnel en Formation	8'250.-	19'500.-	27'750.-
Adhésion à la CCT	0.-	5'000.-	5'000.-
Structure à Temps Réduit (TOR- jardin d'enfants)	45'000.-	43'800.-	88'800.-
<b>Total en CHF</b>	<b>1'792'020.-</b>	<b>1'321'469.-</b>	<b>3'113'489.-</b>

## LISTE D'ATTENTE CENTRALISÉE DU RÉSEAU

La liste d'attente centralisée donne la possibilité aux parents de s'inscrire directement et en une seule fois pour toutes les structures du réseau. L'inscription est valable trois mois, renouvelable et modifiable en ligne par les parents.

À fin décembre 2020, la liste d'attente concernant les enfants de Renens comprenait 289 enfants correspondant à 190 places, répartis comme suit :

- 213 enfants en âge préscolaire, correspondant à 140 places ;
- 76 enfants en âge parascolaire, correspondant à 50 places.

Pour 181 demandes, aucune solution de placement n'a pu être proposée aux parents dans les délais demandés. Il est important de préciser qu'une partie des demandes non-satisfaites concerne des placements non-prioritaires (changement de type d'accueil, taux de placement souhaité supérieur au taux de travail des parents marge comprise, parent sans travail et projet d'insertion professionnel, etc.).

La gestionnaire de réseau est la personne de contact pour répondre aux parents sur les questions relatives aux inscriptions.

## COORDINATION DES STRUCTURES DE L'ENFANCE

La pandémie a perturbé plusieurs activités courantes : Les regroupements des équipes des lieux d'accueil du groupe Partenaires Petite Enfance n'ont pas pu avoir lieu comme chaque année. Les visites à la bibliothèque ont été réduites et la sortie annuelle d'une journée n'a pas eu lieu. Les fêtes de l'été et de Noël ont dû être annulées. La disparition de nombreux rituels dans les structures d'accueil a un impact considérable sur l'activité, mais les équipes ont mis en place d'autres actes éducatifs et d'accompagnement, permettant de garder le lien et surtout, de soutenir les familles. Ces actions sont décrites dans chaque structure.

Le développement de projets de soutien pédagogique aux équipes s'est poursuivi, notamment dans les colloques des différents lieux d'accueil.

## THÈMES, LIENS INTERGARDERIES

Diverses activités de motricité, de découverte, d'éveil, de créativité, ainsi que des sorties à l'extérieur ont été proposées autour du thème « l'enfant dans la ville ».

## ACCUEIL COLLECTIF PRÉSCOLAIRE

### CENTRE DE VIE ENFANTINE (CVE) LE TOURNESOL

Durant l'année 2020, 92 enfants âgés de 4 mois à 9 ans ont été accueillis au CVE Le Tournesol dont 26 fratries au sein du réseau. 36 d'entre eux fréquentaient déjà le Tournesol en 2019. 17 nationalités étaient représentées. Le revenu moyen des parents était de CHF 9'808.50.

Cette année a été marquée par le déménagement dans les nouveaux locaux au chemin de la Bruyère 1, initialement prévu en avril mais reporté en juillet pour cause de retard dans les travaux dû à la Covid.

L'agrandissement s'est concrétisé par la création d'un groupe de 7 trotteurs (enfants de 18 à 36 mois), un groupe de 10 Moyens (enfants de 2,5 à 5 ans) et l'ouverture d'une UAPE (2 groupes de 12 écoliers 1P et 2P). Le Tournesol accueille désormais 68 enfants par jour (44 enfants en préscolaire et 24 enfants en parascolaire). Exceptionnellement, trois enfants de classe supérieure à la 2P sont accueillis pour l'année scolaire 2020-2021 par manque de place au réfectoire de Florissant.

L'autre effet marquant de cette année a été la gestion de la pandémie. Le Tournesol est resté ouvert pour les accueils d'urgence du 16 mars au 27 avril. Deux enfants inscrits au Tournesol et trois enfants venant d'autres modes de garde ont bénéficié de l'accueil d'urgence. Dès le 27 avril, la reprise de l'accueil de tous les enfants inscrits s'est faite progressivement.

L'équipe éducative s'est agrandie, passant de 10 collaboratrices à 19 personnes (y compris la directrice), l'équipe d'intendance de 2 à 3 collaboratrices. Le personnel a fait preuve d'une grande adaptabilité et d'une solidarité à saluer pour traverser les nombreuses épreuves de cette année.

Le bien-être de l'enfant et le développement de son autonomie ont été au cœur des réflexions pédagogiques. Le PEP (petite enfance et pédagogie) a été sollicité pour entamer un travail sur le projet institutionnel avec la nouvelle équipe. L'aménagement des nouveaux locaux a pris une part importante de la réflexion qui n'en est qu'à ses débuts. Une importance particulière est accordée lors des moments d'accueils et de retransmissions, lors de l'adaptation de chaque enfant et lors de la présentation du fonctionnement des groupes. Les entretiens individuels avec les parents jalonnent le parcours de chaque enfant au sein du Tournesol.

Les activités, répondant aux objectifs du projet pédagogique, de motricité, de découvertes, d'éveil, de créativité, ainsi que des sorties à l'extérieur ont été adaptées tout au long de l'année au contexte sanitaire.



Plusieurs personnes en formation ont bénéficié de l'apport du travail de terrain ainsi que du suivi de praticiennes-formatrices : deux stagiaires de l'école supérieure en éducation de l'enfance (ESEDE), deux apprenties assistantes socio-éducatives. L'une d'elle a résilié son contrat pour des raisons personnelles. De plus, une personne dans le métier d'intendance ainsi qu'une personne dans un projet de reconversion professionnelle en éducation envoyées par le CGPI ont bénéficié d'un emploi temporaire au Tournesol.

## CENTRE DE VIE ENFANTINE (CVE) LES GLOBE-TROTTEURS

Au cours de l'année 2020, 75 enfants issus de 68 familles ont bénéficié de l'une des 34 places d'accueil du CVE Les Globe-Trotteurs, établissant un taux de remplissage annuel moyen de 91 %. Le revenu moyen des parents était de CHF 7'523. –.



Cette année a été marquée par l'arrivée, début mars, d'une nouvelle direction succédant à la direction ad intérim assurée jusque-là par la directrice du CVE Le Tournesol. Consécutivement à cette arrivée, l'équipe a démontré une réelle ouverture d'esprit, une excellente cohésion et un investissement assidu au sein de la garderie.

L'autre événement marquant de cette année, la pandémie de Covid, à laquelle il a fallu s'adapter, a accompagné la structure tout au long de l'année. Les Globe-Trotteurs sont restés ouverts lors de la « première vague » et par la suite. Du 13 mars au 24 avril, s'est organisée une ouverture (vacances de Pâques comprises) pour « l'accueil d'urgence » des six enfants dont les parents travaillent dans le domaine médical.

Du 27 avril au 8 mai, avec la réouverture de tous les prestataires de service à la personne, les enfants de ces professionnels ont rejoint la garderie, soit une quinzaine d'enfants. Dès le 11 mai, l'ensemble des enfants sont revenus progressivement. Tout au long de cette période et par la suite, l'équipe a fait preuve d'une adaptabilité remarquable, d'un professionnalisme d'une grande qualité et d'une solidarité exemplaire.

Le bien-être des enfants, le développement de leurs compétences et de leur autonomie ont été les moteurs des actions pédagogiques. Et cette année, peut-être plus que jamais, le renforcement du lien avec les familles aura été au centre des préoccupations.

L'ouverture envers l'autre, sur le monde et vers l'extérieur est restée une valeur essentielle aux Globe-Trotteurs. Tout en considérant les contraintes et en s'y adaptant, c'est en train, en bateau et à pied, que les enfants sont partis à la découverte de leur environnement et « d'ailleurs ».

Plusieurs personnes ont eu l'opportunité de développer leurs compétences professionnelles en se confrontant à la réalité du terrain, accompagnées par une praticienne-formatrice diplômée, une formatrice en entreprise certifiée et l'ensemble des professionnels de l'équipe éducative, dont notamment : l'apprentie de 3e année, qui a brillamment terminé sa formation et obtenu son CFC d'assistante socio-éducative, à laquelle a succédé un nouvel apprenti qui effectue sa 1<sup>ère</sup> année d'apprentissage. Trois stagiaires de l'école supérieure en éducation de l'enfance (ESEDE) sont venus faire un stage de formation pratique.

La journée pédagogique prévue le 21 novembre a été reportée en raison des conditions sanitaires. Celle-ci devait aborder la thématique de « l'éducation positive ». À titre individuel, les éducatrices ont poursuivi leur processus de formation en participant, lorsque cela a été possible, à des formations enrichissantes tant pour elles-mêmes que pour l'ensemble de l'équipe.

## UAPE DU CENSUY

Durant l'année 2020, 44 enfants issus de 41 familles ont bénéficié des 24 places d'accueil de l'UAPE du Censuy (30 places pour le temps de midi). Le taux de remplissage moyen s'est porté à 81.2%. Le revenu moyen des familles était de CHF 10'687.30.

L'UAPE propose une prise en charge qui s'adapte aux horaires des écoliers et qui répond aux besoins des familles actives. C'est pour les enfants un endroit proposant des alternatives pédagogiques et éducatives qui leur permettent de se ressourcer tout en favorisant leur développement et l'intégration dans la société. Ainsi les enfants ont pu profiter d'activités diverses et de sorties en pleine nature.

Le nouveau terrain d'exploration proche de l'UAPE doit encore être officiellement inauguré dès que possible. Il accueille déjà régulièrement les enfants de l'UAPE qui s'y rendent pour entretenir un petit jardin potager et pour exprimer leur besoin d'exploration et de vie en lien avec la nature.

L'équipe éducative se soucie d'apporter des propositions face aux défis rencontrés. C'est dans cet esprit que diverses formations ont été suivies par les éducatrices afin de proposer une prise en charge de qualité et adaptée aux besoins des enfants et de leur famille. Un soutien pédagogique à l'équipe a été accueilli avec enthousiasme et a permis de riches échanges et réflexions.

L'apprentie poursuit avec succès sa formation et débute sa troisième et dernière année.

La pandémie a bousculé les habitudes d'étroite collaboration avec les familles et il a fallu à l'équipe éducative une grande adaptabilité et beaucoup de créativité pour proposer, malgré tout, une prise en charge permettant aux enfants et aux familles de vivre cette période de la manière la plus sereine possible.

Dès janvier 2020, le CVE Les Globe-Trotteurs et l'UAPE du Censuy ont vécu une réorganisation de leurs directions tout en maintenant des liens privilégiés entre ces deux lieux.

## CENTRE DE VIE ENFANTINE (CVE) LA FARANDOLE

En 2020, le CVE La Farandole a accueilli 70 enfants en préscolaire et 52 enfants en parascolaire à temps partiel ou à temps plein, de 14 nationalités différentes. Le revenu moyen des parents était de CHF 8'987.50.

La Farandole a fêté ses dix ans à la rue de l'Industrie 4. Dix ans de lien dans le quartier et l'école des Biondes, d'échanges avec les habitants sur le chemin de la forêt; dix ans de cris vivants dans le grand jardin, de cueillette de fruits et de légumes lorsque cela pousse, de fabrication de confitures « maison », de circuits de vélo et de jeux d'eau. Une décennie de décorations, de désinfections, d'aménagements, de réflexions pédagogiques, d'équipes qui se lient et se relient. Des familles avec qui la Farandole a cheminé parfois durant plus de 12 ans. Des partenariats avec le marché de Renens.

2020 c'est aussi la rénovation d'une partie de la Farandole, avec pour les enfants, la découverte cet été d'un nouveau château chez les moyens, d'un meuble à langer «up to date» en nurserie, de nouvelles peintures, de portillons, «de belles cages à radiateurs» aux nouvelles normes de l'OAJE.

Mais cette année a été chamboulée par la Covid. Durant le confinement, les équipes Farandole, Lapins bleus, Pinocchio et UAPE du Censuy ont travaillé en équipe réduite, ensemble, pour répondre aux besoins de familles et d'enfants que pour la plupart les éducatrices ne connaissaient pas. La Farandole a essayé d'offrir à ces enfants un espace de vie, de jeux, de calme, de «normalité», alors que leurs parents effectuaient des métiers prioritaires. Les éducatrices ont pu expérimenter une nouvelle facette de leur métier et des liens humains très spécifiques. Les équipes éducatives et administratives se sont astreintes à conserver le lien par mail, par téléphone, par visioconférence avec les familles inscrites à la Farandole, mais confinées à la maison.

Cette situation a obligé à réinterroger toutes les actions menées, les manières de faire, le sens même des métiers où le lien à l'humain est tellement nécessaire. Les équipes Farandole ont vécu au quotidien la frustration de ne plus pouvoir proposer des moments de vie avec les familles et de perdre en partie la notion d'accueil face à des familles en grand questionnement et parfois en souffrance. Les entretiens individuels ont heureusement pu être maintenus.

Les nombreuses activités dans la nature ont apporté un équilibre nécessaire aux enfants et aux éducatrices dans cette période chamboulée.

À la Farandole les équipes administrative, logistique et pédagogique ont tenté de préserver cet espace de vie dédié aux petits, pour qu'ils puissent continuer leur «vie d'enfants» à leur rythme, dans un espace vivant et convivial.

## JARDIN D'ENFANTS COMMUNAL LE PINOCCHIO

En 2020, 52 enfants âgés de 2 ans et demi à 4 ans et demi, de 14 nationalités différentes, ont été accueillis deux à cinq demi-journées par semaine au Pinocchio.

Le Jardin d'enfants a effectué 1 dépannage d'urgence, afin de soutenir une famille n'ayant pas de mode de garde fixe et se trouvant face à une urgence.

La vie du Jardin d'enfants a été mouvementée durant cette année 2020, et il a été fermé de mi-mars à début juin. De nombreux évènements importants dans le lien avec les familles ont dû être annulés. Cependant, durant la fermeture, les familles ont reçu des courriers, du matériel pour bricoler, des recettes à cuisiner. Les contacts ont persisté soit par mail, téléphone ou par livraison dans les boîtes à lait.

Même si cette situation a impacté la création de liens sociaux avec et entre les familles, l'équipe éducative a pu continuer de proposer régulièrement des entretiens individuels pour favoriser une relation de partenariat et de confiance entre l'équipe éducative et les parents.

L'équipe éducative a créé une brochure d'accueil à l'attention des familles, afin de permettre aux parents de se projeter avant l'arrivée de leur enfant au Jardin d'enfants et de pouvoir identifier certains points du projet pédagogique.

Autour du thème inter garderie de l'enfant dans la ville, les éducatrices ont favorisé les activités en extérieur ; les promenades, regarder les bus, dire le nom des magasins du quartier, regarder les ouvriers sur les chantiers, découvrir les lieux d'habitations. Cela a aussi permis de valoriser les métiers de différents parents et d'intégrer les enfants dans leur quartier et leur ville.



## JARDIN D'ENFANTS COMMUNAL LES LAPINS BLEUS

En 2020, 83 enfants âgés de 2 ans et demi à 4 ans et demi, de 18 nationalités différentes, ont été accueillis deux à cinq demi-journées par semaine aux Lapins Bleus.

Une année toute particulière, où des projets ont dû rester en suspens, être transformés ou voire même abandonnés à cause de la crise sanitaire.



Le partenariat avec le CAT Kanumera et les activités avec les « grands-parents de cœur » ont dû être annulées. Au mois de juin, les enfants ont toutefois fait des dessins qui ont été transmis aux bénéficiaires du CAT avec un petit message d'encouragement.

Durant cette période remplie de questionnements et d'inquiétudes, un travail d'accompagnement des parents soucieux face à un avenir incertain, des familles qui recherchaient une écoute a été mis en place. Le but principal pour l'équipe éducative a été d'offrir aux enfants, plus que jamais, un lieu où la joie du jeu puisse leur faire oublier un instant les soucis des adultes.

De mi-mars à fin mai, durant le semi-confinement et la fermeture du Jardin d'enfants, le lien avec les familles a été maintenu par mail ou par téléphone pour prendre des nouvelles régulières et transmettre des messages de soutien. En annexe aux mails, des idées de bricolages, des recettes de cuisine originales à faire avec les enfants, une poésie pour la fête des Mères, une chanson apprise aux Lapins Bleus et des photos souvenir de leurs enfants en activité au jardin d'enfants ont été proposés, afin de conserver le lien tant avec les familles qu'avec les enfants.

Les retours des familles ont été très touchants et gratifiants : des mots de reconnaissance des parents, des photos et vidéos des enfants adressant un bonjour aux équipes, récitant la poésie apprise à la maison. Mais aussi des parents sincères et ouverts pour partager leurs difficultés et leurs angoisses face à la situation.

Ce travail de soutien à distance, encore jamais vu dans l'histoire des structures d'accueil, a créé un lien plus fort avec les familles, qui pourrait se résumer par : tous ensemble pour continuer à faire face aux difficultés liées à cette pandémie !

## ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR DE RENENS-CRISSIER

Pour offrir un accueil de jour aux enfants du Réseau et répondre aux demandes des parents, les coordinatrices et le personnel du secrétariat travaillent en étroite collaboration avec les accueillantes en milieu familial (AMF).

### LES ENFANTS ET LEUR FAMILLE

En 2020, l'accueil familial de jour (AFJ) a procédé à 83 placements dont 56 nouveaux enfants. Un total de 323 enfants a été placé chez 51 accueillantes en milieu familial (AMF). Pendant le semi-confinement, l'accueil familial de jour est resté ouvert pour l'accueil d'urgence. Ainsi, plusieurs enfants dont les parents travaillent dans les professions prioritaires ont pu être accueillis. Durant l'année, 146 dépannages ont été organisés. Au fil des mois, les coordinatrices ont été disponibles pour écouter les familles et répondre le mieux possible à leurs besoins. Toujours dans le souci du bien-être des enfants, elles ont organisé plusieurs bilans, entre les parents et leur accueillante, qui ont permis de résoudre certaines situations délicates.

### LES ACCUEILLANTES EN MILIEU FAMILIAL

En raison de la pandémie, plusieurs formations ont été annulées, y compris celles organisées par la Communauté d'intérêt pour l'accueil familial de jour. Sur 19 soirées prévues par les coordinatrices, seules 6 ont pu être maintenues. 3 soirées animées par une pédopsychiatre ont été consacrées au groupe de parole. Les 3 autres se sont déroulées en effectif réduit et ont permis l'analyse de situations pratiques, supervisées par une psychologue.

Le traditionnel repas de fin d'année a dû être annulé en raison des restrictions sanitaires.

Les coordinatrices ont examiné 8 dossiers de personnes intéressées et ont effectué 4 enquêtes socio-éducatives. 3 candidates ont reçu leur autorisation provisoire pour 18 mois. Une accueillante d'un autre réseau est venue compléter l'équipe, suite à son déménagement. Durant l'année, 7 accueillantes ont cessé leur activité dont un départ à la retraite et 4 déménagements.

## L'ADMINISTRATION

Les coordinatrices et le personnel de l'administration ont dû s'adapter aux bouleversements générés par la pandémie concernant le placement des enfants et leur facturation. Au fur et à mesure des décisions du Conseil Fédéral, les coordinatrices ont informé les AMF sur les plans cantonaux de protection pour l'accueil de jour des enfants. Elles ont veillé à leur bonne compréhension et à leur application.

## CHIFFRES POUR 2020 - ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR

	Total	Renens	Crissier
Enfants placés	323	256	67
Enfants de Crissier placés à Renens		26	
Enfants de Renens placés à Crissier			18
Nombre d'heures facturées	191'865	141'748	50'117
Accueillantes agréées	51	43	8
Nouvelles accueillantes	4	3	1
Enquêtes socio-éducatives	4	3	1
Accueillantes agréées au 31 décembre 2020	44	36	8

## ACCUEIL COLLECTIF PARASCOLAIRE

### APEMS DU LÉMAN - APEMS DU 24-JANVIER

Durant cette année scolaire, les enfants des APEMS de Renens ont travaillé autour du thème de l'éco-responsabilité. Ils ont assisté à la Before organisée par la Ville de Renens dans la cour du Pavillon des Corbettes le 23 septembre, et participé à la fresque au sol.

Depuis la rentrée scolaire d'août, les APEMS comptent une adjointe pédagogique à 80%, travaillant sur les deux sites.

En raison de la pandémie, les structures ont dû fermer durant 8 semaines, du 16 mars au 11 mai 2020.

Un accueil d'urgence pour des enfants de 3 à 8P a été proposé sur le site de l'APEMS du Léman du 23 mars au 8 mai, vacances de Pâque comprises. Les équipes ont travaillé en étroite collaboration avec les directions scolaires. Durant cette période les APEMS ont accueilli 16 enfants: 175 accueils du matin, 183 à midi et 166 l'après-midi.

Le 11 mai, les APEMS ont réouvert et les enfants sont venus 1 jour sur deux, selon leurs cours et ceci jusqu'au 22 mai. Dès le 25 mai, les accueils ont repris normalement.



## CHIFFRES 2020 APEMS

## APEMS DU LEMAN

## APEMS DU 24-JANVIER

	2019	2020	2019	2020
Nombre d'enfants accueillis	86	82	82	82
Moyenne journalière à midi	44.15	40.62	43.98	41.74
Moyenne mercredi à midi	23.45	23.28	29.89	29.84

### RÉFECTOIRE SCOLAIRE DU TEMPLE

Le réfectoire, situé à la salle de paroisse de Renens-Village, est destiné aux élèves de la 3<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> primaire, même si l'orientation des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> primaires vers les APEMS est privilégiée pour des raisons de prise en charge pédagogique et d'accompagnement sur le chemin de l'école.

Le réfectoire du Temple a accueilli 83 enfants en 2020.

### RÉFECTOIRE SCOLAIRE PROVISOIRE DE FLORISSANT

Situé dans le Collège de Florissant, le réfectoire est destiné aux élèves fréquentant ce bâtiment scolaire. En collaboration avec les écoles, une classe libre a été aménagée pour 24 places, avec un coin repos et jeux. Les parents peuvent commander un repas chaud ou choisir l'option pique-nique. Le réfectoire est ouvert à midi les lundis, mardis, jeudis et vendredis pendant les périodes scolaires.

En 2020, le réfectoire de Florissant a accueilli 45 enfants.

Suite à la pandémie de COVID-19, les réfectoires n'ont pas pu accueillir d'enfants du 16 mars au 8 mai 2020.

Dès la rentrée scolaire du mois d'août, les réfectoires ont été repris par la direction des APEMS.

### CLINIQUE DENTAIRE SCOLAIRE

L'année 2020 a commencé avec le dépistage des classes primaires. Entre le 6 janvier et le 9 mars, ce sont 1'333 élèves qui se sont présentés à la clinique, accompagnés de leur enseignant, afin de faire le contrôle annuel de leur dentition.

188 élèves de 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> année, scolarisés au Collège du Roseau ont reçu la visite du Médecin-dentiste et de son assistante dans leur établissement.

En raison de la pandémie, les cabinets dentaires ont dû arrêter leur pratique dès le 16 mars et jusqu'au 26 avril, ce qui a représenté 171 consultations annulées. Pendant cette période, 6 patients ont été reçus pour des soins en urgence.

Les 171 patients ont pu être replacés, mais les leçons de prophylaxie dans les classes de 1 et 2 P n'ont pas pu avoir lieu au printemps et ont été partiellement annulées en automne.

Le personnel de la clinique a organisé un tournus et une permanence téléphonique, afin qu'il y ait toujours une présence en cas d'urgence. Il a mis ce temps à profit pour faire des inventaires, préparer des animations pour les prochaines leçons de prophylaxie, et surtout, passer l'entier des dossiers papier des patients sous forme informatique.

Les consultations ont pu reprendre le 27 avril, avec de nouveaux protocoles de désinfection, d'accueil et de prise en charge des patients.

L'année s'est terminée avec le dépistage de 657 élèves des classes secondaires au Collège du Léman.

Le dépistage et les leçons de prophylaxie dispensés dans les classes sont l'occasion pour les enfants de se familiariser avec la médecine dentaire et le personnel soignant. C'est un type de prévention qui fonctionne avec des moyens financiers modestes, permettant d'éviter des frais dentaires tout en améliorant l'état de santé des enfants.

Afin que les soins se déroulent au mieux pour le patient, la médecin-dentiste et l'assistante ont suivi une formation d'hypnose dentaire. Les résultats sont convaincants et les soins se déroulent dans une ambiance calme et détendue.

## CHIFFRES-CLES

<b>Dépistage</b>	Sur 2'346 élèves 2'178 ont été contrôlés
<b>Diagnostic</b>	42.79% des élèves sans caries, 32.59% sans carie et avec obturations, 20.56% avec caries, 4.04% des enfants ne reçoivent pas les soins nécessaires
<b>Rendez-vous</b>	748 rendez-vous pris, dont 74 manqués
<b>Patients</b>	559 patients traités
<b>Moyens techniques</b>	115 radiographies, 12 photos avec le diagnocam
<b>Prestations</b>	22.33 h de nettoyages dentaires par la médecin-dentiste, 24.41 h par l'assistante en prophylaxie
<b>Prophylaxie</b>	6.83 h de démonstrations sur la manière de se brosser les dents par l'assistante dentaire

## PRESTATIONS EN FAVEUR DES AÎNÉS

### RÉSEAU DES AÎNÉS

Le réseau des partenaires aînés de la Ville de Renens a coutume de se réunir deux fois par année. En 2020, il n'y a eu qu'une réunion, le 24 septembre 2020, lors de laquelle il a été surtout question des actions mises en place en fonction de la pandémie.

Le groupe de travail «Personnes à mobilité réduite» (GT-PMR) communique régulièrement sur l'avancée de ses travaux dans la mise en place d'améliorations en faveur des personnes à mobilité réduite sur la commune.

Le groupe a été restructuré pendant l'automne et l'hiver 2020, afin d'améliorer le suivi des constats et des propositions. De nouvelles personnes sont venues renforcer le groupe et des collaborations ont été nouées, notamment avec les lieux d'accueil de la petite enfance, étant donné que certaines difficultés de mobilité rencontrées par les seniors le sont aussi par les jeunes enfants : signalisation des passages piétons trop courts, hauteur des trottoirs, etc.

### ADHÉSION DE LA VILLE DE RENENS AU RÉSEAU SUISSE DES VILLES-AMIES DES AÎNÉS

Les rencontres prévues cette année ont dû être annulées. La cotisation annuelle au réseau est fixée à CHF 2'000.-.

### FÊTE DES AÎNÉS

L'édition 2020, prévue les après-midis des 10 et 11 juin, a été reportée au 23 et 24 septembre, puis finalement annulée par décision municipale du 24 août 2020.

La prestation de M. Alexandre Cellier du duo Cellier Duperrex envisagée à l'EMS des Baumettes à l'automne 2020, au titre de «compensation» à l'annulation du spectacle pour la Fête des aînés, a dû être reportée à une date non encore définie, en raison des directives sanitaires strictes en vigueur dans les EMS.

## SOIRÉE D'INFORMATION À LA PRÉPARATION A LA RETRAITE

La manifestation organisée tous les 2 ans en alternance avec l'accueil des nouveaux retraités, prévue le mardi 27 octobre 2020 a dû être annulée. Mme Katja Haunreiter, chercheuse et enseignante à l'HETSL, devait assurer une présentation générale du système des 3 piliers. Cette soirée sera reconduite à l'automne 2022.

## PROGRAMME « PAS DE RETRAITE POUR MA SANTÉ! »

La 4<sup>e</sup> édition de la « Journée découverte » du programme « Pas de retraite pour ma santé » a pu être organisée le 16 septembre 2020 à la Salle de spectacles, en respectant les mesures sanitaires en vigueur et en limitant l'accès à 50 personnes, au lieu de 100.

Sur les 47 personnes inscrites, 37 ont participé à la journée, qui s'est déroulée en conférences le matin et en activités physiques à tester l'après-midi.

Le programme « Pas de retraite pour ma santé » s'inscrit dans la politique « Vieillesse et Santé » du Canton de Vaud. Faisant partie du programme « Ça marche! Bouger plus, manger mieux », il est cofinancé par le Canton de Vaud (DGS) et la Fondation Promotion Santé Suisse et mis en œuvre en partie par Unisanté. La phase pilote de ce projet s'est déroulée de 2017 à 2020. Il est donc arrivé en fin de cycle sous sa forme actuelle et est amené à évoluer, ce qui a conduit Unisanté à dénoncer, au 31 décembre 2020, la convention qui la lie à la Ville de Renens depuis le 28 mars 2019.

Une rencontre en visioconférence a été organisée le 12 novembre 2020, lors de laquelle deux représentants d'Unisanté, M. Vincent Pécelet, responsable de l'unité d'activité physique et Mme Christine Mueller, responsable du secteur des prestations en promotion de la santé ont présenté les nouvelles orientations du projet.

Le nouveau programme 2021-2024, « Bien être psychique et physique des seniors », défini par le canton en fin d'année 2020 s'articule sur les axes prioritaires suivants :

- Accès aux personnes les plus défavorisées ;
- Travail sur un environnement favorable à la santé (parcours santé, aménagement d'espaces verts) ;
- Mise en réseau des acteurs sur le plan local ;
- Soutien des structures locales existantes en leur apportant une expertise, des possibilités de formation.

La mise en œuvre du nouveau programme se fera dans le courant 2021 et Unisanté proposera aux communes des opportunités de collaboration. Des discussions sont menées avec les partenaires associatifs, des moniteurs indépendants, ainsi que les participantes aux cours hebdomadaires, afin d'identifier les possibilités au niveau local.

Les rencontres actives, suivies régulièrement par un groupe d'une vingtaine de seniors ont dû être interrompues en raison de la situation sanitaire. Néanmoins, dès le mois de mars, Unisanté a proposé des vidéos sur la chaîne Youtube, animées par les moniteurs et monitrices des rencontres actives.

Selon la convention, le montant de CHF 14'350.- correspond aux frais relatifs à l'organisation d'une « journée découverte », la mise en place d'une conférence santé et l'animation des rencontres actives.

En accord avec Unisanté, la subvention 2020 a été diminuée de CHF 2'000.- et la somme de CHF 12'350.- a été versée, en raison des rencontres actives annulées.

## OCTOGÉNAIRES - NONAGÉNAIRES - CENTENAIRES

Depuis 2016, une carte de vœux est envoyée à chaque octogénaire de la part de la Municipalité. En 2020, ce sont ainsi 44 Renanaïses et 44 Renanais, soit 88 personnes, qui ont reçu une carte d'anniversaire.

En 2020, la Municipalité a fêté le nonantième anniversaire de 38 personnes (25 femmes et 13 hommes). À cette occasion, il leur a été remis un cadeau d'une valeur de CHF 200.-, un arrangement fleuri ou deux bouteilles de vin.

7 centenaires ont également été fêtés, dont un homme, respectivement de 100, 101, 103 et 104 ans.

## BONS DE REPAS

Cette année, 522 bénéficiaires des prestations complémentaires AVS-AI ont reçu 21'876 bons, destinés à participer aux frais de repas dans les cafés et restaurants partenaires de l'opération, à Renens et Ecublens.

Chaque bénéficiaire reçoit un carnet de 12 bons de CHF 5.-, soit une valeur de CHF 60.- par trimestre, équivalent à CHF 240.- par année.

À noter que cette prestation ne s'adresse pas exclusivement aux aînés de la commune mais plus largement aux bénéficiaires des prestations complémentaires AVS-AI. Dans les faits, la très grande majorité des utilisateurs est en âge AVS.

### NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DE BONS DE REPAS

	2020	2019	2018
Bénéficiaires	522	585	499
Bons reçus	21'876	22'992	23'376

## TRANSPORTS DES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

La Ville de Renens participe au coût des déplacements pour les personnes à mobilité réduite qui ne peuvent utiliser les transports publics. Le droit à ces prestations est établi sur la base d'une évaluation ergothérapeutique ou médicale qui détermine le transporteur adéquat, THV (Transport handicap Vaud) ou taxis.

Ainsi, dès 2007, les communes partenaires attribuent chacune 96 bons par année et par personne et reconnaissent THV et Taxi Services comme transporteurs agréés. Le prix du bon à charge des bénéficiaires est équivalent au prix d'un billet TL, le solde du coût des transports étant pris en charge par les communes en fonction du type de courses : thérapeutiques (médicales) ou de loisirs.

### NOMBRE DE COURSES THV ET TAXI SERVICES

	2018	2019	2020
Bénéficiaires	216	236	213
Total des courses	6'015	6'054	4'511
Courses médicales	1'580	1'562	1'721
Courses loisirs	4'435	4'492	2'790
<b>Total CHF</b>	<b>99'778</b>	<b>100'669.75</b>	<b>68'534.15</b>

Sur le total des courses, 4'033 (5'265 en 2019) ont été assurées par Taxi Services, soit 89.40% (86.99% en 2019). Le coût moyen par bénéficiaire s'est porté à CHF 321.75 (CHF 426.56 en 2019). Le coût moyen de la course s'élève à CHF 15.19 (CHF 16.63 en 2019).

L'analyse de ces chiffres montre une baisse importante du nombre de courses, couplée avec une légère baisse du nombre de bénéficiaires par rapport à l'année dernière, la crise sanitaire n'ayant pas encouragé les déplacements. Par ailleurs, on peut relever que de nombreux bénéficiaires utilisent également d'autres formes de transport, comme le recours aux bénévoles (Croix-Rouge) ou les services de l'association BEMS (Bénévoles Mèbre-Sorge). Les statistiques de cette dernière association sont accessibles en ligne sur leur site.

Comme pour les bons de repas, cette prestation ne s'adresse pas exclusivement aux aînés mais est très largement utilisée par eux.

# INTÉGRATION

## ACTIVITÉS DU SECTEUR INTÉGRATION EN 2020

L'année 2020 a vu l'annulation ou le report de nombreux projets et manifestations liées à l'intégration ; cependant, certaines activités ont pu être maintenues voire développées, malgré la pandémie.

La crise sanitaire a bouleversé de manière significative les modes de vie de chacun et les modalités des rapports entre les individus. Cette conjoncture inédite a néanmoins permis l'apparition de nouvelles solidarités à travers la mise en place d'initiatives collectives ou privées. À titre d'exemple, la Ville de Renens a, entre autres, mis en place une application de solidarité à travers laquelle il était possible de s'annoncer pour rendre service à des gens dans le besoin (courses, médicaments, etc.). C'est dans cette optique également que certains membres de la CISE se sont engagés à maintenir le lien avec les aînés de la commune ne parlant pas le français, en assurant une permanence téléphonique au début de la pandémie.

Les incidences de la Covid-19 sur l'organisation des mesures ont impliqué de nombreuses séances (en distanciel) de coordination, tant sur le plan local que sur le niveau cantonal et national. Les échanges se sont poursuivis avec le Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI) avec lequel la collaboration est par ailleurs toujours excellente.

Comme chaque année, le Secteur a poursuivi son travail de soutien en orientant et conseillant toute personne ou association faisant appel à ses services. Outre les demandes individuelles, le Secteur a régulièrement été sollicité pour participer à des recherches ou des formations en lien avec l'intégration.

### ACCUEIL DE JOUR

Durant cette crise sanitaire, la Ville de Renens s'est inscrite en soutien du dispositif lausannois d'accueil des personnes sans-abri. Une salle de gymnastique a été aménagée au sein de la Commune afin d'accueillir des usagers pour y passer la nuit. Finalement, ce lieu n'a pas été utilisé car des lits en suffisance ont été installés à Lausanne.

Dès le 10 avril, la Municipalité de Renens a mis sur pied un lieu d'accueil de jour pour les personnes sans-abri ou en situation de vulnérabilité de 11h à 16h tous les jours, y compris les week-ends, afin de décentraliser l'accueil des personnes vulnérables et précaires. Le Secteur intégration a été associé à cette action et s'est chargé des contacts avec les bénévoles pour avoir et transmettre des informations, et se coordonner avec les personnes sur le terrain : bénévoles, Municipale Enfance-Cohésion sociale, Syndic et Protection civile. Le Secteur est également venu en renfort de l'équipe en place.

### ÉTABLISSEMENT DE RESSOURCES

Le Secteur intégration a mis en place de nouvelles ressources documentaires, dans le but d'enrichir les pages dédiées sur le site internet de la Ville de Renens dès 2021. Il s'agit notamment d'un corpus bibliographique ayant trait à des thématiques telles que la migration, l'intégration ou encore l'asile et d'un corpus filmographique, qui recense divers films liés à ces mêmes thématiques. Ces corpus documentaires sont susceptibles d'être enrichis et complétés au fil du temps et selon les besoins.

### CARTOGRAPHIE DES QUARTIERS

Dans la continuité du travail réalisé avec le contrat de quartier intercommunal (cf. paragraphe plus bas), visant à promouvoir la mobilisation dans un quartier, et en collaboration avec la Municipale du Service Enfance-Cohésion sociale, le Secteur intégration a contribué à l'élaboration d'une carte de la Ville de Renens recensant lieux et associations ayant un lien avec l'intégration au sens large, comme par exemple les associations phares du territoire renanais ou les lieux où se sont déroulés des Fêtes des voisins ces dernières années. Les données collectées ont été transmises au Centre technique communal, afin de créer informatiquement cette carte. Celle-ci sera disponible au public sur le site de Renens via la plateforme Géoweb.



## FÊTE DES VOISINS

La Ville de Renens a, comme chaque année depuis neuf ans, renouvelé sa participation au mouvement «Immeubles en Fête» en soutenant l'organisation de la Fête des Voisins, prévue le 29 mai et finalement reportée au 18 septembre 2020. Cette initiative européenne vise à renforcer les liens et la cohésion sociale au sein des quartiers et des immeubles, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Des «kits d'organisation» (invitations, affiches, t-shirts et ballons à l'effigie de la fête) ont été remis aux citoyens de Renens afin qu'ils puissent organiser la fête par leurs propres moyens. Cette année, 3 fêtes ont été organisées par les habitants de Renens et une fête a été annulée au dernier moment par crainte de la Covid-19.

## VÉLO-À-LIVRES

Entre le 3 et le 9 août au Square de la Savonnerie, le Secteur intégration a coordonné l'accueil du Vélo-à-livres de l'Association Voie des Arts pour la 3<sup>e</sup> année consécutive. Présente six jours à Renens, cette boîte à livres ambulante sous forme de vélo électrique a sillonné la région lausannoise durant les beaux jours d'été. Le Vélo-à-livres, contenant près de 150 livres pour tous les âges, promeut la mobilité douce, vise à rendre la lecture accessible à toutes et tous et, dans le cadre d'un programme d'occupation, collabore avec les personnes requérantes d'asile placées à l'EVAM.



Le comité d'organisation souligne une augmentation sensible de la fréquentation cette année par rapport à la précédente: «nos ambassadeurs ont aussi relevé que l'attente du public était forte. Il semblerait que, de nombreuses manifestations publiques gratuites ayant été annulées cet été, notre venue ait été particulièrement appréciée». Sa venue a suscité la curiosité et l'intérêt des passants s'arrêtant pour prendre quelques photos, poser des questions, échanger des livres ou encore pour profiter de s'allonger un instant dans l'un des sept hamacs, un livre dans une main!

## SEMAINE D' ACTIONS CONTRE LE RACISME : VIGNETTE « PARLONS DU RACISME »

À l'occasion de la Semaine d'actions contre le racisme, la Ville de Renens s'est rattachée au riche programme mis en place par le BCI à Lausanne. Cependant, la plupart des événements et actions de cette Semaine ont dû être annulés. Parallèlement, et pendant tout le mois de mars, la vignette «Parlons du racisme» a été mise à disposition du personnel de Renens souhaitant ajouter celle-ci à sa signature électronique.

## RÉSEAU COHÉSION SOCIALE

Sous la coordination du Secteur intégration, le Réseau réunit deux fois par an plus de trente partenaires issus du tissu associatif renanais et actifs dans le domaine de la cohésion sociale. En raison de la pandémie, la première rencontre prévue initialement le 9 avril 2020 dans les locaux de la Fondation PROFA à Renens a été annulée et reportée au 24 septembre 2020.

Organisée à la Buvette de la Salle de spectacles, la séance automnale du réseau a réuni plus d'une vingtaine d'associations qui se sont largement exprimées sur les conséquences de la pandémie pour leurs bénéficiaires/usagers et leur fonctionnement. À la quasi-unanimité, les associations ont fait part de leurs besoins récurrents: meilleure accessibilité à des salles et locaux, recherche de bénévoles, etc.

Le répertoire du Réseau, mis à jour en décembre, est disponible sur le site de la Ville.

## ACTIVITES LIÉES À L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS

### PLATEFORME RÉGIONALE DES PRESTATAIRES DE COURS DE FRANÇAIS

Pour la 5<sup>e</sup> année consécutive, le Secteur intégration a organisé une séance réunissant les différents prestataires des cours de français de Renens. Ceux-ci ont ainsi pu partager diverses informations concernant leur organisation et leurs offres respectives de formation. La rencontre a également permis de discuter de la nouvelle Loi sur les étrangers et l'intégration (LEI) ainsi que des enjeux et impacts de celle-ci. Il a également été question des modalités d'inscription demandées aux participants par les structures présentes. Une nouvelle rencontre est prévue en 2021.

### COLLABORATION AVEC OSTARA

Animé par des formatrices de l'Association Ostara et en collaboration avec la Farandole, ce projet vise plusieurs objectifs parmi lesquels :

- Ancrer l'apprentissage du français dans une démarche active de communication orale en s'appuyant sur un lexique de la petite enfance ;
- Développer les liens sociaux à travers l'acquisition de nouvelles compétences en communication ;
- Faciliter, par le renforcement de l'acquisition du français, la communication avec le personnel de la garderie ;
- Sensibiliser et renforcer le soutien des familles auprès de leur enfant.

Cinq femmes étaient inscrites dans la volée de septembre 2019 à juin 2020. L'annonce du semi-confinement de mars n'a pas permis d'assurer les cours en distanciel, ni d'organiser de sortie. La volée de septembre 2020 à juin 2021 accueille 4 participantes régulières (nombre maximum de participantes pouvant être accueillies en raison du plan de protection) ; les cours ont pu être organisés en distanciel en novembre 2020 et ont repris en présentiel le 1<sup>er</sup> décembre avec le Brain gym. Malgré ces aléas, les 4 participantes sont toujours là.

### PROJET « DU FRANÇAIS SOUS LES TILLEULS »

Validé par la Municipalité en novembre 2019, le projet « Du français sous les Tilleuls » s'inscrit dans la volonté de proposer des cours de français durant l'été, libres d'accès et gratuits, dans le cadre convivial de La Ferme des Tilleuls. Fruit d'une collaboration entre le Secteur intégration, l'ORIF, La Ferme des Tilleuls et l'association Ostara, cette nouvelle offre de cours prévue pour l'été 2020 n'a finalement pas eu lieu. En effet, la demande de financement adressée au Canton n'a pas été acceptée. À voir dans quelle mesure ce projet pourra être reconduit et sous quelle forme.

### PROJET « 1001 HISTOIRES »

Pour la 8<sup>e</sup> année consécutive, la Ville de Renens soutient le projet « 1001 Histoires » de l'Institut suisse Jeunesse et Médias (ISJM) qui propose à des familles allophones des animations autour de la lecture et de la langue du récit dans leur langue d'origine. L'objectif est d'encourager la lecture et l'écriture à travers la construction d'une représentation positive du livre et ainsi améliorer l'égalité des chances avant l'entrée à l'école

Cette année, les animations ont été ciblées sur deux langues : le portugais et l'espagnol. Les animations se sont déroulées à raison d'une fois par mois environ et par langue, dans les locaux du Centre de Rencontre et d'Animation (CRA), pour un total de 17 animations (8 en portugais et 9 en espagnol). Au total, 67 adultes et 77 enfants ont participé à ce projet.

Les animatrices, elles-mêmes issues de la migration, ont bénéficié d'une journée et demi de formation continue : le samedi 21 novembre toute la journée et le samedi 28 novembre, de 9h à 13h par visioconférence.

### COURS DE FRANÇAIS « PRÉPARATION A L'ÉVALUATION FIDE » (FRANÇAIS EN JEU)

Du 16 mars au 7 juin, les cours de « préparation à l'évaluation Fide » ont été donnés à distance, l'acquisition de compétences et le suivi des participants en ont été significativement péjorés. De même, la participation régulière des apprenants a été mise à mal : situations familiales et professionnelles compliquées, peur de venir en cours

liée à la situation sanitaire lorsque ceux-ci ont à nouveau eu lieu en classe, remise à plus tard des évaluations et des projets de formation ou de renouvellement de permis. Par conséquent, personne ne s'est présenté aux évaluations Fide en 2020 malgré le travail de suivi de la formatrice et plusieurs personnes ont abandonné en cours de route.

En 2020, 8 personnes se sont inscrites au premier semestre (dont 3 abandons pour des raisons inconnues, mais situation Covid problématique) et 8 personnes inscrites dont 1 abandon au second semestre.

Le cours «préparation à l'évaluation Fide» compte déjà 6 apprenants inscrits qui ont l'intention, si la situation le leur permet, de se présenter aux évaluations Fide en 2021.

### **AIDES PONCTUELLES ET INDIVIDUELLES**

Le Secteur offre une permanence conseil téléphonique ou sur rendez-vous. Les demandes sont diverses : cours de français, reconnaissance de diplômes étrangers, recours possible lors d'une procédure de renvoi, droit des étrangers, services d'interprétariat, démarches de naturalisation, scolarisation des enfants allophones nouvellement arrivés en Suisse, recherche de locaux, coordonnées et offres des associations de Renens, etc.

Le Secteur intégration contribue également à l'élaboration et à la rédaction de projets, et offre ses conseils en matière de financements de projets. Il est également consulté par le BCI sur la plupart des projets ayant lieu dans l'Ouest lausannois et sollicitant un soutien financier cantonal.

## **PROJETS DU PROGRAMME D'INTÉGRATION COMMUNAL (MINI-PIC 2018-2021)**

### **PRIMO-INFORMATION (A)**

Dans le cadre du Mini-PIC II, le Secteur intégration a mis en place une série de mesures visant à améliorer l'accès à l'information et l'accueil des primo-arrivants à Renens.

### **SENSIBILISATION ET FORMATION À LA COMMUNICATION INTERCULTURELLE ET À LA GESTION DE LA DIVERSITÉ (A1)**

La formation en communication interculturelle destinée au personnel de la Ville de Renens, initialement prévue les 5, 12 et 19 mars 2020, a dû être annulée en raison d'un nombre trop faible d'inscriptions. Une nouvelle formation sera proposée en 2021.

Vu le faible nombre d'inscriptions de l'année 2020, contrastant avec les années précédentes, il pourrait être envisagé d'ouvrir la formation aux associations de la région renanaise ou de rendre cette formation obligatoire pour toute nouvelle personne engagée par la Ville de Renens.

### **MÉMO D'ACCUEIL POUR LES PRIMO-ARRIVANTS (A2)**

Distribuée chaque année au personnel communal ayant participé à la formation «Sensibilisation et formation à la communication interculturelle et à la gestion de la diversité», cette carte «aide-mémoire» fait l'objet d'une réflexion approfondie qui pourrait déboucher sur un document partagé par plusieurs communes ainsi que le Canton.

### **CONFÉRENCES INFO-LUNCH (A3)**

En raison de la pandémie, l'Info-lunch «Carte blanche au Dr Jean-Claude Métraux», initialement prévu le 14 mai, a été reporté au 1<sup>er</sup> octobre 2020 à la Salle de spectacles.

«Nous sommes tous des migrants», c'est à travers cette formule que M. Métraux, psychiatre, enseignant à l'UNIL et co-fondateur d'Appartenances, a partagé sa vision, forgée au fil des rencontres dans les différentes sphères de ses activités. Selon lui, la migration est une métaphore de tous les changements que nous sommes appelés à vivre.



Il a invité le public (38 personnes) à considérer les migrants comme les experts de ce que la vie nous impose tout le temps : le changement. Il a également promu une approche de l'autre, faite de simplicité et de gratitude, qui permet de construire un rapport plus égal et propice à la rencontre.

### **CÉRÉMONIE D'ACCUEIL POUR LES PRIMO-ARRIVANTS (A6)**

La 5<sup>e</sup> cérémonie d'accueil des nouveaux habitants de Renens, initialement prévue le 4 juin 2020, est reportée au jeudi 16 septembre 2021.

### **CONSEIL (B)**

Dans le cadre du domaine « conseil », la Ville de Renens informe et oriente les personnes issues de la migration en matière d'apprentissage de la langue, de maîtrise du quotidien et d'intégration professionnelle et sociale.

### **PERMANENCE INFO-CONSEIL MIGRATION OUEST LAUSANNOIS (B3)**

Gérée par le Centre social protestant (CSP) Vaud et son service social la Fraternité, la Permanence Info-Conseil Migration Ouest lausannois pour les migrants est ouverte depuis mai 2019, tous les mercredis de 13h à 15h dans les locaux de la rue de l'Industrie 1.

La permanence permet à chacun d'exposer sa demande et d'être conseillé par un travailleur social. En général, les demandes se traitent en plénum, permettant ainsi de créer des synergies et des solidarités entre les participants. Si nécessaire, un suivi est proposé sur rendez-vous.

En 2020, 45 permanences (34 en présentiel et 11 permanences téléphoniques durant le semi-confinement) ont été tenues et ont permis de traiter 161 situations (115 en 2019). Ces 161 consultations ont concerné 167 personnes (126 en 2019), dont 24 primo-arrivants. Parmi les 167 personnes, il y avait 6 couples (4%), 93 femmes seules (58%) et 62 hommes seuls (38%).

Les demandes les plus fréquentes ont concerné des recherches d'informations en lien avec l'intégration, des problématiques liées au titre de séjour, au mariage, au regroupement familial, aux démarches et procédures de naturalisation, aux assurances et prestations sociales, à l'emploi, à la formation ainsi que des questions liées aux droits de la personne et aux dettes.

### **PETITE ENFANCE (C)**

La Ville de Renens informe les familles migrantes des offres concernant la petite enfance dans les domaines du soutien familial, de l'encouragement de l'intégration et de la promotion de la santé.

### **PLATEFORME « ENCOURAGEMENT PRÉCOCE » (C1)**

Cette année, le réseau s'est réuni le 18 juin à la Buvette de la Salle de spectacles. La première séance a permis de renouer le lien avec les structures présentes suite à la pandémie et de mesurer l'impact de celle-ci sur leurs activités et leurs prestations. La 2<sup>e</sup> plateforme n'a pas pu avoir lieu pour cause de Covid.

### **FLYER « POUR VOS ENFANTS À RENENS » (C2)**

Le flyer « Pour vos enfants à Renens » a continué à être largement diffusé.

### **ATELIERS DE FORMATION POUR LE PERSONNEL DE LA PETITE ENFANCE (C4)**

Animée par Mmes Sylvie Mezzena et Kim Stroumza, chercheuses et professeuses à la Haute école de travail social (HETS) de Genève, la formation « Ateliers Encouragement précoce : l'intégration des familles dans les structures d'accueil de la petite enfance – analyse de l'activité », initialement prévue les 30 avril et 7 mai 2020, a été annulée. En 2021, deux formations distinctes seront organisées. L'une s'adressera aux professionnels de la petite enfance ; l'autre sera destinée uniquement aux accueillantes en milieu familial (AMF).

## « SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE » (C5)

En proposant un accompagnement à l'entrée à l'école, surtout pour les familles n'ayant pas bénéficié de l'accueil de jour, il s'agit de favoriser une implication et un lien plus sécurisé et une scolarité plus sereine aux enfants et à leur entourage, de même que pour les enseignants. Le Secteur intégration a proposé, pour la 12<sup>e</sup> année consécutive, le projet « Sur le chemin de l'école ». Initialement prévues du 24 mars au 17 juin 2020, les animations ont dû être annulées pour cause de pandémie.

Afin de pallier cette situation, le Secteur intégration a tenté de mettre en place une alternative à travers le programme « ping:pong » de l'association a:primo, dont le financement a été accepté par le SEM/BCI. La 2<sup>e</sup> vague Covid a malheureusement sonné le glas de ce projet qui sera peut-être repris par les établissements primaires rennais ultérieurement. Les deux animatrices ont bénéficié de la formation organisée par a:primo, qui leur sera profitable pour l'animation du projet « Sur le chemin de l'école ».

Concrètement, le projet « ping:pong école » propose 8 rencontres réparties sur une année scolaire entre une formatrice et les parents, afin de renforcer leurs compétences éducatives, d'améliorer leurs connaissances du système éducatif suisse ou encore de tisser un lien de confiance avec l'école et le corps enseignant. Ces rencontres permettent également aux enfants d'apprendre en jouant, d'être soutenus par des parents plus à l'aise face à l'école et de vivre une transition entre le milieu familial et le monde scolaire plus sereine. Durant les rencontres, les parents peuvent échanger avec l'enseignant durant les 30 premières minutes, ils sont ensuite invités à faire des activités en étant guidés par l'animatrice – activités qu'ils pourront ensuite reproduire chez eux avec leur enfant. À la fin de la rencontre, il y a toujours un espace de réflexion et d'échange entre les parents. La participation des familles à ce programme est gratuite.

## EMPLOYABILITÉ (D)

La Ville de Renens promeut des projets visant à améliorer l'intégration des personnes issues de la migration dans le monde professionnel et améliorer leur employabilité.

### PROJET « FRANÇAIS EN ENTREPRISE » – LIRE & ÉCRIRE (D1)

Le projet « Français en entreprise » vise à améliorer les moyens langagiers et personnels des personnes allophones établies dans l'Ouest lausannois, afin qu'elles puissent se maintenir en poste et évoluer professionnellement. Dans un premier temps, ce projet-pilote s'adresse exclusivement au personnel communal. En cas de succès, il sera proposé aux entreprises de la région.

Fort de 8 participants des Services Gestion urbaine-Développement durable et Bâtiments-Domains-Logement-Cultes, la 1<sup>re</sup> volée a démarré le 20 septembre 2019 et s'est achevée le 6 mars 2020. Les retours des participants ayant été très positifs, un deuxième groupe de 8 participants avec des besoins concernant l'expression orale a démarré en septembre 2020.

### « ATELIER CRÉATIF DE FRANÇAIS : UNE ÉTAPE VERS UN EMPLOI » – APPARTENANCES (D2)



Cet atelier, mis en place par Espace Femmes Appartenances, a démarré en 2015 dans le pavillon de la rue de l'Industrie 1. Il s'agit d'un cours bihebdomadaire qui s'adresse à des femmes migrantes accompagnées ou non par leurs enfants en âge préscolaire (une collaboration avec la Farandole permet de proposer une solution de garde), désirant améliorer leurs notions de français tant à l'oral qu'à l'écrit afin de (re)prendre confiance en elles et d'initier un projet d'insertion socioprofessionnelle.

L'année 2020 a été un défi dans le champ de la formation de base ! 9 participantes étaient inscrites pour cette 10<sup>e</sup> session qui s'est déroulée de février 2020 à juin 2020, une participante a abandonné. Dès le 16 mars, le cours a été suspendu jusqu'à fin juin pour cause de pandémie. La formatrice a néanmoins maintenu

un contact avec toutes les participantes entre autres via WhatsApp et des courriers. Au vu de cette situation particulière, il a été décidé de proposer aux participantes de se réinscrire pour la session suivante afin qu'elles puissent bénéficier d'un cursus complet.

La 11<sup>e</sup> session a débuté en septembre 2020 et se terminera en janvier 2021, elle a accueilli 9 participantes. Une participante a abandonné pour cause de grossesse et une autre a trouvé un emploi. En automne, le cours a dû être donné à distance pendant trois semaines. S'appuyant sur l'expérience du premier confinement, la formatrice a pu accompagner les participantes dans leur apprentissage malgré ces circonstances difficiles, en effet, les participantes n'ont souvent pas les connaissances et les outils adaptés à une formation à distance.

## VIVRE-ENSEMBLE (E)

### « CONTRAT DE QUARTIER INTERCOMMUNAL – CQI » (E1)

Suite à la constitution en juin 2019 de l'Association de quartier Chocolaterie-Silo, les habitants impliqués dans le CQI ainsi que d'autres personnes continuent de développer de nouveaux projets de cohésion sociale et d'intégration, et finalisent les projets mis en route dans le cadre du CQI. Parmi ceux-ci, la formation en apiculture (impactée par les difficultés sanitaires), les concerts-sérénade, les soirées jeux, etc. L'assemblée générale annuelle a eu lieu le 27 août et a rencontré un joli succès.

La Commune de Chavannes-près-Renens met à disposition de l'association des locaux situés dans le quartier de la Blancherie, pour qu'elle puisse y organiser des activités ouvertes à l'ensemble de la population.

### « FORMATION EN COMMUNICATION INTERCULTURELLE POUR LES CONCIERGES ET LES GÉRANCES » (E2)

La 7<sup>e</sup> édition de la formation de base pour les concierges d'immeubles à Renens, initialement prévue les 26 mars, 2 et 30 avril et 7 mai 2020, a dû être reportée en raison de la Covid-19 et a eu lieu les 8 et 15 septembre, ainsi que les 6 et 27 octobre 2020 de 18h à 21h. Sur les 12 concierges inscrits, ainsi que les 2 personnes sur liste d'attente, 6 concierges ont participé à cette édition et ont pu approfondir les thématiques liées à la communication interculturelle dans les immeubles.

Une 2<sup>e</sup> édition exclusivement réservée aux gérances a également été organisée les 10 et 17 septembre 2020. Sur les 6 personnes inscrites, 4 personnes ont pu suivre l'entier de la formation et recevoir ainsi leur attestation. Les échos partagés en fin de formation ont été très positifs: la taille réduite du groupe a permis de porter attention aux enjeux réels vécus par les participants, ce qui a été grandement apprécié.



Quant à la formation en communication interculturelle destinée à la police, elle n'a pas pu être organisée pour cause de pandémie.

### « SOUTIENS PONCTUELS À L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS ET DE PROJETS PROMOUVANT LE VIVRE-ENSEMBLE » (E3)

Le projet « Théâtre pour les apprenants de Français en Jeu », fruit d'une collaboration entre le Théâtre Kléber-Méleau (TKM) et Français en Jeu, a été reconduit en 2020. Le 23 janvier 2020, 14 apprenants se sont rendus au TKM afin d'assister à la représentation de la pièce de Charles Ferdinand Ramuz « Et j'ai crié Aline ». Les apprenants ont réalisé, en amont, un travail de préparation de la pièce. Durant les cours, un dossier leur a été distribué abordant les différents points sur l'époque et le contexte d'écriture de la pièce, l'auteur, les personnages et l'histoire. Les retours des apprenants, concernant l'opportunité offerte d'assister à la pièce, ont été très positifs.

## COLLABORATIONS AVEC LES AUTRES SERVICES

Une collaboration a été établie avec les Services URBA et GUDD, notamment autour du projet « Demain Renens », au travers de rencontres visant à communiquer avec les associations en lien avec le secteur. L'idée était à la fois de les impliquer dans la réflexion et de les inviter à promouvoir la participation de leurs membres à ces différentes actions de communication, d'échange et d'élaboration. Les Services URBA et GUDD ont rencontré les associations de quartier en automne 2020, pour une présentation et un échange. Ces services ont également été invités à une plénière de la CISE, au cours de laquelle les actions ont également été présentées.

## COMMISSION INTÉGRATION SUISSES ÉTRANGERS (CISE)

Organe extraparlamentaire, la Commission Intégration Suisses Étrangers (CISE) a pour but de promouvoir l'intégration réciproque de tous les habitants suisses et étrangers séjournant dans la commune. Elle est actuellement composée d'une quinzaine de membres représentant les communautés étrangères, les partis politiques présents au Conseil communal, ainsi que les milieux institutionnels, associatifs, religieux et économiques. Un important travail de toilettage des statuts de la CISE a été réalisé, avec le concours de la juriste de la Ville de Renens, et a été validé par la Municipalité en octobre.

### « NO APOLOGIES », UN FILM ENGAGÉ



Le 18 février, les membres de la CISE et de la Permanence Info-Natu ont assisté à la projection du film « No Apologies » produit par Zooscope production et le collectif Kiboko dans les locaux d'ECS. Ce documentaire d'une cinquantaine de minutes met sous le feu des projecteurs des hommes noirs issus de la migration à Lausanne. À visage découvert ou non, ceux-ci témoignent de la précarité de leur quotidien fait, entre autres, de racisme, de discrimination et de violences policières. Une discussion a ensuite pu avoir lieu grâce à la présence de deux des membres du projet (producteur et protagoniste). L'échange a été riche sur les points de vue et les ressentis des individus présents, dans une ambiance conviviale et respectueuse.

### SÉANCE D'INFORMATION SUR LA LEI

Le 18 janvier, la CISE, en collaboration avec le SPOP, a organisé une séance sur une nouvelle loi fédérale, la LEI (loi sur les étrangers et l'intégration), afin d'informer les personnes étrangères sur les modifications et les conséquences importantes de cette loi. Majoritairement, cette loi conditionne le renouvellement du permis de séjour à un niveau de français écrit et parlé nettement supérieur à la précédente (exigence relative au type de permis de séjour) et pose également des critères d'indépendance financière et d'accès aux assurances sociales. Le regroupement familial repose également sur ces conditions. Afin que chacun puisse en prendre connaissance, s'informer sur les lieux où se renseigner, anticiper les décisions cantonales les concernant, la présidente de la CISE a mobilisé ses membres pour informer et diffuser les incitations à se renseigner auprès du SPOP et de la permanence info-migration du CSP. Au vu du succès rencontré lors de cette séance, il était question d'organiser une seconde, mais la crise sanitaire n'a pas permis de le faire.

### MÉRITE DE L'INTÉGRATION

Suite aux propositions de la CISE, la Municipalité a décidé d'honorer la Pastorale sociale et de rue qui s'est particulièrement illustrée pendant la période de pandémie, en tenant un rôle très actif dans le soutien de nombreuses personnes précarisées, isolées et invisibilisées (distribution de nourriture et, en association avec

d'autres collectifs, remise d'argent). De même, elle a tenu un rôle essentiel dans l'accueil de jour mis en place par la Ville de Renens de mi-avril à décembre 2020. La Municipalité a également attribué un Mérite Coup de cœur à M. Mohamed Eareby, membre de l'équipe de la Permanence Info-Natu, pour son implication au sein de la structure d'accueil collective de jour.

## SOUTIENS FINANCIERS

En 2020, la CISE a reçu plusieurs demandes de soutien financier dans le cadre de projets et d'événements liés aux questions de migration et d'intégration. La Commission a ainsi soutenu: l'association Komkar pour une soirée culturelle pour la journée mondiale des femmes, la Communauté congolaise de Renens pour l'organisation d'un concert en faveur du vivre ensemble et de la promotion des jeunes talents, la Communauté tunisienne en Suisse pour l'organisation d'un spectacle d'une artiste franco-tunisienne, le Forum des associations socioculturelles de Renens (FAR) pour sa fête du printemps, l'association Belles Pages et l'auteure Nicole von Kaenel pour un livre et une exposition intitulés «Migration: la voix des femmes», ainsi que l'association AFKIV pour l'organisation d'une soirée de littérature kurde.

## PERMANENCE INFO-NATU

Vous avez initié une procédure de naturalisation à Renens?

**VOUS AVEZ DES QUESTIONS ? BESOIN D'UN CONSEIL ?**

La CISE et le Secteur intégration vous proposent une permanence Info-Naturalisation (accès libre aux habitant·e·s de Renens)

**2020**  
Où et quand?  
Les mardis soirs ci-dessous:  
de 19h à 21h  
A Globlivres  
Rue Neuve 2bis - 1020 Renens  
4 février  
7 avril  
9 juin  
1<sup>er</sup> septembre  
3 novembre

En lien avec la naturalisation, d'autres activités seront proposées au cours de l'année et annoncées sur le journal Carrefour Info et sur [www.renens.ch](http://www.renens.ch)

**CISE - Secteur Intégration**  
Rue de Lausanne 25  
1020 Renens  
021 632 77 88 - [cise@renens.ch](mailto:cise@renens.ch)

**cise**  
COMMISSION INTÉGRATION  
SUISSES ET HANDEMS RENENS



Depuis 2003, l'équipe de la Permanence Info-Natu accueille et accompagne dans ses démarches de naturalisation toute personne habitant Renens. En raison de la pandémie, la permanence du 7 avril a été annulée; les autres permanences ont été maintenues, excepté les permanences supplémentaires.

Cette année, la composition de l'équipe est restée la même qu'en 2019, excepté la «retraite» de Mme Eva Gloor. Comme ce fut déjà le cas en 2019 suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur la naturalisation au 1<sup>er</sup> janvier 2018, le nombre de participants a très fortement diminué: au total 11 participations sur 4 séances. Des pistes pour redynamiser la permanence ont à nouveau été évoquées comme proposer d'autres activités, des balades à Renens ou encore des projections de films. En plus des permanences organisées à Globlivres, des suivis individuels ou en petits groupes ont été proposés par les trois animatrices aux personnes ayant des difficultés particulières (horaires de la permanence incompatibles avec leur travail, matière trop lourde à apprendre, niveau de français, etc.).

## PRESTATIONS DIVERSES DU SERVICE ENFANCE - COHÉSION SOCIALE

### SECOURS COMMUNAUX

Les secours communaux permettent d'octroyer des aides financières ponctuelles et exceptionnelles, adressées par les écoles ou présentées par les assistants sociaux du CSR, ou directement à la direction du Service, par des personnes en situation financière précaire. Ces aides ne dépassent en principe pas la somme de CHF 500.- par demande et représentent donc des «coups de pouce» ponctuels.

En 2020, 69 personnes ont bénéficié des secours communaux pour un montant de CHF 12'989.70 :

- 49 enfants pour des aides de financement: camps de vacances et devoirs accompagnés pour un montant de CHF 5'155.- (la baisse significative par rapport aux autres années s'explique par la non facturation des activités scolaires spécifiques aux parents dès août 2019);
- 20 familles ou personnes pour des situations présentées par les assistants sociaux du CSR ou directement à la direction du Service par des personnes en situation financière précaire, pour un montant de CHF 7'834.70.

## SECOURS COMMUNAUX - ÉVOLUTION DES SOUTIENS

ANNÉES	2020	2019	2018
Enfants	49	120	174
Familles	20	26	35
Nombre total de personnes aidées	69	146	209
<b>Montants en CHF</b>	<b>12'989.70</b>	<b>20'954.20</b>	<b>26'509.25</b>

## FONDS DES ACTIVITÉS SOCIALES

Par décision du 13 février 2017, une convention entre la Ville de Renens et Texaid concernant la collecte de textiles usagés sur le territoire communal a été établie, permettant d'alimenter le fonds des activités sociales par une rétribution de CHF 0.15 pour chaque kilo de textiles collectés dans les points de collectes communaux. En raison de la pandémie et de la situation difficile que traverse Texaid, la rétribution a été diminuée de moitié passant de CHF 18'893.10 à 9'443.10 pour 2020.

Ce fonds est destiné à :

- Des personnes en situation précaire et en complément des secours communaux (par ex. loyer en retard, achat de meubles, frais de garde, dettes, etc.);
- À des associations à but social par un soutien qui n'a pas été prévu dans le budget communal (par ex. actions initiées dans l'année, budget déficitaire, difficulté de trésorerie);
- À des associations qui proposent de la vente d'habits en seconde main, en soutien de leur action (aide ciblée en relation avec la participation de Texaid à ce fonds, provenant de la récupération de textile usagé).

En 2020, ce fonds a été utilisé pour 9 situations particulières pour un montant global de CHF 10'142.55.

## MISE EN PLACE D'ARMOIRES SOLIDAIRES

Inspiré d'un projet lancé au Portugal, présenté devant la Conférence des affaires sociales de l'Ouest lausannois, la Municipalité a soutenu la création d'une telle prestation à l'échelle de Renens. Le démarrage d'un projet pilote de dix «armoires solidaires» a ainsi été réalisé.

Il permet à des personnes sans abri de disposer d'un lieu où déposer des affaires en toute sécurité. Ces armoires représentent un moyen pour ces personnes de préserver leur identité et peuvent également constituer un point de départ pour retrouver une stabilité. Le Foyer St-Vincent participe au projet en mettant à disposition son jardin pour y placer dix armoires. Il assume également la gestion sociale, ce qui implique l'accueil des bénéficiaires, leur orientation éventuelle et la surveillance de l'usage fait des armoires, par le biais d'un contrat d'usage. Une évaluation de la démarche sera effectuée après 8 à 10 mois. Le projet s'est réalisé en collaboration avec les Services BADOLOC et GUDD, qui ont fait construire et installer les armoires et qui ont participé à la réflexion sur leur emplacement et leur entretien.

## PROGRAMMES D'EMPLOI TEMPORAIRE (PET)

Les programmes d'emploi temporaire (PET) portent sur des activités en lien direct avec la réalité professionnelle et permettent à leurs bénéficiaires d'acquérir davantage d'expérience en vue d'une réinsertion professionnelle. Durant l'année 2020, 10 personnes ont occupé un emploi temporaire au Service Environnement-Maintenance et 3 personnes ont effectué un programme d'intendance en garderie. Il est à noter qu'un engagement fixe en qualité d'employée de maison a pu être proposé à une bénéficiaire du programme auprès d'une garderie de la Ville.

# RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS SOCIALES, AÎNÉS ET PETITE ENFANCE DE RENENS

En 2020, la Commune de Renens a soutenu de nombreuses associations actives dans le champ social, dont quelques exemples sont cités ici :

## SERVICES DE L'ENTRAIDE FAMILIALE

Suite aux difficultés financières rencontrées en 2019, une cellule de crise a été formée au sein de l'EFRE avec l'aide de l'Entraide Familiale Vaudoise (EFV), dans le but de mener à bien la restructuration de l'EFRE tout en proposant de nouvelles perspectives d'avenir.

Un budget 2021 à l'équilibre a été réalisé avec l'aide de l'Association Interrégionale de Gestions et Comptabilités (AIGC).

## EFRE - PERMANENCE CONTACT-CHÔMAGE

Faisant le constat de la difficulté de tenir une permanence contact-chômage, l'EFRE a décidé, en concertation avec la direction du service ECS, de stopper cette prestation en février 2020.

Le budget de CHF 24'000.- a néanmoins été validé par la Conférence des Municipaux et responsables des affaires sociales de l'Ouest lausannois et selon sa décision du 29 juin 2020, un montant de CHF 13'000.- pour solde de tout compte a été versé à l'EFRE.

Le solde restant au budget 2020 de CHF 11'000.- a été mis à disposition du Défi (permanence chômage active à Bussigny et également soutenue par la Conférence) pour permettre l'ouverture d'une antenne provisoire dans les locaux de l'EFRE, à partir du 14 septembre, les jeudis et vendredis. Le service étant en recherche d'un prestataire pour remettre sur pied une nouvelle permanence, adaptée aux défis actuels de l'emploi, l'antenne provisoire a été prolongée jusqu'à l'été 2021.

Sur ces CHF 24'000.-, la participation de Renens se monte à CHF 14'622.45 pour 2020 (CHF 14'368.15 en 2019), calculée sur le taux de fréquentation du 1<sup>er</sup> semestre 2018 pour ce qui concerne l'EFRE durant la 1<sup>ère</sup> partie de l'année et selon les coûts du Défi dans les locaux de l'EFRE pour la 2<sup>e</sup> partie de l'année.

Une participation complémentaire de CHF 4'000.- couvrant les charges induites par la permanence chômage tenue dans les locaux de l'EFRE a été versée à l'EFRE. La subvention totale de la Ville de Renens se monte ainsi à CHF 18'622.45 (CHF 17'960.20 en 2019) pour le contact-chômage.

## EFRE - VESTIAIRE

Le Vestiaire de l'EFRE est situé à la rue de l'Avenir 25 et s'ouvre à toute personne désireuse d'acheter des habits, chaussures, jouets ou vaisselle à très bon prix, ou de les mettre en vente.

Suite à la restructuration de l'EFRE, le Vestiaire a été redynamisé, avec une équipe renouvelée et entièrement bénévole. Les horaires ont été maintenus et seront même augmentés par une ouverture le samedi matin durant la belle saison. Le vestiaire a également adapté son modèle économique en vendant les vêtements donnés, sans ristourne à leurs anciens propriétaires.

La subvention annuelle de CHF 25'353.75 de la Ville de Renens couvre le loyer de la permanence Contact-chômage et du Vestiaire.

## EFRE - LUDOTHÈQUE LE POTIRON

La ludothèque Le Potiron, située à la rue de la Source 2, est animée par 11 bénévoles et une ludothécaire rémunérée à 30%.

Malgré les restrictions et fermetures liées à la COVID-19, 63 familles de Renens et environs ont fréquenté régulièrement ses locaux lors des 108 ouvertures, 28 nouveaux membres ont été inscrits et la ludothèque a prêté 1'485 jeux et jouets. 996 jeux et jouets sont proposés au prêt, dont 86 nouveaux jeux achetés durant l'année.

Les 11 bénévoles ont travaillé plus de 1'000 heures en 2020.

En raison de la situation, la plupart des animations ont dû être annulées et seront reprises dès que les conditions le permettront : animations jeux pour enfants, café-jeux 55+, collaborations avec le CRA, les écoles primaires du Léman et la bibliothèque du Léman.

En 2020, la Ville de Renens a soutenu la ludothèque à hauteur de CHF 29'046.30 y compris le loyer et les charges du local de la rue de la Source.

## RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS LIÉES À LA PETITE ENFANCE

Le Service Enfance-Cohésion sociale entretient des relations régulières et soutient financièrement le Jardin d'enfants de Florissant et l'association «Aux quatre coins».

Créée en 1996, l'association «Aux quatre coins» est un lieu d'accueil et de rencontre, pour les enfants de 0 à 5 ans et leurs parents, ou les adultes qui les accompagnent. La Ville de Renens a soutenu régulièrement ses activités dès 1998, ainsi que celles de l'atelier «aux 4 Couleurs» dès 2012. Soutenue depuis 2006 par le Service de Protection de la Jeunesse, elle fait partie des Lieux d'accueil Parents-enfants parmi les 9 structures du Canton de Vaud dans le domaine de la prévention précoce.

Le Comité en place depuis de nombreuses années s'est beaucoup investi dans l'association et souhaitait se retirer. Suite aux difficultés rencontrées pour trouver une relève, le comité et les accueillantes ont décidé de se tourner vers une autre alternative. C'est ainsi que l'association a été dissoute lors de l'Assemblée générale du 19 novembre 2020. La structure a rejoint, au 1<sup>er</sup> janvier 2021, l'Espace Prévention la Côte, qui gère déjà deux Maisons Vertes, à Morges et à Nyon, entièrement subventionnées par le Canton, via le programme de Promotion de santé publique.

L'intégration à l'Espace Prévention la Côte a permis aux accueillantes des «Quatre coins» de continuer leur travail auprès des familles, aux mêmes horaires et dans le même lieu et de maintenir ainsi cette prestation pour la population de Renens et de l'Ouest lausannois.

## LIENS AVEC LES ASSOCIATIONS PARTENAIRES DES AÎNÉS

Le Service Enfance-Cohésion sociale entretient des relations régulières, notamment au travers du réseau des partenaires aînés et soutient financièrement diverses associations en lien avec les aînés, telles que l'AVIVO-section Renens, Rayons de soleil, le Groupe de Gym du 3<sup>e</sup> âge, le Club des aînés de Chavannes-Renens-Ecublens, et le Mouvement des Aînés (MDA).

## RELATIONS AVEC DES ORGANISMES INTERCOMMUNAUX OU RÉGIONAUX

### CONFÉRENCE DES MUNICIPAUX ET RESPONSABLES DES AFFAIRES SOCIALES DE L'OUEST LAUSANNOIS

La Direction Enfance-Cohésion sociale participe aux travaux de cette Conférence. Celle-ci s'est réunie à quatre reprises en 2020, sous la présidence de Mme Germaine Müller, Municipale à Bussigny. En dehors du suivi des échanges d'informations sur l'évolution des diverses activités sociales des partenaires présents, les principaux sujets abordés durant l'année ont été les suivants :

- Transfert du budget de la permanence chômage de l'EFRE au Défi ;
- Suivi du dossier REL'OG (anciennement Fondation Apollo) ;
- Suivi du projet d'implantation en dur de l'Épicerie Caritas dans l'Ouest lausannois ;
- Régularisation des sans-papiers (opération Papyrus) sur le territoire vaudois ;
- Validation des budgets des associations de Français en Jeu et du Défi, ainsi que de la permanence Contact-chômage de l'EFRE.

## POLITIQUE RÉGIONALE DE L'ENFANCE (LAUSANNE RÉGION)

Cette commission régionale permet de travailler sur des enjeux régionaux des politiques de l'enfance et de faciliter l'orientation et les décisions politiques locales. Elle suit le développement des politiques dans les communes en fonction des thèmes d'actualité et en regard du cadre légal, lui-même en évolution constante.

En 2020, cette commission a démarré une étude sur le développement d'une «Politique de l'enfance et de la jeunesse dans les communes» en collaboration avec Pro Familia. Les buts de cette étude sont: renforcer les connaissances sur la politique de l'enfance, de la jeunesse et de la famille, recenser les prestations existantes destinées aux enfants, jeunes jusqu'à 25 ans et familles sur le territoire de Lausanne Région, apporter une vision globale de ces offres, analyser les enjeux et formuler des recommandations et des perspectives.

Elle sera d'une grande utilité pour la prochaine législature, en élaborant un document cadre et une vision commune à l'ensemble des politiques, qui doivent souvent s'informer par leurs propres moyens sur les enjeux de leurs dicastères.

La commission a également initié un état des lieux de la prise en charge des soins dentaires scolaires dans les communes, lequel devrait être rendu public en 2021.

## POLITIQUE RÉGIONALE POUR LA PRÉVENTION DES DÉPENDANCES LAUSANNE RÉGION

La commission Prévention et dépendances est composée de conseillères municipales et Conseillers municipaux qui travaillent à l'échelon régional pour prévenir des comportements à risques et ainsi éviter des situations sociales susceptibles de se dégrader.

En 2020, elle a fait le bilan d'une action menée sur la gestion des consommations problématiques au sein du personnel communal (séance d'information d'octobre 2019), le rapport est accessible sur le site internet.

La commission s'est également penchée sur la thématique des écrans et de l'addiction aux jeux vidéo, avec l'objectif d'organiser une journée d'échange et d'information, projet ayant été reporté pour raison de crise sanitaire.

Elle a soutenu différents projets de prévention et a également accepté de soutenir, par la subvention octroyée à la fondation Le Relais, la démarche portée par la Ville de Renens pour la création d'un hébergement d'urgence destiné aux femmes de la rue, «Structure d'accueil et d'hébergement destinée aux femmes». Ce projet s'inscrit totalement dans la continuité des travaux réalisés au sein de cette commission, «Femmes en marge: un genre à part», édités en 2010.

Sollicitée lors de la crise de la Covid par l'association «Fleurs de pavé», la commission a accepté de soutenir cette association dans son action auprès des femmes prostituées et a sollicité une présentation de ses activités, qui s'est déroulée en automne 2020.

Toutes les informations sur les activités de cette commission sur [www.lausanneregion.ch](http://www.lausanneregion.ch).

## POLITIQUE RÉGIONALE DES SENIORS (LAUSANNE RÉGION)

Cette Commission se réunit pour partager des réalités que vivent les seniors dans le but de développer des politiques adaptées. Suite à la réalisation d'un diagnostic sur les politiques seniors dans les communes, la commission a travaillé sur la création d'un poste destiné à développer ladite politique à l'échelle régionale. La création de ce poste, financé conjointement par Lausanne Région et par l'État de Vaud, a été validé en assemblée générale fin 2020. [www.lausanneregion.ch/seniors-intergenerations](http://www.lausanneregion.ch/seniors-intergenerations)

## CHAMBRE CANTONALE CONSULTATIVE DES IMMIGRÉS

La Chambre cantonale consultative des immigrés (CCCI) est un organe consultatif nommé par le Conseil d'État. La Municipale y représente l'Union des communes vaudoises (UCV) et fait le lien avec la politique d'intégration communale. En 2020, la CCCI a travaillé à la promotion des échanges qui ont eu lieu lors des Assises 2019, «Langues et cultures d'origine, quelle richesse pour la Suisse», auprès du Département de la formation, de la jeunesse et

de la culture (DFJC). Elle est également intervenue auprès du Conseil d'État pour le sensibiliser aux besoins en cours de langue française, conformément à la loi sur les étrangers et l'intégration (LEI).

La CCCI a également pris position contre l'initiative «Pour une immigration modérée (initiative de limitation)», soumise au vote populaire du 27 septembre 2020, valorisant les apports de la population migrante à la société suisse.

En prévision des élections communales 2021, la CCCI a travaillé sur les outils d'information destinés aux communes pour inciter la population étrangère à faire usage de son droit de vote au niveau communal.

La CCCI est également en charge de l'attribution du prix Intégr'Action.

Toutes les infos sur [www.vd.ch](http://www.vd.ch), rubrique CCCI.

## ACTIONS SPÉCIFIQUES À LA CRISE DE LA COVID-19

Le service a apporté un soutien à la Pastorale de rue et au collectif vaudois de soutien aux sans papier pour solliciter un fonds de la Chaîne du Bonheur, obtenu à deux reprises. Ce fonds visait à venir en aide aux personnes n'accédant pas aux aides étatiques et travaillant dans l'économie domestique principalement. Il a permis de soutenir plusieurs centaines de personnes, dont des familles, pour payer des loyers et des frais médicaux. Le dispositif mis en place en partenariat avec le Service Enfance-Cohésion sociale a permis de se coordonner avec les communes de l'Ouest, de mettre l'accent sur l'orientation des personnes, la vérification d'un accès aux aides existantes et la distribution de cartes Caritas. Un rapport documentant cette action sera réalisé et transmis aux institutions communales, régionales et cantonales, dans le but de mettre en lumière cette partie de la population et les défis qu'elle pose à l'action sociale locale.

Dès avril 2020, à l'initiative de la Municipalité de Renens, un espace d'accueil solidaire, destiné aux personnes sans abri et aux personnes précarisées, a été créé pour offrir un repas et un espace d'écoute et d'orientation. Cette offre a été rendue possible grâce à la collaboration avec l'Eglise catholique, qui a mis une grande salle à disposition. Cet espace a fonctionné 7 jours sur 7 d'avril à juin, puis s'est réduit à un jour par semaine, en raison de la volonté de maintenir un espace utile et apprécié, tout en respectant la subsidiarité avec les associations locales. Concrètement, cet accueil propose un endroit dans lequel il est possible de manger, de partager un moment convivial et de changer de son quotidien pendant quelques heures. Initialement prévu pour les personnes sans-abri, le lieu a finalement accueilli, outre cette population, des personnes d'horizons différents, plongées dans une situation financière précaire, isolées. Dès décembre 2020, en raison de la 2<sup>e</sup> vague de la crise sanitaire, cet espace a à nouveau élargi son offre à trois jours par semaine, avec l'accord des autorités compétentes. Durant cette nouvelle phase, la Protection civile a été appelée en renfort; les repas ont été préparés ponctuellement par Mobilet' et l'ORIF.

En moyenne, chaque jour d'ouverture accueille 40 personnes et fonctionne avec une dizaine de bénévoles, toutes et tous venant de la région. En 2020, environ 4'480 heures de bénévolat ont été comptabilisées. Fonctionnant grâce à de nombreux bénévoles, et favorisant la solidarité locale sous forme de dons, l'espace s'est constitué en association en décembre 2020 et une demande de fond a été déposée à l'association Lausanne Région, car les bénéficiaires viennent principalement de Renens, mais également du grand Lausanne.

## CENTRE SOCIAL RÉGIONAL (CSR - ARASOL)

La Municipale en charge du Service Enfance-Cohésion sociale siège au comité de direction de l'Association Régionale pour l'Action Sociale dans l'Ouest lausannois, qui regroupe toutes les communes du district à l'exception de Prilly. Les séances 2020 ont notamment porté sur les sujets suivants :

- Adoption des comptes 2019 et du budget 2021 de l'Association;
- Discussions des mesures mises en place pour la population, en lien avec la Covid et le télétravail pour le personnel;
- Élaboration du Règlement d'application du statut du personnel;
- Suivi du projet d'unités communes ORP-CSR;
- Réflexion globale sur les activités de l'ARASOL.

Suite au départ à la retraite de M. Olivier Guex à l'été 2020, M. Christophe Milardi a repris la fonction de Directeur de l'ARASOL.

Des informations détaillées sur le Centre social régional et l'ARASOL sont disponibles dans leurs rapports d'activités.

## OFFICE RÉGIONAL DE PLACEMENT DE L'OUEST LAUSANNOIS (ORPOL)

L'Office régional de placement de l'Ouest lausannois, situé à Prilly, couvre les huit communes du district. Il offre ses prestations tant aux demandeurs d'emploi qu'aux entreprises de sa région. La régionalisation choisie par le SECO permet à l'ORPOL de toucher environ 3'000 entreprises réparties dans les secteurs primaire, secondaire et tertiaire.

L'ORPOL est un partenaire privilégié et est invité au sein du Réseau Cohésion sociale.

### STATISTIQUES DES DEMANDEURS D'EMPLOI DE L'ORPOL

Commune de Renens	Décembre 2018	Décembre 2019	Décembre 2020
Total des demandeurs d'emploi	960	860	1080
<b>Total des chômeurs</b>	559	516	650
Demandeurs d'emploi - Hommes	558	509	640
Demandeuses d'emploi - Femmes	402	351	440
Demandeurs d'emploi - Suisses	330	298	394
Demandeurs d'emploi - Étrangers	630	562	686
Demandeurs d'emploi ≥ 60 ans	41	38	50
Demandeurs d'emploi : 50 à 59 ans	193	193	229
Demandeurs d'emploi : 40 à 49 ans	220	212	226
Demandeurs d'emploi : 30 à 39 ans	289	245	310
Demandeurs d'emploi : 20 à 29 ans	200	161	239
Demandeurs d'emploi < 20 ans	17	11	26
Nouvelles inscriptions du mois	151	113	140
Annulation du mois	104	72	76
Population active RFP 2010	10'037	10'037	10'037
<b>Taux de chômage</b>	<b>5.6</b>	<b>5.1</b>	<b>6.47</b>

## PROGRAMME BIO+OL

Programme proposé par l'association Mobicet', la mission du Bio+OL est de recevoir, rapidement et sans trop de démarches administratives, des jeunes en difficulté dans leur parcours de formation professionnelle pour leur permettre d'établir en quelques semaines un bilan complet de leurs compétences, aptitudes et intérêts et de les aider dans leurs recherches de formation.

Au 31 décembre 2020, la structure BIO+OL a accueilli 36 participants pour un total de 47 mesures. Pour ce qui concerne Renens, 13 jeunes ont été suivis pour un total de 16 mesures. Pour 4 d'entre eux, la mesure est toujours en cours. Sur les 9 qui ont terminé la mesure, 2 d'entre eux ont pu entrer dans une formation ou un emploi et 6 autres ont débuté une autre mesure (SEMO, MIS de Transition). 1 participant a abandonné la mesure en cours de programme.

Il est important de noter que les difficultés psychologiques et sociales importantes constituent des obstacles

majeurs. Tout est donc mis en œuvre pour mobiliser le réseau de professionnels afin de permettre à ces jeunes de sortir de l'impasse et de pouvoir réaliser un projet professionnel, une fois leur situation stabilisée.

En mars, comme de nombreux services de l'État de Vaud, l'association Mobicet' a été contrainte de fermer ses locaux et de poursuivre ses activités à distance, tout en assurant un accompagnement de qualité auprès des jeunes.

La subvention 2020 de la Ville s'est montée à CHF 58'200.-.

## FRANÇAIS EN JEU

En 2020, en plus de 400 apprenants ont pris part à l'un des 23 cours proposés par Français en Jeu dans le district de l'Ouest lausannois. Le nombre de cours devrait rester stable en 2020 car il répond à la demande en cours de français.

Du 16 mars au 7 juin, toutes les prestations ont été données à distance. En conséquence, l'acquisition de compétences et le suivi des apprenants en a été significativement péjoré.

L'implication remarquable du personnel de formation a toutefois permis de maintenir le lien avec les apprenants et il a également très souvent joué le rôle de canal d'information au sujet de la crise sanitaire.

Malgré les efforts, la participation régulière des apprenants a été mise à mal à cause de situations familiales et professionnelles compliquées, peur de venir en cours liée à la situation sanitaire, pas ou peu d'accessibilité aux outils numériques ou manque de connaissances de base en la matière.

L'année 2020 a cependant permis de renforcer les 2 nouvelles prestations «préparation à l'évaluation Fide» et «préparation aux examens du DELF B2», et d'ouvrir un 2<sup>e</sup> cours d'alphabétisation pour les apprenants les moins scolarisés.

La subvention allouée par la Ville de Renens en 2020 à Français en Jeu s'est montée à CHF 17'647.40, à laquelle s'est ajoutée la mise à disposition des locaux de la rue de l'Avenir 6, en partage avec l'association Lire et Écrire, d'un montant de CHF 7'600.- pour chaque association.

## ASSOCIATION LIRE ET ÉCRIRE

Cofinancés par les communes de l'agglomération lausannoise, les 18 cours donnés à Ecublens, Prilly, Renens et Lausanne ont accueilli 148 participants pour 187 inscriptions (une personne peut suivre plusieurs cours). C'est une diminution de 15,4% par rapport à 2019, qui est évidemment liée à la crise sanitaire. Pour Renens, 38 personnes, pour 78 inscriptions, ont suivi un ou plusieurs cours en 2020.

Malgré le semi-confinement, l'essentiel des cours a continué d'être donné à distance dès début avril, par différents moyens : courrier postal, échanges téléphoniques, WhatsApp, capsules vidéo, visioconférences.

Les cours organisés sur le territoire communal sont : un cours d'alphabétisation bihebdomadaire en journée (débutants en lecture), un cours de post-alphabétisation (débutants à l'écrit) du soir, et un cours du soir de remise à niveau.

Pour ce qui est des autres engagements dans la commune, Lire et Écrire a animé le cours de «français en entreprise» pour les employés de la Ville de Renens et participé au Réseau Cohésion sociale.

La Ville de Renens soutient l'association à hauteur de CHF 19'600.-, dont CHF 12'000.- en espèces et CHF 7'600.- sous forme d'imputation interne pour le loyer et les charges.

## ASSOCIATION FRANC-PARLER

L'année 2020 a été une année massivement perturbée par la survenue de la pandémie. Après un début d'année ordinaire avec près de 180 apprenants répartis dans 16 classes, grâce à la participation d'une cinquantaine de bénévoles, le semi-confinement a imposé au printemps de fermer toutes les classes, puis de ne réouvrir début juin qu'avec un «accueil libre» plus léger, pour les quatre dernières semaines avant les vacances d'été.

Ce semestre printemps-été quasi-inexistant a passablement désorganisé l'association : outre une difficulté renforcée à renouveler l'effectif bénévole, en partie constitué de personnes dites « à risque », il a été constaté cette année à quel point le fonctionnement « présentiel » était indispensable pour ce type d'activité. Si une partie des enseignants ont mis en place, parfois avec une grande créativité, des dispositifs d'enseignement à distance, ceux-ci se sont avérés globalement insuffisants et inadéquats pour une grande part des personnes fréquentant Franc-Parler.

S'ajoutant aux difficultés socio-économiques, auxquelles une part grandissante de la population se trouve confrontée, l'interdiction de donner les cours dans les locaux a ainsi conduit à une forte réduction des effectifs et à la perte du contact avec une grande part des apprenants, constituant de fait une exclusion des personnes les plus précaires et les plus dépendantes des moments passés ensemble en classe pour leur apprentissage du français.

La rentrée d'automne s'est, quant à elle, déroulée de façon masquée, avec un moins grand nombre de classes (13), dont certaines en enseignement à distance. Dès la montée de la « deuxième vague » à fin octobre, seules les classes de niveau débutant A1-A2, constituant la majorité des classes, ont pu continuer à se réunir, au bénéfice de l'exception prévue par la Confédération pour les activités à visée d'intégration. Enfin, aucune sortie, événement ni activité conviviale n'ont pu être organisés cette année.

La Ville de Renens soutient l'association à hauteur de CHF 28'000.-, dont CHF 13'600.- en espèces et CHF 14'400.- sous forme d'imputation interne pour le loyer et les charges.

## ASSOCIATION DES FAMILLES DU QUART-MONDE

L'Association AFQM a pour buts de proposer un lieu d'échange et d'écoute, de faire connaître les réalités des familles vivant la pauvreté dans notre région et de s'engager pour que les plus défavorisés aient accès à l'exercice de leurs droits fondamentaux.

En tenant compte des mesures sanitaires en vigueur, les activités suivantes ont été maintenues durant la période de pandémie :

- En présentiel : les permanences sociales des mardis, mercredis et vendredis matin. Ces moments dans la semaine permettent aux membres des Familles de garder un rythme, un but et surtout de pouvoir maintenir du lien social et ainsi briser l'isolement. Durant les fêtes, ces permanences sont devenues les permanences de Noël, avec ateliers créatifs ;
- Les « réunions d'adultes », qui ont lieu habituellement une fois par mois, à l'Association, ont pu être maintenues par visioconférence. L'occasion d'aborder des thématiques apportées par les bénéficiaires autour de thèmes qui les touchent ;
- Les activités « samedis en famille » et « les rencontres parenthèse » (soutien à la parentalité) n'ont pu avoir lieu que les premiers mois de l'année 2020, puis elles ont dû être suspendues. Toutefois, l'équipe de l'activité « samedis en famille » s'est réorganisée, avec le soutien de bénévoles, pour pouvoir proposer des balades par petits groupes de 5 ;
- Les accompagnements individuels ont été accentués durant cette pandémie ;
- Le journal interne à l'Association est paru chaque mois, comme d'habitude, et a d'autant plus joué son rôle de lien entre les membres de l'Association ;
- La journée du refus de la misère, le 17 octobre, a pu avoir lieu par le biais d'une radio locale (loose Antenna), ayant permis aux familles de témoigner.

La Ville de Renens soutient l'association des familles du Quart-Monde, par une subvention de CHF 75'000.-.

## CMS DE RENENS NORD CRISSIER ET RENENS SUD - APREMADOL

L'Association pour la prévention et le maintien à domicile de l'Ouest lausannois (APREMADOL) regroupe sept communes de l'Ouest (toutes, sauf Prilly qui fait partie de l'APROMAD) et a pour but la gestion opérationnelle, financière et administrative des quatre CMS situés dans son giron : Renens nord, Renens sud, Ecublens et Bussigny. La Municipale du Service Enfance-Cohésion sociale de Renens siège au comité de direction avec ses homologues des six autres communes et six autres membres hors exécutifs choisis pour leur intérêt pour la cause médico-sociale.

L'activité des Centres médico-sociaux (CMS) de Renens vise à promouvoir, maintenir ou restaurer la santé d'une personne en situation de handicap ou atteinte dans sa santé, en favorisant son autonomie et son intégration sociale tout en facilitant l'appui de son entourage.

L'année 2020 a évidemment fortement marqué l'activité de l'APREMADOL, qui a dû assurer le suivi à domicile, s'organiser pour pallier les absences du personnel, et à l'automne, faire face à une plus forte demande. Une collaboration s'est établie avec la Ville de Renens, pour assurer un plan COVID, sur le modèle du plan canicule.

Plus d'informations sur le rapport d'activités: [www.apremadol.ch](http://www.apremadol.ch)

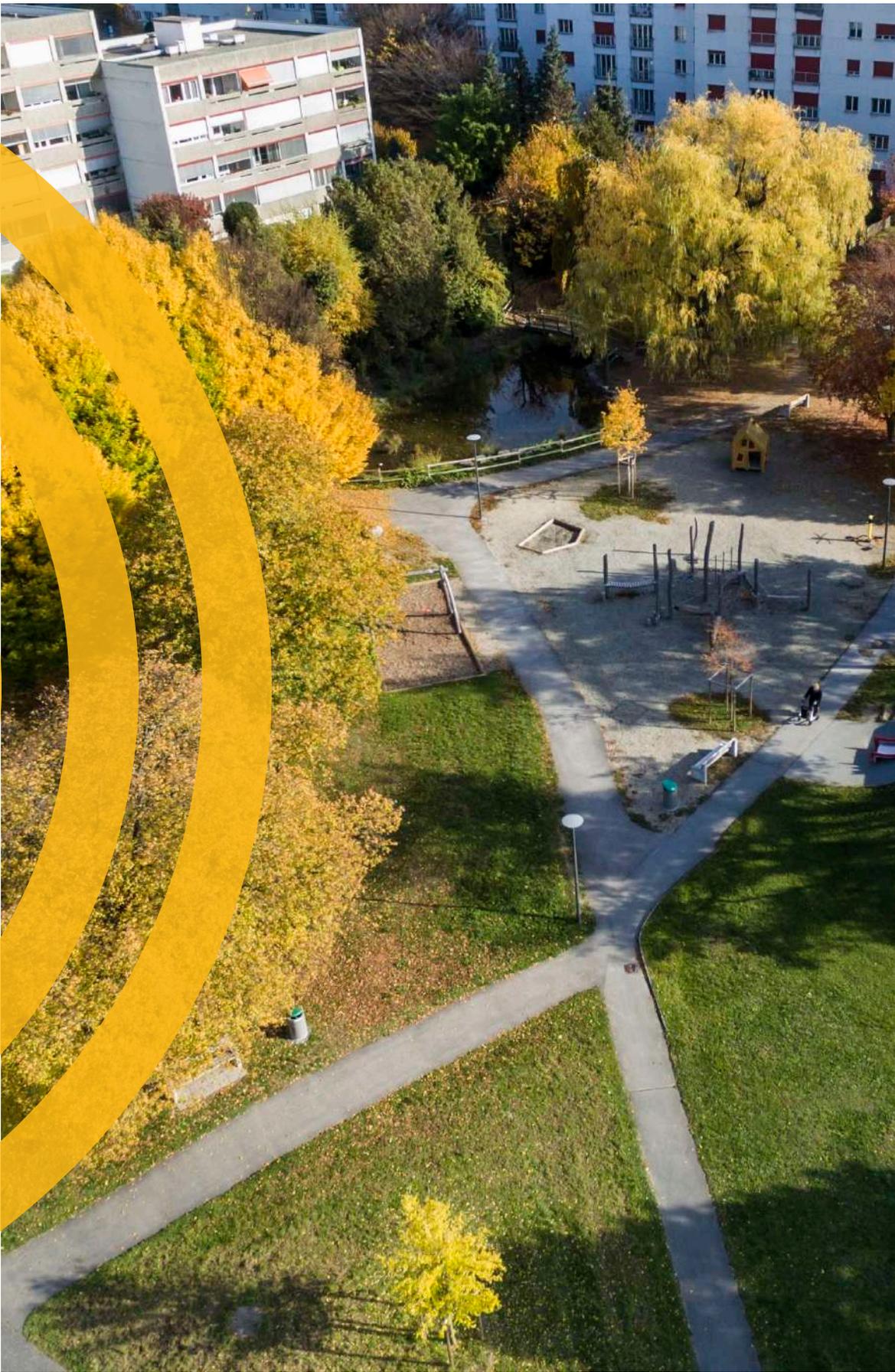
## FÉDÉRATION VAUDOISE DE COOPÉRATION (FEDEVACO)

Dans le cadre de la subvention annuelle de la Ville de Renens à la Fedevaco (Fédération vaudoise de coopération), la Direction Enfance-Cohésion sociale a rencontré M. Alexandre Cavin, secrétaire général, ainsi que Mme Léa Baeriswyl le 25 juin 2020 pour discuter du suivi des projets financés l'année dernière et de ceux en recherche de financement.

La Municipalité a décidé de répartir CHF 30'500.- sur les 4 projets suivants :

- DM-échange et missions, « Réduction de la vulnérabilité des populations rurales et adaptation au changement climatique » au Bénin. 1<sup>re</sup> année de contribution, subvention de CHF 10'000.-;
- Organisation Peace Brigades, « Accompagnement protecteur international et observation des droits humains au Mexique », en collaboration avec diverses ONG. Subvention de CHF 5'000.-;
- Centre Écologique Albert Schweitzer (CEAS), « Collecter les déchets, les traiter, c'est l'idéal! Le défi des communes des villes secondaires du Burkina Faso ». 2<sup>e</sup> année de contribution, subvention de CHF 7'500.-;
- Centrale sanitaire suisse romande (CSSR), « Amélioration de la santé de la population affectée par des opérations pétrolières », Equateur. 2<sup>e</sup> année de contribution, subvention de CHF 7'500.- .

La somme restante de CHF 500.-, réservée à un projet soutenu par une association locale ou un particulier ayant une attache à Renens, n'a pas été attribuée.



An aerial photograph of a university campus is shown on the left side of the page. The image features a large green lawn, several trees with vibrant autumn foliage in shades of yellow and orange, and a multi-story white building with red window shutters in the background. A paved walkway and a small structure are also visible. The right two-thirds of the page are covered by a solid, semi-transparent yellow overlay. The text 'PARTENAIRES EXTÉRIEURS' is printed in white, uppercase letters on this yellow background. The letter 'P' is significantly larger than the other letters in the title.

# PARTENAIRES EXTÉRIEURS

# PARTENAIRES EXTÉRIEURS

## SDOL – STRATÉGIE ET DÉVELOPPEMENT DE L'OUEST LAUSANNOIS

Le bilan d'activités du SDOL est transmis en même temps que le présent rapport de gestion. Il peut également être consulté sur [ouest-lausannois.ch](http://ouest-lausannois.ch).

### BUREAU INTERMUNICIPAL

Le Bureau intermunicipal, regroupant Mme et MM. les Syndics de Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, St-Sulpice et Villars-Sainte-Croix, s'est réuni en 2020 :

- 4 fois, sous la présidence de M. Christian Maeder, Syndic d'Ecublens
- 2 fois, sous la présidence de M. Alain Gillièron, Syndic de Prilly

Lors de ces séances, le Bureau intermunicipal a pris les décisions suivantes :

- Adopter son rapport de gestion de l'exercice 2019 ;
- Préavis favorablement à l'augmentation de l'aide supplémentaire en faveur du théâtre ZigZag de CHF 0.50 ct. par habitant pour l'exercice 2020, dans le dessein de sauver cet organisme de la faillite ;
- Demander à l'Association intercommunale de sécurité de l'Ouest lausannois qu'elle communique régulièrement sur les sujets importants qui la concernent directement auprès des syndics et des municipalités concernés ;
- Adopter les comptes 2019 et le budget 2021 de l'Inspection intercommunale des chantiers ;
- Proposer à Mme la Préfète de décaler la manifestation « Cap sur l'Ouest – édition 2020 » à l'année 2021, vu la crise sanitaire et ses incertitudes ;
- Adopter le budget des comptes de fonctionnement et études du SDOL pour 2021 ;
- Choisir les thèmes à aborder lors de la rencontre avec Mme la Conseillère d'Etat Christelle Luisier prévue en date du mardi 27 octobre 2020 ;
- Rencontrer M. Michel Farine, Président du Comité de direction de l'Association intercommunale Sécurité dans l'Ouest lausannois, et M. Frédéric Schaer, Commandant de la Police de l'Ouest lausannois, dans le dessein de présenter le projet Odyssée relatif au renouvellement du Système d'information central des polices vaudoises ;
- Nommer M. Pierre-François Charmillot, Secrétaire municipal de la Ville de Bussigny pour fonctionner comme secrétaire du BI pour l'année politique 2020-2021 ;
- Rencontrer M. Michel Farine, Président du Comité de direction de l'Association intercommunale Sécurité dans l'Ouest lausannois, dans le dessein de prendre connaissance de la conduite du projet « Regio » ;
- Rédiger un communiqué de presse pour soutenir l'accord sur la facture sociale intervenu entre l'Union des communes vaudoises et le Canton de Vaud ;
- Demander à la Municipalité de la Commune de Crissier de revenir sur sa position quant à sa démission de l'Association du Prix Wakker pour le 31 décembre 2020.

### FONDATION LES BAUMETTES

Les Communes de Renens, Chavannes, Crissier, Bussigny et Ecublens qui ont constitué en 1977 la Fondation les Baumettes, établissement médico-social de Renens et environs, ont chacune deux représentants au Conseil de Fondation et un au Comité de Direction.

La Ville de Renens est représentée au Conseil de Fondation par Monsieur Didier Divoine, Conseiller municipal Bâtiments-Domains-Logement-Cultes et par Madame Myriam Romano-Malagrifa, Conseillère municipale Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport.

Madame Karine Clerc, Conseillère municipale Enfance-Cohésion sociale représente la Ville de Renens au Comité de Direction.

## COVID-19

En cette année 2020, l'arrivée du coronavirus a impacté toutes nos activités. Les conséquences économiques sur l'hébergement, le Centre d'Accueil Temporaire et la Garderie sont catastrophiques. Les logements protégés sont passés à travers en toute tranquillité. Le nombre de repas à domicile a très fortement progressé durant la première vague.

En plus de la baisse des ressources financières, la Covid-19 a provoqué d'importants surcoûts : achat de masques de protection, de surblouses, de gel hydroalcoolique. La présence d'un agent de sécurité pour permettre le traçage des personnes entrant dans l'EMS, le contrôle des symptômes, la distribution des masques de protection et le respect des règles sanitaires a un coût important.

Tous ces éléments financiers sont chiffrables et risquent d'avoir des répercussions à long terme. Par contre, comment mesurer les effets physiques et psychologiques sur les résidants et sur le personnel ? On peut dénombrer le nombre de décès, le nombre de résidants et de collaborateurs tombés malade à cause du virus, le nombre de jours de maladie, les quarantaines, etc. Mais quels sont les effets du virus sur la santé ? La sensation de fatigue, le souffle court, les difficultés à se concentrer sont quelques-uns des symptômes exprimés par des collaborateurs.

La peur et le nombre de décès de résidants ont profondément marqué les esprits. Par chance, aucun des collaborateurs tombés malades de la Covid-19 n'a dû être hospitalisé ou est décédé.

## HÉBERGEMENT

En 2020, 37'364 journées d'hébergement ont été facturées, contre 39'997 en 2019. Le taux d'activité en 2020 a été de 91.97%, il était de 98.72% l'année précédente. La capacité d'accueil est de 111 résidants, les 2 lits de courts-séjours ont été démobilisés dès le début de la première vague. 55 résidants sont décédés en 2020, 35 en 2019, ce qui est dans les chiffres habituels. Au 31.12.2020, 102 résidants étaient hébergés à l'EMS des Baumettes : 77 femmes avec un âge moyen de 87 ans et 25 hommes avec un âge moyen de 83.5 ans.

## CENTRE D'ACCUEIL TEMPORAIRE (CAT)

Un des buts du Centre d'accueil temporaire est de créer des liens avec les proches des bénéficiaires. L'activité durant l'année 2020 a été réduite en raison d'une période de fermeture ainsi qu'en raison de la limitation du nombre de bénéficiaires pouvant être accueilli sur une journée. Ceci, afin de respecter les directives sanitaires du Canton.

L'âge moyen des bénéficiaires CAT est de 83.6 ans pour les femmes et de 87 ans pour les hommes.

## LOGEMENTS PROTÉGÉS

L'architecture adaptée aux personnes à mobilité réduite, les espaces communs, des appartements lumineux et confortables font que ces logements sont très appréciés. L'accompagnement sécuritaire et socioculturel apporté aux locataires joue tout son rôle dans le soutien au maintien à domicile.

Au 31 décembre, 25 femmes étaient accueillies dans les logements protégés, leur moyenne d'âge était de 85 ans, les hommes étaient au nombre de 9 avec une moyenne d'âge de 81 ans. 1 locataire est décédé en 2020 et 2 sont entrés en long-séjour à la Fondation les Baumettes.

## LA GARDERIE

La capacité d'accueil est de 27 enfants : deux groupes de 5 bébés, un groupe de 7 trotteurs et un groupe de 10 grands. La Garderie des Baumettes fait partie du réseau d'accueil de jour de la petite enfance Renens-Crissier.

En temps normal, la Garderie et l'EMS profitent des possibilités de cohabitation pour proposer aux résidants et aux enfants de nombreuses activités intergénérationnelles. En présence de la Covid-19, chacun vit de son côté, les contacts ne sont plus que visuels et sonores.

## CUISINE

Le nombre de repas livrés à domicile a augmenté de plus de 17% sur l'année. Au mois d'avril, l'augmentation était de 34% (7'518 repas en 2020 pour 5'590 en 2019). Avec le nombre de lits laissés disponibles pour permettre la distanciation puis ensuite en raison des difficultés à les remplir, le nombre de repas total en 2020 (205'317) est le même qu'en 2019 (205'112).

## COLLABORATEURS

Effectif moyen en équivalent plein temps pour 2020 : 149.98 (146.61 en 2019). Détail par secteur : Soins et accompagnement 86.34 – Cuisine et cafétéria 26.11 – Garderie 12.3 – Nettoyages lingerie 9.75 – Administration 6.47 - Technique 3.85 – CAT 3.85 – Logements protégés 1.3.

Le recours au personnel intérimaire a fortement augmenté en 2020 pour compenser les absences pour cause de maladie dues au coronavirus, les quarantaines et le personnel vulnérable mis en arrêt.

## PROJET EMS DE BUSSIGNY

Le bureau lauréat du concours d'architecture effectué en 2020 est le bureau Comamala Ismail de Delémont. Il s'agit d'un EMS de 52 lits et de 7 places CAT dans le nouveau quartier de Bussigny Ouest. La mise en service est prévue pour fin 2024, début 2025. Liés à ce projet mais avec une réalisation au printemps 2020, l'exploitation d'un café-social et l'accompagnement socioculturel d'appartements adaptés dans les immeubles des Kharites sur la parcelle jouxtant celle du futur EMS. Le café aura comme missions de créer des liens entre les différents habitants du quartier, d'offrir un lieu de rencontres pour les locataires des logements et les résidents du futur EMS.

Le plan d'affectation de la parcelle où se situe l'EMS des Baumettes à Renens ayant été accepté par le Canton, nous allons pouvoir passer à la phase de concours pour une extension de l'EMS, la suite de sa modernisation et la rénovation de la cuisine.

# TRANSPORTS PUBLICS DE LA RÉGION LAUSANNOISE SA

## REPRÉSENTATION COMMUNALE

M. Jean-François Clément, Syndic, siège au Comité de direction ainsi qu'au Conseil d'administration des tl.

Mme Tinetta Maystre, Municipale Urbanisme-Travaux, est présidente du Conseil d'administration des tl.

## POINTS FORTS 2020 POUR LA VILLE DE RENENS

- Test du FlexiBus du 1<sup>er</sup> septembre au 17 octobre. Pour le prix d'un ticket de bus, le demandeur peut réserver une destination à la demande sur un réseau de 47 arrêts proposés, soit le réseau de transport public existant augmenté de 13 arrêts supplémentaires. Deux véhicules avec une capacité d'une vingtaine de personnes ont été affrétés. Cette expérience de 6 semaines a également permis de récolter les divers retours des utilisateurs. L'engouement a dépassé les attentes avec plus de 2'834 voyageurs. La promesse d'un service à l'arrêt demandé en moins de 10 minutes a pu être réalisée dans 77% des cas. Une analyse est en cours pour définir les possibilités de déploiement du FlexiBus.
- Etape décisive franchie pour la construction du tram entre Lausanne-Flon et Renens. Le Tribunal administratif fédéral a rejeté les deux derniers recours et valide de ce fait pour la première fois la globalité du permis de construire. Les opposants ont annoncé qu'ils ne feraient pas recours.
- Validation par les législatifs des Communes de Crissier, Renens et Prilly des crédits pour la réalisation de l'infrastructure routière de la route de Cossonay qui permettra de rendre prioritaire la circulation des futurs trolleybus à double articulation du réseau des TL (ligne de bus à haut niveau de service – BHNS).

## DÉFICIT D'EXPLOITATION

- Part de la Commune de Renens au déficit d'exploitation 2019 des lignes d'agglomération : CHF 6'715'461.-.
- Part de la Commune de Renens à l'indemnité pour coûts non couverts des lignes du trafic régional et assimilé, selon la Loi sur les transports publics du 11 décembre 1990 (LTP) : CHF 1'497'094.65

## ASSOCIATION TAXIS

L'entrée en vigueur, au 1<sup>er</sup> janvier, des modifications de la loi cantonale sur l'exercice des activités économiques (LEAE) et de son règlement d'application (RTTP), a eu pour conséquence que seuls les taxis, au sens de ladite loi, demeurent de la compétence des communes. Force est de constater que l'activité de ceux-ci a été fortement impactée par la pandémie de COVID-19.

### PRINCIPALES MISSIONS

- assurer le suivi juridique et administratif des divers dossiers ainsi que les révisions réglementaires ;
- organiser les séances du Comité de direction et de la Commission administrative et contribuer au bon déroulement de celles du Conseil intercommunal ;
- renseigner toute personne intéressée à exercer la profession de chauffeur et/ou d'exploitant de taxis ;
- délivrer les concessions pour l'exploitation d'un service de taxis.

Six collaborateurs, représentant 3.8 EPT, participent à l'exécution de ces tâches, pour le compte et aux frais de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis composée d'Epalinges, Lausanne, Prilly, Pully, Renens, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Belmont-sur-Lausanne, Paudex, le Mont-sur-Lausanne et Bussigny.

### CONSEIL INTERCOMMUNAL

Le Conseil intercommunal des taxis a siégé à deux reprises en 2020.

Lors de sa séance du 11 novembre, il a adopté une révision partielle et formelle du règlement intercommunal sur le service des taxis. Il s'ensuit notamment qu'aucun taxi ne devra plus émettre de CO<sup>2</sup> d'ici au 1<sup>er</sup> juillet 2025. Une prolongation de délai au 1<sup>er</sup> juillet 2027 pour se conformer à cette nouvelle obligation sera toutefois accordée au propriétaire d'un taxi immatriculé entre le 1<sup>er</sup> janvier 2019 et le 1<sup>er</sup> juillet 2021.

### COMITÉ DE DIRECTION

Le Comité de direction a tenu deux séances en présentiel et a pris plusieurs décisions par voie de circulation.

Lors de sa séance du 28 janvier, il a décidé de renoncer aux examens pour l'obtention du carnet de conducteur de taxi. En contrepartie, les connaissances des candidats à une concession seront soumises à un contrôle avant chaque appel d'offres.

Au vu de la situation très difficile des chauffeurs de taxis, le Comité de direction a décidé de diminuer de moitié, soit de CHF 400.-, la taxe annuelle 2021 relative à l'usage accru du domaine public.

### COMMISSION ADMINISTRATIVE

La Commission administrative, organe chargé notamment d'accepter l'octroi d'une concession et de réprimer les infractions au règlement sur le service des taxis (RIT), a tenu 3 séances et a rendu plusieurs décisions par voie de circulation, soit au total 17, allant de la mise en garde à l'avertissement.

### CONTRÔLES DE POLICE

Les contrôles de police, dont 4 nocturnes (11 en 2019), ont été moins nombreux. Le nombre de rapports de dénonciation établis par la Brigade des taxis s'élève à 39 (95 en 2019). Au total, on dénombre 55 dénonciations dressées (138 en 2019), tous corps de police confondus. Le nombre de véhicules contrôlés s'élève à 55 et celui des réclamations traitées à 19.

## CONCESSIONS – TAXIS DE PLACE

	Nombre de concessions		Nombre de permis de stationnement et de véhicules	
	2019	2020	2019	2020
Compagnies	4	4	82	81
Exploitants indépendants	146	133	146	133
<b>Total</b>	<b>150</b>	<b>137</b>	<b>228</b>	<b>214</b>

## AUTORISATIONS – TYPE B – TAXIS SANS PERMIS DE STATIONNEMENT

Exploitants	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de véhicules	
	2019	2020	2019	2020
Taxiphone	43	39	46	41
CDS	1	0	1	0
Allô Taxis!	1	1	2	2
Autres	57	52	59	55
<b>Total</b>	<b>102</b>	<b>92</b>	<b>108</b>	<b>98</b>

## CENTRAUX D'APPELS

Les taxis rattachés au central d'appel de Taxi Services Sàrl ont effectué cette année 644'578 courses, soit 411'717 distribuées et 232'861 au vol, contre 976'520 en 2019 (-34%).

Le nombre de courses effectuées en 2020 par les chauffeurs de Taxiphone est de 60'176, contre 86'401 en 2019 (-30,35%).

## STATIONS

Les stations sont au nombre de 47 et offrent un total de 176 places (comme en 2019).

## CONSEIL DES VILLES

M. Jean-François Clément, Syndic, est membre du Conseil. Celui-ci s'est réuni à deux reprises au cours de l'année. Ces séances ont permis des discussions interactives sur des dossiers d'actualité, notamment concernant l'évolution des prestations de l'UCV, Airbnb et la taxe de séjour.

## GROUPE DES VILLES

Au cours de l'année, le Groupe des Villes, dont est également membre M. Jean-François Clément, Syndic, a siégé à deux reprises. Il a donné sa vision sur des thèmes de l'actualité qui occupent l'UCV, comme par exemple le fonctionnement de la facture sociale, les équipements scolaires ou encore la sortie de la crise Covid et les mesures prises par les communes.

## **UNION DES COMMUNES VAUDOISES ET UNION DES VILLES SUISSES**

Le 17 septembre 2020, l'Assemblée générale de l'Union des Communes Vaudoises a été accueillie par la Commune de Savigny. La Journée des Villes Suisses prévue les 27 et 28 août 2020, a quant à elle été annulée en raison de la crise sanitaire.

## **ORGANISATION RÉGIONALE DE PROTECTION CIVILE - OUEST LAUSANNOIS**

Le rapport d'activité annuel n'étant pas disponible lors de l'édition du présent rapport, celui-ci pourra être consulté sur le site: [pcirol.ch](http://pcirol.ch).

## **ASSOCIATION LAUSANNE RÉGION**

Tout au long de l'année, l'Association Lausanne Région a mené des travaux pour ses 27 communes membres, dans les domaines d'activités qui concernent le territoire et l'environnement, la mobilité, l'économie, l'enfance et la formation des jeunes, la prévention des dépendances, les seniors, et d'autres sujets transversaux.

Le Bureau de coordination, composé de huit syndics, a présidé les deux assemblées générales annuelles de l'association régionale à distance, au moyen du vote par correspondance. En sus des points à l'ordre du jour liés à l'adoption des comptes et du budget, les assemblées des 24 juin et 29 octobre 2020 ont permis d'évoquer les différents projets en cours, notamment le plan de protection sanitaire.

## **INSPECTION INTERCOMMUNALE DES CHANTIERS (IIC)**

La prévention des accidents dus aux chantiers est régie par le règlement vaudois du 21 mai 2003 de prévention des accidents dus aux chantiers (Rpac). Son application incombe aux Municipalités. Selon l'article 29 Rpac, les municipalités peuvent confier le contrôle à un tiers disposant des compétences nécessaires. Les Communes de Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Jouxens-Mézery, Prilly, Renens, Saint-Sulpice et Villars-Sainte-Croix ont chargé l'Inspection intercommunale des chantiers d'assumer cette tâche.

2020 a bien sûr été marquée par la pandémie de coronavirus. La plupart des chantiers ont stoppé leur activité le 16 mars. La Confédération n'ayant pas pris position sur le sort de ce secteur, les travaux ont repris petit à petit après une ou deux semaines d'interruption, voire plus pour certains.

La COVID-19 a pourtant révolutionné les chantiers. Les entreprises ont dû en effet se conformer aux directives du SECO pour protéger les travailleurs de cette maladie. Des mesures d'hygiène strictes ont bouleversé les habitudes. Le travail a été dans un premier temps ralenti par l'application de ces mesures, qui ont nécessité une grosse organisation et une nouvelle logistique. Il a fallu mettre en place des moyens supplémentaires considérables, notamment en termes de transports, de locaux de vie, de sanitaires et de matériel de nettoyage et de désinfection.

Quelques mois après le début de cette pandémie, la nouvelle donne est plus ou moins bien assimilée et les chantiers avancent à nouveau à un rythme effréné.

## TRAVAUX TERMINÉS DURANT L'ANNÉE 2020 À RENENS

- Démolition d'un bâtiment à la rue de la Savonnerie.
- Démolition d'une maison d'habitation au chemin des Côtes.
- Démolition d'un immeuble de logements à l'avenue des Paudex.
- Transformation d'un bâtiment d'habitation au chemin de Borjod.
- Surélévation d'une maison d'habitation à la rue du Bugnon (1 grue).
- Transformation d'un rural à l'avenue du Château.
- Construction d'une crèche à l'avenue du Château (1 grue).
- Construction d'un immeuble d'habitation au chemin des Côtes (1 grue).
- Construction d'un immeuble d'habitation à l'avenue du 24 Janvier. (1 grue).
- Construction d'un immeuble d'habitation au chemin de Corjon (1 grue).



Démolition d'un immeuble de logements à l'avenue des Paudex.

## TRAVAUX ENCORE EN COURS AU 31 DÉCEMBRE 2020

- Démolition d'un bâtiment au chemin du Chêne.
- Transformation du bâtiment de la Gare de Renens.
- Transformation d'un bâtiment d'habitation à la rue de la Mère.
- Transformation d'une maison d'habitation au chemin d'Arzillier.F
- Surélévation d'un bâtiment d'habitation à l'avenue de Saugiaz (1 grue).
- Agrandissement et transformation des quais de la Gare.
- Construction d'une passerelle 'Rayon Vert' sur les voies CFF (1 grue).
- Construction d'un bâtiment à affectation mixte à la rue de la Savonnerie.
- Construction d'un immeuble à affectation mixte au chemin du Chêne.
- Construction d'un immeuble à affectation mixte à l'avenue d'Epenex (1 grue).
- Construction d'un bâtiment de logements avec surfaces commerciales à la rue du Simplon (1 grue).
- Construction de deux bâtiments administratifs à la rue de la Gare de Triage (2 grues).



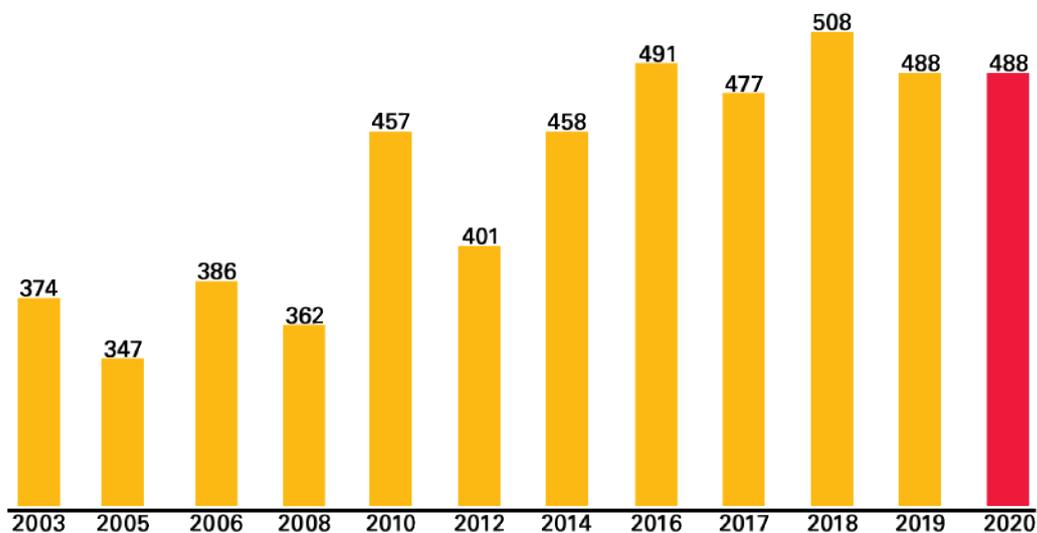
Surélévation d'un bâtiment d'habitation à l'avenue de Saugiaz (1 grue).

- Construction de plusieurs immeubles de logements à la rue de la Gare de Triage (2 grues).
- Construction de plusieurs immeubles de logements à la rue des Entrepôts (2 grues).
- Construction d'un bâtiment de logements en terrasse au chemin des Côtes (1 grue).
- Surélévation et transformation d'un bâtiment d'activités à l'avenue de Longemalle (1 grue).
- Transformation d'un pavillon scolaire au chemin de la Roche.



Construction d'un bâtiment de logements avec surfaces commerciales à la rue du Simplon (1 grue).

### TOTAL DES CHANTIERS VISITÉS (69 POUR RENENS)



Le rapport d'activité complet est consultable sur [iic-ol.ch](http://iic-ol.ch)

## SIE SA ET TVT SERVICES SA

Pour cette législature, M. Jean-François Clément, Syndic, membre du Comité de direction, est président du Conseil d'administration de SIE SA; Mmes Tinetta Maystre et Patricia Zurcher Maquignaz, Conseillères municipales, et M. Didier Divorne, Conseiller municipal, en sont membres.

MM. Clément et Divorne font partie du Conseil d'administration de TvT Services SA. La Municipalité a été représentée aux assemblées générales ordinaires de SIE SA et TvT Services SA du 25 juin 2020 à Crissier. Transformation d'un bâtiment d'habitation au chemin de Borjod.



# CONCLUSIONS

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères communales,  
Messieurs les Conseillers communaux,

Nous concluons le présent rapport en vous priant de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE RENENS,

Vu le rapport de gestion présenté par la Municipalité,  
Où le rapport de la Commission de gestion,

APPROUVE

la gestion de l'exercice 2020 et en donne décharge aux organes responsables.

---

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 22 mars 2021

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

Le Secrétaire municipal :

Jean-François Clément

Michel Veyre

